This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

UC-NRLF
$B 294 963

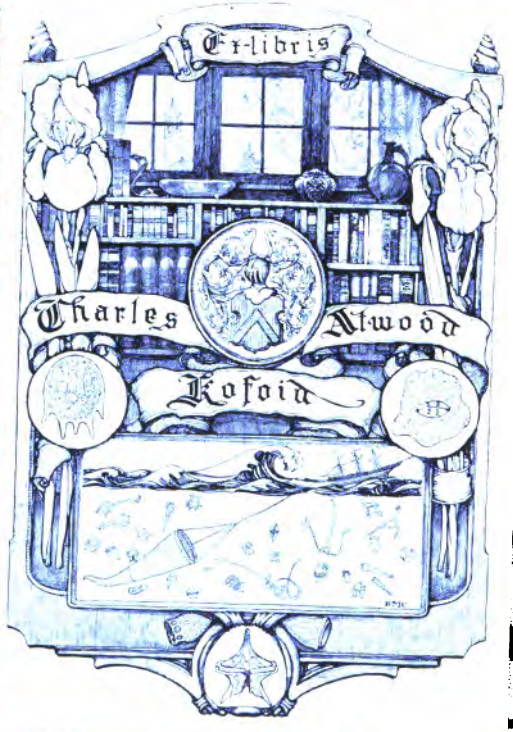
Ex-libris
Charles Atwood
Kofoid

THE LIBRARY
OF
THE UNIVERSITY
OF CALIFORNIA

PRESENTED BY
PROF. CHARLES A. KOFOID AND
MRS. PRUDENCE W. KOFOID

CHINE, JAPON

SIAM & CAMBODGE

BIBLIOTHÈQUE DE VULGARISATION

2 fr. 50 c. le volume, broché. — Relié à l'anglaise, 3 fr.

En Vente :

1. Chine, Japon, Siam et Cambodge avec gravures dans le texte, par Ad.-F. de Fontpertuis
2. La Vapeur, ses principales applications, avec 48 gravures dans le texte, par G. Bureau, ingénieur civil, inspecteur de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest.
3. Voyage au pays du Pétrole, par Alexis Clerc.
4. Les grandes Découvertes maritimes du XIIIe au XVIe siècle, avec grav. dans le texte, par Edouard Cat, professeur agrégé d'histoire et de géographie.
5. Histoire de la Philosophie, par J.-E. Alaux, docteur ès-lettres, agrégé de philosophie.

Sous Presse :

Les Explorations françaises, de 1870 a 1880, par Paul Gaffarel, professeur agrégé à la Faculté des lettres de Dijon.

L'Angleterre et le peuple anglais par Jean Laroque.

La Belgique et son peuple par Edgard Monteil, avec introduction-préface de Arthur Ranc.

Presqu'île des Balkans et Roumanie, populations, traditions, mœurs, gouvernements, par Joel Le Savoureux.

Histoire littéraire de la France, par Gellion-Danglar.

En Préparation :

La Plante phanérogame, son organisation, sa vie, par Auguste Delage, maître de conférences à l'école supérieure des sciences d'Alger.

Nos Ancêtres, par Girard de Rialle.

Les Romains au temps de Pline le Jeune, leur vie privée, par Maurice Pélisson, agrégé des lettres, ancien élève de l'école normale supérieure.

L'Empire Romain sous Trajan. Religion, administration, lettres et arts, par Maurice Pélisson, professeur de rhétorique au lycée d'Angoulême.

La Grèce au siècle de Périclès, par Jean Laroque.

Les Colonies françaises, par Paule Bourde et Dutreuil de Rhins.

La Langue et la Littérature française du XVe au XVIIe siècle, de Rabelais et Marguerite de Valois, jusqu'à Racine, par J.-E. Alaux, docteur ès-lettres.

La Politique féminine, de Louis XIII a Louis XVI, par Adrien Desprez.

Les Forces de la Nature. Electricité, air, eau, feu, lumière, par G. Bureau, ingénieur civil.

L'Amérique latine, par Ad.-F. de Fontpertuis.

Voyages. Découvertes et Explorations du XVIIe au XIXe siècle (1870), par Edouard Cat, agrégé de géographie.

Le Droit Français, depuis les origines romaines et coutumières jusqu'à nos jours, par G. Bois, avocat à la Cour d'appel de Paris.

Imprimerie de Destenay, à Saint-Amand (Cher.)

BIBLIOTHÈQUE DE VULGARISATION

AD. F. DE FONTPERTUIS

CHINE, JAPON

SIAM & CAMBODGE

PARIS
A. DEGORCE-CADOT, ÉDITEUR

Droits de traduction et de reproduction expressément réservés.

1882

c -217

TABLE DES MATIÈRES

—

La Chine.

I. Le pays et la population. 1
II. Coup d'œil sur l'histoire de la Chine. 18
III. L'état, le gouvernement et l'administration. . . 44
IV. La famille et la religion. 60
V. Les sciences, les lettres et l'art. 78
VI. L'agriculture chinoise. 106
VII. L'industrie de la Chine. 123
VIII. L'avenir de la Chine. 138

Le Japon.

I. Le pays et le peuple. 149
II. Le vieux Japon et le nouveau. 163
III. La société japonaise. 194
IV. L'agriculture et l'industrie. 228
V. Les perspectives d'avenir du Japon. 245

Le royaume de Siam.

I. Sa civilisation, ses populations et ses ressources. . 253
II. Les ruines d'Ongkor et les monuments de la civilisation Kmer. 279

Le royaume de Cambodge . . . 293

FIN DE LA TABLE

Saint-Amand (Cher). — Imp. de DESTENAY.

DS 721
F8

AVANT-PROPOS

« Cet Orient dont Aristote, il y a plus de vingt siècles, opposait l'immobilité séculaire au génie actif et varié de la Grèce, et qui ne sortit un instant de sa torpeur, au moyen âge, que pour retomber dans une atonie plus lourde ; cet Orient est entamé de toutes parts, au centre et à l'est, et sollicité de rentrer dans l'orbite de la civilisation occidentale. L'Angleterre domine sur l'Inde entière et sur quelques pays transgangétiques ; elle y crée des routes et y creuse des canaux ; elle sillonne le sol de voies ferrées et de lignes télégraphiques ; elle développe l'instruction publique, et prépare la ruine des superstitions. La Russie occupe le vaste bassin de l'Amour et, maîtresse de l'Ancien Tur-

M316782

kestan chinois, elle confine au plateau de Pamir et recherche une route commerciale sur la Chine par la Mongolie. La France s'est installée en Cochinchine : qu'elle sache enfin embrasser les vrais principes de la politique coloniale, et elle ouvrira de ce côté à son commerce de fructueux débouchés, à ses capitaux de belles entreprises. On dira bientôt ici même comment le Japon s'est mis en marche ; comment il réforme sa législation pénale et sa législation criminelle ; comment il adopte la liberté des cultes et entre de plus en plus dans le mouvement industriel du vieux monde. La Chine, elle, continue de résister à la contagion des idées européennes : mais elles l'ont déjà circonvenue et finiront bien par la pénétrer de part en part. C'est une nouvelle phase qui s'ouvre dans l'histoire de la civilisation générale, et comme toujours, le commerce aura eu l'honneur d'en avoir préparé les voies et fixé le caractère. »

C'est par ces lignes que se terminait l'article sur la Chine que nous avons publié dans la livraison de juin 1875 du *Journal des Économistes*[1] et qui eut la bonne fortune d'attirer l'attention de l'éminent auteur de *l'Année géographique*. « L'auteur s'attache surtout » disait M. Vivien de Saint-Martin « au

[1] Un article sur le Japon a paru dans le même recueil dans la livraison de septembre 1875.

côté économique et industriel de ce peuple formaliste ; il en trace un excellent crayon particulièrement au point de vue moral social et intellectuel[1]. » Cet éloge nous parut la récompense des longues études que nous avions consacrées solitairement à l'Extrême Orient; nous avions nourri, jadis, le dessein d'écrire une histoire du christianisme au Japon et en Chine, et nous avions recueilli, à cet effet, une foule de notes compendieuses dans les grandes bibliothèques de Paris. Pourquoi ce travail, qui avait reçu un tel commencement d'exécution qu'il embrassait déjà sur une forme quasi définitive, l'histoire de la Chrétienté japonaise quand nous l'abandonnâmes ; pourquoi ce travail n'a-t-il pas été continué ? C'est ce que nous n'avons pas à dire ici, parce que cela ne serait de nul intérêt pour le lecteur. Mais celui-ci comprendra aisément que nous nous étions ainsi rendu maître de données précieuses dont, à l'occasion, nous pouvions tirer aisément parti.

Ainsi avons-nous fait, lorsqu'il y a trois ans, M. Clovis Lamarre voulut bien nous charger de ce qui regardait la Chine et le Japon dans sa collection intitulée : *Les pays étrangers et l'exposition de* 1878[2], et ainsi faisons-nous aujourd'hui dans ce livre.

[1] *Année géographique* (14e année), page 234.

[2] Clovis Lamarre et F. de Fontpertuis : *La Chine et le Japon et l'Exposition de* 1878. (Paris, Ch. Delagrave.)

Il est des premiers offerts au public et aux lecteurs de la collection dite « *Bibliothèque de Vulgarisation* » que M. Degorce Cadot vient d'entreprendre, et dont il a confié l'exécution à des écrivains d'un mérite éprouvé, économistes, journalistes, professeurs publicistes. Ce livre, nous pouvons dire, que nous l'avons écrit de conscience et aussi *con amore,* comme disent nos voisins d'outre-monts ; nous le croyons vrai, en outre tant dans sa physionomie et ses traits généraux, que dans les nombreux détails où il est entré. Chacun de ces détails à été puisé aux sources les plus certaines, et nous avons apporté le plus grand soin à nous tenir non-seulement près de la vérité, mais dans la vérité même. C'est un souci cependant auquel tous ceux qui parlent des pays étrangers sont loin de s'assujettir, si on en croit un proverbe bien connu. Mais à quoi bon ces explications ou ces précautions? Elles viennent trop tard : le livre est maintenant sous les yeux de son juge, le public français. C'est à lui de décider si l'auteur a rempli l'intention qu'il a eue, c'est-à-dire celle de faire un livre à la fois d'une trame sérieuse et d'une lecture aisée.

AD. F. DE FONTPERTUIS.

CHINE, JAPON, SIAM

CHINE

—

I

LE PAYS ET LA POPULATION

Si à l'empire chinois on rattache les contrées qui en sont dépendantes ou tributaires, telles que la Mandchourie nord-orientale, berceau de la dynastie régnante, la Mongolie nord-occidentale, et ce que les progrès des Russes lui ont laissé du Turkestan, du Tibet et la région du Koukounor, cet empire serait, comme étendue territoriale, le plus grand Etat du monde, après la Russie, embrassant comme il fait une aire de 13.674.000 kilomètres carrés, soit un dixième de toute la terre Mais ne considère-t-on que la Chine proprement dite, en d'autres termes les *Shing-Pa-Shêng*, ou dix-huit provinces des Chinois, que délimitent la Mongolie au nord

le Turkestan, le Koukounor, le Tibet et le Bârma, à l'ouest; le Bârma, la Cochinchine, et la mer de Chine au sud; la mer de Chine, la mer Jaune, le golfe de Pe-Tchi-Li et la Corée a l'est, cette aire se réduit à 5.160.000 kilomètres carrés, ce qui ne laisse à la Chine que le quatrième rang parmi les États les plus étendus du globe, et la place après la Russie, les États-Unis de l'Amérique septentrionale et le Brésil.

Le nom que porte aujourd'hui ce pays n'est pas d'origine indigène: c'est le mot *Tchina*, ou *China*, que les Malais lui donnèrent au IIIe siècle avant notre ère, parce que ses habitants s'appelaient eux-mêmes les Tsin-Jin ou hommes des Tsin, du nom de la dynastie régnante qui était celle des Tsin. C'est, en effet, une coutume que les Chinois ont toujours eue, et c'est pourquoi ils se qualifient aujourd'hui d'hommes de Thsing, la dénomination Thsing ayant été adoptée par les Souverains mandchoux. En dehors de ces appellations particulières et variables, ils désignent leur empire sous divers vocables dont l'Empire Céleste, *Tien-Tchoa*, et surtout l'Empire du Milieu, *Tchoung Rouo*, sont les plus usités. Ce dernier passe assez généralement en Europe comme une preuve manifeste de l'ignorance géographique ou de l'orgueil démesuré des Chinois; mais la vérité paraît être que vers la fin du XIIe siècle avant Jésus-Christ, alors que l'Empire était divisé en plusieurs principautés qui toutes prenaient le nom de royaume, on donna le nom de *Royaume du Milieu* au plus central, dont s'est formée plus tard la province de *Ho-nan* et que, par extension, cette qualification s'est toujours appliquée à la portion de l'empire directement gouvernée par les empereurs, ou à sa totalité[1].

Quoi qu'il en soit, ce fut l'illustre Vénitien Marco

[1] L'abbé Girard: France et Chine, I, ch. 1.

Polo qui révéla la Chine à l'Europe ; mais il parlait à des gens inattentifs ou incrédules, et d'ailleurs Vasco de Gamâ n'avait pas encore doublé le cap des Tempêtes. Il le doubla en 1492, et, vingt-quatre ans plus tard, le Portugais Raphaël Perestrello atterrissait à Canton. Ce fut le signal d'entreprises auxquelles les Espagnols, les Hollandais, les Anglais se livrèrent tour à tour, dans la pensée commune de s'ouvrir de force le vaste marché de l'empire Chinois. Toutes ces tentatives échouèrent et, jusqu'en 1842, les Portugais furent seuls à posséder en Chine un pied-à-terre commercial et militaire dans l'établissement de Macao. Les Anglais avaient aussi des comptoirs à Canton ; mais les autorités chinoises les avaient relégués dans un coin de la ville, et leurs posses-eurs étaient sans cesse en butte aux insolences des mandarins comme aux brutalités de la populace.

Depuis, les traités célèbres de Nanking, de Tien-Tsin et de Péking ont successivement ouvert dix-sept ports chinois au commerce étranger et, grâce aux merveilleuses facilités de transport qu'offre la navigation à vapeur, des milliers de touristes s'abattent chaque année sur les plages de Shanghaï et de Hongkong. Au retour, ils ne manquent pas de publier leurs impressions de voyage. Mais le moyen d'avoir confiance dans ce que racontent de la Chine des gens qui ne l'ont vue, comme disait le P. Amyot au dernier siècle, que des bords de la rivière de Canton? Par bonheur, les hommes désireux d'étudier ce pays immense et à tant d'égards si curieux n'en sont pas réduits à dépouiller ces compilations mensongères ou ces récits puérils. Indépendamment des quarante ou cinquante in-folio que les jésuites français de Péking ont publiés dans le cours de deux siècles, ils ont les livres et les mémoires des Bourboulon, des Davis, des Fortune, des Huc, des Courcy, des Lockhart, des John

Scarth, des Wells Williams, qui datent déjà d'un certain temps, ainsi que le grand ouvrage de la commission française du Mekong et les relations de M. le comte de Beauvoir, de l'abbé David, de M. de Hubner, de M. de Richthofen et de M. Thomson, etc. etc., qui sont plus récents.

Physiquement parlant, la région chinoise fait partie du versant asiatique du grand Océan. Des puissants massifs de l'Asie centrale, notamment du Koukounor et du Kien-Loun, se détachent des chaînes qui font du Tibet oriental et de la Chine occidentale un des pays les plus élevés du monde. Elles séparent, sous le nom de monts Nan-Ling, les deux grands bassins hydrographiques du Yang-Tse-Kiang et du Hoang-Ho, et jettent entre ces deux fleuves, sous le nom de Pi-Ling, des masses confuses et si considérables qu'elles les forcent à couler d'abord à 1,600 kilomètres l'un de l'autre, l'un au nord, l'autre au sud. Elles s'abaissent ensuite et finissent vers le Pacifique en coteaux et en plaines. Il résulte de cette disposition topographique une grande variété de climats, selon les latitudes et les altitudes, de telle sorte que le froid règne au nord, tandis que la chaleur est tempérée dans les plaines du centre ou de l'est et tropicale au sud du Nan-Ling.

Les bassins du Yan-Tse-Kiang, et du Hoang-Ho comprennent presque toute la Chine proprement dite. Le premier de ces cours d'eau, que nous appelons aussi le fleuve Bleu, ce qui ferait croire qu'il roule des eaux bleues tandis que ses eaux sont tantôt d'un vert magnifique, tantôt jaunâtres, le Yang-Tse-Kiang est un fleuve immense dont le parcours n'est pas moindre de 5,000 kilomètres. Sorti de la province montagneuse du Yun-nan et formé de deux torrents qui descendent du pied des monts Kouen-Loun, il arrose, des montagnes à l'Océan, une plaine magnifique d'une

fertilité rare même en Chine, où le mûrier croît en forêt et que couvrent partout des rizières et des plantations de coton, des champs de tabac, de thé et de cannes à sucre.

C'est pourtant un fleuve destructeur, dont les inondations sont presque aussi terribles que celles du Hoang-Ho ou fleuve Jaune lui-même. Ce cours d'eau qui sort des monts Koukounor, après avoir franchi deux fois la grande muraille, pénètre dans la vaste plaine de la Chine et allait finir, il y a quelques années, dans la mer Jaune ou de Corée. Mais la grande irruption du fleuve Jaune en 1857 en a rejeté le lit vers le nord, et aujourd'hui c'est dans le golfe de Pe-Tchi-Li qu'il débouche. Cette catastrophe coûta la vie à plusieurs millions d'hommes, dit-on, et chassa de la Chine de nombreuses familles qui sont allées coloniser les plaines de la Mandchourie. Du même coup, ce débordement du Hoang-Ho a rendu innavigable sur un long parcours le Canal Impérial, une des œuvres dont les Chinois peuvent le plus se glorifier à juste titre, et la plus grande idée que les souverains du Céleste-Empire aient jamais eue est certainement la conception du *Iun-Lean-Ho*. Long d'environ cinq mille kilomètres et large de soixante à trois cents mètres, il a été construit pour relier Canton à Péking, le sud de l'empire au nord. Dans les lieux bas et marécageux, il coule pour ainsi dire en l'air, exhaussé et contenu entre deux chaussées qu'épaulent des murs épais de quatre mètres et composés de blocs de marbre rassemblés par des crampons de fer. Ailleurs, il a fallu, pour lui livrer passage, éventrer des montagnes ou creuser des tranchées profondes de 20 ou 30 mètres. Aujourd'hui cette voie magnifique est convertie en une espèce de marécage et menace de devenir inutile. Ensablé ici et comblé là, il ne porte plus que par intervalles ces mil-

liers de jonques, ces innombrables canots, ces maisons flottantes qui le vivifiaient jadis et qui en faisaient la route par excellence du pays. Tel quel, le *Iun-Lean-Ho* pourrait redevenir ce qu'il était, si un empereur ou une compagnie prenait la résolution de le nettoyer et de le creuser. On ne verrait plus alors les malheureuses populations du Chan-toung et du Tche-ly décimées par la famine. Mais personne en Chine ne paraît songer à un tel projet, ni le gouvernement impérial, ni les mandarins, ni les populations elles-mêmes [1].

Maintenant recherche-t-on le nombre des personnes qui peuplent cette superficie immense, on hésite devant des appréciations très différentes, on reste indécis entre des chiffres qui s'écartent sensiblement les uns des autres. Depuis longtemps les géographes dissertent là-dessus sans s'être mis d'accord, que nous sachions, et les données officielles n'apprennent rien de certain.

Ce n'est pas que les recensements manquent. Il y en a eu cinq, de 1757 à 1852, accusant le premier, une population de 190.348,000 habitants et le second une population de 536.904,000. Mais ce dernier chiffre, à le supposer exact, doit avoir subi à l'heure qu'il est une forte réduction du fait des longues années de guerres civiles, de dévastations et de massacres qu'a traversées la Chine. La question est de savoir dans quelle mesure cette réduction s'est produite. Un Anglais qui écrivait, il y a quelques années, une excellente *Notice géographique, statistique et politique* sur ce pays, M. Alfred Hippesley [2] ne lui attribuait pas plus de 250,000,000 d'âmes ; mais nous sommes tentés d'accorder plus de confiance à la

[1] Gaston de Bezaure, *le Fleuve Bleu* (Plon ; Paris 1878).

[2] *China, a geographical, statistical and political Sketch* ; 1876. La Chine, esquisse géographique, statistique et politique).

supputation d'un de nos compatriotes, dont le séjour en Chine s'est prolongé pendant une dizaine d'années, et que sa qualité de missionnaire mettait à même de mieux apprécier certains détails. M. l'abbé Armand David ne conteste nullement que les ravages des Taïping, des Nienfei, des Tchangmao et des Musulmans aient détruit beaucoup de villes et de bourgades ; seulement, elles ont ressuscité comme par enchantement et en peu d'années, parce qu'en Chine tout le monde se marie de bonne heure et qu'il faut très-peu à un ménage pour vivre et prospérer, « les Chinois ayant trouvé l'art de réduire à leur plus simple expression leurs besoins pour le logement, l'habillement et la nourriture. » Prenant pour type le *Tou* ou canton de Tsi-fou, qu'il habitait et pour base le nombre de quatre personnes par famille, le savant missionnaire a trouvé 4,000 âmes pour ce canton, et sur le pied de 5,345 *Tous*, 17,380,000 pour la province de Kiangsi. S'il y en a de moins peuplées, il y en a aussi qui le sont davantage, et si l'on en prend sa population pour moyenne, on arrive, pour l'empire entier, au chiffre de 312,840,000 personnes [1].

Ethniquement les populations de la Chine appartiennent à la race jaune ou pour mieux dire au tronc jaune, comme le veut la classification de M. de Quatrefages, notre illustre naturaliste. Elle s'y divise en deux branches, l'*Jougrienne* ou boréale et la *Mongole* ou méridionale. Mais, c'est principalement dans la branche mongole que s'accusent les traits caractéristiques de la race : le teint est blanc jaunâtre, la tête grosse, le visage plat et très-large à la hauteur des pommettes, les yeux peu ouverts et obliques, le nez écrasé. Il s'en faut, d'ailleurs, que ce type se retrouve, avec tous ses détails, dans toutes les races jaunes pures ou considérées comme

[1] *L'Empire chinois ;* Hachette, 1875.

telles. Très-accentué dans quelques groupes, tels que les Turcomans et les Kalmoucks, qui font partie du rameau Touranien, il s'efface dans la famille Chinoise et dans la famille Indo-Chinoise qui appartiennent au rameau *Sinique*. Les Mandchous, qui sont aujourd'hui les maîtres politiques de la Chine et des Chinois, auxquels ils se sont assimilés complétement d'ailleurs, ne sont pas de la même famille qu'eux. Ce sont des membres de la famille Toungouse. Ils n'étaient encore, au milieu du XVII^e^ siècle, que des nomades habitant la région qui s'étend entre le fleuve Amoûr au N., la mer du Japon à l'E., la mer Jaune au S. et la chaîne des Khing-Han à l'O. Ils ont fourni à la Chine, en 1662, la dynastie qui y règne encore aujourd'hui, tandis que les autres tribus de Toungouses sont demeurées à l'état errant, et vivent principalement de chasse et de pêche, dans les solitudes glacées qui s'étendent, en Siberie, depuis l'léniséï jusqu'à la mer d'Ochotsk et l'océan Arctique.

Politiquement et administrativement, le pays se divise en 18 provinces, comprenant chacune un certain nombre de départements ou *Fou*, lesquels se divisent, à leur tour, en arrondissements ou *Tcheou*, partagés eux-mêmes en cantons ou *Tou*. Sous le rapport géographique, ces dix-huit provinces peuvent se classer comme suit :

1° 5 orientales — *Tche-ly*, qu'on appelle aussi le « territoire impérial » et dont le chef-lieu Péking est en même temps la capitale de tout l'empire, *Chan-toung* (orient de la montagne), *Kiang-sou* ; *Tche-kiang* et *Fou-kiang*,

2° 2 méridionales. — *Kouang-toung*, (l'orient du Kouang) et *Kouang-si* (l'occident du Kouang),

3° 2 occidentales. — *Yun-nan* (le midi orageux) ; *Sze-tchouen* (les quatres fleuves).

4° 6 centrales : *Ho-nan*, *Hou-pe* (partie nord des lacs), *Hou-nan* (partie sud des lacs) ; *Ngan-houei* (l'arrondissement distingué), *Kouei-tcheou* et *Kiang-si*.

5° 3 septentrionales. — *Chen-si*, *Chan-si* et *Kan-sou*.

Ces provinces sont fort diversement peuplées : il y en a, telles que le Hou-pe, le Fou-kiang, le Ngan-houeï, le Kiang-sou, auxquelles on accorde de trente à quarante millions d'habitants, et d'autres, comme le Kouei-tcheou et le Yun-nan, qui n'en ont pas plus de cinq. Il est vrai que le Yun-nan est resté jusqu'ici un pays pauvre, quoiqu'il renferme des vallées très-fertiles, qu'il produise des thés de qualité supérieure et que son sous-sol renferme d'immenses richesses minérales. Mais il ne tire aucun parti de ces avantages naturels, faute de débouchés vers le riche bassin du fleuve Bleu ou vers l'Indo-Chine, régions auxquelles il sert naturellement de trait d'union. Le Yun-nan a, en outre, beaucoup souffert de la rébellion musulmane, comme des dévastations des *Tchang-Mao*, ou Longs-Cheveux, ainsi nommés de ce que, contrairement à la coutume chinoise, ils ne se rasent pas la tête. Ces Tchang-Mao, dont les musulmans acceptèrent le concours, n'étaient que des bandits vulgaires et qui ne s'en cachaient pas : interrogé par M. l'abbé David sur les motifs qui lui avaient fait prendre les armes, un de leurs principaux chefs répondit tout naïvement que c'était le désir de s'enrichir.

Les Chinois ont un penchant très-marqué pour la vie urbaine : dans aucun pays du monde, on ne trouve plus de villes largement peuplées, en faisant même la part de l'exagération manifeste qui s'est glissée dans certaines supputations de cette sorte. Ainsi, il a été longtemps question pour Peking de deux, de trois, de quatre, voire de dix millions d'habitants, tandis que c'est tout au plus si cette ville en renferme 1,500,000, et qu'à s'en tenir à 1,000,000 on serait peut-être plus exact. A la vérité, Péking est une capitale en pleine décadence : c'est, suivant le mot d'un voyageur, une ville qui se ronge et se

désagrège ; que dans cent ans, il faudra abandonner et que dans deux siècles, on découvrira comme une autre Pompéies, mais ensevelie dans la poussière [1]. Avec ses admirables murailles surmontées de pagodes aux toits coniques et vernissés ; avec ses portes monumentales, sa triple enceinte et son palais impérial, qui est à lui seul toute une cité ; avec ses rues bruyantes et garnies de boutiques pittoresques ; avec ses parcs, ses canaux et ses étangs, Péking était, il y a un millier d'années, une des merveilles de l'Orient. Aujourd'hui ses rues sont des cloaques, où le visiteur enfonce jusqu'au genoux dans des amas d'immondices séculaires ; ses canaux sont à sec et leurs ponts de marbre rose, désormais inutiles, tombent en ruines ; ses parcs sont devenus des déserts et, dans cette ville où rien ne se répare, mais où il est défendu sous les peines les plus sévères de rien démolir, les terrains vagues empiètent continuellement et aux arcs de triomphe délabrés, s'accotent d'affreuses masures.

Dans le voisinage de Péking deux villes — Toung-tchou et Tien-tsin — compteraient, dit-on, l'une 100,000 habitants, l'autre 500,000, voire 900,000 Dans la province de Chan-toung, qui prolonge sur la côte orientale la province de Pe-tchi-li, il y a deux villes de 100,000 âmes, mais qui, par ailleurs, n'offrent rien d'intéressant. C'est tout autre chose dans la province de Kiang-sou. Ici on rencontre Nanking, la vieille capitale de la Chine, célèbre par sa tour de porcelaine et le tissu qui porte son nom, mais si cruellement éprouvée par la guerre civile ; Sin-tchou-fou qu'on a surnommée la Venise chinoise, ville de luxe et de plaisir, dont la population s'élève à 500,000 habitants, selon les uns, et 900,000 selon les autres ; Shanghaï, près de l'embouchure du fleuve Bleu, que

[1] M. le comte de Beauvoir dans son *Voyage autour du Monde.*

son voisinage des districts à thé et à soie a rendue une des principales places commerciales de l'empire. Dans les provinces également côtières du Tché-kiang, de Kouang-toung, on trouve, dans la première, Hang-Tchéou à l'embouchure du Grand Canal, à laquelle on donne un million d'habitants et Ning-Po, qui fait un grand commerce; dans la seconde Fou-Cheou (600,000) où l'on vend le meilleur thé noir et qui est de même qu'Amoy, (300,000 h.), située sur une île près du rivage, un port très-fréquenté par l'émigration chinoise ; dans la troisième Kouang-Toung, notre Canton, peuplée de 1 million d'habitants, si l'on compte parmi eux la population des dix mille bateaux à l'ancre sur la rivière et qui forment une vraie ville flottante. Canton renferme comme Péking une cité tartare et une cité chinoise : c'est toujours une grande place de commerce, mais la concurrence de Shanghaï lui est nuisible.

Le Kouang-si, limitrophe du Tonkin, n'a point de villes énormes pas plus que le Yun-nan ; mais, dans le Sze-tchouen, on rencontre Tching-Tou (800,000 h.) située sur un affluent au fleuve Bleu, ville très-remarquable tant par sa propreté et son élégance que par l'aménité de ses habitants et Tou-Ting, dont les maisons s'élèvent en amphithéâtre sur les rives du fleuve Bleu lui-même, que les uns peuplent de 250,000 habitants, les autres de 750,000 ; enfin Siou-Theou-Fou. L'aspect extérieur de cette ville trompe le voyageur ; en voyant ses murs bas dont les pierres s'effritent, son assemblage de maisons d'où pas un bel édifice ne surgit, il s'attend à trouver des rues sales et étroites. En général, elles sont au contraire propres et larges.« Les boutiques offrent mille objets rares, mille chinoiseries adorablement chinoises. A chaque pas, des ateliers de sculpture et de gravure de pierres fines. Dans leurs étalages miroite l'arc-en-ciel des jades, des agates, et des onyx du Yun-nan ; des paravents

s'ouvrent si délicatement fouillés et ciselés que le moindre souffle semble devoir les briser ; des boucles de ceinture où des dragons aux yeux de perles se mordillent. On y voit des dessus de table à thé, valant souvent cent francs ; des anneaux aux destinations inconnues en Europe : ceux avec lesquels les mandarins portent la pipe à la boutonnière, ceux que les Tartares mettent au pouce quand ils tirent l'arc, et qui sont épais pour protéger le doigt. A côté, des échafaudages de théières en cuivre blanc aussi clair que la platine, et dont les ventres rebondis ont la rondeur des panses mandarinales ; des pipes de cuivre doré, au fourneau minuscule que l'on bourre après chaque aspiration de fumée ; de petites idoles et des magots ridicules aux poses graves, taillés dans des lingots de plomb [1]. »

Au centre le Hou-pe possède les deux grands centres de Han-Keoü et d'Ou-Chang, que le fleuve Bleu sépare et que l'on peuple, l'un de 800,000, l'autre de 500,000 habitants. On prétend que San-Tang, dans le Hou-nan, en aurait un million, et Nan-Chang, chef-lieu de la province de Kiang-si, est également une agglomération fort importante. Le Kiang-si est, depuis des siècles, le centre des fabrications des belles porcelaines translucides, dont les Portugais apportèrent au XVI[e] siècle des échantillons en Europe, mais sans s'être renseignés sur les procédés auxquels on les devait, laissant ainsi au P. d'Incarville le mérite de les divulguer, près de trois cents ans plus tard. Le chef-lieu de la province est naturellement l'entrepôt de toutes les porcelaines qu'on y fabrique : il renferme plusieurs magasins immenses, remplis de produits de toutes sortes, de toute grandeur et de toute qualité, depuis ces urnes grandioses richement coloriées, qui représentent en relief des scènes de la vie chinoise, jusqu'à

[1] Gaston de Bezaure : *Le Fleuve Bleu.*

ces petites tasses frêles, si délicates, si transparentes qu'on leur a donné le nom de coques d'œufs. Mais la fabrication elle-même siége à King-Tee-Tching, grande ville à laquelle M. l'abbé Huc, qui l'a visitée, accorde, avec quelque libéralité peut-être, un million d'habitants, presque tous occupés à faire de la porcelaine ou bien à en commercer. « Il y règne, dit-il, une activité difficile à décrire. A chaque instant du jour, on voit s'élever d'épais tourbillons de fumée et des colonnes de flamme qui donnent à King-Tee-Tching un aspect tout particulier. Pendant la nuit, la ville paraît tout en feu : on dirait qu'un incendie la dévore. »

Dans les provinces septentrionales, le Kan-sou est sans villes remarquables. Mais Taï-Youan, capitale du Chan-si, assise sur le Fuen-Ho, tributaire du fleuve Bleu, est une ville de 250,000 habitants, et on en attribuait 1 million à Si-Gnan-Fou, capitale du Chen-si avant les incursions des Tchangmao, et des Panthays. Quand, aujourd'hui, on approche de Si-Gnan-Fou, la désolation des campagnes environnantes révèle de toutes parts leur passage ; seulement, la ville est toujours enceinte de ses hautes murailles, qui rivalisent avec celles de Péking, et même l'une de ses portes est surmontée d'une pagode à trois étages, d'un effet très-imposant et qui n'a point sa pareille dans la cité impériale. Si-Gnan-Fou fut longtemps la capitale de la Chine, aux époques reculées de son histoire, et elle est célèbre en Europe par l'inscription découverte en 1635, dans l'une de ses pagodes de sa banlieue et qui remonte à l'an 625 ou 626 de notre vie. Cette inscription mentionne la première apparition du christianisme en Chine : et elle est composée de dix huit cents mots chinois, qu'encadrent des mots syriaques, écrits en beaux caractères strangehlos. Elle est gravée sur un marbre haut de six à sept pieds, épais et large en proportion. Dans sa partie supé-

rieure, le marbre se termine en pyramide, et la face montre une croix bien formée, dont les branches se terminent en fleurs de lis semblables à celles qui se voient sur le prétendu tombeau de l'apôtre Thomas à Meliapûr.

De la mer Bleue ou Orientale au golfe de Tonkin, la Chine continentale est flanquée de cinq îles : Chiusan, Formose, Hongkong, Macao et Haynan. Chiusan est une belle île, longue de trente à quarante kilomètres sur une largeur de vingt, offrant une succession de collines, de vallées ouvertes et de petits vallons, qui rappelèrent au voyageur anglais Robert Fortune les *Highlands* de l'Ecosse. Il y fut témoin, dans l'étroit canal qui la sépare de Ning-Po, d'une pêche des plus curieuses et qui se pratique sur un grand nombre de lacs et de cours d'eau chinois. Deux petits bateaux se tenaient en vue ; ils étaient montés chacun par un seul homme, et plusieurs cormorans perchaient sur leurs plats-bords. A un signal de leurs maîtres, ces oiseaux s'élancèrent sur l'eau et se dispersèrent à la recherche du poisson ; ils plongèrent et, un instant après, ils reparaissaient à la surface avec leur proie, qu'à un signal particulier ils rapportèrent au bateau et déposèrent eux-mêmes dans le panier destiné à la recevoir. Aussi bien ne néglige-t-on pas de prendre quelques précautions contre les velléités de gourmandise de l'oiseau pêcheur : on passe autour de son cou un petit engin disposé de façon à ne pas l'étrangler lui-même, mais aussi à l'empêcher d'avaler le poisson capturé.

Formose, que les Chinois nomment Taï-Ouang, est séparée des rivages d'Amoy par un canal d'un développement de 150 à 200 kilomètres. Les marins portugais qui la découvrirent, frappés de la beauté de ses côtes, de ses bois et de ses montagnes, l'appelèrent *Formosa* (la Belle), et ce nom lui est resté sur nos cartes. Des

monts volcaniques, dont les plus hauts s'élèvent à 4,000 mètres, la divisent en deux versants : l'un, celui de l'ouest, est habité par une race sauvage, les Igorotes, apparentés aux négritos de Luçon. On évalue sa population à 4,000,000 d'hommes et celle de Taï-Ouang, son chef-lieu, à 100,000.

Il y a 3 millions de Chinois dans le nombre, et la façon dont ils se sont comportés dans l'île de Formose donne une bonne idée des procédés de colonisation qui leur sont familiers. Les Chinois y parurent pour la première fois en 1662, et déjà ils ont enlevé aux Malais autochtones une partie du nord de l'île, avec toute sa partie occidentale. Etablis d'abord sur le littoral, ils trafiquèrent avec les indigènes, leur envoyant de l'opium et de l'eau-de-vie de riz et recevant du camphre en échange. Les premiers bénéfices de ce commerce furent appliqués à l'achat de terrains qu'ils livrèrent à la culture. En même temps ils passaient des contrats avec les tribus les moins belliqueuses ; ils épousaient les femmes du pays et fondaient une race métisse qui s'est substituée à la race originaire. Il arrive bien quelquefois qu'un parti chinois qui s'aventure trop dans l'intérieur de l'île est massacré sans pitié et, en 1876, une insurrection éclata que les Chinois eurent bien de la peine à vaincre. Mais les *Celestials*, ainsi que les appellent nos voisins d'outre-Manche, sont des gens tenaces : ils participent de la nature du lierre, envahisseurs comme lui et non moins adhérents que lui. Ils recueillent à Formose du camphre, de la houille, du pétrole, du soufre ; ils y cultivent le riz, le thé, la canne à sucre, l'indigotier ; ils y fabriquent des ouvrages en filigrane d'argent et du papier fait des fibres de l'*Arabia papyrifera*. Bon an mal an, ils y fument 70,000 kilog. d'opium, et ils y mangent à profusion des ailerons de requin, des nids de salanganes, des compotes de vers de terre. Tout cela pour un

vrai Chinois, un Chinois à longue queue, au nez épaté, aux yeux obliques ; tout cela, c'est le paradis sur terre et quand une fois il est entré, il y reste.

Quelques familles de pêcheurs, voilà tout ce que les Anglais trouvèrent à Hong-Kong, quand ils vinrent s'installer en 1841 dans cette île montueuse et insalubre ; or le recensement de 1871 lui assignait déjà près de 125,000 habitants, dont 2736 Européens, Anglais et Portugais pour leurs huit-dixièmes. C'est le grand entrepôt du trafic entre la Grande-Bretagne et le Céleste Empire, qui envoie annuellement par cette voie des produits d'une valeur de vingt-deux millions de francs et qui en reçoit des marchandises évaluées à quatre-vingt douze. Le voisinage de Hong-Kong a été fatal à Macao qui végète et dont l'antique prospérité, frappée à mort, ne s'est un peu relevée que grâce à l'infâme trafic des émigrants Chinois, qu'on y voyait s'embarquer par milliers, il y a quelques années, à destination qui de la Havane, qui du Pérou. Macao montre encore avec fierté ses casernes, ses couvents, ses églises et sa grotte du Camoëns, où l'on raconte que ce grand poète, venant de faire naufrage et n'ayant sauvé que les premiers vers des Lusiades, se réfugia et chanta les gloires de sa patrie[1]. Mais son port, qui abritait jadis d'orgueilleuses flottes, ne contient plus que de vieilles coques, affourchées sur leurs ancres, qui se sont noircies et pourries dans le service de la traite des malheureux coolies.

Haynan, en face de l'Annam et à l'entrée du golfe de Tonkin, offre avec Formose cette ressemblance qu'elle est montagneuse et que sa population aborigène vit gé-

[1] Voir sur cet épisode la biographie du poète dans la très-intéressante *Etude sur Camoëns* que M. Clovis Lamarre publiait chez l'éditeur Didier, il y a trois ans.

Confucius, d'après une gravure chinoise.

néralemeut à l'état sauvage. Mais son climat est moins bon et les typhons la dévastent. On lui donne 2,500,000 habitants, sur lesquels les deux tiers de souche chinoise.

II

COUP D'ŒIL SUR L'HISTOIRE DE LA CHINE

La légende locale place au berceau de la nation chinoise un homme nommé Pan-Kou, qui aurait vécu vingt ou vingt-quatre mille avant l'époque historique. On est ici en pleine fable : le peuple chinois n'en est pas moins un des peuples les plus anciens de la terre et qui possède, depuis l'an 2637 avant Jésus-Christ suivant les P. P. Amyot, Gaubil, du Mailla et l'éminent sinologue Pauthier, depuis l'an 2357, selon Fréret, une chronologie reposant sur deux données fixes : une année de trois cent soixante-cinq jours et six heures, avec des cycles de soixante années[1]. Il n'est pas venu de l'Egypte, comme le prétendait de Guignes, développant les indications de Kircher et de Mayran ; mais il ne répugne nullement de croire que les Chinois actuels descendent de ces peuples qui après avoir occupé les plateaux de l'Asie centrale, en rayonnèrent

[1] Voir *Chronologie des Chinois* ; œuvres complètes de Fréret, tome III (1796).

comme d'un foyer, et se répandirent dans les vallées de l'Irraouadi, de la Salouen, de Ménam et du Mékong. Cette hypothèse ne s'appuie sur aucun témoignage historique; mais elle s'accorde avec les traditions chinoises qui parlent de tribus sauvages qui habitaient d'abord l'empire du Milieu, et qu'un peuple aux cheveux noirs, *les Cent familles*, vint subjuguer et civiliser. De plus, elle ressort invinciblement de la distribution même des nations de l'extrême Asie et de la communauté des traits physiques ou moraux qui se remarque entre les Turcs, les Mongols et les Chinois. Une origine divine attribuée aux princes, l'art augural, le culte des ancêtres, le despotisme patriarcal, voilà le fonds commun des civilisations asiatiques, et c'est encore à cette heure l'assiette de la société chinoise et du gouvernement chinois[1].

Un personnage mythologique, Fo-Hi, qui avait le corps d'un serpent et la tête d'un bœuf, ouvre les annales chinoises : on lui prête l'invention de l'écriture, comme on attribue celle de la médecine à l'un de ses successeurs, Chin-Nong, que l'on fait vivre 3200 avant Jésus-Christ, et comme on fait remonter à Houang-Ti, qui au-

[1] Dans les parties montagneuses de la Chine et surtout dans les provinces occidentales, il existe encore un grand nombre de tribus qui appartiennent, selon toute apparence, à la population aborigène de ces provinces, en partie subjuguée et modifiée par les Chinois des provinces septentrionales et centrales. Il y a des restes de ces peuples dans plusieurs provinces du S. et du S.-O. Les uns portent le nom de *Mino-Tse* ; ils ont une langue particulière et paraissent descendre d'une tribu très-ancienne dont il est parlé dans le Chou-King. Les autres, sous le nom de *Lolo*, paraissent appartenir à la même race que les Birmans, dont ils parlent la langue et emploient les caractères ; ils habitent dans les parties occidentales du Yûn-nan. D'autres passent pour Tibétains. D'autres encore qu'on croit être de même race que les Miao-Tse et que l'on appelle *Yao* ou *Mou-Yao*, sont répandus dans la région méridionale de l'Empire.

rait commencé de régner vers l'an 2698, l'institution des poids et mesures, l'usage des monnaies et l'institution du tribunal pour écrire l'histoire. Toute cette chronologie demeure fort incertaine, et Yao est le premier des empereurs que mentionne le Chou-King, le plus ancien livre historique des Chinois. Le règne de ce prince fut marqué par une grande inondation, que quelques savants ont confondue avec le déluge de Noé, et il était monté sur le trône par une de ces révolutions sanglantes, « plus fréquentes et plus nombreuses, » suivant la remarque de M. Ott, l'auteur d'un excellent résumé de la vieille histoire de ce pays, « en cet état modèle du gouvernement absolu et paternel, qu'en aucune république ancienne ou moderne, et sans qu'aucune de ces révolutions ait amélioré, d'une manière durable, le sort de la société. » Il eut pour successeur un simple laboureur de Chine, qu'il désigna lui-même à l'exclusion de son propre fils, et à Chun succéda Yu, dont le fils occupa aussi le trône, et devint le fondateur de la première dynastie, celle des Hia (2197 avant Jésus-Christ.)

Elle fut renversée en l'an 1766, par une ligue de princes feudataires, mais presque indépendants, et remplacée par la dynastie des Chang, laquelle subit le même sort et dans les mêmes conditions (1134.) C'est de cette époque que date un livre très-curieux qu'on attribue à Tchéou-Kong, frère de Wou-Wang, le fondateur de la troisième dynastie. Le *Tchéou-Li*, ou livre des rites de Tchéou, qui a été traduit en notre langue, est un tableau complet de la Chine sociale et politique, telle qu'elle était il y a trois mille ans et qu'elle est aujourd'hui, sauf quelques changements de forme plus que de fond. On y voit qu'il existait alors en Chine des familles nobles qui jouissaient du privilége de fournir les officiers du plus haut rang, et que certaines fonctions, peu

nombreuses d'ailleurs, étaient héréditaires. Les lettrés ne formaient pas encore une classe bien déterminée; mais l'usage ne tarda point à s'établir de choisir exclusivement parmi eux tous les fonctionnaires publics. Quant au reste du peuple, il formait neuf classes: cultivateurs, bucherons, éleveurs d'oiseaux et de quadrupèdes, marchands établis ou ambulants, tisseuses, serviteurs et esclaves, gens sans profession avérée. Dans les campagnes, cinq familles constituaient un groupe, cinq groupes une section, cinq sections une commune, cinq communes un canton, cinq cantons un arrondissement, cinq arrondissements un district. L'armée se recrutait dans toutes les classes du peuple: elle n'avait alors que de l'infanterie, armée de lances, d'arcs, de flèches, de cuirasses, de boucliers, et était constituée en régiments de 2.500 hommes, avec cinq bataillons par régiment.

L'empire était-il en péril; s'agissait-il de changer de capitale ou de transporter la population d'un point du territoire, où elle ne trouvait point à vivre, sur un autre; le trône devenait-il vacant, le peuple était consulté en assemblée générale. Par ailleurs, il vivait entièrement sous la férule administrative. Il y avait des *censeurs* pour inspecter ses vertus et des *sauveurs* pour châtier ses fautes: un *officier des mariages* pour veiller à ce que les filles prissent mari à vingt ans et que les hommes prissent femme à trente ans au plus tard; des fonctionnaires pour répartir la terre et d'autres pour s'assurer de sa bonne culture. Certaines industries étaient réservées à une portion de la population à l'exclusion des autres; c'est ainsi que les femmes légitimes avaient le monopole du tissage de la soie et du chanvre. Les procédés du travail étaient réglés de la façon la plus minutieuse, et l'artisan chinois n'était pas moins sévèrement parqué dans la corporation dont il

faisait partie que ne le fut plus tard le compagnon de notre moyen âge dans son corps de métier. Un ouvrage rédigé postérieurement au *Livre des Rites* nous apprend, d'ailleurs qu'à cette époque reculée, l'industrie était déjà florissante en Chine : on y travaillait les peaux et les pierres précieuses ; on y moulait des poteries et des vases.

La dynastie des Tchéou dura 873 ans, pour disparaître également dans une révolte de grand vassal de l'empire. Ce fut dans les deux derniers siècles de son règne que parurent les célèbres philosophes Lao-Tseu, Khoung-Fou-Tseu, que l'Occident connaît sous le nom de Confucius, et Meng-Tseu, ou Mencius, disciple de celui-ci. On sait peu de chose sur la vie de Lao-Tseu ; il naquit en l'an 704 avant Jésus-Christ et voyagea, dit-on, dans l'Inde. Mais ce dernier fait n'est point acquis, quoique assurément il y ait entre la doctrine qu'il professe dans le Tao-Te-King, ou livre de la *Voie et de la Vertu*, le seul de ses écrits qui nous soit parvenu, et le Nirvana, ou le culte du néant bouddhique, des analogies étroites et tout à fait frappantes. Les détails biographiques sont moins rares sur Confucius : né en l'an 551 avant Jésus-Christ, il remplit diverses fonctions publiques, voyagea dans toutes les parties de la Chine et mit en ordre ses livres sacrés. Il a peu écrit, et, des quatre livres classiques qui portent son nom, il n'y en a qu'un, la *Grande Étude*, qui paraisse être sorti de sa propre plume. Quand il mourut, en l'an 479, on vit ses disciples et le roi de la province où il était né se prosterner devant sa tablette et, depuis le XI^e^ siècle environ de notre ère, la Chine s'est couverte de temples où son image est révérée comme celle d'un ancêtre et d'un saint.

C'est qu'en effet Confucius ne fut pas autre chose qu'un ancêtre. Ces belles maximes, qui firent le fond de son enseignement soit écrit, soit oral : « qu'il faut être bien-

veillant, affectueux, sympathique envers ses semblables ; qu'un même devoir incombe à tous les hommes, riches ou pauvres, grands ou petits, le devoir de perfectionner sa personne ; qu'une règle inflexible devait présider à la conduite de chacun etc. », ces maximes faisaient partie, depuis les temps les plus reculés, du droit public de la Chine. Elles brillaient éparses sur tous les feuillets de ses anciens livres ; seulement, il ne semble pas qu'elles eussent jamais beaucoup lié personne, les grands moins que les autres, et il ne fut pas donné à Confucius de convertir à leur pratique réelle les princes, ses contemporains. Cependant ces traditions de gouvernement patriarcal étaient exposées à périr au milieu des désordres politiques et des révolutions dynastiques : elles échappèrent à ce risque, quand, codifiées, si l'on peut ainsi dire, par Confucius, elles furent devenues le patrimoine de la classe dirigeante des lettres. Envisagée sous cet aspect, l'œuvre de ce sage peut être regardée comme un malheur pour son pays, puisqu'elle a puissamment contribué à le maintenir sous la règle tantôt puérile, tantôt barbare, toujours stérile, d'une forme de gouvernement qui n'attente pas moins à la dignité de l'homme qu'à son activité.

Thsin, qui fonda la dynastie de son nom (249 ans avant Jésus-Christ), fut le dernier des princes feudataires qui, depuis tant de siècles, fournissaient des souverains à la Chine, mais qui perdirent successivement leurs possessions sous son règne. Un de ses successeurs, Tche-Hoang-Ti, se rendit célèbre par son goût pour la guerre, et pour les grands travaux publics, comme aussi pour sa haine contre les lettrés. Il la poussa jusqu'à décréter la destruction de tous les anciens livres, sauf ceux qui traitaient de médecine ou de divination, et ceux des lettrés qui tentèrent de s'opposer à cette mesure en furent punis par un de ces supplices, atrocement ingénieux,

dont le code pénal des Chinois a toujours fourmillé et fourmille encore. Hoang-Ti fit de grandes conquêtes au sud de ses frontières : il soumit la Cochinchine, et, pour mettre ses peuples à l'abri des incursions perpétuelles des hordes tartares, mongoles et turques, il fit bâtir cette grande muraille qui court sur cinquante lieues et qui est encore debout, avec ses gigantesques contre-forts, ses bastions massifs, ses tours carrées, ses créneaux sans fusils et ses embrasures sans canon.

« C'est une chose souverainement grande, un monument incroyable » s'écrie un aimable et intelligent voyageur qui a vu la grande muraille, de ses yeux vu, ce qui s'appelle vu. Qu'on s'imagine un mur haut d'environ cinquante pieds et large de dix-huit, en granit à sa base, en longues briques grises à son revêtement supérieur ; un mur qui monte, descend, serpente, comme si c'était un être rampant et vivant. De son sommet le regard plonge en avant vers la Tartarie ; à droite vers le golfe de Pe-Tchi-Li ; à gauche, vers l'énorme intumescence du Tibet ; en arrière vers les plaines fertiles de la Chine méridionale. Et tout cela a surgi de terre, tout cela s'est édifié en vingt deux ans, en escaladant des rochers qui paraissaient inaccessibles, en suivant les sinuosités d'un sol très-tourmenté. Il y a là certainement de quoi justifier l'admiration et le saisissement ; mais le premier de ces sentiments se tempère quand on songe à l'inutilité complète d'un pareil travail, « œuvre de grands enfants menés par des despotes. Quelle folie que d'élever une enceinte continue là où deux forts seulement, aux passes de Nang-Kou et de Kou-Tei-Kao, auraient fermé la Chine à toutes les invasions du Nord ! Que de milliers d'hommes ont dû succomber à ce travail surhumain, vainement inventé pour la défense d'un empire dont il n'a pu d'un jour arrêter l'envahissement ![1] ».

[1] De Beauvoir, *Voyage autour du monde.*

Quatorze siècles plus tard, la grande muraille n'empêchait point, en effet, le trop fameux Gengis-Khan de se jeter sur l'empire du Milieu et de s'en rendre maître. Vainement, dans l'intervalle, les princes de la dynastie, Han qui, en l'an 202, remplaçait celle des Tchin, avaient-ils fait reculer les Hiongnoux nation tartare, terreur de la Chine depuis un millier d'années ; vainement le général Pan-Tchao avait-il soumis, vers l'an 100 de Jésus-Christ, les États de la Tartarie et de la Boukharie. Vainement encore Tsaï-Tsoung, le plus illustre des empereurs Tang, qui régna de 627 à 649, avait-il battu les Turcs, qui étaient en ce moment les plus formidables ennemis de ses sujets. Tandis que des intrigues de palais et des conspirations d'eunuques précipitaient la chute de la dynastie Tang, et jetaient la Chine dans une nouvelle ère de troubles (907-960), jusqu'à ce que l'avènement des princes Soung y ramenât un peu d'ordre et de paix, un grand orage s'annonçait dans les steppes, au nord de l'empire. Le Khan de Karakorum jetait les fondements de cette puissance mongole qui faisait trembler la mère de saint Louis pour l'Eglise ; qui ne connaissait, pour parler comme l'illustre Rossi, d'autre borne à son invasion que la fatigue de ses chevaux ; qui menaçait Vienne et Constantinople et qui entrait, au pas de course dans Moscou et dans Péking.

Gengis-Khan n'avait fait que traverser la Chine, en la ravageant ; son petit-fils Kubilaï-Khan la soumit et y fonda la dynastie mongole, celle des Yuen (1260). Ce fut un souverain remarquable, qui adopta les mœurs et la civilisation de sa conquête, tandis que ses successeurs, moins habiles, s'aliénèrent l'esprit des Chinois en les excluant des emplois publics, où ils n'appelaient que des hommes de leur propre race. Des révoltes éclatèrent et les insurgés, victorieux, appelèrent au trône un jeune homme qui était sorti du couvent de Bonzes où

il végétait, pour leur servir de chef (1368). Young-Wou devint ainsi le fondatenr de la dernière dynastie nationale, celle de Ming, dont la durée fut de deux cent soixante-seize ans. Ses treize princes dorment du dernier sommeil dans la vallée, sablonneuse et encadrée de hautes montagnes, qui s'étend entre la grande muraille et la ville de Tchang-Pin-Tchao. Une avenue longue d'une lieue conduit à leurs tombes: elle est dessinée d'abord par des colonnes de marbre blanc, puis par deux files d'animaux sculptés, de grandeur colossale — chameaux, éléphants, hippopotames, dragons ailés, lions de quinze pieds de haut et d'un seul bloc de granit — enfin par les statues colossales des empereurs, revêtus de la cuirasse et portant le casque. Les tombeaux eux-mêmes, qu'encadrent des bosquets d'arbres verts, sont de vrais temples où le marbre blanc ou rose, le porphyre et les sculptures en bois de teck se marient sans harmonie et sans goût, mais avec des lignes vraiment pures et d'une grande sévérité, chose rare en Chine[1].

En 1644, un chef de Mandchoux, du nom d'Amavang, s'emparait de nouveau de la Chine et s'en faisait couronner empereur. Sa famille y règne encore. Kang-Hi, qui monta sur le trône en 1662, en consolida le pouvoir, et son règne, long de soixante ans, est devenu célèbre en Europe par la protection dont il entoura les missionnaires catholiques. Vers 1550 saint François Xavier avait fait d'inutiles efforts pour pénétrer en Chine, et il était mort dans l'île de Sancian, contemplant des yeux cette nouvelle terre promise, où il lui était interdit d'entrer. Plus heureux les jésuites Michel Rogerio, Jean Baradas, Diego Pantaja, Gaspar Terrasa et Matthieu Ricci parvinrent à fonder un éta-

[1] Comte de Beauvoir, *Voyage autour du monde.*

blissement dans l'intérieur de l'Empire ; plus tard même, ils arrivèrent à Péking où Ricci, grâce à son habileté comme constructeur de cartes géographiques, réussit à se faire une position considérable. Ce n'est pas que le christianisme ne date en Chine que de l'arrivée des jésuites : la célèbre inscription de Si-Gnan-Fou, dont il a été déjà question prouve, en effet, que, sous l'empereur Tsaï-Tsoung, un nommé Olopen avait introduit dans le pays le christianisme nestorien. Il y avait assez prospéré pour que Rubruquis, Marco Polo et Hyatho nous représentent les Nestoriens comme en grande faveur à la cour des empereurs mongols, et que les historiens musulmans mentionnent plusieurs impératrices fort attachées à la foi chrétienne. En 1290, le christianisme romain était apparu à son tour en Chine, dans la personne de Jean de Monte-Corvo qui éleva deux églises à Péking même, et qui plus tard fut sacré évêque de cette ville.

Mais la faveur même dont les souverains mongols avaient entouré les missionnaires chrétiens devint la cause de leur ruine, lorsqu'une dynastie nationale remonta sur le trône, et ce fut bien une œuvre de restauration que celle qui échut à Ricci et à ses successeurs. Ils y furent fort aidés par les empereurs mandchoux, et les dix jésuites que l'Académie des sciences de Paris expédia en Chine (1685) y reçurent de Kang-Hi le meilleur accueil. Pour lui complaire, ils exécutèrent une triangulation générale de l'empire et en dressèrent la carte ; ils enseignèrent aux Chinois l'art de fondre des canons de gros calibre et régularisèrent leur calendrier. Plus tard ils se mirent à traduire les annales des Chinois, ainsi que leurs livres sacrés, et certes les amis des études historiques ne prononceront jamais qu'avec respect et reconnaissance les noms des Amyot, des Gaubil, des Lecomte, des du Mailla, des Prémare,

des Visdelou. Investis, d'ailleurs, de la plaine confiance de Kang-Hi et remplissant les plus hautes fonctions publiques, ils purent sans peine faire profiter le catholicisme de leur influence politique et, à l'époque où ils durent quitter la Chine, ils laissèrent derrière eux de nombreuses et florissantes chrétientés.

Ce dernier événement exige quelque explication. Désireux d'attacher à leurs croyances les gens de haut rang, dont l'exemple serait décisif sur les autres, et persuadés qu'il était impossible d'implanter une doctrine quelconque en ce pays sans respecter le culte des ancêtres et des parents, qui tient aux entrailles mêmes de la société chinoise et dont la répudiation ferme l'accès aux fonctions publiques, les jésuites ne firent pas à leurs néophytes une obligation impérieuse d'abdiquer, en recevant le baptême, tous leurs vieux rites à la fois. Le Chinois, devenu chrétien, continua de s'agenouiller devant les tombes de ses parents et d'y brûler de l'encens, comme aussi de pratiquer certaines observances intimement liées à ses notions séculaires de la vie civile et du gouvernement patriarcal. Ce spectacle émut l'orthodoxie d'un ordre rival et plus ancien, mais qui n'occupait plus, depuis l'apparition des fils de Loyola, qu'un rang secondaire parmi les propagateurs de la foi. Les dominicains accusèrent en cour de Rome les jésuites de pactiser avec l'idolâtrie et, dès 1645, une sentence de la propagande romaine, homologuée par le pape Innocent X, condamna les errements des jésuites. Ceux-ci cependant ne se tinrent point pour battus : ils insistèrent sur le caractère purement civil qu'il fallait assigner, selon eux, aux coutumes stigmatisées par les dominicains, et cette fois le tribunal de l'Inquisition leur donna raison. Mais cette décision, approuvée en 1656 par Alexandre VII, fut révoquée en 1704 par Clément XI, qui s'appropriait ainsi le décret rendu sur les lieux mêmes,

treize ans plus tôt, par l'évêque Maigrot et conçu dans un sens tout à fait défavorable aux jésuites.

Le cardinal de Tournon, qui se rendit en Chine pour terminer cette longue querelle, y arriva en 1705 et, après avoir étudié la question des rites, se prononça également contre ces religieux. Kang-Hi cependant, scandalisé de ces débats où les sentiments de rivalité entre les deux ordres parurent l'emporter plus d'une fois sur l'intérêt de la religion elle-même, et irrité de ce qu'il regardait comme l'immixtion abusive d'un souverain étranger dans sa gestion personnelle, Kang-Hi déclara qu'il ne permettrait pas le séjour de la Chine aux missionnaires qui ne suivraient pas la tradition de Ricci et de ses successeurs. Son attitude détermina l'envoi à Péking (1720) du cardinal Mazzebarba, patriarche d'Antioche, et celui-ci approuva, sauf quelques restrictions, tout ce que le cardinal de Tournon avait condamné. Cette décision, qui fut d'ailleurs rapportée bientôt, venait trop tard. Kang-Hi avait déjà retiré sa faveur aux missionnaires et tout ce désaccord, toutes ces fluctuations, avaient singulièrement nui au catholicisme dans la classe des lettrés. « Comment pouvez-vous assurer, » disaient-ils fréquemment aux missionnaires, « que vous prêchez la vérité, lorsque vous êtes si peu d'accord entre vous-mêmes sur vos croyances? »

Kang-Hi eut pour successeur un zélé bouddhiste, Young-Tching, qui expulsa les missionnaires, persécuta les chrétiens et détruisit leurs églises. L'interdiction formelle et absolue du catholicisme ne date pourtant que de 1805 : tous les missionnnaires européens furent alors dirigés sur Macao à l'exception de deux portugais, les P. P. Serra et Pereira, qui étaient employés au bureau des mathématiques à la confection des calendriers, et que l'on garda non comme prêtres, mais comme savants. Ils sont morts tous deux en Chine, l'un à une

époque que nous ignorons ; l'autre, le P. Pereira, en 1838. Celui-ci décédé, on boucha, avec des pierres et du mortier, les portes de la cathédrale de Péking: elles sont restées dans cet état jusqu'en 1860, année où le baron Gros, notre ministre plénipotentaire, les fit rouvrir, à la suite d'événements extraordinaires qui ont marqué pour l'empire du Milieu le point de départ d'une ère nouvelle, en le forçant d'entrer en communications régulières et permanentes avec les *Barbares* occidentaux.

On a déjà dit que, dès 1516, les Portugais étaient apparus sur le littoral chinois: l'année suivante, quatre autres vaisseaux, portant aussi leur pavillon et commandés par Ferdinand Andrade, jetèrent l'ancre près de Macao et nouèrent d'amicales relations avec les autorités chinoises. Mais, dès 1518, les choses changeaient de face et Simon Andrade, frère de Ferdinand, se conduisait de telle sorte que les Chinois contraignirent les Portugais à s'éloigner. Ils reparurent bientôt et fondèrent successivement des comptoirs à Amoy, Ning-Po, Lampacao et Macao. En 1543, les Espagnols, ayant découvert les Philippines et y ayant rencontré des jonques chinoises, ouvrirent avec la Chine un commerce direct, et soixante-neuf ans plus tard arrivèrent les Hollandais. Leur début fut un coup de main sur Macao, qui échoua ; puis ils s'emparèrent de l'île Formose et s'y fortifièrent. Jusque-là, le pavillon anglais ne s'était jamais montré dans ces mers. Widdell l'y fit voir en 1637 : mal reçu par les autorités chinoises, à l'instigation des Portugais, il se retira, non sans avoir dévasté le littoral. Depuis lors, les Anglais se sont emparés en 1802 de Macao, qu'ils craignaient de voir passer aux mains des Français ; mais ce fut une occupation toute temporaire et ils parurent ensuite se contenter de leurs comptoirs à Canton, sans chercher davantage à fonder un établissement spécial dans ces mers.

Ces façons brutales, ces insolences n'étaient pas faites pour bien disposer les empereurs chinois à l'endroit des Européens. On les avait vu entretenir, du temps du Khalifat, des relations commerciales avec les Arabes, et l'on sait par la relation d'Abou-Zeid qu'un Arabe, nommé Ibn Wabah, non seulement parcourut la côte chinoise, mais encore se rendit à Peking où il fut reçu par l'empereur régnant. Les merveilleux récits des *Mille et une Nuits* attestent assez l'impression que les Arabes avaient gardée de ces contrées lointaines. C'est à leur commerce avec elles que nous devons la bousole qu'à leur tour, les Arabes transmirent aux marins de la Méditerranée, à l'époque de la deuxième croisade très-probablement. Ces bons rapports, les Chinois n'auraient pas mieux demandé, peut-être, de les nouer avec les Européens, si ceux-ci ne les avaient froissés et humiliés tout d'abord. Du moins un Anglais, M. John Davis, et un Américain, M. Wells Williams, auteurs tous les deux d'excellents livres sur la Chine, se montrent-ils persuadés qu'avec une conduite différente et une attitude plus digne de leur civilisation, les Européens n'auraient pas été l'objet de la crainte des Chinois d'abord, puis de leurs orgueilleux mépris, de leurs avanies continuelles et de leurs exactions incessantes.

Mais ce pli une fois contracté, les Chinois le gardèrent. Rien n'y fit désormais : ni les ambassades que les Hollandais et les Portugais envoyèrent à Péking à plusieurs reprises, ni la mission de lord Macartney, en 1792, ou celle de lord Amherst, quatorze ans plus tard. Le premier fut assez bien accueilli, mais il ne put rien obtenir ; quand au second, il dut regagner Canton sans avoir été reçu par l'empereur et après avoir été traité d'une façon indigne, parce qu'il refusait de se soumettre aux neuf génuflexions, la tête touchant le sol, qui composaient l'avilissant cérémonial appelé *To-Kou*, que l'on impo-

sait alors à toutes les personnes admises en la présence du Fils du ciel. Ces tentatives manquées ne servirent qu'à fortifier les mandarins dans leur insolence et à confirmer la cour de Péking dans cette façon arbitraire d'en user avec les Occidentaux qu'au témoignage du P. Prémare, elle avait érigée en maxime de gouvernement. La position des Européens en résidence à Canton était des plus désagréables et des plus pénibles : on retardait le chargement de leurs navires ; on pillait leurs marchandises et on les rançonnait ; on les injuriait dans des proclamations officielles, qui les chargeaient des crimes les plus énormes et les désignaient à la vindicte populaire.

En 1837 et en 1838, la situation était déjà bien tendue entre les Chinois et les Anglais, lorsque les sévérités du célèbre Lin-Tse-Su, vice roi de Canton, vis-à-vis du commerce interlope de l'opium, vinrent la pousser à l'extrême. L'usage de fumer ce narcotique était venu aux Chinois de l'Assam ; mais il ne dut guère se répandre jusqu'à la fin du dernier siècle, puisque les *Mémoires* des jésuites ne le mentionnent pas. En 1800, l'empereur le prohiba, sans grand effet d'ailleurs, les mandarins étant les premiers à s'y livrer et si l'édit très-sévère que rendit le vice-roi de Canton à vingt ans de distance, fit cesser le commerce régulier de l'opium, par contre il en activa énormément la contrebande, de telle sorte que la quantité qui s'en introduisait par cette voie atteignit une valeur annuelle de plusieurs millions de dollars. Les Chinois n'ayant à offrir aux Européens en échange de leurs articles que des thés et des soies, la balance du commerce commença de leur être défavorable : de la gêne se fit sentir dans le recouvrement des impôts, et le gouvernement de Péking se résolut à prendre contre l'importation clandestine de l'opium les mesures les plus rigoureuses.

Habitants des Provinces du Sud.

En 1838, un contrebandier indigène fut publiquement étranglé à Macao sur l'ordre exprès de l'empereur. Quelques mois plus tard, on emprisonnait à Canton les marchands d'opium de cette ville et l'on y menait enchaînés ceux des environs. En même temps, le bruit courait qu'à Hupé la police ayant arrêté des fumeurs d'opium, leur avait fait couper une partie de la lèvre supérieure afin de les mettre dans l'impossibilité de tenir leurs pipes à la bouche. Sur ces entrefaites le gouverneur de Hong-Kouang, nommé vice-roi de Canton, s'installa dans son nouveau poste : il arrivait muni de pouvoirs illimités afin de faire cesser le commerce de l'opium, et il n'était pas homme à les laisser dormir. A peine arrivé, Lin fit détenir dans leurs maisons, sans leur permettre de communiquer au dehors et même de se procurer des vivres, les deux cents soixante-quinze étrangers qui se trouvaient à Canton jusques et y compris le capitaine Elliot, le représentant de Sa Majesté Britannique. Il ne les relâcha qu'après qu'ils lui eurent livré tout l'opium dont ils étaient détenteurs : il était renfermé dans 20.300 caisses d'une valeur de 50.000.000 de francs, qu'il fit aussitôt détruire.

A la suite de cette équipée, le capitaine Elliot et tous ses concitoyens se retirèrent à Macao, sous la protection des autorités portugaises ; mais l'intention de Lin, n'était pas de les y laisser tranquilles, et il prit des mesures pour leur couper les vivres. Elles causèrent une irritation des plus vives parmi les Européens, irritation qui s'accrut à la nouvelle que des soldats chinois avaient attaqué un petit schooner, *The Black Joke*, qui se rendait à Hongkong, blessant ou tuant son équipage et laissant pour mort un passager, avec ses oreilles coupées et placées dans sa bouche. Les Anglais se retirèrent à Hongkong pour la plupart. Le capitaine Elliot

n'avait pas cependant perdu tout espoir d'une solution pacifique ; il négociait à cet effet, non sans quelque apparence de succès, lorsqu'une collision survint entre la flottille de seize jonques que commandait l'amiral Kouang et les deux bâtiments de guerre anglais, le *Volage* et l'*Hyacinthe*. A partir de ce moment, les événements se précipitèrent : le vice-roi annonça la cessation de tout commerce avec la Grande Bretagne, tandis que le capitaine Smith, commandant de la station anglaise, déclarait la côte chinoise en état de blocus.

Ces événements se passaient en décembre 1839 ; le 4 juillet suivant, cinq grands vaisseaux de guerre, trois steamers, vingt-un transports paraissaient en vue de l'archipel de Chusan et y jetaient trois mille hommes, qui s'emparaient, presque sans coup férir, de Tinghaï, la principale de ses villes. Les négociations se renouèrent; mais le parti de la guerre qu'inspirait Lin, tombé en disgrâce pour avoir provoqué les hostilités, l'emporta et l'empereur publia un décret où il ordonnait l'extermination des *barbares*, en promettant 250.000 francs pour la tête du capitaine Elliot ou de tout autre chef anglais. Quittant donc le mouillage de Chusan, l'escadre anglaise mit le cap sur la rivière de Canton, et s'empara des forts qui la défendent. (26 février 1841.) Le lendemain elle détruisit une batterie tout près de Canton même, et allait se porter sur cette ville lorsque les Chinois sollicitèrent et obtinrent une trêve. Elle cachait un plan de massacrer les Européens, dès qu'ils seraient rentrés dans leurs factoreries, et cette trahison n'échoua que par suite des indiscrétions de ses auteurs. Ceux des négociants anglais qui étaient rentrés à Canton furent invités à se réfugier à bord de l'escadre et celle-ci, après une vaine attaque des Chinois, remonta la rivière. Un vigoureux coup de main lui livra les forts de Canton, et rien n'empêchait plus les troupes anglaises d'occuper

cette ville lorsque les Chinois offrirent pour la racheter 30 millions de francs, qu'ils payèrent immédiatement.

Cependant, le 10 août 1841, un nouveau plénipotentiaire, sir Henry Pottinguer, était arrivé d'Angleterre avec des renforts, et le 21, il quittait Hongkong à la tête de neuf vaisseaux de ligne, quatre steamers, vingt-trois transports et trois mille six cents hommes de troupes de débarquement. Après avoir enlevé Amoy, ces forces s'emparèrent de Tchiang-Haï et de Ning-Po, puis de Cha-Pou dont les fortifications furent enlevées assez facilement, mais où trois cents Tartares, renfermés dans un temple, se firent tuer jusqu'au dernier. De Cha-Pou, l'expédition se dirigeant vers Woussoung, forteresse qui défendait l'embouchure de la rivière de Shanghaï, s'en emparait et remontait ensuite le Yang-Tsé, dans la direction de Nanking. Aucun obstacle n'arrêta sa marche jusqu'à Tching-Kiang-Fou, près du grand Canal ; mais il y avait là 2.700 Tartares Mandchoux qui firent la plus belle résistance et qui, vaincus, se tuèrent eux-mêmes pour la plupart, par amour propre militaire ou dans la croyance que les Anglais ne leur feraient pas quartier. L'expédition gagna Nanking et s'apprêtait à l'attaquer, lorsque, le 16 août 1842, le commissaire impérial Kiyng demanda un armistice et signa les préliminaires de paix.

Ratifiés treize jours plus tard par la cour de Péking, ils portaient en substance que l'île de Hongkong serait cédée au gouvernement britannique, et quatre ports Amoy, Fou-Tcheou, Ning-Po, Shanghaï ouverts au commerce Européen. Mais il devint bientôt clair pour tout le monde que cette paix, arrachée au gouvernement chinois sous la pression de la peur, ne serait pas durable, et de fait, l'histoire des treize années qui s'écoulèrent entre sa signature et la reprise des hostilités ne fut que l'histoire des avanies quotidiennes faites aux

Européens, des pièges qu'on leur tendait et des attentats commis contre leurs biens et leurs personnes. Un jour, c'était la populace de Fou-Tchéou qui crachait à la figure des Anglais, ou bien celle de Canton qui se ruait sur les hangars où ils abritaient les canots de leurs vaisseaux de guerre, et qui menaçait de les incendier. Une autre fois, c'était M. Meadows, interprète du consulat de Canton, que des pirates attaquaient sur la rivière et qui ne parvenait à sauver sa vie qu'en tuant de sa main deux de ces misérables et en gagnant le bord à la nage ; M. Amaral, gouverneur de Macao, dont les mandarins mettaient la tête à prix et qu'une dizaine de Chinois assassinaient, emportant dans un sac sa tête et sa main ; le lieutenant français de Lisle, qu'on volait après l'avoir blessé ; le commandant Johnston, qu'on lapidait. Bref, vers le milieu de 1856, les choses avaient pris cette tournure qu'un factum, imprimé à Canton et répandu à profusion, menaçait de mort tout Européen qui oserait se promener dans la campagne, et trois mois ne s'étaient pas écoulés que le vice-roi de cette même ville répondait aux réclamations des autorités anglaises, à propos d'une insulte faite à leur pavillon, par une proclamation offrant 300 francs par tête d'Anglais qu'on lui apporterait[1].

L'amiral anglais Seymour détruisit alors une flotte de vingt-trois jonques et s'empara des ports chinois des deux bords de la rivière dont les Américains, pour tirer vengeance d'un coup de canon tiré sur leurs vaisseaux, avaient déjà démoli quelques batteries. Par malheur, les Anglais n'étaient pas assez en force pour occuper Canton. Les Chinois profitant de cette situation, attaquèrent les factoreries et y mirent le feu, tandis

[1] Nous empruntons ces détails à l'excellent livre de M. Sinibaldo de Mas, ancien ministre d'Espagne en Chine : *La Chine et les puissances chrétiennes.*

qu'à Hongkong un boulanger empoisonnait le pain de la colonie européenne. En cette extrémité, les Anglais tinrent conseil ; il y fut décidé qu'ils se retireraient, ne laissant qu'une garnison de 300 hommes dans le fort Macao, qui est sur une île de la rivière. Le brave capitaine Bates qui le commandait, tint pendant cinq mois dans son poste solitaire et dut enfin l'évacuer à son tour.

Dans la nouvelle campagne qui allait s'ouvrir, l'Angleterre eut la France pour auxiliaire. Cette campagne débuta par le bombardement de Canton et sa prise d'assaut par le corps de débarquement anglo-français (29 septembre 1857). Maîtres de cette ville, l'ambassadeur anglais lord Elgin, et l'ambassadeur français, le baron Gros, tentèrent un dernier effort pacifique avant d'aller plus loin. Mais leur démarche, à laquelle s'associèrent les représentants de la Russie et des États-Unis, le comte Poutiatine et M. Mac-Lane, resta sans réponse directe, et ce fut seulement vers le 15 mai 1858 qu'ils apprirent, par l'entremise du comte Poutiatine, le refus de l'empereur de les recevoir à Peking. Les forces alliées stationnaient en ce moment même dans le Pe-tchi-li, en face des bouches du Peï-Ho, fleuve sur un affluent duquel est situé Péking. Le 20 mai au matin, elles sommèrent de se rendre les forts qui défendaient ces bouches et, qui s'élevaient sur l'une et sur l'autre rive du fleuve, près du village de Ta-Kou. Pour toute réponse les forts ouvrirent les premiers un feu si mal nourri, que, malgré leurs cent cinquante pièces, au bout de peu d'heures, l'artillerie des canonnières à vapeur anglaises et françaises l'avait presque éteint. Des troupes ayant été débarquées, les garnisons des forts prirent la fuite : seule une batterie extérieure fit une vigoureuse résistance, et sa prise termina la journée.

De Ta-Kou, le corps expéditionnaire se porta sur

Tien-Tsin, grande ville près de laquelle le Grand-Canal débouche dans le Pei-Ho,et qu'on peut regarder comme le port de Péking et son principal marché de grains. Les ambassadeurs de France, d'Angleterre, de Russie, ne tardèrent point à les y rejoindre avec l'escadre alliée : ils n'y attendirent pas longtemps les deux hauts mandarins que l'empereur, terrifié du coup de main de Ta-kou et voyant sa capitale menacée de la famine, se hâta de leur envoyer pour traiter des conditions d'une paix nouvelle. De ces pourparlers sortit le traité de Tien-Tsin, qui ouvrit aux Européens de nouveaux ports et rendit la navigation du fleuve Bleu libre, depuis la mer jusqu'à Han-Keou, ville située à 960 kilomètres dans l'intérieur des terres, en même temps qu'il garantissait aux Européens la faculté de voyager par toute la Chine,munis de passe-ports ; proclamait la liberté du culte chrétien et, par l'admission d'un ministre anglais à Péking, consacrait virtuellement le droit des autres signataires du traité d'être également représentés en cette ville. De toutes les concessions ainsi arrachées à l'orgueil chinois, aucune ne lui fut plus pénible que celle-ci ; mais lord Elgin insistait, les troupes alliées menaçaient de marcher sur la capitale, et l'empereur céda.

Il le fit de très-mauvaise grâce et avec une arrière-pensée qu'il ne se donna point la peine de déguiser longtemps, comme il y parut de reste par le décret que publia la *Gazette* de Péking du 25 juillet pour annoncer le départ de Tien-Tsin des forces alliées. « Les *Barbares* », lisait-on dans cet étrange document, « les Barbares étaient montés sur leurs vaisseaux jusqu'à Tien-Tsin, mais à la suite des ordres que Kouei-Liang et son collègue leur communiquèrent, avec une affectueuse sévérité, ils levèrent l'ancre et s'en allèrent dans la haute mer. » Cette façon d'écrire l'histoire, qui n'est

point particulière à la Chine, fit sans doute sourire lord Elgin; mais il s'offusqua de cette appellation de *Barbares*, qui continuait de figurer dans une proclamation impériale, alors que l'article 51 du traité de Tien-Tsin en proscrivait l'emploi. C'était un symptôme aussi alarmant que significatif, des vrais dispositions de la cour de Péking que tant de sévères leçons n'avaient pas encore réussi à changer. Le moment venu d'échanger les ratifications du traité, qui n'avait été que publié, ces dispositions éclatèrent. C'était à Péking que cet acte devait avoir lieu et la date fixée était le 26 mai 1859; mais, arrivés à Shanghaï, M. Frédéric Bruce, frère de lord Elgin, et M. de Bourboulon, ministres plénipotentiaires de France et d'Angleterre, apprirent que les mandarins avec qui ils avaient à s'aboucher avaient quitté Péking pour les joindre à Shanghai même. Il devint bientôt évident que ces commissaires avaient pour mission de traîner les choses en longueur. Après avoir fait insinuer à M. Bruce et à M. de Bourboulon qu'ils feraient bien pour se rendre à Péking de prendre la route terrestre, qui est celle des ambassadeurs tributaires, ils alléguèrent qu'eux-mêmes n'étaient pas autorisés à faire ce voyage par mer. Mais, repoussant l'insinuation de changer leur itinéraire comme injurieuse pour leurs deux pays, et n'ayant pas de temps à perdre pour discuter avec les Chinois la portée de leurs propres instructions, les plénipotentiaires européens partirent pour le Peï-Ho, en face de la barre duquel ils arrivaient, le 20 juin, avec une escadre de cinq ou six grands navires et de onze petits steamers.

Les cinq forts de Ta-Kou avaient été rebâtis et, bien qu'aucun soldat ne se vit sur leurs remparts, aucun canon dans leurs embrasures, ils renfermaient une garnison nombreuse. De grosses poutres reliées par des chaînes et des gueuses de fer, également enchaî-

nées les unes aux autres, barraient en outre le fleuve et opposaient aux canonnières un triple obstacle. Les onze canonnières, après avoir forcé la première et la seconde de ces estacades, s'avançaient vers la troisième, quand tout à coup les nattes qui masquaient les embrasures des forts, tombant toutes à la fois et comme par enchantement, les batteries rasantes du rivage ouvrirent un feu terrible. En un instant, d'énormes projectiles, dirigés avec une précision peu ordinaire aux Chinois, blessaient grièvement l'amiral Hope, commandant de l'escadrille, et désemparaient six de ses canonnières. L'escadrille se replia, et l'ordre fut donné de jeter à terre des troupes de débarquement afin d'enlever d'assaut les forts. Leurs batteries se taisaient alors; mais, au moment où le premier canot chargé de troupes touchait au rivage, elles vomissent de nouveau une pluie de projectiles de toute espèce, boulets, obus, paquets de mitraille, fusées. Décimés par le feu, empêtrés dans une boue où ils enfonçaient jusqu'à la ceinture, les assaillants, de mille qu'ils étaient en touchant terre, étaient cent à peine en arrivant au premier des trois larges fossés des forts. Ils firent d'héroïques mais vains efforts pour les franchir, et l'ordre leur fut enfin donné de battre en retraite.

A Péking, on parut moins s'énorgueillir que s'effrayer de ce triomphe et loin de molester les Anglais dans les ports libres, on les caressa pour le leur faire oublier. L'empereur et ses ministres eurent, sans doute, le pressentiment de ce qu'il allait coûter à la Chine, et de fait, un an s'était écoulé à peine que deux cent soixante navires anglais et français se réunissaient dans la baie de Ta-Tien, ayant à bord environ 30,000 hommes de troupes, dont une division placée sous les ordres du général français Cousin-Montauban. Débarqués le 1er août

1860 à Pe-Tang, au nombre de 16,000, les alliés emportaient, le 16 août les forts du Peï-Ho, occupaient Tien-Tsin et marchaient ensuite sur Péking. On était alors au 9 septembre ; le 6 du mois suivant, le général Cousin Mautauban, à la tête de sa division et d'un régiment de cavalerie anglaise, se trouvait devant le célèbre *Youen-ming-youen*, ou palais d'été de l'empereur, après deux déroutes infligées aux troupes impériales, dont l'une est célèbre en France sous le nom de bataille de Pa-Li-Kao. Depuis quelques jours, l'empereur avait fui de cette résidence, la laissant à la garde de trois cents eunuques et d'une vingtaine de gardiens, qui firent un simulacre de résistance et blessèrent deux officiers français. On y trouva d'immenses richesses en objets de toute sorte, qui furent livrés au pillage, et l'on sait qu'au moment de la retraite des alliés, lord Elgin y fit mettre le feu, comme châtiment de l'infâme conduite des autorités chinoises envers les Français et les Anglais qu'elles avaient retenus prisonniers, malgré leur qualité de parlementaire, et qu'elles avaient ensuite fait torturer ou décapiter[1].

Dans la matinée du 24 octobre, lord Elgin, porté dans sa grande chaise officielle par seize Chinois habillés d'écarlate, et sir Hope Grant, le général en chef des forces anglaises, entouré de son état-major et de cent officiers des troupes stationnées à Péking, entrèrent dans cette ville et se rendirent *au Conseil des Cérémonies* pour échanger avec le prince Koung, manda-

[1] Le major d'artillerie Brabazon, le lieutenant de cavalerie Anderson, M. Browlby, correspondant du Times, l'abbé Dulac, quatre officiers français et quelques soldats eurent la tête tranchée. M. Norman, premier attaché à l'ambassade anglaise, devint fou des tortures qu'on lui infligea et mourut délirant. Deux des survivants, M. Perkes et le comte d'Escayrac de Lauture, qui était en Chine avec une mission scientifique, ont raconté leurs souffrances et celles de leurs compagnes.

taire de l'empereur, la ratification solennelle du traité de Tien-Tsin. Le lendemain le baron Gros accomplit, mais avec une moindre pompe, la même formalité pour l'instrument français. Alors les troupes alliées évacuèrent Péking, les Français, le 1er novembre et les Anglais le huit.

Tandis que le gouvernement chinois était ainsi aux prises avec les puissances occidentales, un soulèvement intérieur menaçait son existence même. Dès 1851, un aventurier du nom de Hung-Seu-Tsuen, qui faisait dans son programme révolutionnaire l'étrange amalgame des doctrines chrétiennes et des doctrines communistes, s'était proclamé empereur. Il eut bientôt recruté de très-nombreux adhérents qui, sous la bannière de la paix universelle, — *Taë-Ping*, — et grossis de bandes de voleurs ou d'adeptes des sociétés secrètes hostiles à la dynastie mandchoue, s'emparèrent en 1852 de Han-Keou et l'année suivante de Nanking. Elle devint la grande place d'armes des Taë-ping, leur point d'attaque et de repaire à la fois : ils en partirent pour s'étendre successivement dans les provinces de Fou-kien, de Kouang-toung, de Kiang-si et de Hunan, et, quand leur étoile commença de pâlir, ce fut encore sous les murs de Nanking qu'ils livrèrent leur dernière bataille. Elle fut désespérée : ce fut sur des monceaux de cadavres et à la suite d'un terrible assaut, que les troupes impériales pénétrèrent dans la ville. Mais, cela se passait en 1864, de sorte que l'insurrection n'avait pas duré moins de dix ans et avait semblé, plus d'une fois, sur le point d'être définitivement victorieuse.

Quoique plus locale, tout en ayant encore pour théâtre cinq provinces, — le Chen-si, le Chan-si, le Kiang-si, le Kan-sou et l'Yun-nan, — la grande rébellion mahométane ou des *Panthays*, nom dont la dérivation reste

incertaine puisque les uns y voient la corruption d'une terme birman qui désigne le musulman en général; tandis que d'autres le font venir du mot Chinois *Pun-tai* s'appliquant aux aborigènes d'un pays; la rébellion mahométane a duré plus longtemps encore. Elle éclata vers 1855 ou 1856, à la suite des prédications d'un mandarin qui, retiré des affaires, crut faire, comme dit M. l'abbé David, une œuvre patriotique, une merveille, en excitant ses concitoyens du Chan-si à exterminer une bonne fois pour toutes les *Houy-Houy* de l'empire. Il ne fut que trop écouté: des bandes de Chinois se ruèrent sur les paisibles populations musulmanes et celles-ci, devenues furieuses à leur tour, se répandirent dans toute la province, marquant partout leur passage par l'incendie et le massacre[1].

En 1872, l'insurrection n'était pas encore entièrement domptée; il est vrai qu'elle ne tenait plus qu'une seule position, la ville de Ta-Li-Fou dans l'Yun-nan occidental. Mais la nature avait rendu cette position formidable: de trente à quarante mille musulmans s'y étaient retranchés, munis d'abondantes provisions de bouche et prêts à la dernière résistance. L'artillerie des Chinois, qui était servie par des Européens, les empêchaient de se risquer en rase campagne; ils tinrent bon du moins derrière leurs murs jusqu'à ce que les vivres leur fissent défaut. Leur chef se laissa dire qu'en se sacrifiant lui-même, il sauverait la vie de ses compagnons d'armes: il administra donc du poison à ses trois femmes et à ses cinq enfants; puis, vidant lui-même la coupe fatale, il se rendit au camp chinois. Mais son cadavre y arriva seul; on en détacha la tête qui fut envoyée à Péking, confite dans du miel. Le général chinois exigea ensuite que tous les défenseurs du Ta-Li-Fou dé-

[1] *Journal de mon troisième voyage d'exploration en Chine.*

posassent leurs armes, ils obéirent et furent immédiatement massacrés jusqu'au dernier. Le même sort devint le partage des habitants de la ville eux-mêmes depuis l'enfant en bas âge jusqu'au vieillard en cheveux blancs [1].

III

L'ÉTAT, LE GOUVERNEMENT ET L'ADMINISTRATION

La Chine est un état purement despotique, quoique assez fortement décentralisé. L'opinion contraire s'est fortement accréditée ; mais il est certain que les gouverneurs provinciaux jouissent d'une grande latitude dans leurs actes et qu'ils ne sont pas obligés d'en référer à Péking pour leurs décisions, si ce n'est pour les cas imprévus, ou dans ceux qu'ils trouveraient trop compromettant de trancher par leur seule autorité [2]. Mais cette décentralisation est de l'espèce que l'on nomme administrative ; le despotisme s'en accommode à merveille, et l'Empereur Napoléon III avait voulu l'acclimater en France pour le motif spécieux, lit-on, dans le préambule de son décret célèbre du 25 mars 1852, « *que si*

[1] John Anderson, *de Mandalay à Momien* : relation des expéditions à la Chine occidentale du major Sladen en 1868 et du colonel Horace Browne en 1875 (en anglais).

[2] Voir *Péking et la Chine centrale*, par le comte de Rochechouart (Paris, Plon, 1877).

on gouverne de loin, on n'administre bien que de près. » Il laissait ainsi aux préfets la décision des affaires locales ; mais il se gardait bien d'augmenter les attributions des Conseils généraux et des Conseils municipaux, du moins d'une façon tant soit peu effective et sérieuse. Du reste, il s'était entouré d'un Corps législatif muet et d'un Sénat servile; il avait muselé la Presse. En Chine, il n'y a ni Corps législatif, ni Sénat, ni Conseils locaux, ni Presse politique, et la décentralisation n'a guère eu pour effet que de mettre les administrés et les contribuables du Céleste Empire à l'entière merci de ces despotes en sous-ordre qu'on appelle là-bas des Mandarins.

Tous ces millions d'hommes obéissent à un seul maître, le Hoang-Ti, titre que nous avons traduit par celui d'empereur, mais d'une façon incorrecte, car il s'y associe, dans l'esprit des Chinois, une idée très-différente de celle que les Occidentaux attachent à la dignité impériale. Pour ses sujets, le Hoang-Ti est réellement le fils du ciel — *Tzien-Tze* — il a reçu du ciel la mission de gouverner et n'est rien moins, si l'on peut ainsi dire, qu'un vice-Dieu sur terre. Il résume, en sa personne, le pouvoir exécutif dans son acception la plus haute, e pour employer les expressions mêmes de M. Hippesley il est « la source de tout rang et de tout privilége ; le » dispensateur de toute faveur, le maître suprême de la » force et du revenu publics. » Quelque autocratique que soit son pouvoir, l'empereur est tenu néanmoins d'en conformer l'exercice, d'une façon générale, aux prescriptions fondamentales du code appelé *Ta-T'sing Lüli*, et pour lui faciliter cet exercice, le même code a créé diverses grandes administrations qui siégent à Pékin et dont les principales sont le *Neiko*, ou cabinet proprement dit; le *Kumki-C'hu*, ou conseil privé, et les six bureaux du service civil, du revenu public, des rites, de la guerre, des peines et des travaux publics, des colo-

nies, sans parler du censorat, des cours d'appel et de l'Académie impériale.

Le ministère du service civil (*Li-Pu,*) a la direction de tous les emplois civils et littéraires. Celui des finances (*Hu-Pu*) s'occupe de la levée et de la perception des impôts ou taxes et de la distribution des appointements et subventions, en même temps qu'il constitue une cour d'appel suprême en ce qui touche les questions de propriété. Le bureau des rites a dans ses attributions tout ce qui concerne le cérémonial diplomatique, les préséances intérieures, les examens littéraires, la création de colléges et d'écoles. Le ministère de la guerre (*Ping-Pu*) est aussi celui de la marine, et le service postal y est rattaché, tandis que le bureau des peines (*Hing-Pu*) régularise la procédure, ainsi que l'application des lois ; il publie, tous les cinq ans, une édition revue et augmentée du code pénal et décide de tous les cas de sentence capitale portés devant lui. Indépendamment des attributions que son nom implique, le ministère des travaux publics (*Kung-Pu*) gère les arsenaux et les magasins militaires de toute sorte, et le *Lifan-Yüan*, ou bureau des colonies, administre les nomades de la Mandchourie ou de la Mongolie, ainsi que les tribus turbulentes qui, au sud-ouest et au sud-est, confinent aux frontières de la Chine proprement dite. Qu'on y ajoute le *Tsungli-Yamen,* ou bureau des affaires étrangères, dont la nécessité se fit sentir dès que le pays, sortant de son isolement tant de fois séculaire, fut entré en relations régulières avec les *Barbares* occidentaux, et on aura une idée générale du gouvernement chinois, de son mécanisme et de ses grands rouages.

Quant au censorat, *Tu-Cha-Yang*, son rôle est de surveiller les mœurs, la conduite et les agissements de tous les fonctionnaires, et les départements ministériels eux-mêmes n'échappent point à son contrôle. On dit même

qu'il exerçait jadis jusque sur les marches du trône une surveillance salutaire et redoutée, et l'on cite des exemples, plus ou moins authentiques, de censeurs qui surent accomplir ce devoir au mépris d'atroces tortures et d'une mort cruelle. Vis-à-vis des fonctionnaires, quelque rang élevé qu'ils occupent dans la hiérarchie le rôle des censeurs est loin d'être aussi périlleux : quand on annonce leur venue, ce sont au contraire les fonctionnaires qui tremblent, ou qui du moins devraient trembler. Mais s'il est avec le ciel des accommodements, il en est aussi avec les censeurs chinois et, grâce à quelques présents de valeur et discrètement offerts, il n'est pas rare de voir des coupables échapper à un châtiment mérité, à moins cependant qu'il ne s'agisse de vexations par trop criantes et trop publiques, ou encore de concussions par trop scandaleuses.

Le tribunal des censeurs exerce son inspection dans toutes les provinces de l'Empire par ceux de ses membres qu'il y envoie, ou par des agents qu'il y accrédite sous le nom de surveillants et correspondants. Il doit veiller d'une manière expresse à ce que le peuple soit secouru dans ses calamités, et à ce que les pauvres, les vieillards, les orphelins soient assistés suivant les lois de l'Empire. Il est peu probable que les prisons et les établissements pénitentiaires échappent à leur contrôle ; mais il faut alors admettre qu'un fond de cruauté réelle se cache sous les dehors débonnaires de la race chinoise ; car les prisons chinoises sont des enfers terrestres, et un juge de notre bon vieux temps, qui ressusciterait et se transporterait à Péking, retrouverait dans les prétoires de cette ville, sauf la différence des formes, le barbare appareil justicier que, de son temps, il voyait fonctionner sous les voûtes de La Tournelle. « Les horreurs d'une prison chinoise » écrit l'auteur de *Douze ans en Chine* « sont telles que les criminels regardent la

Criminel condamné au supplice de la suspension.

Condamné à mort. (Supplice de la *cangue*.)

mort comme un soulagement, et y marchent avec une stoïque indifférence. » M. Scarth rapporte encore que des pirates ayant été pris près de Shanghaï, les autorités chinoises leur firent percer les mains avec des clous rivés les uns aux autres, faute de chaînes pour les attacher ensemble, et M. Lockhart, à l'occasion d'une visite qu'il fit comme chirurgien dans la prison de Shanghaï, raconte qu'il y vit battre des criminels et les attacher ensuite sur une croix basse, les bras étendus et les genoux reposant sur une chaîne lovée. Ils restaient dans cette position, dont la torture est inconcevable, des heures et des jours entiers, exposés parfois à l'ardeur des rayons solaires.

Parlerons-nous maintenant des formes de la Thémis chinoise, des peines qu'elle inflige et de l'ingéniosité féroce que trahit le moindre de ses châtiments? M. l'abbé Girard va nous introduire dans un des prétoires du céleste empire, au milieu de la foule qui s'y presse, avide des spectacles cruels dont elle peut y repaître ses yeux. Voilà le juge sur son siége élevé, auquel douze marches de pierres font accéder ; sur les marches, se tiennent les officiers subalternes de la justice et ses suppôts, parmi lesquels le bourreau, qui se fait facilement reconnaître par son chapeau en fil de fer, sa robe rouge, et le grand sabre qu'il tient dans une main, tandis que de l'autre il s'appuie sur un énorme rotin. L'accusé est introduit et subit un rigoureux interrogatoire. Que ses réponses ne paraissent pas satisfaisantes ; qu'il tarde trop à faire les aveux désirés, à dénoncer ses complices, il subit une rude bastonnade. Cette torture préjudicielle n'est pas, d'ailleurs, la seule qu'un accusé puisse subir : il y a encore les souffiets — *Py-Tchang-Tsé* — qui lui sont appliqués avec une sorte de semelle de soulier, formée de quatre lamelles de cuir cousues ensemble, et avec une telle rudesse qu'un seul coup suffit parfois à

priver le patient de connaissance ; la question ordinaire et la question extraordinaire, l'une se donnant aux pieds ou aux mains, à l'aide de bois croisés ou de bâtonnets liés diagonalement avec des cordelettes, l'autre consistant en bandes de peau que l'on arrache au corps du prévenu.

Parmi les peines proprement dites, on remarque les coups de *Pan-Tsé*, ou bâton de bambou, la cage de suspension; la cangue, cet étrange collier que la gravure et la plume ont si souvent et si suffisamment décrite pour qu'il suffise les rappeler ici; la strangulation, la décapitation et la mort lente. Les Chinois considèrent la strangulation comme moins douloureuse et moins infamante que la décapitation. Quant à la mort lente, elle est réservée au crime de haute trahison ou de lèse-majesté, ou bien encore au parricide et à l'inceste. Elle consiste comme l'indique son nom — *Koua* —et les termes mêmes de la sentence qui la prononce, à dépecer le vivant en mille morceaux. Le lecteur nous saura gré de lui épargner les détails de cette chose monstrueuse.

On aimerait à savoir quelque chose de précis sur ce qui se passe au sein du *Hu-Pu*, ou ministère des finances, chargé en Chine, comme partout ailleurs, de la levée des impôts et de leur rentrée. Par malheur, l'habitude ne s'est pas encore introduite dans l'Empire du Milieu sinon de dresser, du moins de publier des budgets réguliers, et il faut se contenter, à cet endroit, d'informations clair-semées, fragmentaires et peu sûres. On sait cependant qu'il y a une trentaine d'années, la Chine tirait presque tout son revenu de l'impôt foncier, qui s'acquittait soit en argent, soit en nature et dont le produit s'augmentait, mais dans une proportion insignifiante, des droits de douane perçus en un petit nombre d'endroits situés sur les principales routes. Mais les énormes dépenses militaires qui furent la suite des di-

verses rébellions dont l'Empire a été le théâtre dans ces vingt dernières années, et qui coincidèrent avec une forte diminution dans le rendement de la taxe terrienne, entraînèrent la création d'un nouvel impôt établi sur les marchandises et connu sous le nom de *Li-Kin*, tandis que le commerce de l'Occident ouvrait au fisc chinois une source de recettes toujours croissantes.

En somme et d'après ce qu'il a pu apprendre, M. Hippesley estime actuellement le revenu public de la Chine à 79,500,000 taëls, soit 621,690,000 francs, sur le pied de 7 fr. 82 par taël. Voilà pour le budget des recettes ; quant à celui des dépenses, M. Hippesley n'en cite qu'un article, mais un article qui, en Europe, s'est habitué de longue date à se tailler une part léonine, et qui a commencé de s'enfler là-bas d'une façon inquiétante pour la bourse parcimonieuse des sujets de Sa Majesté Impériale Tsaitienne. Dans un article inséré dans le *Chinese Depository* de 1857, sir T.-E. Wade estimait à 31,000,000 de taëls (242,420,000 francs) le coût annuel de l'armée chinoise, et M. Hippesley calcule que si chaque *Ying*, ou camp des diverses provinces de l'empire, renfermait son effectif réglementaire de 500 hommes, la dépense de ce chef atteindrait le chiffre formidable de 47,000,000 taëls ou de 367,540,000 francs. Qu'on prenne la somme la moins élevée, elle ne laissera pas de paraître énorme, si l'on songe que l'armée chinoise était, en 1876, tout à fait mal organisée, mal armée, mal équipée et dépourvue de moyens de transport. Depuis les événements de 1860, le gouvernement impérial avait paru, il est vrai, entourer son artillerie d'une sollicitude toute spéciale. Mais il ne semble pas pas qu'elle eût été couronnée d'un succès bien éclatant, s'il est vrai que, durant la poursuite des rebelles à travers le Ho-nan en 1866, les pièces du général Li-Yung-Chang ne purent, faute d'attelages suffisants, tirer un

seul coup sur le champ de bataille, approcher même de deux lieues du gros des fuyards.

Il paraît toutefois que, depuis cette époque, les choses militaires se sont bien améliorées là-bas. M. le comte Julien de Rochechouart, qui a été longtemps notre ministre plénipotentiaire à Péking, l'affirme pour l'avoir vu de ses propres yeux, et son témoignage est confirmé par le *Daily Commercial Bulletin* de New-York sur la foi de ses correspondants locaux. D'après ces renseignements combinés, l'ensemble des forces chinoises s'élèverait à 768,000 hommes, se subdivisant en trois grands groupes : la *garde impériale* forte de 17,000 hommes, dont 10,000 fantassins, 5,000 cavaliers et 2,000 artilleurs ; *les troupes des étendards*, armée active de l'Empire, dont l'effectif est évalué à 100,000 hommes ; enfin *l'armée de l'étendard vert*, autrement dit l'armée territoriale, divisée en dix-huit corps répondant aux dix-huit provinces, et forte en tout de 650,000 hommes. Mais, il est assez difficile d'apprécier avec exactitude la valeur militaire de ces troupes, leur degré d'instruction, leur solidité : la vérité semble être que dans cette armée très-mélangée, il y a de très-bons éléments à côté de médiocres et de détestables. Evidemment la garde impériale, armée de fusils rayés et de canons se chargeant par le culasse, ne saurait être comparée à l'armée active qui, à part une division de flanqueurs et une division d'avant-gardes outillées dans les conditions de la guerre moderne, n'a encore que des troupes armées d'arcs et de javelots ; encore moins avec l'armée territoriale dont l'instruction, l'équipement et l'armement sont tout-à-fait primitifs.

Dès la première moitié du 1er siècle avant J.-C. les livres chinois mentionnent le *char magnétique* dont l'empereur Thsing-wang avait fait don, neuf cents ans plus tôt, aux ambassadeurs du Tonkin et de la Cochinchine, afin

qu'ils ne s'égarassent point en retournant chez eux, et au quatrième siècle les navigateurs chinois se servaient de l'aiguille aimantée pour aller en haute mer[1]. On sait ce que les Occidentaux ont su faire de la boussole et aussi quel parti ils ont tiré de la poudre, qui paraît bien leur être venue des Arabes, comme la boussole, mais que les Arabes eux-mêmes avaient reçue des Indous. Il est très-vraisemblable toutefois que les Indous la tenaient des Chinois ; toujours est-il qu'on trouve dans les livres les plus anciens et les plus authentiques de ceux-ci des recettes pour la composition de la poudre ordinaire et de la poudre à canon. Eh bien ! ce peuple ne s'est pas plus servi de la poudre qu'il ne s'était servi de la boussole. Deux cents ans avant Jésus-Christ, le célèbre Koung-Ming employait des canons en bambou et des canons en fer, ainsi qu'une arme qui était désignée sous le nom d'*essaim d'abeilles*, et dont le dessin fait penser au fusil de rempart. Il avait des artifices de guerre dont la composition paraît avoir été fort analogue à celle du feu grégeois. Après sa mort, on abandonna tous ces engins faute, sans doute, de gens capables de les confectionner ou de les manœuvrer[2].

De même, un très-curieux dessin que donne le P. Amyot au tome VIII des *Mémoires*[3], représente un navire dont la proue, peu élevée sur l'eau, est de forme arrondie, son arrière pyramidant en forme de château. Le pont est couvert d'un rouf à compartiments ornés de figures de tigres, et le côté de tribord, que présente la gravure, est muni de deux roues larges et puissantes qu'un mécanisme horizontal mettait en

[1] Humboldt, *Cosmos*, II, 310.

[2] Amyot, *Mémoires*, t. VIII, *Supplément à l'art militaire des Chinois*.

[3] Planche, XX, n° 94.

mouvement. Cet appareil inspire au savant jésuite la réflexion qu'on va lire : « Il pourrait donner lieu à quelque invention utile pour faire avancer nos vaisseaux en temps de calme. Ne leur fit-on faire qu'une lieue, cela suffirait peut-être pour les tirer d'un mauvais passage ; c'est à nos experts qu'il faut s'en rapporter. » Les *experts* s'en sont mêlés, ou plutôt ils l'avaient fait déjà, à l'époque où Amyot écrivait. Papin avait, en effet, reconnu, vers la fin du dix-septième siècle, que le mouvement alternatif rectiligne du piston pouvait servir de moteur universel, et qu'il serait possible de le transformer en un mouvement continu de rotation applicable à l'arbre horizontal aux extrémités duquel on fixerait des roues à palettes, au lieu et place des rames ordinaires. Ce principe constitutif de la navigation à la vapeur trouvé, notre illustre et infortuné compatriote l'avait même appliqué sur la Fulda à un bateau de sa construction. Les bateliers de Munden, petite ville au confluent de la Werra et de la Fulda, mirent en pièces ses appareils. Mais Papin devait avoir des successeurs : le bateau de la Fulda, qui réussit d'ailleurs au delà des espérances de son constructeur, a fait place aux gigantesques steamers d'abord à aubes, aujourd'hui à hélice. Mais l'appareil propulseur du bateau chinois, qui remonte peut-être à une très-haute antiquité, est demeuré stérile dans les mains soit de l'inventeur, soit de sa nation.

Des modèles de canots de pêche, de catimarons, de jonques, c'est tout ce que la Chine envoyait à notre grande exposition de 1878, et c'est, en effet, tout ce qu'en fait de constructions navales, elle pouvait envoyer qui lui appartînt en propre. Elle possède, il est vrai, un certain nombre de bâtiments cuirassés, parmi lesquels quatre canonnières, baptisées des noms passablement étranges d'*Alpha*, *Bêta*, *Delta* et *Gamma* ; mais ces navires

ont été construits sur les chantiers de le Clyde. Une jonque est assurément pittoresque à voir avec ses dunettes d'arrière et d'avant, qui reportent l'esprit aux *châteaux* des majestueux vaisseaux des Ruyter et des Duquesne ; seulement ceux-ci avaient des qualités nautiques qui font absolument défaut aux jonques. Leur stabilité, c'est à dire leur force de résistance au vent et leur aptitude à virer de bord, était toute autre que chez la jonque ; ils ne craignaient pas d'affronter la haute mer, tandis que la jonque, elle, en est réduite à longer la côte, naviguant de cap en cap. Cependant les Chinois ont donné dans ces derniers temps une attention toute spéciale à leur marine, et s'ils n'ont pu la mettre militairement à la hauteur des flottes de l'Angleterre, de la France, de la Russie, des États-unis, ils ont si bien fait qu'au point de vue commercial, elle commence à compter.

Vers le mois de novembre 1880, le premier steamer chinois, qu'on ait jamais vu flotter sur les eaux américaines, arrivait à San-Francisco : il s'appelait le *Ho-Chang* et c'était un bâtiment à hélice, jaugeant 800 tonneaux et pourvu d'une machine de la force de 150 chevaux. Il était commandé par sept officiers dont quatre, y compris le capitaine M. Petersen, étaient Danois et les autres Anglais ; mais, l'équipage, fort d'une trentaine d'hommes, était entièrement Chinois. Cet événement, quoique annoncé depuis longtemps, n'a pas laissé de produire une grande sensation sur le versant du Pacifique et même, s'il faut en croire un journal californien, d'un bout de l'Amérique du Nord à l'autre « parce qu'on a cru voir dans cet arrivage l'avant-garde d'une flotte de steamers chinois destinés à bientôt accaparer le trafic entre les Etats-Unis et le Céleste-Empire. » C'était, en tous cas, aller bien vite en besogne ; mais le journal dont il s'agit avait ses raisons de feindre une aussi chaude alarme. M. Ha-

yes, qui présidait alors la République, se trouvait en même temps que le *Ho-Chang* à San Francisco, et on n'eût pas été fâché de lui inspirer, tant s'en faut, quelques-uns des préjugés locaux et quelques-unes des haines du terroir contre les *Jaunes*, coupables en apparence de polygamie et de bouddhisme, en réalité d'une sobriété et d'une activité particulières qui les font de très-redoutables concurrents pour l'imprévoyant Irlandais et l'Allemand glouton. Mais, ce n'est pas une question à traiter incidemment ; c'est celle d'une de ces guerres du travail où la victoire n'appartient pas toujours aux plus gros bataillons : la guerre entre les deux races, la blanche et la jaune ; l'une qui s'alimente de bœuf, de bière et de whisky l'autre qui se contente de riz et de thé. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

La cheville ouvrière de tout ce grand mécanisme politique, judiciaire, administratif, financier, militaire est une hiérarchie savamment combinée de fonctionnaires de tous ordres et de tous degrés, que les Portugais ont appelés *Mandarins*, mais que dans le pays même, on désigne par le terme générique de *Kouang-Tou*. Ils forment le premier des sept ordres — mandarins, gens de guerre lettrés, bonzes, laboureurs, ouvriers, marchands — sous lesquels on peut ranger, suivant leur supériorité relative, tous les citoyens de la Chine. On les distingue, en *mandarins* de lettres et en *mandarins d'armes*, ceux-ci étant d'ailleurs strictement subordonnés à ceux-là ; car il n'est pas de pays au monde ou la maxime *cedant arma togæ* soit plus en honneur et plus pratiquée. C'est toujours dans les rangs des mandarins de lettres que sont choisis les gouverneurs ou vice-rois des provinces ; les gouverneurs des villes de premier, de second, de troisième rang ; les chefs et les hauts fonctionnaires des cours souveraines etc., etc. Chaque mandarin, d'ailleurs, est considéré, dans l'exer-

cice de ses fonctions et en proportion du rang hiérarchique qu'il occupe, comme le représentant direct de l'empereur. Gouverneur d'une province ou d'une ville, il en est le *père* tout comme l'empereur est le père commun de tout l'Empire, et l'hommage que le peuple rend au magistrat qui l'administre directement, s'il n'égale celui qu'il sait devoir au Hoang-Ti, n'en est pas moins de même nature et dérivé de la même source.

Le mandarinat de lettres ne comprend pas moins, dit-on, de quinze à seize mille titulaires et se subdivise en neuf classes, dont chacune se partage, à son tour en deux catégories. La première classe fournit les ministres, les présidents des cours souveraines, les premiers officiers de la milice, les chefs des grandes administrations de l'empire. La seconde est celle dans laquelle se prennent les vice-rois de provinces, les gouverneurs des villes, les présidents des tribunaux secondaires, et c'est dans la troisième classe que l'empereur recrute exclusivement ses secrétaires. Les six autres classes embrassent toute la foule des fonctionnaires de rang inférieur, depuis les ingénieurs des ponts-et-chaussées et les intendants de troupes jusqu'aux traducteurs des tribunaux, les clercs des diverses administrations, les hérauts d'armes etc. etc.

Un signe particulier sert à distinguer entre eux ces divers rangs de mandarins ; ce sont des boutons portés au sommet du bonnet officiel et qui indiquent par leur couleur et leur matière le rang de leurs possesseurs. Ainsi une pierre précieuse de couleur rouge appartient à la première classe de ces dignitaires, tandis que la seconde doit se contenter d'un globule de corail ; la troisième d'un petit globule en verre bleu ; la quatrième d'un morceau de cristal blanc ; la cinquième et toutes les autres d'un bouton d'or ou simplement doré. Chacun de ces globules est accompagné de son signe correspon-

dant: à savoir deux morceaux d'étoffe brodée, représentant soit un oiseau, soit quelque autre objet, lesquels se portent par dessus l'habit de cérémonie, l'un sur la poitrine, l'autre sur le dos. Dans les rangs supérieurs, on y joint un collier à gros grains qui descend jusqu'à sa ceinture.

S'il y a des ordres hiérarchiques de citoyens en Chine, il n'y a pas du moins de castes dans le sens qui s'attachait à ce mot chez les Aryas de l'Inde, et les rangs du mandarinat ne sont nullement fermés. Mais on n'entre pas dans ses cadres aussi facilement qu'en Europe : il y a quatre grades universitaires qui correspondent assez bien à nos grades de bachelier, licencié, docteur et agrégé, et il faut être au moins licencié pour obtenir un emploi public. «Les examens pour obtenir ces grades sont une affaire très importante» dit M. Sinibaldo do Mas; « il y a des individus qui ne s'occupent d'autre chose pendant toute leur vie, et ce ne sont pas seulement des jeunes gens, mais aussi des hommes d'un âge mur, même avancé, qui se présentent. » A en juger par ce fait, dont il a été témoin à Ning-Po, où 3000 aspirants se présentèrent aux examens sans que plus de trente-sept purent obtenir leur diplôme, ces épreuves seraient des plus sérieuses, ce qui ne veut pas dire qu'elles sont bien savantes. Sur les bords du fleuve Bleu, il s'agit surtout de mémoire, et celui-là qui peut le plus faire étalage de citations tirées des classiques, qui en sait de longs morceaux par cœur, celui-là est un érudit [1]. Il paraîtrait au surplus, que parfois, là-bas comme ici, la faveur s'en mêle et que si elle ne dispense aucun candidat de son examen, il en est plus d'un à qui elle sait le rendre agréable et facile. Mais, les Chinois seraient fondés à répondre aux Européens qui leur en feraient un reproche trop acerbe, qu'après tout, comme dit le poète:

[1] *La Chine et les Puissances chrétiennes*, II, chap. XIV.

« Ils ne sont pas des anges, »

et que tout bien considéré la faveur n'a pas chez eux ses coudées plus franches qu'aux bords de la Tamise, de la Seine, ou de la Néva.

IV

LA FAMILLE ET LA RELIGION

On croit toujours en parcourant les annales du peuple chinois, qu'il va se mettre à l'avant-garde de la civilisation et du progrès. En effet, ce peuple a possédé avant les Occidentaux la boussole, la poudre, l'imprimerie, les ponts suspendus ; il a eu des vaisseaux qui marchaient avec des roues ; il a connu l'aplatissement du sphéroïde terrestre et observé les mouvements sidéraux. Son agriculture était florissante, et son industrie se complaisait dans des œuvres délicates. Mais l'illusion est vite dissipée. Les Chinois ont piétiné sur place ; ils n'ont pas marché, et il leur est arrivé très-souvent de rétrograder. C'est ainsi que dans l'ordre politique, ils sont tombés de l'autorité patriarcale au despotisme pur, et qu'en religion, ils ont déserté les principes élevés de leurs anciens philosophes pour embrasser le bouddhisme ou plutôt l'athéisme, et pour ne plus croire en rien, si ce n'est en une foule de génies, de démons, de manes, en qui ils placent une foi aveugle et dont ils implorent quotidiennement le secours.

En Chine, les inventions les plus fécondes n'ont pas eu de lendemain. Ce peuple, qui avait la boussole, n'a jamais fait une expédition maritime ; malgré sa connaissance de la poudre, il en était encore, il y a une quarantaine d'années, aux canons sans affûts et aux fusils à mèche du XVI^e^ siècle européen ; il imprime des livres depuis neuf siècles, et il n'a fait faire aux sciences aucun progrès. Il est lettré sans doute, mais dépourvu d'imagination et, vieux dès son berceau pour ainsi dire, il est demeuré étranger à la grande poésie, au grand art. On chercherait vainement dans la littérature chinoise quelques-uns de ces grands monuments, l'Iliade, les Nibelungen, la Chanson de Roland, qui se dressent au seuil des civilisations occidentales; quelque chose même de comparable à l'un de ces recueils de poésie nationale et légendaire qu'offre l'Espagne et qu'eut la Grèce héroïque au temps de ses aëdes, ou Rome au temps de ses rois. Chose caractéristique, cette littérature a débuté par le drame et la comédie, non le drame à la façon d'Eschyle, mais le drame « déclamatoire et larmoyant, sentimental et frondeur, » comme dit un éminent critique, dont Lessing, Diderot et Mercier revendiquent la paternité ; non la comédie large et philosophique de Molière, mais la comédie fine et maniérée de Marivaux. De même, l'architecture chinoise réjouit l'œil par les toits de ses édifices garnis de tuiles brillantes, leurs murs revêtus de porcelaines, leurs portiques diaprés de mille couleurs. Mais cette grâce est bizarre ; cet ensemble n'a rien d'imposant ; ces maisons, ces palais mêmes, rappellent la tente. Les pagodes de la Chine ne sont pas à elle : elle les doit au bouddhisme, et jamais son sol n'a porté d'importantes constructions comme les murs cyclopéens et les temples creusés de l'Inde.

Phénomène unique dans l'histoire ! Etonnant specta-

cle que celui d'une civilisation qui se cristallise, semblable à ces cascades du Spitzberg que le refroidissement du globe a subitement converties en glaciers ! Ce phénomène toutefois ne reste point inexplicable, et le malheur qu'ont les Chinois de posséder une langue des plus imparfaites et des plus difficiles y a été certainement pour quelque chose. Il en est des procédés utiles et des inventions fécondes comme des idées mêmes qui les engendrent : ils ne prospèrent, ils ne donnent toute leur mesure qu'à condition d'être incessamment discutés, et, pour qu'on les discute, il faut d'abord qu'ils circulent. Une langue uniquement composée de monosyllabes ; où une seule et même forme peut revêtir des significations multiples ; où, en dehors de sa place dans la phrase, le mot n'éveille aucune idée particulière et n'est pas plus substantif que verbe ; où le genre d'un mot, la notion du vocatif, du datif, de l'ablatif, ne peuvent être rendus, que par l'accession d'un autre terme, ou déterminés par leur position dans la phrase, une pareille langue peut bien une langue très-curieuse, comme l'appelle le savant languiste à qui nous en avons emprunté la caractéristique[1], mais c'est aussi un instrument très difficile à manier et un véhicule de la pensée détestable. A cette complication du langage lui-même, ajoutez celle d'un système graphique n'embrassant pas moins de 50,000 caractères, dont 15,000 sont usités ; les uns véritables dessins qui représentent une image, telle que celle d'un chien, d'un arbre, d'une montagne, et qui s'emploient tantôt isolés, tantôt accouplés ; les autres, plus compliqués et qui comportent deux éléments dont la réunion indique à la fois la prononciation et le sens, et vous comprenez sans peine que si les lettres et les lettrés ont été de tout temps fort honorés en Chine, l'instruction

[1] Voir le *Linguistique* de M. Abel Hovelaque p. 42-47

n'a pu s'y répandre hors de certaines classes, ni sortir d'un certain milieu. Vous vous expliquez fort bien comment le Chinois des classes pauvres ne s'applique qu'à l'étude des caractères dont il a besoin, et comment le menuisier, par exemple, connaît les caractères qui concernent ses propres outils, mais ignore ceux qui expriment les outils du forgeron, son voisin.

Mais ce n'est point là que nous voyons la cause principale de l'engourdissement social de la Chine et de son immobilité séculaire. Ce qui a fait du Chinois un être routinier, passif, entièrement fermé à la contagion des idées progressives ; ce qui a lui ravi toute spontanéité ; ce qui l'a rendu l'esclave de la coutume, du rite dans sa vie privée comme dans sa vie publique, dans son mariage comme dans ses funérailles, dans la culture de ses terres comme dans ses travaux industriels, c'est l'extension à la société civile, majeure et libre, du concept de la famille, mineure et assujettie : soumission et respect d'une part, autorité et sollicitude de l'autre. Le Chinois naît enfant, vit enfant, meurt enfant. Jusqu'à sa tombe, il reste sous la dépendance paternelle : l'acte d'émancipation par excellence, le mariage, ne l'affranchit pas. Le père, pendant son existence entière, a un pouvoir absolu sur sa famille ; or, l'empereur, de droit divin, est le *père* et la *mère* de ses sujets, et comme ils sont plus de trois cent millions, il lui est impossible, de les diriger, à l'instar du vrai père de famille, qui récompense et châtie directement chacun de ses enfants. Force est donc au Hoang-Ti de s'en remettre de ce triple soin aux mandarins qu'il institue et ceux-ci, par délégation comme on l'a déjà dit, deviennent à leur tour les pères et les mères des Chinois qu'ils administrent ou auxquels ils rendent la justice. C'est ainsi que le Chinois, esclave sa vie entière de son père naturel ne l'est pas moins de son père fictif, fonctionnaire ou magistrat. Ni dans son cœur, ni dans son

Porte de ville.

esprit il ne subsiste plus rien, à la longue, de ce sentiment du libre arbitre, de l'initiative et de l'indépendance, comme aussi de la responsabilité individuelle, qui fait les hommes forts et les hommes libres, qui développe la vie des nations, détermine chez elles l'essor contenu des sciences, y assure la marche constante d'un progrès indéfini. La Chine, elle, s'est garottée volontairement dans les étroites langes de l'enfance, et ce n'est pas merveille qu'après s'être engourdie, elle dépérisse lentement.

A Sparte, le magistrat faisait précipiter du haut du Taygète le nouveau-né difforme ou seulement mal constitué et à Rome, il était déposé aux pieds de son père qui le relevait ou l'abandonnait. Ce droit de vie et de mort du père sur le nouveau-né se retrouve chez la plupart des nations barbares ; mais il faut reconnaître que les parents se refusaient généralement à donner eux-mêmes la mort à leurs enfants. Ils l'exposaient plutôt dans la pensée que les dieux voudraient qu'il vécût et sauraient bien le sauver. « C'était comme un jugement de Dieu sur l'innocente créature. On peut croire que le cœur des mères trouvait bien des moyens d'influer sur ce jugement. Mais la mère eût-elle manqué, la nature s'émouvait et prenait des sentiments maternels. L'eau refusait d'engloutir l'enfant, les bêtes fauves l'allaitaient[1].» C'est ainsi qu'échappent à la mort Orphée, Télèphe, Sémiramis, Œdipe, Cyrus, Persée, Moïse, Romulus, exposés dans les bois et les déserts ou abandonnés sur les eaux. Comme la loi romaine, la loi chinoise donne aux parents le droit de vie et de mort sur leurs enfants ; elle autorise expressément l'exposition pure et simple des nouveaux-nés, et il est certain que des enfants venus au monde dans un état de diffor-

[1] Michelet ; *Les origines du droit français*, p. 2.

mité repoussante ont été noyés par leurs parents. C'est ce qui arrive encore de nos jours parmi les populations singulièrement mêlées qui habitent à Canton, Shanghaï et ailleurs, des bateaux amarrés les uns aux autres, et ce qui ne donne pas d'ailleurs le droit de déclarer, sur ces seuls faits, que les Chinois pratiquent en grand l'infanticide[1]. Mais il est incontestable qu'ils n'hésitent nullement, dans une pensée de lucre, à vendre leurs enfants, et c'est même un trafic qui se fait là-bas sur une grande échelle: Les petits garçons se vendent aux mandarins, qui en font leurs domestiques, ou aux marchands, qui les utilisent comme ouvriers ou comme manœuvres. Les bonzes achètent beaucoup de ces pauvres petits, qu'ils élèvent à titre de domestiques et parfois de fils adoptifs et de successeurs. Il n'est pas rare aussi de voir des gens riches acheter l'enfant d'un pauvre afin d'en faire plus tard leur héritier. Quant aux petites filles, elles ne sont guère achetées que pour être destinées à la prostitution, et on les élève à cette ignoble fin dès leur plus bas âge.

L'abbé Grosier nous apprend que « les pères et les mères, à leur défaut les aïeuls ou enfin les plus proches parents du côté paternel et ensuite ceux du côté maternel, jouissent d'une autorité absolue pour régler les mariages des enfants, » et rien n'est plus ordinaire « que de voir les Chinois riches et d'un rang distingué arrêter les articles d'un mariage longtemps avant que les parties soient en âge de le contracter, souvent même en convenir avant que les futurs époux soient nés. » Au surplus, le mariage ne constitue point, aux yeux des Chinois, cette affaire si sérieuse qu'elle est pour l'Européen. La femme reste au logis, et le mari va où

[1] C'est une question que nous examinons plus loin dans notre chapitre v.

bon lui semble. La loi lui permet d'avoir des concubines, et c'est une faculté dont les grands seigneurs et les gens usent largement. Il y a plus de rigidité dans les classes moyennes : un mari qui a des enfants se déconsidère s'il agit de la sorte. Mais, au bout d'une dizaine ou d'une douzaine d'années de mariage, que sa femme l'ait laissé sans progéniture, personne ne sera scandalisé le moins du monde s'il fait l'acquisition d'une *petite* ou seconde femme, même de deux ou trois. Le mot acquisition est ici tout à fait à sa place : les familles pauvres font, en effet, un véritable trafic de leurs filles. Celles-ci ne s'en trouvent pas malheureuses. Chez leurs pères, elles travaillaient beaucoup, vivaient mal et n'avaient point de parure : dans la maison de leur nouveau seigneur, elles seront bien nourries, bien vêtues, bien logées. Elles n'en sont jamais renvoyées, à moins de commettre quelque délit ou quelque faute grave telle, par exemple, que la révolte ouverte contre la femme légitime, à qui la loi assure le privilége de se faire obéir et respecter par les concubines, de même que la prérogative de recevoir les visites et de faire les honneurs de la table.

Il va sans dire qu'avec ce système de mariages forcés, la législation a dû admettre des cas nombreux de divorce. Des enfants qui ne se connaissent pas avant d'être unis et dont les parents ont souvent échangé les *Tsium-Tse-Tze* (écrits de parenté) cinq ans et quelquefois dix ans avant leur mariage ; ces enfants qui vivent en commun, non par sympathie réciproque mais sur le seul ordre de leurs parents, ne tardent pas à reconnaître leur incompatibilité de caractère et à vouloir briser des liens d'autant plus odieux qu'ils sont involontaires. Aussi le divorce n'est-il pas admis seulement pour des causes déterminées dont les plus communes sont l'immoralité, la médisance, la dé-

sobéissance absolue, la stérilité, les maladies répugnantes ou contagieuses, l'excès de bavardage, le vol : il l'est encore par consentement mutuel. A Rome également, il était très-facile de rompre une union conjugale, basée sur la convention mutuelle des parties — *mutuus consensus*, — ainsi que le mariage résultant d'une vente fictive — *coemptio* — ou de l'*usus*, c'est-à-dire de la cohabitation d'une année, unions purement civiles, à l'occasion duquel aucune cérémonie religieuse n'intervenait. Mais il en allait tout autrement du mariage religieux, de la *Confarreatio* : le droit romain l'avait rendu presque indissoluble et pour que sa rupture fût possible, il fallait que par une cérémonie nouvelle, la *Diffareatio* où les époux repoussaient, sans doute, le gâteau de fleur de farine qu'ils s'étaient partagé jadis et où ils prononçaient, au lieu de prières, certaines formules par lesquelles l'épouse renonçait au culte et aux dieux de l'époux; il fallait que la religion défît ce qu'elle avait fait elle-même d'abord. Parmi le très-petit nombre de causes qui permettaient la rupture du mariage sacré, figurait d'ailleurs le cas de stérilité de la femme ; ce qui ne doit nullement suspendre, l'objet principal de ce mariage n'étant pas l'union de deux êtres se convenant et s'associant pour les bonheurs de la vie comme pour ses peines, mais bien de perpétuer la famille, selon les termes mêmes de la formule sacramentelle : *Ducere uxorem liberum quærendorum causa.*

Le désir de perpétuer l'autorité paternelle dans la famille, après la mort même de son chef, a conduit les Chinois à une singulière conception : à la mort du père, la veuve succède à tous presque tous ses pouvoirs ; elle a sa vie durant l'usufruit et l'administration de tous les biens que le défunt peut avoir laissés. Le fils, même majeur, ne pourra faire aucune aliénation ou location

de ces biens sans l'assentiment de sa mère. Que celle-ci gaspille le patrimoine, ses enfants ont, il est vrai, la ressource de faire parvenir leurs plaintes au magistrat, par un oncle ou tout autre proche parent paternel d'un âge égal à celui de la veuve. Mais toute l'indulgence des magistrats est pour celle-ci. M. de Bezaure, à qui nous empruntons ces particularités, a connu dans le Tche-ly un excellent jeune homme, fils unique, que la gestion de sa mère avait ruiné ; vainement avait-il tenté de réprimer son gaspillage en s'adressant au préfet : celui-ci avait toujours mis les torts du côté du fils.

Autrement, il faut bien convenir que le sort qui est fait en Chine à la femme, loin d'être agréable, est triste au contraire et même abject. Au Céleste-Empire, il n'est pas de village, quelque petit qu'il soit, qui ne possède son école primaire où l'on enseigne la lecture, l'écriture, la rédaction, et ce n'est que dans les classes les plus infimes de la société qu'on a chance de rencontrer des gens absolument illettrés. Mais ces écoles sont exclusivement masculines, et les jeunes Chinoises, à moins qu'elles n'appartiennent aux plus hautes couches sociales, dont l'éducation morale et domestique paraît avoir été de tout temps l'objet des soins les plus attentifs, les jeunes Chinoises sont complétement privées d'instruction. C'est une conséquence du mépris que les Chinois, même leurs philosophes et leurs moralistes, professent invariablement pour la femme. Et ce mépris, ils le transportent avec eux dans les pays où ils émigrent; M. Albrecht, membre de la *Société des sciences et des lettres* de Batavia, nous apprend que les *Célestials* établis à Java, quoiqu'appartenant en général aux plus basses classes de leur pays natal, éprouvent le besoin, dès qu'ils sont parvenus à une certaine aisance, de donner à leurs enfants une éducation supérieure à celle qu'ils ont reçue eux-mêmes. A cet effet, ils font venir

des maîtres de Péking ou de Hong-Kong ; mais ces maîtres et les écoles qu'ils ouvrent sont exclusivement réservés à la partie mâle de la population enfantine.

Trois religions principales coexistent en Chine et sont considérées comme également bonnes, on pourrait dire comme également vraies : les trois religions n'en font qu'une, dit un proverbe courant. La première passe pour avoir été celle des plus vieux habitants du pays : Elle est polythéiste et idolatrique et consacre l'existence individuelle d'une foule de génies, de démons et d'esprits élémentaires ; ses prêtres et ses prêtresses pratiquent la magie, la nécromancie et se livrent à une foule de superstitions plus grotesques ou plus grossières les unes que les autres. Ses sectateurs reconnaissent pour un de leurs maîtres, quoique bien à tort, Lao-Tseu, le célèbre philosophe ; ils s'appellent par antiphrase, sans doute, les *Tao-Sse* ou docteurs de la raison, parce que, dit Abel Rémusat, non sans quelque défiance d'ailleurs, un de leurs dogmes fondamentaux est celui de la *Raison primordiale*, qui a créé le monde. Le malheur est que dans le *Tao-Te-King* (le livre de la voie et de la vertu), il n'y a aucune trace certaine de l'enseignement d'un être suprême en trois personnes qu'y avaient découvert plusieurs missionnaires, tels que les PP. Prémare, Bouvet, Fouquet, et dont la connaissance selon Montucci, écrivant en 1808, était l'objet principal du livre. Mais Stanislas Julien, qui a traduit entièrement le *Tao-Te-King*, dont Rémusat n'avait donné que des fragments, ne laisse rien subsister d'un pareil système, et il se raille de ceux qui s'obstinent à dénommer les Tao-Sse des rationalistes et à voir dans le *Tao* du Philosophe chinois soit le *Verbe* de saint Jean, soit le *Logos* de Platon [1].

[1] *La langue et la littérature chinoises*, Apud *Progrès des études relatives à l'Égypte et l'Orient* (1867 ; Imprimerie impériale.)

Le second culte est celui des lettrés, dont Confucius est considéré sinon comme l'initiateur du moins comme le réformateur et le patriarche. Quelques-uns ont cru que dans la haute antiquité le dogme d'un Dieu tout-puissant et rémunérateur en faisait partie : c'est là une opinion facile à concevoir dans la bouche des missionnaires, préoccupés avant tout de propager leurs propres doctrines et par conséquent très-désireux de leur trouver, dans un pays si asservi à la tradition, des analogies et des précédents dans les croyances locales ; mais une opinion qui ne s'appuie que sur des conjectures et qui ne cadre nullement, *à priori*, avec les données que l'histoire positive a recueillies sur l'origine de l'idée religieuse et ses développements. Confucius, à vrai dire et nous avons déjà eu l'occasion de le faire remarquer, n'a été qu'un ancêtre : la mission qu'il s'était assignée était celle de restaurer les belles maximes de morale qui, de temps immémorial, figuraient dans le droit public de la Chine et brillaient sur les pages de ses vieux livres, mais qui, depuis bien longtemps aussi, ne liaient plus personne, les grands moins encore que les petits. Dans l'ordre politique il échoua, et ne réussit pas mieux dans l'ordre religieux. La religion qui porte son nom est, en quelque sorte, la religion officielle de l'empire : l'Empereur en est le patriarche et tous les mandarins, grands, moyens et petits, la pratiquent. Elle n'a pas de prêtres et consiste surtout en un culte purement civil, qui se rend aux génies de la terre, des astres, des montagnes et des fleuves, ainsi qu'aux âmes des parents.

La troisième religion de la Chine est le bouddhisme venu de l'Inde, qui s'y est répandu vers le deuxième siècle avant notre ère. Il y porte le nom de religion de Fo, abréviation de *Fa-Ko*, transcription en langue chinoise du vocable sanscrit *Bouddha*. Vers la fin du x^e^ siècle, l'Inde envoya en Chine un patriarche bouddhique : il y ré-

sida longtemps, mais aujourd'hui, il est fixé au Tibet sous le nom de *Dalaï-Lama*. Toutefois, les Chinois ne reconnaissent pas en tout sa suprématie spirituelle, et ils ont aussi, sous le nom de *Sam-Lama*, un Bouddha vivant que le Dalaï-Lama délègue sur la demande du fils du Ciel. Ce curieux personnage réside au monastère d'Ou-Taë-Chan, littéralement la montagne des cinq tours, dans la province de Chan-si, qui est, après Lhassa, le centre bouddhique le plus vénéré et le pélerinage le plus fréquenté. Quand notre compatriote M. de Rochechouart fut le visiter, on y célébrait précisément une fête bouddhique, le quinzième jour de la septième lune les lamas poursuivant le diable et le chassant des sanctuaires. M. de Rochechouart et ses compagnons furent très courtoisement accueillis par les religieux, qu'il nous dépeint comme des gens simples, obligeants et polis, qui remplissent généralement leurs devoirs et qui s'acquittent avec exactitude de leurs observances monacales. Il ne manqua pas naturellement d'aller rendre ses devoirs au Bouddha vivant « homme dans la force de l'âge, puisqu'il n'avait que quarante-sept ans et vraiment superbe. » Tout dans ses gestes, dans sa pose, son regard, sa physionomie était cependant étudié, et volontiers il prenait l'attitude du Jupiter tonnant. Il reçut M. de Rochechouart à merveille et l'entretint de toutes sortes de choses, même du Pape dont il avait le portrait dans un album photographique.

Assurément la morale de Cakia-Mouni, la charité qu'il enseigne et la notion de l'égalité qu'il inculque tendaient à la chûte du système des castes et l'impliquaient même. On ne voit pas cependant que cette conséquence indirecte du bouddhisme, que son fondateur n'avait pas prévue, ait tout d'abord paru très-redoutable aux brahmanes de l'Inde puisque, pendant un millier d'années, la lutte entre Brahma, le vieux Dieu,

et Bouddha, le nouveau, resta concentrée sur le terrain théologique. A un certain moment, toutefois le bouddhisme se trouva expulsé de la péninsule Gangétique par l'effet incontestablement d'un retour offensif des brahmanes, qui durent trouver des auxiliaires parmi les princes indigènes et surtout parmi les conquérants musulmans, dont il ne leur fut pas difficile, au prix de leur soumission personnelle et de celle de leurs fidèles, d'exciter le zèle persécuteur. En Chine, il n'y avait point de castes à détruire : le bouddhisme ne portait nul ombrage aux Empereurs, en tant qu'il s'agissait de politique, et leur indifférence en matière religieuse proprement dite était profonde. Cette doctrine put donc faire tranquillement son chemin parmi les Chinois qui, d'ailleurs, l'accommodèrent bien vite à leur génie national si peu métaphysique, si peu contemplatif ; au contraire si remuant, si avisé, si positif. Cependant une religion qui méconnaît, sous quelque point de vue qu'on l'envisage, la nature de l'homme, sa dignité et ses devoirs ; une religion fondée sur une notion, celle du *Nirvana* ou anéantissement de l'être, ne peut qu'exercer une action nuisible sur les peuples qu'elle s'assujettit, et les Chinois n'ont pas échappé certainement aux conséquences de cette action.

Le bouddhisme, au fond, implique l'athéisme et, vers la fin du XVII^e^ siècle, Bayle n'hésita point à appeler les Chinois un peuple d'athées. Voltaire contredit cette assertion ; les avis se partagèrent et, faute d'un assez grand nombre de faits acquis pour la trancher, la question demeura indécise. Aujourd'hui « en face des révélations si complètes et si évidentes que nous font les livres du bouddhisme découverts et expliqués » dit le savant auteur du *Bouddha et de sa Religion*, « le doute n'est plus permis. Les peuples bouddhiques peuvent être considérés sans injustice comme des peuples athées »

Cela ne veut pas dire qu'ils professent l'athéisme et s'en font gloire; mais cela signifie que ces peuples n'ont pas su s'élever jusqu'à la notion de Dieu. Bayle avait donc raison de prétendre qu'il existe des sociétés de cette sorte, fort arriérées quoique très-anciennes, corrompues et raffinées, infectées d'une ignorance et de vices que les siècles ne font qu'accroître, au lieu de les corriger. Mais M. Barthélemy Saint-Hilaire n'a-t-il pas quelque raison aussi de tenir vis-à-vis de ces peuples le langage de Voltaire? « Ils ne nient ni n'affirment Dieu ; ils n'en ont jamais entendu parler ; prétendre qu'ils sont athées, c'est la même imputation que si l'on disait qu'ils sont anti-cartésiens. Ils ne sont ni pour ni contre Descartes. Ce sont de vrais enfants ; un enfant n'est ni athée ni déiste : il n'est rien [1]. »

Nous avons raconté plus haut comment, au dernier siècle sous le règne de l'empereur Kang-Hi, les jésuites furent sur le point d'implanter définitivement le catholicisme en Chine, et comment cet espoir fut déçu par la terminaison contre ces missionnaires de la querelle théologique qu'un ordre rival leur avait suscitée en cour de Rome. A la suite des traités de 1860, nos missionnaires ont reparu en Chine où leur prédication est libre, du moins en principe ; leurs églises se sont rouvertes, et ils ont retrouvé dans le pays des traces de ses anciennes et florissantes chrétientés. Mais jusqu'ici, on ne voit point que leur prosélytisme ait obtenu un grand succès, pas plus au surplus que celui des missionnaires protestants, Anglais ou Américains. Les mandarins se montrent hostiles au christianisme, et cela suffit pour que les populations fassent ainsi. Cette hostilité ne provient pas assurément d'un sentiment particulier de haine contre les doctrines chrétiennes et

[1] *Le Bouddha;* 1re partie, 5e chapitre.

les Mandarins sont des gens trop sceptiques pour beaucoup s'intéresser au sort des idoles de Bouddha et de Tao. Mais, ils considèrent que l'adoption du christianisme serait le signal de la ruine de l'organisation actuelle, et ils font de leur mieux pour conjurer un tel événement. A cet endroit, ils ont pour complice l'orgueil national qui se refuse d'admettre qu'un changement quelconque puisse bénéficier à leur pays. C'est par la même raison que les Chinois ne veulent ni des télégraphes électriques ni des chemins de fer. Ils ne leur sont pas hostiles, mais ils les rangent volontiers, au nombre des choses qui troublent le *Foue-Choui*[1], appellation par laquelle ils désignent une certaine harmonie qui doit régner entre les éléments, disent-ils, pour que les hommes soient heureux. La locomotive et son panache de fumée; les poteaux pointus du télégraphe et ses longues lignes de fils, passés dans des faïences de formes insolites, paraissent redoutables à des gens superstitieux, qui n'hésitent pas à regarder la mauvaise humeur du Foue-Choui comme la cause des épidémies susceptibles, à un moment donné, de ravager leur pays.

Si le christianisme ne fait pas de progrès en Chine, il n'en est pas ainsi, tant s'en faut, de l'islamisme: il s'y est introduit au temps des invasions mongoles, et c'est par millions qu'il compte aujourd'hui ses disciples. Les Mahométans sont répandus partout dans le Nord-Ouest, où on les connaît sous le nom de *Doungans*, et dans le Sud-Ouest, surtout dans la province de Yûnnân où ils sont appelés *Panthays*. Ils s'insurgeaient, il y a seize ans, contre le gouvernement Chinois qui n'est pas venu à bout de leur résistance sans de bien grandes peines et sans de vigoureux efforts. Les Panthays, les premiers, ont déserté la lutte; mais il n'y a

[1] Littéralement vent et eau.

pas bien longtemps, deux ou trois ans à peine, que les Doungans la continuaient encore. Dans son remarquable travail sur l'Asie centrale[1], M. Schuyler regarde ceux-ci comme une race particulière et la fait descendre des Ouïgours, tandis que pour d'autres auteurs, tels que le colonel Prjevalski et d'autres, le mot doungan ne serait pas un ethnique, mais simplement le terme par lequel les Tartares de l'Asie centrale désignent les musulmans du Céleste-Empire, que les Chinois eux-mêmes nomment *Houeï-Houeï*. Quoiqu'il en soit, on appelle aujourd'hui des divers noms de Doungans, Dougans, Dounghènes, Tounganis ou Toungans, un groupe de populations fixées dans la Mongolie chinoise, la Dzoungarie, le Kan-sou, le Chen-si et le Sze-tchouan, groupe qui s'élevait, dit-on, en 1865, à trente millions d'hommes.

On trouve encore en Chine des Juifs et des Parsis. Les premiers y sont venus très-anciennement des provinces les plus orientales de la Perse, et c'est aussi de la Perse que les autres, cruellement persécutés par les successeurs d'Alexandre, après s'être d'abord réfugiés dans l'île d'Ormuz, gagnèrent l'Inde méridionale et la Chine. Ce sont les restes des sectateurs de Zoroastre, adorateurs du feu. Au physique, on les prendrait pour des Européens n'était leur nez long et recourbé, qui est le signe distinctif des races blanches de l'Asie occidentale. Ils ont un grand goût pour le négoce, auquel ils s'entendent à merveille, et à Bombay comme à Surate, où ils ne laissent pas d'être nombreux, ils font volontiers étalage de leurs demeures somptueuses et de leurs superbes équipages.

[1] *Turkistan* II, p. 173.

V

LES SCIENCES, LES LETTRES ET L'ART

Dans le plus beau chapitre peut-être d'un livre magnifique, notre grand Victor Hugo a parlé en ces termes de l'invention de l'imprimerie :

« L'invention de l'imprimerie est le plus grand événement de l'histoire ; c'est la révolution mère, c'est le mode d'expression de l'humanité qui se renouvelle complétement ; c'est la pensée humaine qui dépouille une forme et qui en revêt une autre ; c'est le complet et définitif changement de peau de ce serpent symbolique, qui depuis Adam représente l'intelligence.

» Sous la forme imprimerie, la pensée humaine est plus impérissable que jamais ; elle est volatile, insaisissable, indestructible..... Et quand on observe que ce mode d'expression est non-seulement le plus conservateur, mais encore le plus simple, le plus commode, le plus praticable à tous ; lorsqu'on songe qu'il ne traîne pas un gros bagage et qu'il ne remue pas un lourd attirail ; quand on compare la pensée obligée pour se traduire de mettre en mouvement quatre ou cinq autres arts et des tonnes d'or, toute une montagne de pierres, toute une forêt de charpentes, tout un peuple d'ouvriers ; quand on la compare à la pensée qui se fait lire et à qui il suffit d'un peu de papier, d'un peu d'encre et d'une plume, comment s'étonner que l'intelligence humaine

ait quitté l'architecture pour l'imprimerie? Coupez brusquement le lit primitif d'un fleuve d'un canal creusé au-dessous de son niveau, le fleuve désertera son lit[1]. »

Une phrase de Cicéron contient l'imprimerie en germe. « Prenez » disait le grand orateur romain « prenez toutes les lettres de l'alphabet: séparez-les; jetez-les à terre. Ces caractères composeront-ils une phrase? » Cependant depuis l'époque de Cicéron « on était aux portes de ce miracle, sans dépasser le seuil sur lequel on restait suspendu[2]. » Les Chinois l'avaient franchi. Dès l'an 175 de notre ère, on les voit conserver leurs textes sur des planches en pierre gravées en creux. En 593, sous l'empereur Wen-Ti, ils recueillent leurs dessins usés et leurs textes inédits et les gravent sur bois; cependant, les caractères restaient toujours écrits à l'endroit. Mais de 904 à 907, vers la fin de la dynastie des Thang, les textes gravés sur pierre le sont en sens inverse, pour s'imprimer en blanc sur fond noir. La gravure sur bois succède en 932 à la gravure sur pierre et vingt ans plus tard les neuf *Ching*, ou livres canoniques, sont *imprimés* et mis en vente[3]. Enfin de 1041 à 1049, les types deviennent mobiles. Si ces faits fussent parvenus à l'oreille de Marco Polo, il était homme assurément à les recueillir; Klaproth affirme d'ailleurs, que les procédés chinois se trouvent décrits dans le *Djemmaa el Tewarich* de Rachid Eddin, écrit vers 1310,[4] et c'est encore une source où l'Europe aurait pu les recueillir, près de cent

[1] *Notre-Dame de Paris*, Livre V, chap. II.

[2] Philarète Charles: *Etudes sur le moyen âge* p. 382.

[3] Bazin: *Chine moderne* (Coll. *Univ. pitt*). 626 et 599.

[4] Voir une description de ces procédés par M. Stanislas Julien elle est tirée des *Mémoires* de Tschin-Kouo, qui font partie du fond Fourmont à la bibliothèque nationale. Elle est reproduite dans la *Chine moderne* de M. Bazin.

cinquante ans avant l'apparition du psautier de Pierre Schaffer. Personne, en effet, n'ignore que le premier livre sorti en Europe de la presse typographique ne porte pas le nom de Guttenberg, quoique celui-ci, de concert avec le vieux Faust, en eut commencé l'impression. Mais à cette époque, le gentilhomme mayençais était ruiné et exproprié, peut-être même en prison pour dettes.

Ce merveilleux instrument de propagande de la pensée, la Chine en a donc été en possession quelques quatre siècles avant l'Europe ; mais elle a été loin de savoir l'utiliser comme l'a fait celle-ci. Cette invention venait chez nous juste au moment où les Grecs, chassés par les Turcs de Constantinople, venaient apporter en Occident ce qui avait survécu, à travers les âges, des monuments de la science, de la littérature, de la sagesse des anciens Hellènes. Elle venait encore au moment de l'émancipation de la pensée moderne, et Guttenberg précédait Luther. Elle avait bien tardé à se produire ; mais le monde occidental, à peine en possession de la presse typographique, allait se hâter de rattraper le temps forcément perdu en entassant progrès sur progrès, découvertes sur découvertes, inventions sur inventions. Dans l'espace de quatre siècles, le monde assistera, étonné, au magnifique épanouissement des sciences mathématiques, astronomiques, physiques, naturelles par l'effort de ces puissants génies qui se nomment Descartes, Huyghens, Papin, Newton, Euler, Clairaut, d'Alembert, Buffon, Lavoisier, Lagrange, Laplace, Œrsted, Cuvier, Ampère et Faraday. Il verra l'heureux et audacieux génie de l'homme, *genus Iapeti audax*, asservissant et domptant les forces de la nature : Watt construisant la machine à vapeur industrielle et Fulton la machine à vapeur maritime ; Stéphenson inventant la locomotive et Schilling le télégraphe électrique ; en un mot la vapeur et l'élec-

Mandarin lettré, en costume officiel.

tricité supprimant les distances et décuplant, centuplant pour mieux dire, les produits de l'activité humaine. Magnifique spectacle, qui n'a pas eu son pendant dans l'extrême Orient. Là l'invention de l'imprimerie est restée sans aucun effet sur le développement de la science, et pas plus avant qu'après, la Chine n'a eu de grands géomètres de grands astronomes, de grands physiciens ou de grands chimistes.

Quelques savants, entr'autres l'illustre et infortuné Bailly, se sont plu à vanter outre mesure la science astronomique des anciens Chinois ; mais, après les travaux de Montucla, de Delambre, d'Edouard Biot et du docteur Ferdinand Hœfer, force est bien de singulièrement rabattre de cette appréciation. C'est une très juste remarque de M. Hœfer « qu'ici l'élément fabuleux se trouve si intimement mêlé à l'élément historique qu'il est très-difficile de les distinguer l'un de l'autre.[1] » Il ajoute aussi justement qu'à mesure que nous approchons des temps modernes, l'astronomie chinoise semble rétrograder et verser de plus en plus dans l'astrologie judiciaire. Lorsqu'en 1629, les jésuites Longobardi et Terence furent adjoints à Peking au *Tribunal des Mathématiques*, les Chinois demandèrent la suppression de l'astronomie européenne et le rétablissement de l'astronomie nationale. L'Empereur fit alors assembler les astronomes des deux camps ennemis et le P. Verbiest, président du tribunal des mathématiques, proposa, comme épreuve propre à trancher la question de préférence, de calculer quelle devait être l'ombre méridienne du lendemain pour divers gnomons. Aucun astronome chinois ne sut faire ces calculs. Voilà l'état où l'astronomie était tombée en Chine au XVII^e^ siècle de notre ère et « comme rétrograder dans une science, quand une fois l'im-

[1] *Histoire de l'Astronomie*, chap. I.

pulsion pour marcher en avant a été donnée, est impossible, » M. Hœfer en conclut que si, à l'arrivée des jésuites, les astronomes chinois étaient de cette ignorance ils ne pouvaient guère l'être moins du temps de Tchong-Kong, empereur sous le règne duquel une éclipse de soleil eut lieu, éclipse dont les astronomes ne donnèrent pas avis, ce qui donna lieu à un rescrit impérial punissant de la peine capitale toute future négligence de cette sorte.

En Chine néanmoins, il est arrivé plus d'une fois, comme nos lecteurs le savent, que les connaissances acquises sont non seulement restées stationnaires, mais qu'elles ont positivement rétrogradé, et rien d'impossible conséquemment que les astronomes du XXIIe siècle avant notre ère y fussent beaucoup plus savants que leurs successeurs du XVIIe siècle de l'ère chrétienne. Quoi qu'il en soit, l'astronomie chinoise n'a pas eu l'époque glorieuse de l'astronomie occidentale, l'époque des Copernic, des Képler, des Galilée, des Newton ; elle est même restée fort inférieure à l'astronomie des Indous. Les Chinois ont connu les mouvements propres aux planètes, mais six cents ans après qu'Hipparque les avait révélés à ses concitoyens. Ils n'ont rien compris aux stations ni aux rétrogradations des planètes. Ils ont en général placé la terre au centre de notre système planétaire, tandis que Seleucus et Aristarque l'avaient fait circuler autour du soleil, tenu déja par eux pour le centre de notre monde. Ils n'ont pas déterminé, comme l'a fait encore Aristarque, la valeur de l'obliquité de l'écliptique ou la distance angulaire du pôle à l'équateur, ni certaines inégalités du mouvement lunaire, ni la précession des équinoxes, auxquelles se rattachent les noms d'Hipparque et de Ptolémée. Inutile d'ajouter « qu'ils n'ont jamais « eu la moindre connaissance de l'astronomie physique « et même qu'ils ne cherchèrent jamais à y pénétrer. Il « aurait fallu pour cela une géométrie autrement cultivée

« que la leur et comment un peuple aussi ignorant en « physique et dans les lois du mouvement aurait-il pu « atteindre à des connaissances aussi relevées [1] ? »

Sur un point, cependant, les Chinois ont devancé les modernes. Dès que Richer eut observé qu'à Cayenne, il lui fallait raccourcir son pendule de plusieurs lignes pour qu'il continuât de marquer les secondes avec précision comme à Paris, Huyghens assigna la cause de ce phénomène dans l'excès de la force centrifuge aux environs de l'équateur, et en déduisit le renflement équatorial ainsi que l'aplatissement polaire. Or, dans le *Ti-Ouang-Chi-Li-Koat-Nan-Si*, livre écrit au deuxième siècle avant notre ère, cette donnée se trouve mentionnée, et si les lettrés chinois n'en ont fait application qu'à la Chine, c'est qu'ils ne connaissaient point d'autres pays. Les mesures fournies par le *Ti-Ouang* sont d'ailleurs remarquables: elles donnent, en effet, à la terre une circonférence de 90.000 *li*, dans le sens de l'ouest à l'est et de 85.000 dans le sens du nord au sud, soit neuf mille et huit mille cinq cents lieues, si on assimile le *li* ancien au *li* moderne, lequel vaut le dixième de notre lieue. Ce ne sont pas les vraies mesures, et l'excès dû au renflement équatorial est singulièrement exagéré. On n'évalue aujourd'hui cet excès qu'à 1/300^{e} ; mais il importe de se rappeler que Newton lui-même, faute de tenir compte des densités qui croissent en allant vers le centre, était tombé dans une erreur analogue quoique moins grossière.

Il a été déjà question du *char magnétique* donné, environ mille ans avant notre ère, par un empereur à des ambassadeurs pour les guider dans leur route de retour.

[1] Montucla : *Hist des Mathématiques.* 1, liv. IV; voir aussi; Delambre : *Histoire de l'Astronomie ancienne*; tome I, 263 et Renouvier : *Manuel de Philosophie ancienne*, 1, 205.

Au IIIe siècle de notre ère, on trouve le procédé au moyen duquel on communique à une lame de fer, par un frottement régulier la propriété de diriger l'une de ses extrémités vers le sud, et si cette direction est citée de préférence c'est qu'elle était habituelle aux navigateurs chinois. Cent ans plus tard, ceux-ci se servaient de l'aiguile aimantée pour s'avancer sûrement dans la haute mer, et il est indubitable que les Arabes ont reçu d'eux la connaissance de la boussole qu'ils devaient à leur tour, comme on l'a déjà dit, transmettre aux marins de la Méditerranée, à une époque incertaine, mais qui paraît être celle de la seconde croisade [1]. En ce temps, l'étroite et jalouse politique des fils du Ciel n'avait pas encore parqué les Chinois chez eux ; ils voyageaient non-seulement par mer, mais sur terre, comme le témoigne le voyage du pélerin Fa-Hien dans les pays bouddhiques, voyage qui se place entre les années 399 et 414 de notre ère et dont la relation — *Fo-Koué-Ki* — ou mémoire sur les royaumes bouddhiques, a passé dans notre langue grâce aux soins consécutifs d'Abel Rémusat, de Klaproth et enfin de M. Landresse.

Cette publication, qui eut lieu en 1836, fit sensation dans le monde des orientalistes ; mais son intérêt devait pâlir quelques années plus tard devant la traduction par M. Stanislas Julien de l'histoire de la vie de Hiouen-Thsang et de ses voyages dans l'Inde. Ces voyages se placent entre les années 629 et 645, et sont très-précieux pour l'histoire du bouddhisme indien et même pour celle des mœurs et des coutumes des Indous à cette époque. Le côté faible du bon pélerin c'est, sans doute, le soin minutieux qu'il met à décrire tout ce qui concerne le Bouddha, sa personne, ses reliques, les monuments éle-

[1] Voir Klaproth : *Lettre à M. de Humbolat sur l'invention de la Boussole* (1834) et Libri : *Histoire des sciences mathématiques en Italie*, tome II, p. 62 (1838).

vés en son honneur et les légendes qu'a inventées ou recueillies sur lui la piété, plus ou moins crédule, de ses disciples. Mais Hiouen-Thsang s'enquiert également des habitudes et des mœurs des populations qu'il visite. Il loue beaucoup la minutieuse propreté des Hindous et leur horreur pour le convol en secondes noces ; il décrit les *épreuves judiciaires* dont il a été témoin et que, dans sa naïveté, il admire beaucoup. Il connait très-bien la configuration géographique de l'Inde et il assure qu'au moment où il voyageait, elle n'était pas divisée en moins de soixante-dix royaumes, toujours bataillant les uns contre les autres ; circonstance qui explique, pour le dire en passant, comment tous les envahisseurs de ce magnifique pays — qu'ils se soient appelés Mahmoud, Tamerlan, Nadir Shah, Dupleix ou Clive — l'ont toujours trouvé une proie facile à saisir[1].

Mais quand le système prévalut décidément en Chine que ses habitants n'en sortiraient plus et que les étrangers n'y entreraient pas davantage, il est clair qu'il devint impossible aux Chinois d'acquérir des notions géographiques bien précises sur les autres pays. En fait, la science géographique des Chinois se réduit aujourd'hui à bien peu de chose pour ce qui ne concerne pas leur propre pays. A la vérité c'était, peut-être, un calcul des mandarins que d'entretenir les populations dans cette ignorance ; les caricatures de la terre qu'on distribue encore parmi le peuple sous le nom de cartes seraient nées alors d'une pensée pareille. Toujours est-il qu'au XVIII^e^ siècle, une carte chinoise du Tibet ayant été remise au P. Régis, il la trouva si défectueuse que l'empereur Kang-Hi confia à deux lamas la mission d'explorer à nouveau le terrain de Sining à Lhassa

[1] Sur la vie et les voyages de Hiouen-Tsang, V. les chap. I et II, de la 3^e^ partie du *Bouddha et sa religion* de M. Barthelémy Saint-Hilaire.

et aux sources du Gange et que le P. Duhalde, sur ces nouvelles données, publia une carte du Tibet que revit notre grand géographe d'Anville. Le même empereur chargea les missionnaires de Péking de dresser une nouvelle carte générale de l'Empire ; mais on assure que les jésuites n'eurent que peu de corrections à faire sur les anciennes cartes, et que souvent ils se trouvèrent d'accord avec les géographes chinois sur la latitude et la longitude des plus grandes villes de la Chine.

Que dire de la médecine chinoise ? A l'état scientifique, la médecine n'existe point en Chine. Elle n'est enseignée dans aucune école, dans aucune académie et, l'autopsie des cadavres étant tenue pour un sacrilége, les ouvrages imprimés sur l'art médical donnent, ainsi que les gravures anatomiques qui les accompagnent, les idées les plus fausses sur la structure du corps humain. D'ailleurs ces livres, les étudiants en médecine ne les lisent guère, et le peu de connaissances qu'ils possèdent, ils les puisent dans des recueils de recettes manuscrits, qui se conservent dans les familles de médecins de père en fils et de fils en petits-fils. Plus un médecin a d'aïeux, plus il inspire de confiance au public, qui le suppose nanti de la science accumulée de ses ancêtres et près de qui c'est une haute recommandation que de pouvoir écrire sur sa carte : *Un tel docteur de quatre ou cinq générations.* Les chirurgiens, dont la science est encore plus incomplète et dont les instruments sont très-arriérés, réussissent rarement dans les opérations qu'ils entreprennent et, pour ce motif, l'opinion les met au-dessous des médecins.

Les praticiens chinois connaissent bien la vaccine ; ils commencèrent à l'employer en l'an 1014 de notre ère, époque où elle fut inventée par un médecin de la province de Tsé-chouan, du nom de So-Mei-Chan [1]. Ils sa-

[1] L'inoculation se fait en introduisant dans les narines un peu

vent préparer à peu près comme en Europe le mercure, le carbonate de plomb ou de zinc, le sulfate de cuivre ; mais ils manquent de presque tous les autres produits de nos laboratoires chimiques. Ils se servent fréquemment du moxa et combattent les fièvres intermittentes par l'arsenic. Quelques-uns de ces praticiens s'attachent à la guérison de certaines maladies, et lorsque M. Sinibaldo de Mas habitait Ning-Po, il n'était question dans cette ville que d'un médecin duquel on disait merveille pour les affections d'yeux. Des patients venaient de très-loin pour se faire guérir par lui. Mais voilà que son propre fils tombe malade des yeux, et notre Esculape de se montrer incapable de le guérir. Par bonheur, il se trouvait à Ning-Po un médecin américain : il vit le jeune malade et l'eut bientôt remis en possession de toute sa vue.

Il ne manque pas toutefois d'Européens qui, ayant habité la Chine, en reviennent enchantés de ses médecins indigènes. M. de Mas croit, qu'en effet, les Chinois possèdent des simples puissants, et il pense que leur matière médicale serait digne d'un sérieux examen. « Nous avons déjà le camphre et la rhubarbe, dit-il, qui sont venus de Chine ; pourquoi ne pourrions-nous pas en recevoir d'autres médicaments précieux ? » Des détails que nous avons sous les yeux, il semblerait résulter que ce vœu aurait été entendu, et que la pratique médicale se serait enrichie sinon d'un spécifique, du moins d'un remède très-actif à la lèpre, cette affreuse maladie qui a disparu de l'Europe, qu'elle désolait tant au moyen âge, mais qui existe encore dans divers pays subtropicaux et notamment à la Trinidad et aux Antilles danoises. Le P. Brosse, missionnaire à Port-d'Espagne,

de coton imbibé de virus, ou en mettant sur un enfant des vêtements portés par un autre enfant atteint de la petite vérole.

et M. Guillot, curé de Christiansed, se félicitent en effet de résultats très-remarquables qu'ils ont obtenus sur des lèpres invétérées, les unes humides et les autres sèches, par l'emploi de l'écorce réduite en poudre du *Hoang-nan*, arbre indigène de Chine, administrée sous forme de pilules [1].

Les Chinois avaient tenu à offrir aux visiteurs de l'Exposition de 1878 un type *in natura rerum* de leur architecture : ils avaient bâti de leurs propres mains un grand pavillon en bois dans l'enceinte du Trocadéro. Avec ses motifs variés, sa décoration pittoresque, ses toits en forme de cuvier renversé, ses auvents concaves et se retroussant en projections courbes, qui évoquent assez le souvenir des souliers à la poulaine du moyen âge, ce pavillon flattait l'œil. Il était léger et coquet ; mais il laissait en définitive l'impression d'une chose bizarre et quelque peu fantastique plutôt que gracieuse. Destiné à recevoir les produits mis en vente de la Chine figurant à l'exposition, c'était d'ailleurs un bazar et non une maison véritable, et c'était dommage ; car celle-ci, au dire des voyageurs, ne laisse pas de présenter à l'intérieur des dispositions intéressantes et ingénieuses qui, dans leur ensemble, font songer aux maisons romaines exhumées des cendres d'Herculanum et de Pompéi.

Dans l'enceinte du Champ de Mars, la façade des galeries chinoises reproduisait une porte du palais de Péking, avec son mur noir aux treillis blancs, son panneau d'un vermillon ardent et le chiffre d'or qui sert de cachet impérial. L'aménagement même de chacune des salles avertissait aussi le visiteur qu'il allait pénétrer dans un milieu exotique. Toutes les installations qui renfermaient les envois avaient emprunté ici, le type d'un kios-

[1] Les *Missions Catholiques* des 7 février 1877 et 4 janvier 1878.

que, là d'un pavillon, plus loin d'une pagode. Au fond la variété n'était pas grande, puisque cette architecture, qu'elle soit civile, religieuse ou militaire, ne s'inspire que d'un seul type, rappelle et toujours, sous ses motifs capricieux et ornés, la tente du nomade.

Il y avait aussi au palais du Champ de Mars une collection de statuettes en bois et en cristal de roche, représentant des figures que la tradition a popularisées là-bas. Dans le nombre, on remarquait des généraux, des vice-rois, des lettrés, même des favorites, telle que Chang-Li-Wah, la femme préférée de l'empereur Hou-Chio. Dans une autre statuette, l'artiste avait voulu figurer l'idéal de la beauté féminine, selon les idées de son pays, assez peu d'accord, comme on le sait, avec celles de l'Occident et le meilleur commentaire de son œuvre serait, peut-être, ces vers charmants échappés un jour de la plume de Théophile Gautier :

Celle que j'aime à présent est en Chine
Au fleuve Jaune où sont les cormorans.
Dans une tour de porcelaine fine,
Elle demeure avec ses vieux parents.

Elle a les yeux retroussés vers les tempes,
Le pied petit à tenir dans la main,
Le teint plus clair que le cuivre des lampes,
Les ongles longs et rougis de carmin.

Par le treillis, elle passe sa tête,
Que l'hirondelle en passant vient raser,
Et chaque soir, aussi bien qu'un poète,
Chante le saule et la fleur du pêcher.

Les pieds petits à tenir dans la main ! Quoi de plus barbare et de plus ridicule à la fois que cette coutume qui déforme le pied des femmes, et lui imprime une ressemblance assez marquée avec le sabot d'un quadrupède ?

Les Chinois eux-mêmes n'en connaissent pas bien l'origine. Toutefois, un lettré qui en causait avec M. Sinibaldo-de-Mas, la rapportait au x^e^ siècle de notre ère et en attribuait l'inauguration à un prince du Kiang-sou, qui voulut rapetisser le pied de ses concubines. Un autre l'eût fait et il aurait été traité de fou ; mais le prince fut imité de toute sa cour. La coutume devint peu à peu populaire et dès leur sixième année, on soumet les jeunes filles à l'opération que voici. On replie sous la plante des pieds quatre orteils, en ne laissant de libre et de droit que le grand orteil seulement. On les maintient dans cette position, au moyen d'une bande de toile, à laquelle on fait faire plusieurs tours bien serrés, en même temps qu'on force le pied, en rapprochant autant que possible du talon le gros bout de l'orteil et en se servant des mêmes ligatures que pour les orteils, auxquelles on fait faire un tour de droite à gauche et un autre tour de l'orteil au talon. Pour commencer, on tient les ligatures légèrement flexibles, puis, on les resserre peu à peu. Les petites filles ainsi martyrisées souffrent beaucoup et cela pendant cinq ou six mois ; il y en a dont les pieds enflent et se gangrènent.

Les Chinois savent admirablement travailler le bronze: ils le façonnent en cassolettes à parfums, en vases à anses dorées, en vases niellés d'argent ou bien émaillés, qui sont tout simplement admirables ; en cloisonnés d'une beauté rare, enfin en idoles et en statues dont le faire atteste une grande dextérité dans le maniement du métal. Mais, ces mêmes objets ne témoignent pas au même degré, tant s'en faut, en faveur du talent sculptural des artistes du Céleste Empire. A vrai dire, ce grand art, profondément idéaliste, qui enfanta tant de chefs-d'œuvre dans la Grèce antique et dans l'Europe de la Renaissance, ne convient nullement au génie étroit et tout tourné vers le lucre du peuple chinois. De crainte

de favoriser ses penchants idolâtriques, les premiers empereurs frappèrent d'une proscription absolue la représentation en bronze, ou en métal, du corps humain, et l'avénement du bouddhisme ne changea rien à cet état de choses. Ses idoles entrèrent bien dans les temples chinois sous des formes tantôt grotesques, tantôt horribles ; mais les places et les édifices publics, les palais et jardins de l'empereur ou des riches particuliers demeurèrent vides de la statue humaine, et tout ce que la statuaire chinoise offre encore à cette heure, ce sont ces figures gitantesques d'animaux qui décorent les avenues conduisant aux tombeaux des princes ou des grands personnages, et dont la bizarrerie, beaucoup plus que la beauté, est la caractéristique [1].

Les artistes chinois, négligent très-volontiers les grandes scènes pour s'en tenir à la représentation de scènes de théâtre ou de la vie ordinaire, de costumes, de bateaux, de paysages, de poissons d'oiseaux, d'insectes,de fleurs. A considérer isolément chaque objet représenté, on est frappé de l'exactitude de ses détails, et parfois ils semblent si bien calqués sur la nature qu'on se croirait en face d'une photographie. Un artiste chinois peint-il une plante, il faut qu'il en reproduise la tige, les feuilles, les boutons, les fruits, non-seulement

[1] Il faut faire à cet égard une remarquable exception en faveur des files d'animaux sculptés de grandeur colossale, chameaux, éléphants, hippopotames, lions, dragons ailés, qui bordent les avenues conduisant à ces tombeaux des Mings, comme aussi de ces statues d'empereur colossales dont il a été déjà parlé dans ces pages. « Il y a donc eu un siècle, » s'écrie à ce sujet M. le comte de Beauvoir, « où les Chinois savaient *faire grand* au lieu de consumer leur vie dans des fumoirs d'opium et des maisons de jeu. » Mais les Ming, il faut s'en souvenir, étaient des Mongols et, sous le rapport artistique, il y a lieu de faire entre les Mongols et les Chinois une différence qui n'est point à l'avantage de ces derniers.

avec les proportions de chaque partie, mais encore avec toutes les différences de formes, de teintes et de nuances qu'elle affecte selon les saisons. Cette exactitude matérielle a son bon côté, sans doute ; mais elle ne devrait pas dispenser de l'observation des règles et des conditions plus hautes de l'art, telles que l'entente de la perspective, la correction du dessin et l'art de grouper les objets. Tout cela fait défaut à la peinture chinoise : c'est pourquoi ses compositions sont presque toujours pleines de confusion et trahissent une uniformité très-fatigante.

Les Chinois aiment beaucoup les portraits, paraît-il ; mais leur pratique dans ce genre de peinture diffère totalement de la nôtre. Lord Macartney, lorsqu'il se rendit en ambassade à Péking, avait apporté avec lui un certain nombre de portraits, œuvre des meilleurs artistes anglais, pour les offrir en présent au Fils du Ciel. Les mandarins, à la vue de ces portraits, ne comprirent rien au jeu de la lumière et des ombres, qui en différenciait les teintes, et demandèrent sérieusement si leurs originaux avaient une partie du visage d'une couleur et la seconde d'une autre. L'ombre du nez surtout leur parut un grand défaut : quelques-uns penchaient à croire qu'elle ne figurait là que par accident. La mode, qui fait loi au Céleste-Empire comme ailleurs, veut qu'un portrait regarde toujours le spectateur et que conséquemment il soit toujours peint de face, de telle façon que les deux parties du visage soient entièrement semblables.

La musique chinoise était assez largement représentée à l'Exposition et parmi les instruments qui y figuraient, on comptait des flûtes, des guitares, des espèces de violons et de hautbois, des flûtes de Pan aux formes bizarres, des gongs, des tambours, des cymbales, des castagnettes gigantesques, sans parler des instruments

des sauvages de l'île d'Haïnan. Le P. Amyot, qui a beaucoup étudié le système musical des Chinois, établit qu'ils ont connu, dès les temps les plus anciens, la division de l'octave en demi-tons, qu'ils appelaient les douze *lu*, et que ces *lu* se distinguaient en *parfaits* et en *imparfaits*. Il ajoute que si les anciens Chinois ne mentionnaient dans leur échelle musicale que cinq tons — *Koun, Chan, Kio, Tché, Yu,* — qui répondent à nos *fa, sol, la, do, ré*, ils avaient toutefois dans le *Pien-koun*, correspondant à notre *mi*, et dans le *Pien-Tché*, ou *si* de quoi compléter leur gamme [1]. Les musiciens actuels du Céleste-Empire suivent aussi des règles fixes ; mais leur gamme pèche par l'absence des demi-tons et si dans le nombre de leurs compositions, il se rencontre quelques airs qui ne manquent pas d'agrément, il ne faut y chercher aucune science musicale. En somme, la musique chinoise, au témoignage de l'abbé Huc, si elle offre un certain caractère doux et mélancolique, est d'une uniformité et d'une monotonie qui en rendent l'audition bientôt fatigante ; elle diffère tellement, dans ses combinaisons générales, de la musique européenne qu'elle n'est pas plus faite pour nos oreilles que la nôtre ne semble faite pour les oreilles chinoises, comme un mandarin le dit un jour au Père Amyot qui lui avait fait entendre, sur la flûte et le clavecin, les plus beaux morceaux des compositeurs ses contemporains [2].

[1] *Mémoire sur la musique des anciens* Chinois.

[2] M. l'abbé David déclare à son tour « qu'il n'a jamais entendu un orchestre chinois sans que, après une minute de musique, il y eût entre les divers instruments un désaccord allant jusqu'à un demi-ton et même un ton de différence. » Cela, ajoute-t-il, n'empêchait pas ces intrépides instrumentistes de souffler jusqu'au bout, « et pour eux tout semble aller bien, pourvu que l'on monte et que l'on descende en même temps, sinon par les mêmes notes. »

Nous avons eu déjà l'occasion de faire la remarque que les Chinois n'ont pas débuté dans la carrière littéraire, comme les Grecs et les Hindous, par ces grandes épopées qui sont moins encore des œuvres littéraires que des monuments et des témoins des vieilles civilisations. Nous ajoutions alors que le théâtre chinois, loin d'avoir été sacerdotal, épique, lyrique, à ses débuts, s'était montré tout d'abord sentimental, raisonneur et déclamatoire, comme il était naturel de s'y attendre, au surplus, chez un peuple qui ne paraît pas avoir eu d'enfance et qui est né vieux, si l'on peut ainsi dire. Un éminent critique a comparé, cependant, un des drames chinois, — *Le ressentiment de Teoungo*, — à une de ces légendes que nos aïeux du XIV^e^ et XV^e^ siècles représentaient sur les tréteaux, aux anciens *Miracles* de sainte Catherine, de saint Nicolas, de saint Jean-Baptiste [1]. Mais l'art dramatique encore fruste des mystères renfermait en germe le drame anglais ou espagnol du XVI^e^ siècle, et Hhrosvitha, la nonne de Gandersheim, annonçait Calderon et Skakspeare. Le drame chinois, qui paraît né vers l'an 720, ou vers l'an 581 de notre ère [2], a présenté, dès son origine, les caractères qui lui appartiennent encore aujourd'hui : quelques scènes bien faites, quelques détails agréables, quelques situations émouvantes ; mais aucune entente de l'illusion scénique ; aucun art d'intrigue ; aucun enchaînement d'action ; aucune étude vraiment approfondie et générale, sous une forme individuelle, de l'esprit et du cœur humains.

Qu'importe après cela que les Chinois aient abordé tous

[1] Charles Magnin : *Journal des Savants ;* février 1843. Ce drame ainsi que la soubrette accomplie —*Pi-Pa-Ki*,—ou *l'Histoire de luth*, qui ont motivé les appréciations ci-dessus, ont été traduits dans notre langue par M. Bazin ; Pi-pa-ki à part, (1841), et les deux autres dans *l'Introduction au théâtre chinois* (1838).

[2] Bazin : *Chine moderne.*

les genres de drame possibles, historiques, domestiques, religieux, mythologiques, judiciaires; que leurs comédies d'intrigues soient assez souvent lestement menées et d'une lecture parfois amusante? Le véritable mérite de ce théâtre, c'est le jour qu'il jette sur cette société chinoise si pharisaïque et si profondément corrompue. L'art dramatique ne jouit pas d'une grande considération en Chine, « et loin qu'on le considère », dit Abel Rémusat, « comme une école de morale et de vertu, on n'y voit qu'un amusement frivole et dangereux, contraire à la gravité et à la décence, et pernicieux aux « bonnes mœurs » [1]. J'en crois facilement sur parole l'illustre orientaliste, quoique M. Bazin diffère avec lui de sentiment sur ce point et parle même du but moral que les Chinois assignent au théâtre. Toujours, est-il alors, que ce but est facilement oublié, de même que le discrédit des spectacles n'empêche nullement tout le monde, grands ou petits, d'en raffoler et d'y courir. De l'aveu de M. Bazin lui-même, les situations scabreuses ou franchement immorales, les expressions licencieuses ou obscènes abondent sur la Scène chinoise. Cette Scène ne paraît soumise à aucune censure préalable : pourvu qu'elle ne s'empare ni de l'empereur et de sa famille, ni des ministres, ni des « héros fameux des autres âges, » elle dispose de toutes les classes et de toutes les conditions. Elle use et abuse de cette liberté et dans sa franchise, parfois cynique, elle ne cherche d'aucune façon à dissimuler ou amoindrir les travers, les vices mêmes des spectateurs. Ainsi, on s'est habitué, par exemple, à voir dans les jeunes Chinois, des modèles d'application studieuse, de réserve, de déférence, tandis que certaine comédie, d'ailleurs vive et amusante, dont M. Bazin a donné des extraits, nous montre au contraire des éco-

[1] *Mélanges asiatiques*; 11, 321.

Acteurs (action guerrière.)

Acteur (tragédie.)

liers bien ignorants, bien mal appris, bien présomptueux bien orduriers de langage.

« Je n'oserais », ajoute-t-il « dire en quels termes s'expriment ces deux élèves qui sont âgés de quinze ans »[1]. Et qu'on n'aille pas croire que l'écrivain dramatique, usant d'un procédé familier à son art, a exagéré les choses et grossi leurs propositions. Tous les visiteurs de la Chine ont peint sous de tristes couleurs les mœurs qui y règnent, et ils ont vu la prostitution s'y étaler sur une grande échelle. Chacun connaît ce qu'on appelle là-bas des bateaux de fleurs, qui supportent une espèce de maison en bois et dont les bains de la Samaritaine à Paris peuvent donner une idée. Ils sont très-ornés de peintures et de dorures, et leur dénomination vient des fleurs qui s'y montrent presque toujours aux croisées et sur la terrasse. Des femmes sans mœurs en font leur demeure ; les unes savent jouer de quelque instrument de musique et chantent ; les autres connaissent les dominos ou les échecs, et toutes fument de l'opium. Il est assez général, même parmi les gens mariés, honnêtes et sérieux, d'aller passer, en guise de partie de plaisir, la journée dans un bateau de fleurs comme ailleurs on irait aux champs ou bien au spectacle. Nous n'insisterons pas sur ces habitudes : il est trop facile de deviner quelles peuvent en être les conséquences morales et physiques. Cependant n'omettons pas à ce propos un détail singulier et très-caractéristique : quand les navires de guerre anglais jetèrent l'ancre, en 1840, devant Canton, les mandarins leur dépêchèrent plusieurs bateaux chargés de femmes malades, dans le but de mettre hors de combat le plus grand nombre possible de soldats ennemis en les envoyant à l'hôpital.

Nous dirons maintenant un mot d'un drame dont une

[1] *La Chine moderne*, 449.

tragédie de Voltaire a popularisé en Europe la donnée et les situations. *L'Orphelin de la Chine* avait été traduit, pour la première fois, au XVIII^e^ siècle par le P. Prémare, le plus habile sinologue des anciens missionnaires de Péking ; mais, faute de les comprendre, il avait omis de traduire les vers assez nombreux que la pièce renferme. M. Davis fit de même, quoique aidé par plusieurs lettrés, lors qu'il mit en anglais le drame intitulé : *Les chagrins du palais de Han* (Hang-Kong-Thsieou). M. Stanislas Julien qui avait abordé en 1823, par la traduction du texte du philosophe Meng-Tseu, cette étude de la langue chinoise où son nom devait s'illustrer ; M. Julien se sentit aiguillonné par cette difficulté même, et résolut de traduire in extenso le *Tchao-Chi-Kou-Cul*. Mais auparavant, force lui fut d'étudier les principaux recueils de vers que possédait la Bibliothèque royale et de se faire une sorte de dictionnaire, qui lui donnât la clé des expressions figurées, des métaphores les plus fréquentes, des faits relatifs à la fable et à la mythologie. Pour son coup d'essai, il traduisit en français une comédie en prose et en vers — *Hoeëï-Lan-Ki* (L'histoire du cercle de craie) — et le publia aux frais du Comité des traductions orientales du Museum britannique, et deux ans plus tard, en 1834, c'était le tour de *l'Orphelin* lui-même.

La même année, pour donner une idée des croyances populaires des Chinois, M. Julien publiait le roman de féerie intitulé *Les deux couleuvres fées*, et il donnait, à trente ans de distance, une nouvelle traduction des *Deux cousines* (Yu-Kiao-Li), dont la publication, en 1826, par Abel Rémusat, avait causé une grande sensation dans le monde lettré. Les Chinois ont en effet assez bien réussi dans le roman et dans la nouvelle : la fable est généralement bien conduite, les développements agréables, les caractères bien saisis et bien tracés. Abel Rémusat et M. Bazin parlent ici de même. Aussi bien le roman n'est-il pas un genre

de peuple vieilli ? « Les vrais romans,» dit A. Rémusat, « ne naissent que dans la vieillesse des sociétés, quand « l'affaiblissement des croyances tourne leur attention « vers ce monde, et s'il en faut, comme on l'a dit, aux « peuples corrompus, c'est qu'eux seuls ont cette dispo- « sition qui porte à réfléchir sur les scènes de la vie,sur « la vie intérieure, sur le jeu des passions, sur l'analyse « des sentiments, sur les débats produits par le choc des « intérêts et le mélange des professions. » On ne saurait mieux dire et chez les Occidentaux, le roman n'a paru dans toute sa splendeur qu'à une époque où l'esprit d'observation et l'habitude de l'analyse avaient remplacé l'enthousiasme naïf et la croyance non raisonnés. On ne comprendrait pas l'immortelle satire de Cervantès au temps de ces romans de chevalerie,qu'elle ridiculise, mais qui étaient tenus au XI^e^ et au XII^e^ siècles, pour véridiques ou du moins comme présentant au vrai chevalier un idéal dont c'était son devoir d'approcher de son mieux. Ce n'est qu'au XVIII^e^ siècle que Richardson a pu décrire le type immortel, sous le nom de Lovelace, de l'homme noble, riche, beau, spirituel, aux grandes manières et au beau langage, mais d'une perversité savante et profonde, qui traîne le deuil avec lui et introduit la honte dans toute maison honnête où il entre. De même, le *Werther* de Goëthe et le *René* de Chateaubriand, avec leurs vagues inquiétudes, leurs rêves infinis, leur trouble de cœur et d'esprit, ne personnifient-ils pas le dégoût de la vie et le mépris des rudes devoirs qu'elle impose, trop fréquents chez la jeunesse à la chute des vieilles sociétés et de leurs anciennes croyances que les nouvelles n'ont pas encore remplacées ?

Les Chinois ont abordé tous les genres que comporte la littérature romantique, depuis le roman de mœurs jusqu'au roman historique, depuis la nouvelle jusqu'au

roman dialogué. Leurs romans de mœurs offrent les tableaux les plus variés et en même temps les plus crus de la société chinoise. Mais ce peuple, corrompu et qui n'a jamais eu la grande imagination en partage, ne s'est jamais élevé à la notion idéale et passionnée de l'amour, qui respire dans tant de récits de Walter Scott ou de Georges Sand et même, jusqu'à un certain point, dans l'étonnante création de l'abbé Prévost[1]. L'amour que dépeignent les conteurs chinois, c'est l'amour sensuel ; c'est, comme on l'a dit chez nous, *le contact de deux épidermes* et rien de plus; la fidélité même de leurs peintures fait que les romans de mœurs en Chine sont licencieux et parfois abjects. Quelquefois, l'écrivain se pique de modestie dans la langue qu'il parle et de retenue dans les expressions qu'il emploie ; mais souvent aussi, la licence de la forme est à la hauteur de la licence du fond, et Abel Rémusat parle du *Kin P'hing Mei* roman célèbre « comme au-dessus, ou pour mieux dire au-dessous, de ce que tout ce que Rome corrompue et l'Europe moderne ont produit de plus licencieux ».

Ce fut un jour mémorable dans l'histoire du roman moderne que celui où Walter Scott, devant l'apparition du premier grand poème de Lord Byron, tailla pour les *Waverley Novels* la plume dont étaient sortis le *Lai du dernier Menestrel*, *Marmion* et *la Dame du Lac*. Il voulut faire entrer l'histoire dans le roman, et l'on con-

[1] Manon sphinx étonnant, véritable syrène.
Cœur trois fois féminin, Cléopâtre en panier.
. . . . . .
Tu m'amuses autant que Tiberge m'ennuie
Comme je crois en toi ! Que je t'aime et te hais.
Quelle perversité ! Quelle ardeur inouie
Pour l'or et le plaisir. . . . . .
. . . . . Ah ! folle que tu es
Comme je t'aimerais demain si tu vivais.

(A. de Musset ; *Namouna*).

naît le prodigieux succès de cette hardie tentative. Pendant plus de vingt années, le grand inconnu — *the great unknown* — déroula les trésors de l'imagination la plus variée, du talent d'observation le plus vrai, d'une connaissance achevée des hommes, des choses et des pierres qu'il évoquait. Sous sa plume, nouvelle baguette de Prospéro, le moyen âge et l'époque des troubles civils de son pays sortent vivants de leur tombeau. Dans *Waverley et Rob-Roy*, Walter Scott ressuscite l'Ecosse de 1715 et de 1745, avec ses clans, ses coutumes, ses mœurs pittoresques et sauvages, son loyalisme encore intact, les haine invétérées que nourrissaient l'un vis-à-vis de l'autre l'habitant des montagnes et celui de la plaine : le *Highlander* et le *Lowlander* ; dans *Woodstock*, *Old Mortality* et la *Légende de Montrose*, les Cavaliers, les Puritains et les Presbytériens ; dans *Ivanhoë*, les dernières résistances des Saxons vaincus et toute l'insolence intolérable du Normand vainqueur. Ivanhoë, objet de l'admiration et de l'enthousiasme d'Augustin Thierry, qui y trouvait à louer « une prodigieuse intelligence du passé » bien faite pour faire rougir tant de prétendus historiens de leur érudition « terne et mesquine. »

Ce grand historien regardait Scott « comme le plus grand maître qu'il y ait jamais eu en fait de divination historique », et nous doutons fort qu'aucun des nombreux écrivains qui ont détaillé en roman, suivant le mot de M. Théodore Pavie, l'histoire de la Chine presque entière ait motivé un aussi magnifique éloge. La façon même dont M. Pavie parle des romans historiques de la Chine nous en est une preuve. « Comme toutes les nations arrivées à un certain raffinement de civilisation, » dit-il, « comme chez celles aussi chez qui le sentiment du passé est plus vif que l'instinct de l'avenir, la nation chinoise a, au plus haut degré, la passion des petites chroniques et de la littérature facile qui lui retracent son histoire

sous une forme facile à lire [1]. » Ceci veut dire, si nous ne nous trompons, que les Chinois comprennent le roman historique moins à la manière de Scott, de Manzoni, de Victor Hugo, d'Alfred de Vigny qu'à celle d'Alexandre Dumas, dont les récits, sans doute, ont peu de chose à voir avec la pure histoire, mais qui sont si entraînants, si animés, si spirituels et qui valent bien, après tout, tant de compendieuses productions consacrées aux chevaliers du lansquenet, aux femmes du demi-monde ou, comme tout récemment, aux héros et aux héroïnes des cabarets infimes ou des lupanars du plus bas étage.

Quant à la question de savoir si le roman historique constitue un genre faux, un genre hybride, ce n'est pas ici le lieu de la trancher. Au fond, nous estimons volontiers avec Boileau qu'en littérature :

Tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux,

et que cela est aussi vrai sur les bords du fleuve Bleu que sur ceux de la Seine. Nous ne pensons pas, d'ailleurs, qu'il y aurait paradoxe à soutenir que le romancier jouit d'une liberté d'allures qui est refusée à l'historien et qui permet à celui-là d'éclairer, quand il en a le talent, d'un jour plus vif, plus conforme à la vérité *vraie* les événements dont il se fait le narrateur. Cette liberté est très-favorable à la peinture des hommes et des choses historiques ; elle comporte une abondance, une variété de détails caractéristiques, personnels ou locaux, que l'histoire est souvent obligée de négliger tout-à-fait, ou tout au moins de laisser dans la pénombre de ses

[1] *Histoire des Trois Royaumes* ; Introduction, I, 52. Un autre roman — *Les deux jeunes filles lettrées*, — offre une charmante peinture des mœurs et des habitudes littéraires des Chinois au commencement du XIVe siècle. En 1861, M. Stanislas Julien en a publié une traduction en deux volumes.

tableaux. Le romancier parfois peut très-heureusement compléter l'historien, et la lecture, par exemple, du *Colon d'Amérique* de Fenimore Cooper fait toucher du doigt les périls et les fatigues des premiers colons de Massachusets en lutte perpétuelle avec les Peaux-Rouges, les bêtes fauves et le sol. L'historien Bancroft raconte d'une façon magistrale l'exode plein de péripéties des puritains anglais qui, embarqués sur la *May-Flower*, attérirent au cap Cod, le 11 Décembre 1620, un jour fameux daus les fastes de l'humanité. Mais, quand on a vécu en pensée avec les héros du roman de Cooper, avec le capitaine Mark Heathcote, ce vieux puritain ergoteur, austère et fanatique, comme avec sa fille Ruth si résignée aux desseins de la Providence, si laborieuse et si vaillante aux heures du danger, épouse tendre et mère dévouée ; on est certainement mieux édifié sur la vie que menaient les premiers colons de la Nouvelle-Angleterre, vie grande par sa simplicité, son austérité même, pleine de cette poésie des faits supérieure à celle des idées. L'on se rend mieux compte du caractère si original de la première civilisation des *Plantations*, noyau de la grande République actuelle des Etats-Unis.

La littérature chinoise est très-riche en livres d'histoire et aussi en livres canoniques sacrés qui, à plus d'un titre, se confondent avec les livres historiques proprement dits. Les lettrés s'accordent à regarder Sse-Ma-Tsien, qui vivait au premier siècle avant notre ère, comme le père de l'histoire de leur pays et on lui doit le *Che-Ki*, vaste collection d'anciens monuments historiques sur la Chine et les pays voisins, laquelle comprend les temps écoulés depuis le règne de Hoang-Ti jusqu'au commencement de la dynastie des Han, environ deux siècles avant Jésus-Christ. Le plan suivi par Sse-Ma-Tsien a été adopté par tous ses successeurs, parmi lesquels une mention

spéciale est due à Sse-Ma-Kouang, qui vivait au XI^e^ siècle de notre ère et qui a complété les annales chinoises depuis le V^e^ siècle avant Jésus-Christ jusqu'à l'an 960, et aussi à Ma-Touan-Lin, historien du XIII^e^ siècle dont le livre — *Recherches approfondies sur des documents anciens de toute nature* — est, au témoignage de l'abbé Huc, la mine la plus riche que l'on puisse consulter sur le commerce et l'agriculture de la Chine en même temps que sur son etnographie et sa géographie.

Les livres sacrés ou canoniques sont connus sous le nom de *King* et on les distingue en grands et petits. Les grands sont au nombre de cinq : à savoir *l'Y-King* ou livre des changements, le *Chou-King*, ou livre de l'histoire, le *Che-King*, ou livre des vers, le *Li-Ki*, ou livre des rites et le *Tchun-Tsiou*, ou livre du printemps et de l'automne, ainsi nommé à cause des deux saisons de l'année où il fut commencé et terminé. L'*Y-King* est un obscur commentaire des lignes mystérieuses que Fo-Hi, le fondateur assez légendaire de la civilisation chinoise, trouva, dit-on, sur la carapace d'une tortue. Le *Chou-King* est, au contraire, un livre historique d'une haute importance, que Confucius a revu et qui renferme ses idées sur la manière politique ou morale de gouverner les hommes[1], et le *Che-King* n'est pas moins précieux à ce même point de vue, par les chansons populaires qui se trouvent réunies dans sa première partie intitulée *Koue-Fong*, ou mœurs des royaumes. Le *Li-Ki* contient tout ce que l'on connait de plus antique en fait de rites chinois, avec de très-curieux détails sur les vieilles mœurs, les vieilles coutumes, les vieilles cérémonies de la Chine, tandis que le *Tchun-Tsiou* renferme une partie des annales du royaume de Lou, tributaire de l'empire dont Confucius était originaire.

[1] Le P. Gaubil a traduit le *Chou-King*.

Les petits *King* ne sont pour la plupart que des abrégés des grands. Ce sont les livres classiques proprement dits en usage dans les écoles. Il faut citer parmi eux le *San-Dze-King*, ou livre trimétrique, ainsi nommé parce qu'il se compose de petits distiques dont chaque vers n'a que trois caractères seulement. On y trouve un tableau résumé de toutes les connaissances qui constituent le fond de la science chinoise. Une pareille mention est due aux *Sse-Chou* ou les « quatre livres, » dont l'un le *Tchong-Kong*, ou « l'invariabilité dans le milieu » a été traduit en français et en latin par Abel Rémusat. C'est un traité de la conduite du sage dans la vie, composé, dit-on, par deux petits-fils de Confucius d'après les enseignements de leur illustre aïeul [1].

VI

L'AGRICULTURE CHINOISE

Ouvrez le grand ouvrage officiel qui s'appelle le *Livre des Statuts*, vous y trouverez, entr'autres, une ordonnance qui détermine le nombre et la qualité des

[1] Nous citerons encore parmi les livres chinois traduits en français le roman, *La femme accomplie* et un recueil de poésies composées sous la dynastie des Thang au VII^e^ VIII^e^ et IX^e^ siècle, publié par M. le marquis Léon d Hervey de Saint-Denis *(Voir Langue et littérature chinoise* dans le recueil des *Rapports* sur le progrès des Études Égyptiennes et Orientales.) On peut également consulter avec fruit un livre tout récent de M. W. A. P. Martin, principal du collège Tungwen à Péking. Ce livre a pour titre *The Chinese: Their Education, Philosophy and Letters*, (Les Chinois ; leur éducation, leur philosophie et leur littérature).

temples, ou lieux destinés aux sacrifices, que doit avoir chaque chef-lieu de province, de département, d'arrondissement, et de canton. Parmi eux,on remarque un autel consacré au génie de la terre et ses productions ; un second dédié au vent, aux nuages, au tonnerre, à la pluie, aux montagnes et aux rivières ; un troisième, enfin, au premier agriculteur. Ce même Livre des Statuts n'a pas manqué davantage de prescrire les fêtes et les processions publiques. Il en est plusieurs destinées à honorer l'agriculture, dont les plus remarquables sont la fête du printemps et celle des moissons. On célèbre la première le même jour dans toutes les provinces de l'empire ; on y promène un grand buffle, en terre cuite et aux cornes dorées, que suit un enfant, ayant un pied chaussé et l'autre nu, qui personnifie l'esprit du travail et la diligence. Il frappe sans cesse. avec une verge, le simulacre de buffle comme pour le faire avancer ; derrière lui viennent les laboureurs munis de tous leurs instruments aratoires ; des masques et des comédiens ferment le cortége. La fête des moissons se place après les récoltes et dure plus de quinze jours, pendant lesquels les festins et les représentations théâtrales se mêlent à la fréquentation des *Maios* ou temples. Enfin l'empereur lui-même, quand la saison des travaux agricoles est sur le point de s'ouvrir, consacre trois jours à un jeûne solennel accompagné de prières ; puis il fend de ses propres mains la terre avec une charrue et y sème du riz, comme témoignage de son intérêt pour la grande industrie nourricière [1].

La profession agricole a donc été honorée et puissamment encouragée, en Chine, depuis les temps les plus reculés. Nous savons que l'irrigation y remonte au XVI[e]

[1] Ces cérémonies, la dernière surtout, sont quelque peu tombées en désuétude, paraît-il.

siècle avant Jésus-Christ, et que ses habitants se servaient, de temps immémorial, de ces semoirs mécaniques et de ces machines à vanner qui n'ont obtenu droit de cité dans la pratique agricole de l'Europe que depuis une quarantaine d'années seulement. M. Robert Fortune, qui a vu les choses de près, n'hésite nullement à déclarer toutefois que le grand nombre des auteurs ayant écrit sur l'agriculture du Céleste Empire en ont exagéré la perfection[1]. D'ailleurs les Chinois, à cet égard comme à bien d'autres, sont restés stationnaires, tandis que les nations occidentales marchent à grands pas dans la voie du progrès et des innovations fécondes. Quoi qu'il en soit, l'agriculture chinoise ne laisse pas de présenter un ensemble considérable et d'un aspect très-varié, car l'empire, qui s'étend du 18e au 41e parallèle nord et du 98e au 123e degré de longitude orientale, renferme à la fois des régions tropicales et des régions tempérées. Situé à l'extrémité orientale de l'immense continent asiatique, il subit des extrêmes opposés de température; une chaleur excessive en été et un froid très-rigoureux en hiver, des périodes très-tranchées d'humidité et de sécheresse. Dans les provinces du nord, ce sont le froment, l'orge, les pois et les fèves qui constituent les principales récoltes, alors que dans celles du sud, c'est le riz qui domine. Il y donne facilement deux moissons; mais en bloc, grains et riz, toute cette production ne satisfait que d'une façon très-imparfaite les besoins de la consommation générale et, de temps immémorial, de terribles famines ont désolé ce pays.

La dernière, qui a duré deux longues années et qui vient à peine de finir, a sévi dans quatre provinces septentrionales et affecté une population de 70 millions

[1] Dans ses deux ouvrages : *Narrative of two visits to the Tea Countries of China* (1843-1852) et *A third visit to China* (1853-1856).

de personnes. Les routes étaient jonchées de cadavres si nombreux qu'il était impossible de les inhumer tous ; les maris mettaient leurs femmes en vente, les pères leurs enfants, et quand ils ne pouvaient s'en débarrasser ainsi, ils les tuaient afin d'abréger leurs souffrances. Ils finissaient souvent eux-mêmes par se suicider, en se jetant dans un puits, ou en avalant de l'arsenic [1]. La famine a des complices dans la petite vérole qui, elle aussi, exerce d'affreux ravages sur les populations ; dans la pratique de l'avortement, de l'infanticide ou de l'exposition des nouveau-nés [2] et c'est ainsi que l'obstacle répressif, pour parler comme Malthus, joue là-bas un rôle puissant ; un rôle qui ramène incessamment la population chinoise dans les limites des moyens d'existence dont elle dispose et que son exubérante natalité tend sans cesse à dépasser. Quant à l'obstacle préventif, c'est sous forme d'émigration volontaire qu'il agit depuis une trentaine d'années ; mais il s'était d'abord manifesté sous celle de la fondation, par les soins du gouver-

[1] C'est le témoignage de M. Frédérick Balfour, de Shanghaï, et de M. Mayers, secrétaire de la législation de Péking (V. *On the Famines of the World past and present,* dans la livraison de septembre 1878 du *Journal de la Société de statistique de Londres*).

[2] M. l'abbé David dit que la pratique de l'infanticide est *très habituelle* dans ces pays, qu'elle y est la règle générale. Un lettré chinois, M. Ly Chao Pee, soutient au contraire qu'elle est relativement rare et restreinte aux basses classes, et son témoignage est confirmé par ceux de M. Léon Rousset, dans son livre *A travers la Chine,* et du consul anglais Medhurst. Nous ne serions pas surpris que les missionnaires et quelques voyageurs avec eux aient exagéré le mal, ainsi que M. Ly Chao Pee le prétend. Mais il convient lui-même que les familles trop *pauvres* se débarrassent ainsi de leur progéniture, et les renseignements très-intéressants qu'il donne sur les asiles et hospices de nouveau-nés dans les grandes villes chinoises prouvent la fréquence des abandons. (V. le *Journal des Économistes* du 15 septembre 1878).

nement, de colonies militaires et pénitentiaires, qui se transformèrent plus tard en colonies agricoles et commerciales. La péninsule de Corée est peuplée des descendants de la colonie chinoise que Koubilaï-Khan y établit en 1270, et la Mandchourie reçut d'abord des prisonniers de guerre et des criminels. Mais, en 1644, les Mandchoux ayant envahi la Chine et lui ayant imposé une nouvelle dynastie, il y eut transplantation forcée de Chinois dans la patrie des vainqueurs, en échange des Mandchoux qui s'étaient installés en Chine. Aujourd'hui on compte en Mandchourie 11 millions de Chinois contre un million de Mandchoux et de Daouriens, ce qui est juste la proportion inverse de 1644. En Mongolie, on ne rencontre que 650 000 Chinois ; mais, comme en Mandchourie, petit à petit ils dépossèdent de leurs biens-fonds les indigènes peu laborieux et peu industrieux.

En somme, l'auteur d'un très intéressant travail sur l'émigration chinoise dans son ensemble, M. Ratzel, estime à près de 16 millions le nombre des Chinois répandus dans les pays qui avoisinent la Chine et qui en dépendent plus ou moins, mais dont les aborigènes parlent une autre langue[1]. Les émigrants de cette sorte furent longtemps les seuls ; mais aujourd'hui, il y a 3 millions de sujets chinois dans l'Inde transgangétique, dans la péninsule Malaise, dans tout l'archipel Indien, et ces dernières années les ont vus se transporter dans les deux Amériques, en Océanie, en Afrique. Ils se sont rendus dans ces divers pays, tantôt de leur pleine initiative, tantôt en vertu d'un contrat d'engagement, qui est né lui-même de circonstances diverses et qui a revêtu des formes différentes. Il est arrivé souvent que cet engagement a été surpris par la

[1] *Die Chinesiche Auswanderung ;* Breslau, 1876.

force ou par la ruse ; d'autres fois il a eu lieu pour l'acquittement d'une dette ; parfois encore les émigrants ont loué leurs services au dehors pour un temps déterminé, avec promesse de rapatriement futur, et sont venus grossir le nombre de ces travailleurs libres, ou du moins réputés tels, que l'on connaît sous le nom générique de *coolies* et à l'aide desquels les colonies à sucre ont essayé de combler les vides de l'ancien travail servile.

Les causes déterminantes de ce mouvement sont assez nombreuses. La principale, assurément, est l'excès de la population chinoise, joint à l'émiettement du sol, qui met la propriété terrienne à un prix inaccessible pour les petites gens et au bas prix de la main-d'œuvre dans un pays presque exclusivement agricole. Mais l'oppression des mandarins et l'état du pays, si longtemps troublé par des rebellions intérieures et tour-à-tour dévasté par les Taëping, les Panthays, les Tchangmao, sectaires ou bandits, n'ont pas laissé d'y être aussi pour quelque chose. Ainsi, les provinces de Chen-si, de Chan-si, de Kan-sou et de Yun-nan, qui comptent parmi celles où l'émigration s'alimente, ont été le théâtre de cette grande insurrection musulmane qui éclata vers 1855 ou 1856, et qui ne se termina, on l'a vu, qu'en 1872, par la prise de Ta-Li-Fu et l'extermination en masse non seulement des défenseurs de cette place, mais encore de tous ses habitants. Les émigrants des trois premières de ces provinces se rendent en Mongolie, tandis que ceux du Yun-nan vont dans l'Indo-Chine et la Cochinchine; ceux du Pe-tchi-ly et du Chan-toung en Mandchourie, et ceux du Sse-tchouen au Tibet ou parmi les tribus insoumises du Nord-Ouest. Enfin, les quatre provinces littorales envoient les leurs dans la Malaisie, l'archipel Indien, l'Australie, la Californie, le Pérou, les Antilles, etc.

Le riz est la grande nourriture des Chinois : dans les zônes chaudes, il peut facilement fournir deux récoltes consécutives, et dès que les produits de la culture hivernale ont été enlevés, c'est à dire au printemps, on prépare le sol pour celle d'été. Le sol est inondé au préalable, puis retourné au moyen de la charrue à bœuf ou à buffle, instrument simple, grossier même, mais qui convient le mieux évidemmnent à ce genre de labour, puisque les Chinois ont toujours refusé d'y appliquer les charrues anglaises même quand elles leur étaient offertes à titre gracieux[1]. Une seule charrue peut parcourir un hectare en trois jours ; cette surface est alors couverte d'engrais, dont le riz se montre très-avide et dont les plus usités sont la vase des canaux, les herbes aquatiques, la luzerne, les fèves, la fiente de porc, les tourteaux et par dessus tout le purin, qui est d'un usage universel, mais que l'on ne s'inquiète nullement de désinfecter. La herse passe ensuite, afin de briser la terre et de l'ameublir. Le sol, ainsi préparé, se trouve dans les meilleures conditions pour recevoir les graines, qu'il est d'habitude, dans les provinces méridionales d'immerger sous l'eau ou dans un engrais liquide pendant une huitaine ou une dizaine de jours, jusqu'à ce qu'elles commencent à germer. On procède alors à l'ensemencement, et on le fait selon deux méthodes. Dans les

[1] M. Isidore Hedde nous dit qu'il y a trois espèces de charrues principalement usitées en Chine. Ce sont : 1° la *charrue de Canton*, à chaussoir et à oreille plate sur le côté, destinée au labourage des terres légères ; 2° la *charrue de Tchang-Toung* utilisée surtout pour le défrichement des terrains pleins de racines : elle offre aussi, dans la confection de ses deux principales pièces — le fer de lance et le versoir — la solution d'un intéressant problème métallurgique, c'est-à-dire la soudure de deux oreillons ou rondins de fer sur le versoir en fonte, qui paraît être martelé ; 3° la *charrue du Kiang-sou*, pour les terrains forts et résistants.

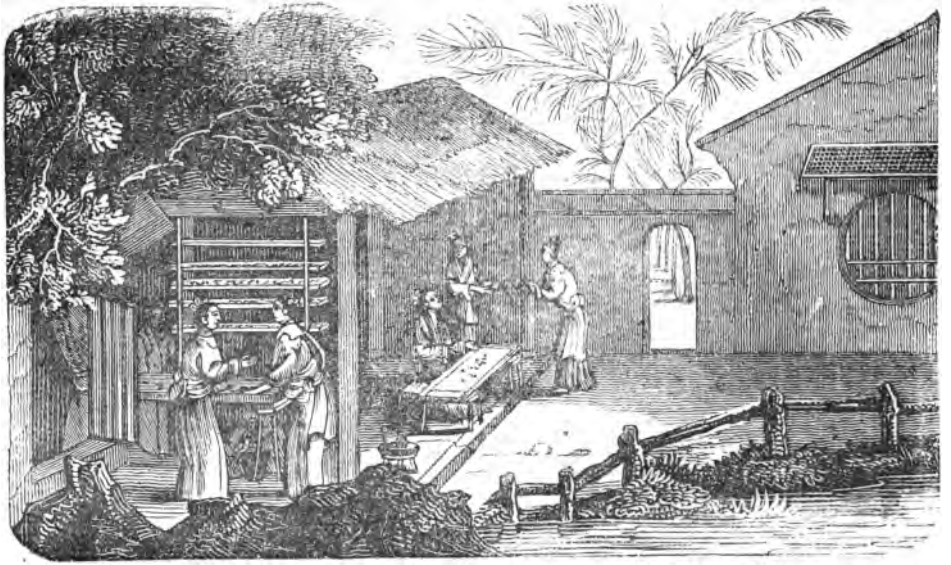

Exploitation séricole.

terrains qui ont peu de mauvaises herbes, on se contente de répandre le riz, aussi également que possible, sur la terre à peine recouverte d'eau, et lorsque la plante a pris un demi-pied de haut, cette vase est ramenée au pied de la tige. La seconde méthode, plus répandue, consiste à semer les grains en pépinière ; de temps à autre, pendant un mois, on arrose de purin, puis on transplante par faisceaux de cinq ou six plants. Enfin, au mois de juillet, le riz reçoit un dernier supplément de tourteaux, de purin ou de fiente de porc, et dès que sa tige s'incline sous le poids du grain jaunissant, on s'apprête à le couper.

Le riz, coupé à la faucille, est lié en gerbes, puis immédiatement battu, ou bien engrangé suivant les circonstances. Le grain est d'abord vanné, puis dépouillé de sa première pellicule en passant sous une meule de bois, enfin pilé dans un mortier afin de le dégager d'une seconde pellicule plus tenace. Cette dernière opération, qui est fort pénible, se fait à l'aide d'une bascule sur laquelle un homme pèse de tout son poids élevant de la sorte le pilon, tandis qu'il se retire pour laisser ce pilon retomber dans le mortier. Le riz en sort blanc comme neige et prêt soit pour la consommation, soit pour le marché.

Les semailles et la récolte du riz sont plus ou moins tardives, selon les localités et leurs conditions climatologiques. Mais partout et pendant toute la croissance des plants, il faut baigner le terrain et avoir soin d'entretenir constamment dans la rizière deux ou trois pouces d'eau. Les terrains qui occupent le bas des coteaux reçoivent l'eau provenant de sources supérieures, et les champs situés dans le voisinage des rivières et des canaux, s'irriguent par le moyen de la roue à eau ou *noria* en usage dans tous les pays orientaux. Ces appareils sont de diverses sortes ; mais le principe en est le même, la

différence ne se trouvant que dans le moteur qui les fait agir : c'est tantôt le pied ou bien un animal quelconque, un buffle ou un jeune bœuf le plus communément. Au Pou-Tong, petite langue de terre située entre le fleuve Bleu, la rivière de Shanghai et la mer, on se sert de palettes en bois, reliées entre elles par le centre et formant une chaîne sans fin, laquelle est encaissée dans une auge de 5 à 7 mètres, dont une des extrémités repose sur la limite du champ à irriguer, tandis que l'autre est suspendue sur la surface de l'eau à élever. Un cylindre horizontal, armé de pédales, met en mouvement le système : deux ou trois hommes, les bras appuyés sur une barre, marchent au pas de course sur ces pédales et font ainsi tourner l'appareil. Quand le cultivateur est assez aisé pour nourrir un buffle ou un bœuf, il adapte au cylindre de la noria une roue dentée, que l'animal fait mouvoir en tournant comme au pressoir ou à la meule.

La seconde culture purement agricole de la Chine, c'est le thé. M. Robert Fortune l'a décrite avec un soin et une précision exceptionnels, en homme qui a exploré personnellement les districts à thé les plus intéressants, et que de grandes connaissances en botanique mettaient à même de rectifier des erreurs longtemps accréditées. Le public s'était habitué à croire que le thé noir ne pouvait s'obtenir que de l'espèce dite *Thea Bohea* et le thé vert de l'espèce dite *Thea Viridis*. Eh bien ! dès son premier voyage qui eut lieu en 1843 et qui dura trois années, M. Fortune acquit la conviction qu'à la vérité, les vrais thés noirs de la province de Canton sont faits avec le *Thea Bohea*, mais que les thés noirs et les thés verts de la Chine septentrionale proviennent également de la même variété, le *Thea Viridis*. Toutefois, le savant voyageur, s'il avait visité à cette époque beaucoup de plantations dans le voisinage du littoral, n'avait pas

pénétré encore dans les provinces de l'intérieur, qui approvisionnent surtout de thé les marchés étrangers. Mais, en 1849, il parcourut la région à thé vert de Koueï-Tchéou, et celle à thé noir de Vou-Tchang, sans rien voir dans ces longues pérégrinations qui fut de nature à modifier ses opinions premières.

Sans doute, il y a des thés *verts* en Chine, mais ils ne ressemblent pas aux thés verts qui s'exportent en Europe. Les premiers n'ont que la teinte d'un vert pâle qu'ils acquièrent naturellement en séchant, et qui devient noire s'ils restent longtemps exposés à l'air dans un état encore humide et s'ils sont soumis dans des bassins à une forte chaleur, tandis que les autres se distinguent par un vert éclatant, que les Anglais nomment la fleur (*Bloom*) et qu'ils doivent à une teinture de bleu de Prusse, de gypse ou de racine de curcuma. Les Chinois eux-mêmes n'usent jamais de ces thés *colorés*; mais, comme ils disent, « pourquoi contrarier les *Barbares* qui veulent une addition de plâtre et de bleu de Prusse, d'autant que ces ingrédients sont à fort bon marché et relèvent la valeur vénale du produit[1] ? » Par la même raison, ils ne font nulle difficulté d'augmenter, par diverses manipulations, l'arome naturel du thé, quoiqu'ils se contentent pour leur compte de faire infuser la feuille telle qu'elle a été récoltée et séchée, sans jamais mêler à cette infusion ni lait, ni sucre.

Bien que confinée jusqu'à ces derniers temps dans l'extrême Orient de l'Asie, la culture de l'arbre à thé ne laissait pas que d'occuper une aire considérable. Thunberg nous avait appris qu'il croissait au Japon,

[1] M. Fortune a voulu se rendre compte de la quantité de plâtre et de bleu de Prusse que les buveurs de thé du Royaume-Uni et des États-Unis ingurgitaient de la sorte, et il s'est assuré que 100 livres de thé vert contenaient une demi-livre de ce détestable mélange.

tant à l'état cultivé qu'à l'état sauvage, et le docteur Walich assure l'avoir rencontré en Cochinchine. Quant au Céleste-Empire, M. Fortune l'y a vu cultiver, depuis Canton tout-à-fait au sud, jusqu'au 3e parallèle nord et, selon M. Reeves, jusqu'au 36e même. Toujours est-il que c'est entre le 25e et le 31e de latitude septentrionale que se place le grand centre de production du thé chinois, et que le meilleur croît entre le 27e et le 31e. Il faut d'ailleurs à cet arbuste un très-bon sol pour prospérer, et c'est pourquoi toutes les plantations de la Chine septentrionale sont établies sur les pentes inférieures ou le sommet des plus riches coteaux, jamais dans le fond des vallées. Ces plantations sont d'une faible étendue, ne contenant que deux ou trois hectares tout au plus, et leurs bâtiments d'habitation rappellent, avec moins de confortable encore, les anciens cottages de l'Ecosse ou les cottages actuels de l'Irlande où le paysan, sa vache et son porc, vivent pêle-mêle.

Dans tous les districts à thé, on élève en semis, chaque année, une grande quantité de jeunes plants, dont les graines sont récoltées et mises dans des paniers avec un mélange de sable un peu humide. Au printemps, on les retire et on les dépose dans le sol. Après un an, les jeunes plants ont atteint 26 ou 30 centimètres. C'est le moment de les transplanter, opération qui a lieu en mars ou en avril, quand la mousson du printemps change. On les dispose par groupes de cinq ou six sujets, séparés les uns des autres par un intervalle de 1 mètre 20 centimètres, la même distance régnant entre les lignes de plantation, lesquelles dans les terrains pauvres se serrent les unes contre les autres. Il n'y a plus désormais d'autres soins à prendre que de tenir le terrain net de mauvaises herbes, et d'attendre la troisième année de plantation pour opérer la cueillette, les planteurs sachant très-bien le tort que

cause aux arbustes cette opération si elle est prématurée. Sur les plantations tout à fait en âge et en bon état, les ouvriers s'abstiennent même de toucher aux arbustes les plus faibles. Mais, quelle que soit la fertilité du sol ou l'intelligence de la culture, un moment arrive nécessairement où la plante dépérit, où il n'y a plus rien à en attendre. Ce moment dépend de plusieurs circonstances locales et ne saurait être indiqué d'une façon précise. Toutefois, dans les conditions les plus favorables, la durée d'une plante n'excède guère dix ou douze ans, et il n'est pas rare qu'aux approches de cet âge, les cultivateurs arrachent les vieux plants pour les remplacer par des jeunes.

La première cueillette des feuilles se fait généralement vers la mi-avril. On enlève les jeunes boutons au moment où ils commencent à s'ouvrir et on en fait une qualité tout à fait supérieure, qui s'appelle le *jeune kyson*, et dont les Chinois font des présents à leurs amis ou à leurs supérieurs. Quinze ou vingt jours après cette première cueillette, c'est-à-dire vers le commencement de mai, les arbustes sont déjà recouverts de nouvelles feuilles et en assez grande quantité pour qu'il soit possible de procéder à la deuxième récolte, qui est la plus importante de toutes. La troisième et la quatrième ont lieu à mesure que de nouvelles feuilles se produisent; mais elles ne donnent qu'un thé tout à fait inférieur et qui s'exporte rarement hors de la province. Cette opération se fait d'une façon très-rapide : les feuilles s'entassent sans choix dans des paniers en bambou ou en rotin, et lorsqu'une quantité suffisante en a été recueillie, elle est transportée à la ferme pour être soumise au séchage.

Cette nouvelle opération se pratique dans des bassines en fer très-mince, de forme ronde et d'une faible profondeur, que l'on échauffe au moyen d'un tuyau à la

bouche duquel on allume un feu modéré et régulièrement conduit. Dès que les bassines sont échauffées, on y jette une quantité donnée de feuilles; puis les travailleurs les tournent, retournent et agitent constamment. Cela dure environ cinq minutes, temps pendant lequel les feuilles, qui s'étaient d'abord crispées et recoquevillées, se détendent, deviennent molles au toucher, souples, flexibles. On les retire alors des bassines, et on les dispose en un petit tas sur une table de bâtons de bambou jointifs. Trois ou quatre personnes les roulent, à la façon d'un gindre pétrissant sa pâte, et au bout de cinq minutes de cette manipulation, elles sont réduites au quart tout au plus du volume qu'elles avaient auparavant.

Le roulage terminé, on enlève les feuilles; on les secoue légèrement dans une sorte de crible, et on les expose à l'action de l'air par un temps, autant que possible, sec et nuageux. On les rejette ensuite dans les bassines, et on les soumet à une deuxième chauffe. Le grand soin du chauffeur, dans cette nouvelle préparation, est de maintenir un feu très-égal, comme celui des autres travailleurs est d'agiter incessamment les feuilles avec un petit balai en brins de bambou. Lorsque le thé est complétement sec, il est trié, classé et empaqueté. Ces paquets eux-mêmes sont mis en paniers ou en boîte; on les recouvre d'une double étoffe ou d'une couche de paille; on les tasse fortement, et la besogne du producteur se trouve finie.

Il ne reste plus qu'à vendre le thé et à le consommer sous forme de breuvage, et cette consommation est vraiment énorme. Rarement un Chinois boit de l'eau: il se désaltère avec du thé et il ne manque pas, en outre, d'en prendre à chacun de ses repas réguliers. Chaque rue de ville, chaque ruelle possède sa *maison à thé*, équivalente aux premiers cafés qui s'établirent en France. Le voya-

geur la rencontre encore le long des grandes routes, sur les sentiers des régions montagneuses, aux alentours des temples, dans les endroits même les plus écartés. Là, on se procure une tasse de thé pour la modique somme de un *cash*, deux tout au plus, et si l'on considère que 100 cash valent à peu près 47 centimes de notre monnaie, on voit que le paysan chinois peut se donner le plaisir de boire deux ou trois tasses de sa boisson favorite pour un ou deux centimes.

Le thé est la seule boisson des Chinois, et dans un dîner, chaque convive a près de soi une tasse de riz bouilli ; c'est le pain du pays, et l'on ne demande pas à quelqu'un s'il a dîné, mais s'il a mangé du riz. Les premiers plats qu'on sert sont les fruits et les douceurs, puis viennent les hors-d'œuvres, les ragoûts, les œufs, les poissons etc. Parmi ces mets figurent les crevettes et les poissons séchés, les moules, l'holothurie ou biche de mer, les ailerons de requins, et les fameux nids comestibles. L'oiseau qui produit ce singulier mets est appelé *Hirondelle de Chine* par quelques naturalistes ; mais il est plus connu sous le nom de *Salangane*, qu'on lui donne aux Philippines où il est très-connu. On n'a point été toujours d'accord, et on ne l'est point tout-à-fait encore sur la matière dont ces nids se composent. Les uns y ont vu une variété de goëmon, ou bien une écume blanche et visqueuse, une sorte de salive que les Salanganes auraient la propriété de secréter, tandis que d'autres y reconnaissent du frai de poisson, une écume gluante que l'agitation des vagues forme autour des rochers auxquels ces nids sont fixés par le bas et par le côté. Il paraît bien cependant que la véritable matière de ces nids est le frai de poisson qui, dans ces mers et à certaines époques, vient à se former sur l'eau comme une sorte de colle forte, à demi-délayée.

Toujours est-il que les Apicius chinois sont très-

friands de ce régal et qu'ils y mettent volontiers des prix exorbitants. Quand il est bien préparé et suffisamment relevé d'épices, les Européens eux-mêmes ne le trouvent pas désagréable, s'ils peuvent du moins surmonter une répugnance instinctive ; mais il est peu probable qu'ils se réconcilient jamais avec d'autres plats qui font pourtant les délices des Chinois. Tels sont, par exemple, les fricassées de chenilles salées et d'œufs de lézards ; les vers de terre séchés ou salés comme des harengs ; les larves d'abeilles sauvages macérées dans la saumure ou frites à l'huile ou à la graisse ; les cigales, et enfin *le cuir japonais*, sorte de peau tannée que l'on fait macérer dans l'eau. Tous ces mets s'étalent sur la table du riche, et le pauvre mange à peu près tout ce qui lui tombe sous la main. Le P. Cibot, qui vivait à Péking près de la cour, s'étonnait et se scandalisait presque de lui voir rechercher la viande de cheval, de mulet, d'âne et de chameau ; il ne savait pas, sans doute, que par besoin et non par goût, il s'alimentait aussi avec la chair du chien, du rat et d'autres animaux plus répugnants encore.

La province de Tche-kiang et celles de Kiang-toung et de Kiang-sou, toutes les trois maritimes et des plus importantes, sont le centre de la sériciculture. Des plaines entières y sont couvertes de mûriers, et l'un de nos compatriotes, M. Isidore Hedde (de Saint-Étienne), que le gouvernement de Juillet chargea d'une mission en Chine, parle des récoltes annuelles de 600,000 kilogrammes de soie du district de Chun-Te. Dans la province de Kiang-toung, il a vu « les petites magnaneries disséminées dans chaque maison, les corbeilles plates de bambou servant de claies, les coconnières à nœuds pour éviter les doubles cocons et les simples tours à encroisure à la tavelle. » Les mûriers sont généralement placés sur les chaussées des champs de riz ; on les plante

et on les taille à peu près comme les vignes, en n'employant, selon M. Hedde, que des procédés connus en France. Il n'a rencontré que très-peu de mûriers de haute taille, quoique certainement il existe dans le Tche-kiang et le Kiang-sou quelques plantations de cette dernière espèce. Mais, en général, les Chinois paraissent convaincus que ce sont les feuilles des plus petits mûriers qui procurent la meilleure soie, et ils ont soin de ne pas leur laisser dépasser une certaine hauteur et un certain âge. Les arbres deviennent-ils trop vieux, ou montrent-ils trop de tendance à donner du fruit, on les déracine, ou bien on les taille de façon qu'ils puissent donner encore de jeunes branches. Les plantations sont coupées de nombreux canaux, et l'espace de mûrier à mûrier est ordinairement rempli de millet et de légumes.

Les exploitations séricicoles sont ordinairement peu étendues et n'ont d'autres travailleurs que le fermier et sa famille personnelle, qui suffit non-seulement à la culture et à la greffe des mûriers, mais à la cueillette des feuilles, à l'éducation des vers et au dévidage des cocons. Les maisons où l'on entretient les vers à soie sont situées au centre des plantations, afin de les éloigner de tout bruit, les Chinois étant persuadés qu'un cri soudain, un jappement de chien peuvent faire mourir les jeunes vers. Les pièces où les éducations se pratiquent sont d'habitude obscures et disposées pour un chauffage accidentel ; les vers sont tenus et nourris dans des espèces de paniers peu profonds, de forme ronde, ou plutôt de cribles en bambou placés sur des tablettes. Une semaine après le commencement du filage, on met de côté un certain nombre de cocons pour la reproduction des œufs, et l'on tue les chrysalides des autres en les plaçant sous des couches de sel et de feuilles qui interceptent l'air. On plonge ceux-ci

ensuite dans une eau modérément chauffée; elle dissout la substance glutineuse et colle les soies, que l'on tourne ensuite sur les dévidoirs. Alors, les soies sont rangées en paquets de divers poids, et elles sont vendues comme écrues, ou bien livrées au commerce pour le tissage.

VII

L'INDUSTRIE EN CHINE

La fabrication de la céramique est une des plus anciennes que mentionne l'histoire; on la trouve chez les Chaldéens, les Egyptiens, les Israëlites, à l'état non seulement d'industrie en quelque sorte domestique, répondant aux besoins d'un luxe intérieur très-développé chez les grands, mais encore d'une industrie artistique qui contribue à l'ornementation extérieure des monuments publics. En Grèce, elle avait conquis une telle importance que la ville d'Athènes, quand elle s'agrandit, s'incorpora deux quartiers dont le nom qu'ils portaient (Céramique) indiquait suffisamment la première destination, et la vieille Rome pouvait s'enorgueillir de ses types de céramique étrusque, remarquables par une sévérité de formes qui n'excluait nullement l'élégance.

L'art céramique subit naturellement une longue écli-

pse pendant l'époque barbare ; mais il devait renaître avec les croisades, dans ces villes maritimes d'Italie dont le grand mouvement suscitait l'activité commerciale, et dont les goûts artistiques n'attendaient qu'une occasion pour s'éveiller. Les majoliques ou faïences de Pise et de Faenza, et plus tard les émaux de notre compatriote Bernard de Palissy, rappelèrent les beaux modèles de l'antiquité, en même temps que par la perfection des figurines, des fruits, des plantes, des animaux jetés en fouillis ou en relief, ils révélaient une originalité propre. Mais quand au XVI^e^ siècle, les Portugais eurent apporté de la Chine les belles porcelaines translucides, aux dessins éclatants et indestructibles, la vogue de la faïence reçut un rude coup. Seulement, les Portugais avaient omis de se renseigner sur les procédés de cette fabrication, et il était rèservé à un missionnaire français de les divulguer presqu'à trois siècles d'intervalle. Le P. d'Entrecolles avait une église dans la ville de King-Te-Chin, le grand centre de fabrication de la porcelaine chinoise, et comptait parmi ses néophytes un grand nombre d'ouvriers porcelainiers. Joignant aux renseignements qu'il recevait d'eux une étude attentive des principaux livres chinois sur la matière, il parvint à se rendre maître des procédés techniques de cette industrie et put ainsi en doter la France et l'Europe.

Les premières, la France et la Saxe firent l'essai de ces procédés ; elles obtinrent rapidement des résultats brillants, et aujourd'hui c'est incontestablement notre pays qui tient le premier rang parmi ceux, sans en excepter la Chine et le Japon, qui fabriquent des porcelaines. Cette supériorité, la France la doit à la manufacture de Sèvres, où la science et l'art réunis n'ont cessé, depuis la fondation de cet établissement, de se livrer à de fructueux essais. Pour la manipulation comme pour

le goût, les produits de Sèvres sont uniques. Ils satisfont aux conditions de l'art le plus délicat comme aux exigences du luxe le plus grand. Que les amateurs de beaux services de table, de beaux vases et de belles potiches se rassurent donc ; les Chinois peuvent, comme cela leur est arrivé déjà plus d'une fois, perdre le secret de leur fabrication : la porcelaine ne disparaîtra point pour cela. Elle est impérissable grâce au génie européen : il reste aux Chinois le grand honneur de l'avoir, les premiers, inventée.

La pâte des belles porcelaines chinoises est un composé d'une pierre nommée *pe-tun-tsun* dans le pays et d'une terre nommée *kao-lin*, nom devenu français. Le kaolin, que certaines montagnes de la Chine renferment en couches inépuisables, s'emploie à peu près tel que la nature le fournit, sauf à le débarrasser de toute substance hétérogène ; mais on pulvérise la pierre *pe-tun-tsun*, en lui faisant subir plusieurs lavages après lesquels elle est façonnée, avant qu'elle se durcisse entièrement, sous forme de briques ou de tablettes. A ces deux éléments principaux, il faut joindre le vernis ou l'émail qui communique à la porcelaine sa blancheur et son éclat. Ce vernis, à l'état simple, est fait de deux sortes d'huile dont l'une est une espèce de crème blanchâtre et liquide qu'on extrait, en la lavant et l'épurant, du résidu pulvérisé avec lequel on fait les tablettes de *pe-tun-tsun*, tandis que l'autre s'obtient par le lavage de cendres de chaux et de bruyères brûlées ensemble. On mélange ces substances, dans la proportion habituellement de dix parties d'huile de pierre contre une partie d'huile de cendres de chaux et de fougères. Les vernis composés s'obtiennent en ajoutant à ces deux substances des matières colorantes, qui servent à donner aux porcelaines ces teintes si variées dans l'emploi desquelles les Chinois excellent.

Le P. d'Entrecolles a soigneusement décrit les nombreuses manipulations que le travail de la porcelaine exige. La première opération consiste dans une nouvelle purification du pe-tun-tsun et du kaolin et la seconde dans leur mélange, selon des proportions variables et relatives à la sorte de porcelaine qu'il s'agit de produire. Le mélange achevé, on le foule dans un large bassin, bien pavé et bien cimenté ; puis on le pétrit dès qu'il commence à durcir, travail d'autant plus pénible qu'il doit s'effectuer sans interruption. Tandis qu'il s'opère, on distrait de la masse ainsi préparée des morceaux qui sont pétris, étendus, refoulés en tous sens sur de vastes ardoises. La perfection des pièces dépend de cette manipulation, qui doit être faite avec le plus grand soin de manière que la pâte ne contienne aucun corps étranger, et qu'il ne s'y fasse aucun vide.

Les ouvrages unis se façonnent tous à la roue. Lorsqu'une pièce en sort, elle n'est qu'ébauchée; elle passe ensuite entre les mains de trois ouvriers qui successivement l'asseyent sur sa base, l'appliquent sur son moule, la polissent au ciseau et en diminuent assez l'épaisseur pour qu'elle devienne transparente. Une fois sèche, un dernier ouvrier en creuse le pied, et on calcule que, dans ces manipulations successives, elle passe par les mains de soixante-dix personnes. Les grands ouvrages s'exécutent par parties, qui sont travaillées séparément, puis unies et cimentées avec la matière même de la porcelaine délayée dans de l'eau. Les fleurs et les ornements en relief, préparés à l'avance, s'appliquent à la manière d'une broderie sur une étoffe. Quant aux dessins plats, on se contente souvent de les tracer avec le burin sur le corps même du vase, et l'on pratique dans leur contour des entailles rondes qui les font ressortir. Après quoi, il ne reste plus qu'à donner le vernis à la porcelaine, c'est-à-dire, en termes techniques, à lui

appliquer la couverte, et cette dernière opération, qui semble élémentaire en apparence, ne laisse pas souvent d'être fort délicate. Elle exige, en effet, beaucoup d'adresse et une attention toute particulière, soit pour maintenir la couche de vernis à l'épaisseur convenable, soit pour répartir ce vernis d'une façon égale et uniforme sur toute la surface du vase. Les Chinois fabriquent des pièces de porcelaine si frêles et si délicates, que leurs parois ploieraient sous le poids d'une couverte trop épaisse et se déjetteraient.

Les fourneaux à cuire la porcelaine paraissent être restés, sauf les dimensions, ce qu'ils étaient aux époques les plus anciennes de cette fabrication. Le P. d'Entrecolles les décrit comme larges de douze pieds, profonds de vingt-quatre et recouverts d'une voûte assez épaisse pour qu'on puisse marcher dessus sans être incommodé du feu. Cette voûte, dit-il, « n'est en dedans ni plate, « ni formée en pointe ; elle va en s'allongeant, et elle « se rétrécit à mesure qu'elle approche du grand sou- « pirail qui est à l'extrémité, et par où sortent les tour- « billons de flammes et de fumée. Outre cette gorge, le « fourneau a sur sa tête cinq petites ouvertures qui en « sont comme les yeux ; on les couvre de quelque pots « cassés, de telle sorte pourtant qu'ils soulagent l'air et « le feu du fourneau. » Les porcelaines y sont introduites dans des caisses de terre qui leur servent d'étui, et qui les protégent contre le contact immédiat de la flamme. La place de chacune d'elles est choisie selon le degré de cuisson que l'on veut donner à la porcelaine qu'elle renferme. Quant à la manière générale de les disposer, elle consiste à les superposer en piles assez rapprochées pour qu'elles se soutiennent réciproquement par les morceaux de terre qui les lient en haut, en bas, au milieu, quoique assez distantes les unes des

autres pour que la flamme passe librement entre elles, et les enveloppe également de toutes parts.

La céramique chinoise est habile à produire certains vases d'une exécution difficile ou d'un aspect extraordinaire ; telles sont les *coques d'œufs* translucides, si délicatement ouvrées qu'on les prendrait pour de la dentelle, et les *tchouï kouï* ou « vases craquelés », auxquels l'émail qui les couvre, fendillé de mille et mille manières, donne l'aspect de vases tout fêlés, mais dont les parties demeurent pourtant en place. Jadis, on fabriquait aussi, sous le nom de *hia-thsin*, — azur mis en presse, — une sorte de porcelaine sur laquelle les objets — qui y sont peints, fleurs poissons, insectes — restent invisibles tant que le vase est vide, mais apparaissent dès qu'une liqueur l'emplit. Il paraît d'ailleurs que le secret de cette fabrication est aujourd'hui à peu près perdu, les Chinois ont bien essayé de le retrouver ; mais ils n'ont obtenu encore, dans cette recherche, que des résultats très-imparfaits, et cela fait se souvenir qu'à une certaine époque, ils avaient perdu entièrement l'art même de fabriquer la porcelaine.

De nombreuses porcelaines antiques étaient venues à l'Exposition de 1878, d'Amoy, de Foochow, de Shanghaï. Elles ont bien plus de corps que les nouvelles, ce que le P. d'Entrecolles a expliqué par le degré de cuisson auquel on les soumettait et qui était beaucoup plus considérable qu'aujourd'hui. Il fait remarquer, en outre, que « les caisses de la petite porcelaine étaient cuites à « part avant d'entrer dans le fourneau, et qu'on ne « démurait la porte qu'après dix jours pour les grandes « porcelaines et après cinq jours pour les petites, chose « qui se néglige aujourd'hui. » Les peintures qui couvrent ces spécimens de l'antique fabrication montrent, d'ailleurs, que cet art est resté complétement stationnaire. Les *hoa-peï*, ou peintres en porcelaine d'aujour-

rasoirs sont préférables à ceux de Chatellerault et de Sheffield, ce n'est que justice de louer leur orfévrerie et d'admirer l'art, aussi ingénieux que varié, qui se montre dans leurs théières, leurs salières, leurs coupes et leurs fleurs en argent; leurs paravents en émail, leurs boîtes en argent laqué, et leurs divers cloisonnés, anciens ou modernes. Mais, c'est surtout dans l'industrie du bronze que la Chine soutient bien sa vieille réputation : Dans le travail de ce métal, on retrouve l'art décoratif de la porcelaine: ce sont ces mêmes monstres, ces mêmes animaux fabuleux, ces mêmes oiseaux au plumage contourné qu'on aime tant dans l'Empire du Milieu. Les meubles chinois font aussi une très bonne figure, quand ils s'en tiennent à la façon nationale de travailler le bois ou l'ivoire et au style décoratif des ébénistes indigènes au lieu d'essayer, par des imitations maladroites, de combiner les détails de l'art chinois avec les formes générales de l'art européen. A ce poin de vue, un intérêt particulier s'attache aux meubles laqués, toujours à la hauteur de leur vieille réputation On a cru longtemps que ce beau vernis, qui donne tan d'éclat aux boiseries, était une composition particulière dont les Chinois et les Japonais avaient seuls le secret. Mais on sait par le P. d'Incarville qu'il n'est autre chose qu'une sorte de résine s'extrayant par incision d'un arbre qui croit dans les provinces de Tze-tchouan, d Kiang-si, Tche-kiang et de Ho-nan, sous le nom de *tse-tchou* et qui n'est autre que le *Rhus vernix* des naturalistes. On broie cette résine avec du vermillon ou toute autre couleur, puis après avoir poli le meuble à la pierre ponce et l'avoir enduit d'une sorte d'huile tirée du *tong-tchou*, ou arbre des montagnes, la laque est appliquée. Avec deux ou trois couches seulement, elle reste transparente et laisse apercevoir toutes les veines du bois et ses nuances; mais quand on veut

déguiser le fond sur lequel on travaille, il suffit d'augmenter le nombre des couches. La surface du meuble devient alors polie comme une glace, et c'est sur ce fond luisant que sont peints, en or ou en argent, les divers dessins destinés à relever le travail.

Une autre industrie, très-célèbre et très-ancienne en Chine, est celle de la soie; elle a un peu perdu de sa clientelle au dehors, mais au dedans, elle garde toujours un énorme marché. Depuis l'Empereur et les princes de sa famille jusqu'aux mandarins et aux simples domestiques de l'un et de l'autre sexe, tout le monde là-bas porte des soieries. De ces étoffes, les unes sont unies, les autres chargées et surchargées de dessins dont les motifs ordinaires sont des fleurs, des arbres, des oiseaux, des papillons, des insectes peints avec tant d'art, au moyen de sucs d'herbes ou de fleurs, qu'à première vue, ils semblent se détacher du fond. Et ces beaux tissus, ces splendides étoffes, venus de Canton, de Che-Foo, de Han-Kéou de Wu-ha, de Fou-Ho; ne sont pas l'œuvre d'un de ces puissants appareils qui sont allés sans cesse se perfectionnant chez nous, depuis l'époque mémorable où Jacquart, remaniant le modèle de Vaucanson, imagina le célèbre métier qui porte son nom. C'est au moyen de rouets, de dévidoirs, de métiers d'une simplicité toute primitive que les Chinois préparent leur matière première et qu'ils la façonnent sous les formes les plus variées : gazes unies ou à fleurs ; damas de toutes couleurs ; satins blancs, noirs, unis, rayés ; taffetas à gros grains, à fleurs, jaspés, percés à jour ; faux brocarts ; crépons, pannes et velours.

Dans la filature du coton et son tissage, qu'ils pratiquent de temps immémorial, les Chinois se sont approprié déjà quelques-uns de nos procédés et de notre outillage perfectionné. Mais ils sont loin d'avoir abandonné leurs usages nationaux, et le rouet dont se servent

les ouvrières, car la filature du coton est en grande partie là-bas une industrie féminine, nous est dépeint comme étant d'une rare simplicité par le R. P. Desjacques, missionnaire jésuite, qui l'a vu fonctionner au Pou-Tong, Trois fuseaux sont disposés sur le haut d'une tige verticale, à laquelle une roue est fixée ; un peu au dessous de son milieu un liseré de cuir embrasse les fuseaux et la roue ; une verge part des rayons de celle-ci et repose par son centre creux sur un pivot à tête mobile. La fileuse étant assise, elle pose ses deux pieds sur la verge et, par un mouvement de bascule, fait à volonté mouvoir la roue dans un sens ou dans un autre. Trois boudins sont insérés entre les doigts de la main gauche et gouvernés par le pouce ; la main droite est armée d'une baguette afin de diriger et de soutenir les trois fils qui se tordent ainsi spontanément.

Le tissage se partage entre les hommes et les femmes, quoiqu'en général il n'y ait guère que les vieillards et les jeunes garçons encore impropres aux travaux des champs qui en fassent métier. La méthode suivie est celle de tous les pays où le tissage s'opère à la main. Les bobines, au nombre de vingt-cinq, sont fixées sur un grand cadre équilibré avec une pierre ; le tisserand va et vient, déroulant les fils et les entrelaçant à l'aide de fiches plantées en terre sur une longueur de cinquante à soixante mètres. La chaîne se compose de 1000 à 1200 fils. Dès qu'elle est dévidée, on la roule sur un cylindre creux pour la tremper dans un bain d'eau et de farine ; puis, on la déploie sur des supports fixés de distance en distance. Après qu'elle a été fortement tendue sur des pieux fixés à ses deux extrémités, deux personnes vigoureuses, munies de longues brosses, la parcourent à diverses reprises dans toute sa longueur, tandis qu'une douzaine d'autres s'occupent de

renouer les fils au fur et à mesure qu'ils se rompent.

La plante qui produit le coton blanc de ce pays est le *mie-oua* des provinces septentrionales (*Gossypium herbaceum* des botanistes). Cet arbuste annuel porte des branches s'élevant à 1 ou 1 m. 20 du sol, dont les fleurs sont jaunes et qui, comme celles de l'hibisicus et de la mauve, ne s'ouvrent que pendant quelques heures, pour se flétrir et mourir ensuite. La plante de laquelle on tire le coton jaune qui sert à fabriquer les beaux nankins s'appelle *tze mie oua* dans le pays, et M. Fortune ne la regarde que comme une variété accidentelle de l'autre. Bien que ses graines la reproduisent généralement, elles donnent parfois naissance à des pieds de coton blanc ; aussi bien y a-t-il réciprocité entre les deux espèces, et voit-on fréquemment des pieds de coton jaune dans les plantations de coton blanc qui environnent Shanghaï, tandis que sur les bords du Yang-Tse où le coton jaune est cultivé en abondance, on remarque des plants de la variété blanche.

Les procédés de culture offrent naturellement, selon les régions et les coutumes, des particularités et des dissemblances ; mais voici celle que M. Fortune a décrite comme normale et qui, considérée en elle-même, est sans contredit la plus avantageuse. Au commencement d'avril, les cultivateurs s'occupent de curer les étangs, les canaux, les fosses qui coupent le pays dans tous les sens et de les vider. Ils en retirent ainsi une espèce de vase, composée partie de détritus végétaux, partie de la couche superficielle du sol des coteaux que les fortes pluies ont entraînée dans la plaine. Cette vase reste quelques jours à s'égoutter sur le sol, puis elle est enlevée et répandue sur les cultures cotonnières auxquelles elle fournit un excellent engrais. Il faut ajouter qu'au préalable le terrain a été bien préparé à la recevoir : labouré d'abord avec la charrue à buffle, il est

ensuite brisé, pulvérisé pour mieux dire, avec la houe à trois pointes, ou bien à la main dans les fermes de petite contenance.

Vers la fin d'avril ou les premiers jours de mai, on apporte la graine de coton dans des paniers, et l'ensemencement commence. Il a lieu d'habitude à la volée et par exception en lignes ou rangées ; dans le premier cas, les ouvriers piétinent soigneusement le terrain et dans le second, ils commencent par le fumer avec des tourteaux qui ne sont autre chose qu'un résidu de graine de coton cuite. Les pluies, qui surviennent alors avec le changement de la mousson, rehaussent la terre en l'humectant, et la végétation marche avec une rapidité surprenante. Mais les plantations exigent les soins les plus assidus pendant toute la saison d'été : il faut éclaircir les plants trop serrés, biner et sarcler entre chaque pied, enlever toutes les mauvaises herbes, cueillir les capsules qui s'ouvrent journellement, sans quoi elles se saliraient en tombant et le coton perdrait nécessairement de sa valeur. Encore, avec toutes ces précautions et quelque belle apparence que présente la récolte, le cultivateur ne peut-il s'en croire assuré, tant qu'il ne l'a point cueillie et si, par exemple, l'automne n'est point sec ; si le temps devient pluvieux lorsque les capsules commencent à s'ouvrir, elles tombent sur le sol humecté et s'avarient.

Une fois rentré, le coton est placé, pendant tout le jour, sur des claies de bambou élevées d'un mètre au-dessus du sol et exposées aux rayons solaires. Chaque soir, on le retire et on le serre dans une grange. Lorsqu'il est complétement sec, on le sépare de sa graine à l'aide d'une machine bien connue laquelle, au moyen de deux cylindres, fait tomber le coton d'un côté et rejette la graine de l'autre [1]. Le coton ainsi nettoyé est di-

[1] « Pour séparer le coton de la graine, on emploie une machine

rigé sur les ports d'embarquement ou sur les points de l'empire qui ne le cultivent pas ; mais, s'il est destiné à la filature sur place, il subit une dernière préparation pour le débarrasser de ses nœuds. L'appareil employé à cet effet, qui est aussi très-répandu dans l'Inde britannique, est des plus simples : c'est un arc dont la corde élastique passée dans une masse de coton étalée sur une table, la soulève en se tendant fortement sous l'impulsion de l'ouvrier et, la projetant en l'air, sépare la fibre sans briser le coton ou le gâter le moins du monde, en même temps que la vibration de l'air le débarrasse de la poussière et des autres impuretés qu'il pourrait contenir.

Les Chinois fabriquent aussi avec les fibres corticales de l'ortie blanche un tissu particulier qu'ils appellent *mah-pou* et qui est remarquable par sa finesse, sa blancheur et sa solidité ; mais sa confection exige des soins infinis et revient à très haut prix, malgré le bon marché de la main d'œuvre. C'est à l'ortie blanche que les Anglais donnent le nom de *China Grass*, ou d'herbe de Chine et cela fort improprement puisque l'ortie blanche est une plante et non une herbe. Dans le pays, elle s'appelle *tou-thah*, nom qui décèle une origine moitié chinoise, moitié cochinchinoise, ce qui n'est pas surprenant,

composée de deux rouleaux de bois dur d'environ 40 centimètres de longueur sur 3 centimètres de diamètre, cannelés dans toute leur longueur et posés horizontalement l'un sur l'autre. Un ouvrier, en présentant une poignée de coton, met en mouvement la machine au moyen d'une manivelle que fait agir son pied. Alors les rouleaux tournent sur l'axe en sens contraire. Ils sont assez éloignés pour laisser passer le coton, qui est attiré par le mouvement de rotation, et trop serrés pour laisser passer les graines qui tombent aux pieds de l'ouvrier, tandis que le coton laminé est reçu au côté opposé, dans un sac ouvert. » (Dr Descourtils, *Flore des Antilles*, t. IV, p. 211.)

C'est le *Gin Roller* des Américains.

s'il est vrai, comme l'affirme un voyageur M. Thomas Anquetil, neveu de l'illustre Anquetil-Duperron, qu'il faille chercher l'habitat original de ce textile dans la zone située au nord-ouest du Siam et du Cambodje, à l'est du Barmâh, et au sud-ouest de la Chine, qu'habitent les tribus aborigènes connues des géographes sous les noms de Kakiens, de Shans, de Laos et de Lolos. Au surplus, l'ail, l'oignon, le bananier s'utilisent en Chine comme matières textiles. Leurs tissus prennent le nom générique de *ha-pou* ou étoffes d'été, et l'une d'elles le *wang-mah*, jouissant de la propriété d'être imperméable et incombustible, l'empereur l'a réservée exclusivement pour lui et sa famille.

Les bijoux chinois sont riches, parfois élégants, mais bien rarement originaux ; ils ne sauraient soutenir ni pour le goût, ni pour l'ornementation et la main d'œuvre, la comparaison avec l'incomparable joaillerie de l'Inde. Les dames naturellement les recherchent et les aiment beaucoup, et nous savons par M. Simbaldo de Mas que la mode exerçe aussi tyranniquement son empire sur les bords du fleuve Bleu que sur ceux de la Seine. Les modes pour hommes viennent de Péking et celles pour femmes de Sou-Tchou-Fou, dont les lorettes ont un privilége, qu'elles partagent avec nos *petites dames*, celui d'introduire les nouveautés et de les faire adopter par le plus grand monde. Il est de règle en Chine que les femmes se fardent et, dans les provinces du sud, elles le font si bien que leur visage ressemble à un masque, sous les couches épaisses et alternées de blanc et de rouge qu'il revêt. Selon qu'elles sont enfants, nubiles, fiancées, mariées, leur coiffure n'est pas la même ; mais leur front est toujours découvert et leurs cheveux rejetés en arrière. Les hommes, eux, se rasent la moitié de la tête sur le devant ; ils laissent croître le reste de leurs cheveux, et les nattent en une longue queue, qui leur descend

le long du dos et parfois atteint le bas du corps. Cet ornement grotesque a reçu des Anglais l'irrévencieux nom de *Pig Tail*, ou queue de porc, et cette queue sert à divers usages. Le matelot, pendant un orage y attache sa calotte; le marchand l'utilise comme une aune; le passant, dans la rue, en fait un fouet pour châtier un impertinent gavroche, et le gendarme happe et retient par sa queue le délinquant qu'il mène à la geole. Couper sa queue est le plus sanglant affront que l'on puisse faire à un Chinois ; l'usage de la porter n'est pas, cependant indigène : il vient des Mandchoux. Les Chinois avaient jusqu'alors porté tous leurs cheveux, et lorsque les conquérants voulurent les forcer à en raser une partie, ils s'insurgèrent. Eux, qui ne s'étaient pas battus pour leur indépendance, se battirent pour leur chevelure, comme dit le missionnaire qui a écrit, sous le titre de *Bellum Tartaricum*, l'histoire de l'invasion de 1646.

VIII

L'AVENIR DE LA CHINE

Depuis le traité de 1860, le gouvernement chinois est en bons rapports apparents avec les puissances occidentales : s'il n'est pas satisfait, il se résigne et contre mauvaise fortune il fait bon cœur. Il ne faudrait pas cependant se laisser trop prendre à ces apparences, et s'il survenait aux Anglais quelques embarras dans l'Inde,

qui sait si l'on ne serait pas heureux à Péking, d'une nouvelle occasion qui surgirait de leur être désagréable ? En attendant, le Fils du Ciel et ses conseillers n'ont déserté aucune de leurs vieilles rancunes ; ils ne se sont nullement réconciliés avec la civilisation exotique dont le contact leur a été imposé par la force et, dans la limite du moins de ce que les traités les laissent libres de faire, ils ne déguisent guère le fond de leur pensée intime.

C'est ainsi que certaines maisons importantes de Shanghaï ayant imaginé, il y aura quatre ans bientôt, de faire cadeau au dernier empereur du matériel d'un chemin de fer destiné à relier Tien-Tsin à Péking, la réponse, qui était un refus formel, ne se fit point attendre. Il est vrai que les donateurs éconduits ont utilisé depuis ce matériel en contruisant un bout de voie ferrée, long d'environ 20 kilomètres, entre Shanghaï et le village de Woussoung, près duquel le Wong-Poo, la grande rivière qui passe à Shanghaï, débouche dans le fleuve Bleu. Cet embryon de chemin de fer, un de nos compatriotes l'a même parcouru sur ses quelques kilomètres alors revêtus de rails, en présence d'une foule rieuse, bruyante, émerveillée, examinant curieusement la machine à ses temps d'arrêt, évidemment intéressée et exprimant dans son ensemble un étonnement intelligent. Mais M. le docteur Durand-Fardel, qui a vu ce spectacle, nous apprend aussi que les travaux furent conduits avec une rapidité extrême et les terrains achetés sous main, par crainte des tracasseries et des chicanes qu'à défaut d'obstacles légaux, on était sûr de rencontrer chez les mandarins. Les terrains une fois livrés, leur colère tomba sur l'un des vendeurs : le malheureux reçut deux cents coups de bambou appliqués sans doute d'une façon toute spéciale, puisqu'il en mourait deux jours plus tard. L'émo fut très-grand parmi les autorités de la province ; de

Nanking, elle se propagea jusqu'à Péking, où il fut question de disgrâces, de destitutions, de pertes de boutons etc[1].

La guerre qui a failli éclater dernièrement entre la Russie et la Chine, a fait songer très sérieusement toutefois à l'établissement d'une voie ferrée partant de Péking et devant se diriger sur Kouldja à la frontière. Le vice-Empereur, Li-Hung-Chang, est un homme de progrès ; il s'était hautement prononcé pour la construction de cette voie, invoquant à cet endroit des considérations stratégiques qui furent à la veille de l'emporter sur la routine des courtisans et l'obstination des mandarins. Les fonds de la ligne étaient faits, et des capitalistes anglais se chargeaient de son établissement. Mais, il paraît que les perspectives de guerre avec la Russie étant aujourd'hui conjurées, les adversaires de tout progrès ont pris leur revanche ; on ne parle plus du moins de la voie ferrée qu'avait projetée Li-Hung-Chang. Mais celui-ci est un homme aussi tenace qu'éclairé ; il tient énergiquement tête aux mandarins de la vieille école, et il n'a nullement perdu l'espoir de triompher finalement de leurs préjugés.

Il semblerait que la Chine ne dût attendre sa rénovation que de son contact avec les Occidentaux, avec leur civilisation, leurs arts et leurs industries. Cependant les voyageurs s'accordent généralement à leur prêter les sentiments les moins équivoques de haine et de mépris pour les *Diables Blancs*, les *Barbares Occidentaux*, comme ils appellent les Européens, et un Russe qui parcourt en ce moment même la Chine, M. Unterberger, nous raconte que plus il s'éloignait de Péking, moins il rencontrait de sympathies dans le Céleste-Empire[2]. D'autres

[1] Les Mandarins ont depuis fait détruire cette voie ferrée.
[2] *Annales de l'Extrême Orient*, mai 1880,

voyageurs, par exemple M. Thomson, se louent, au contraire, de l'hospitalité des Chinois et tiennent leurs sentiments d'hostilité apparents envers les Européens pour une inspiration des mandarins. Autant qu'il nous est permis d'en juger à distance, nous inclinons à croire que ces derniers pourraient bien avoir raison. Le peuple chinois est essentiellement mercantile et le commerce, de nos jours, s'est fait le grand agent des transformations sociales, le pionnier de la civilisation. Là où échouent des forces en apparence bien autrement puissantes, il opère des conquêtes durables. Jusqu'ici l'orgueilleuse bureaucratie chinoise a tout fait pour entraver sa marche, semant sous ses pas des obstacles et des pièges de toutes sortes : taxes légales ou illégales imposées aux marchandises qui traversent les provinces ; monopoles oppressifs ; voies de communication mal entretenues ou absentes ; moyens de transport insuffisants. Ce qu'elle n'a pu empêcher toutefois, c'est la lente infiltration des idées et des habitudes européennes au sein des classes commerçantes du pays. Ces idées et ces habitudes s'importent avec les ballots de cotonnades de Manchester et c'est en échangeant quotidiennement des marchandises avec les *Barbares*, que les fils du Céleste-Empire voient tomber pièce à pièce leur épaisse armure d'orgueil, d'égoïsme et de préjugés.

Quand les *Celestials* débarquèrent pour la première fois sur la côte du Pacifique, ils y furent reçus à bras ouverts. Les bras y manquaient et les leurs furent les bienvenus, d'autant qu'ils les louaient à un prix infime et qu'ils ne les refusaient à aucun office. Dans un État comme la Californie, qui comptait alors trois hommes contre une femme, les Chinois remplissaient, à la grande satisfaction des blancs, une foule de fonctions dévolues ailleurs au sexe féminin, promenant les bébés, faisant les lits, lavant le linge. Tant que la main-d'œuvre est restée rare, la

législature californienne a beaucoup choyé les Chinois ; mais, d'une part, ceux-ci ne se sont pas contentés de leurs premiers emplois, tandis que, de l'autre, les Irlandais et les Allemands affluaient sur les bords du Pacifique. *Cheap John*, ou Jean à bon marché, comme on l'appelle là-bas, s'est fait successivement commissionnaire, marchand de tabac, cuisinier, savetier; il a envahi tous les chantiers de travaux publics, et comme il vit exclusivement de riz, se contentant pour tout luxe d'une bouffée d'opium et d'une pincée de thé, alors qu'il faut à l'Yankee, à l'Irlandais, à l'Allemand, un repas solide, qu'ils trouvent imcomplet s'il n'est arrosé d'un pot de bière et d'un rasade de whisky; Cheap John a continué de se contenter d'un salaire fortement réduit. Quand il fit sa première apparition à San-Francisco, *Face-de-Lune* — c'est un autre des sobriquets qui désignent là-bas le Chinois — ne savait pas ce que c'est qu'une planche de cèdre, et aujourd'hui l'industrie du bâtiment est presque entièrement dans ses mains. Il n'avait jamais vu de sa vie une botte anglaise, et les bottes qu'il fabrique maintenant sont aussi élégantes et plus solides que les autres, quoique bien moins chères. De même, il s'est approprié la fabrique des draps, avec celles des cigares et des conserves de fruits. Tout cela a fort irrité Paddy et frère Jonathan : ils se sont soudainement aperçus que la nation chinoise était polygame et bouddhiste ; que les immigrants en Californie n'étaient pas la fleur peut-être des populations du Céleste-Empire ; que les femmes étaient prostituées ou esclaves dans leur pays et les hommes indigents ou voleurs.

Les conséquences éventuelles de cette émigration ont troublé certains esprits. C'est ainsi qu'un diplomate, qui a longtemps représenté la France à Péking, examinait, il n'y a pas longtemps, la possibilité que les manufacturiers européens fussent amenés, par le besoin de

plus en plus impérieux d'une production peu coûteuse, à faire venir des Chinois pour peupler leurs ateliers et, résolvant cette hypothèse par l'affirmative, se montrait tout effrayé de ce qui en résulterait pour le marché du travail, surtout de ce qui pourrait bien sortir du mélange de l'effroyable corruption des Jaunes avec la propre corruption des Occidentaux. Nous ne savons pas si M. le comte de Rochechouart, fort au courant de la dépravation chinoise que tous les voyageurs s'accordent à constater, ne s'exagère pas la corruption européenne; mais il est certain que si, par impossible, une ou quelques centaines de milliers de Chinois se dirigeaient vers les rivages de la France ou de l'Angleterre, cette invasion, toute pacifique, serait encore plus impuissante contre la civilisation de l'Occident que ne l'ont été aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles les grands mouvements de Tartares et leurs incursions armées. Mais l'hypothèse en elle-même est tout à fait gratuite ; il y a des difficultés de tout genre qui s'opposent d'une manière insurmontable à une migration mongole vers l'Europe, et ce n'est pas, on peut le dire en toute assurance, de ce côté que les Chinois qui émigrent se sentent attirés. Il est d'autres contrées qui les sollicitent davantage; d'autres pays dont le climat convient davantage à leur tempérament physique, comme à leur état social encore embryonnaire, à leur genre de civilisation et de culture morale, très-avancé à quelques égards mais tout à fait particulier. Repoussés ou non de la côte du Pacifique, les Chinois afflueront sans doute, un jour ou l'autre, vers l'Afrique orientale et centrale dont la colonisation est à l'ordre du jour chez nos voisins d'outre-Manche, qui espèrent bien retrouver là-bas pour leur fabrique de coton les millions de consommateurs que le progrès industriel leur a fait perdre ailleurs.

A vrai dire, il n'est guère possible que les populations

chinoises, avec leur régime économique actuel et sous le coup des famines périodiques qu'elles endurent, ne tendent à s'épancher de plus en plus en dehors de leurs limites nationales, et pour les y retenir, il n'y aurait qu'un moyen : c'est que le gouvernement chinois se résolût à permettre l'exploitation en grand des richesses minérales de l'empire, partant la mise en valeur de ses immenses ressources industrielles. L'on sait par M. le baron de Richthofen, l'éminent géologue viennois qui en a parcouru pendant quatre ans presque toutes les dix-huit provinces, que la Chine est un pays très favorisé sous le rapport des gîtes houillers, le plus favorisé du globe peut-être, et ce témoignage est confirmé par celui de notre compatriote l'abbé David, qui, lui aussi, a fait, à diverses reprises, de longs séjours dans ce pays. Avec leurs voies de communication insuffisantes et leurs procédés d'exploitation primitifs, les Chinois ne retirent de ces richesses que de maigres avantages. Mais qu'ils s'avisent un jour de les exploiter d'une manière régulière et permanente ; qu'ils fassent pénétrer une voie ferrée au cœur des parties les plus populeuses et les plus productives d'un pays « dont l'énorme trafic intérieur laisse le voyageur dans un perpétuel étonnement », et ce sera vraisemblablement le signal d'une révolution économique qui ne se renfermerait pas, évidemment, dans les seules limites du Céleste-Empire. Qui pourrait, en effet, apprécier le caractère et mesurer les conséquences d'une pareille évolution au sein d'un peuple très adroit, très laborieux, très économe ; chez qui la main-d'œuvre ne prétend encore qu'à une rémunération des plus chétives? Alors on aurait sous les yeux, un nouveau spectacle : celui du travail chinois et du charbon chinois produisant, à leur tour, la plupart des articles que la fabrique de l'Occident déverse sur le marché de l'Orient, mais à des prix beaucoup plus élevés. Un pa-

reil événement se produisant et la demande tant du thé que de la soie continuant à croître, la Chine exercerait certainement un redoutable drainage des métaux précieux de l'Europe ; la balance commerciale changerait de pôles, et la distribution générale de la richesse subirait des changements notables.

Déjà l'on peut voir dans les magasins de Manchester ou de Liverpool des soieries et des étoffes chinoises magnifiquement brodées, et qui sont faites à la main. Un voyageur anglais nous apprend que ce n'est pas la faute des fabricants chinois s'ils n'emploient pas dans leurs ateliers les machines les plus perfectionnées de Bradford et de Manchester, fussent-elles mues par la vapeur. Mais leurs ouvriers s'y opposent énergiquement ; le travail à la main ne leur rapporte que le plus maigre des salaires, et cependant ce sont d'intraitables adversaires des machines. Le marchand de soieries qui, un jour, mena M. Thomson à la campagne visiter sa manufacture, lui raconta qu'il avait essayé de faire adapter un mécanisme d'origine étrangère à ses machines à dévider. Mais ses ouvriers étaient tous partis, et s'il avait persévéré dans sa résolution, sa ruine était certaine. « Ce fabricant avait pour ouvriers la plus grande partie des hommes, des femmes et des enfants de tout un village, chose rare en Chine où la division du travail est poussée à un tel point qu'il n'est guère de père de famille qui ne soit chef d'atelier. Mais ces villageois n'étaient engagés, pour dévider et apprêter la soie, que durant certains mois de l'année, et presque tous avaient de petites fermes, où ils cultivaient la soie pour leur propre compte[1]. »

N'oublions pas que les Chinois forment une nation

[1] *Dix ans de voyage en Chine et dans l'Indo-Chine*, Paris, Hachette.

très laborieuse, très économe; une nation essentiellement mercantile. « On estime beaucoup chez eux » dit le jésuite Kircher, « les personnes qui exercent les arts mécaniques, et on en fait tant d'état qu'il n'y a pas jusqu'à un fetu qui ne soit lavé, vendu en même temps, et qui ne soit mis en quelque usage [1]. Tel ce peuple s'est montré à Kircher en 1670, tel on le retrouverait dans toutes les phases de son histoire ; tel on le reconnaît aujourd'hui. Cette émigration chinoise qui de nos jours envahit en masse, Ceylan, Singaporo, Java, tout l'Archipel indien ; cette émigration se distingue par sa patience, son adresse, sa sobriété, son goût du lucre poussé aux dernières limites. » Ces hommes jaunes à longue tresse sont bien les travailleurs les plus déterminés de la terre ; à l'ouvrage dès le point du jour, ils travaillent encore dans la nuit..... Outils, habits, aliments, jouissance, tout est marqué chez eux au coin de la dernière simplicité. Leur pipe est à peine aussi grande qu'un dé ; fument-ils un cigare, ils en tirent deux ou trois bouffées et le mettent de côté ; ils le reprennent ensuite pour ne l'user encore que de quelques millimètres. Boivent-ils du thé, ils mettent dans leur eau le moins de feuilles possible ; ils usent du thé, le plus commun et le moins cher, et n'y mêlent ni lait ni sucre ; leurs tasses sont microscopiques [2]. Avec cela, une simplicité, une sordidité même de costume qui s'étend à tous, au plus riche comme au plus pauvre : des souliers sans bas, la tresse et l'éventail classiques et c'est tout. »

Souvenons-nous encore qu'à une époque où non-seulement le peuple d'Athènes et la plèbe romaine, mais encore de grands esprits, tels que les Platon, les Aristote,

[1] Athanase Kircher : *La Chine*, Trad. Dalquié ; Amsterdam 1670.

[2] *Magasin Fur die Litteratur Das Auslandes* ; juin 1867.

les Cicéron tenaient en mépris le travail et les arts industriels, les Chinois se servaient, de temps presque immémorial, de ces semoirs mécaniques et de ces machines à vanner qui n'ont obtenu droit de cité chez nous que depuis une trentaine d'années seulement. Dès le XVI^e^ siècle avant Jésus-Christ, ils irriguaient leurs terres, et, au XI^e^ siècle, ils suspendaient sur des culées hautes de cinq cents pieds le fameux viaduc du Chan-si, d'une seule travée de quatre cents[1]. Au VII^e^ siècle de notre ère, ils s'éclairaient au gaz ; au IX^e^, ils extrayaient le rhum de la canne à sucre ; ils fabriquaient la céruse et le sucre de fécule, enfin, que les expériences de Kirchoff ne nous ont fait connaître qu'en 1811, se trouve indiqué dans un de leurs livres, qui porte le millésime de 1578[2].

[1] Pauthier : *La Chine*, 234. (Collection de *l'Univers pittoresque*).
[2] Ed. Biot; *Journal Asiatique* (1835) pp. 130-137.

LE JAPON

—

I

LE PAYS ET LE PEUPLE

Entre les 24° 16' et 50° de latitude septentrionale, les 123° 23' et 150° 50', de longitude orientale s'étend un vaste archipel. C'est cette partie de l'Asie que les Européens nomment le Japon, empire qui se compose de quatre grandes îles[1], d'un grand nombre de petites îles et d'îlots, et auquel se rattachent géographiquement les îles de Liou-Kiou et l'Archipel des Kouriles. Dans la langue même du pays, les quatre grandes îles portent le nom de *Nipon*, nom qui signifie le lever du soleil, dérivé qu'il est de *Nit-si* ou *Nit-sou*, c'est à dire soleil et de *Hon* ou *Fon*, c'est à dire origine. Quant à l'appellation

[1] Iéso, Hondo, Sikok et Kiousiou.

européenne elle provient, sans doute du Chinois *Shi-pèn* que les habitants septentrionaux du Céleste-Empire prononcent Zé-pen. C'est du Chinois également que Marco Polo tira le nom *Zi-pan-gu* (*Cipangri*, — Cipango —) qu'il imposa à ces îles, et la syllabe finale *gou*, ou plus exactement *koue*, signifie dans cette langue, royaume ou empire[1].

Les 3, 850 îles, îlots et rochers qui composent l'archipel japonais embrassent une superficie de 371,277 kilomètres carrés, et sont peuplés de 34,785,281 habitants, s'il faut s'en rapporter au recensement opéré pour la première fois en 1871, dans des conditions d'ailleurs assez peu scientifiques. Il y avait alors 1,872,959 personnes employées dans les services civils ou dans l'armée et la marine; 414,270 ecclésiastiques, dont 244,869 prêtres ou moines boudhistes, 6,711 religieuses du même culte, et 163,148 prêtres shintoïstes représentants de la religion indigène. Ce recensement rangeait les 32,497,642 autres habitants sous deux grandes catégories : l'une comprenant les banquiers, les commerçants, les boutiquiers, les artisans, les marins et représentant environ le cinquième de ce total ; l'autre composée des mineurs et des agriculteurs, et conséquemment quatre fois plus nombreuse que la première. Mais on peut dire, d'une façon générale, que la nation japonaise ne se divise qu'en deux grandes classes. L'une, bureaucratique ou militaire, lettrée ou cléricale, forme ce qu'on appelle aujourd'hui les *kasoku* et les *shizaku*, au nombre d'environ 2,000,000, tandis que l'autre, celle des *haïmin*, comprend le reste de la nation, et semble, par malheur, réduite à une extrême

[1] Maltebrun et Frayssinet: *Le Japon :* 11, 170-173. Les Japonais appellent encore leur pays *Fin-moto*, qui est l'équivalent de Ni-pon ; *Ya-ma-to*, terre des montagnes; *Dai-Ni-pon*, grand Nipon.

pauvreté, insouciante de la forme de son gouvernement et résignée à la servitude, pourvu qu'elle ne la prive pas de son pain journalier.

Sous le rapport physique, les Japonais présentent en général les traits constitutifs de la race jaune, quoiqu'à un degré moindre que les Chinois, dont ils se séparent aussi sous l'aspect moral, en ce sens qu'ils ne paraissent pas ressentir vis à vis des Occidentaux le fanatisme à froid qui anime les mandarins du Céleste-Empire et qu'ils insufflent à leurs administrés. Le pays qu'ils habitent parait être un produit de l'activité volcanique qui, s'exerçant à diverses reprises, l'aurait formé par voie de soulèvements partiels. Ses côtes abruptes témoignent de convulsions récentes, et ses cônes émergés ont l'air des fragments de quelque immense montagne que les volcans et les tremblements de terre auraient disloquée. Ses plus belles montagnes ont vomi des flammes, ou en vomissent encore. Dans l'île Sikok, l'Asama-Yama fume encore ; il lance sans cesse de la cendre et des pierres. Un des pics d'Yéso, le Toromaï, faisait irruption en 1870, et le Fusi-Yama, qui dresse dans Hondo sa tête altière à 3729 mètres au dessus de la mer, ne semble éteint que depuis cent soixante-dix ans. S'il fallait s'en rapporter aux traditions locales, la masse du Fusi-Yama aurait jailli tout entière du sol dans une seule nuit, vers l'an 200 de notre ère. Mais, ce récit n'a pas plus d'authenticité que ceux où il est question de montagnes disloquées et complétement englouties dans la partie septentrionale de Kiousiou. Ce qu'il y a de sûr, c'est que les tremblements de terre sont fréquents. Le plus souvent ce ne sont que de petites secousses ; mais, il y en a eu qui ont ruiné des villes entières, au Japon, et l'on n'a pas évalué à moins de 100,000 le nombre des victimes, en 1854, du tremblement de terre d'Yédo.

Naturellement, dans un pays aussi tourmenté et dé-

chiqueté on ne rencontre pas de fleuves au long parcours, quoique dans les grandes plaines, notamment celle qui avoisine Yédo, il y ait des cours d'eau larges et profonds qui communiquent entr'eux par des canaux. D'autre part, confinant, par l'une de ses extrémités, à la région glacée du Kamtchatka, tandis que par l'autre, il avoisine le tropique du Cancer, le Japon réunit nécessairement des climats très-divers. Par son climat froid et ses rivières aux eaux transparentes, où se joue le saumon, Yéso rappelle l'Écosse ; les fourrures et les bois résineux des Kouriles font songer à la Norwége, et l'on cueille des oranges et des ananas à Ohosima, dans les îles Liou-Kiou. Mais la zône la plus centrale et la plus populeuse de l'Archipel, celle qui s'étend depuis Neagata et Yédo jusqu'à Nagasaki, jouit d'un climat tempéré, qu'elle doit d'ailleurs beaucoup moins à sa latitude qu'à l'action combinée des courants atmosphériques et des courants marins. Constamment balayées par les moussons alternatives du nord-est et du sud-ouest, qui y amènent tour à tour les couches d'air froid du pôle et les couches d'air chaud de l'équateur, les vallées du Japon sont parfaitement salubres ; le choléra et les fièvres y sont inconnus, bien que tout ce pays ne soit qu'une immense rizière. Toutefois, un air lourd et chargé d'une humidité chaude rend ce climat sinon malsain, du moins très-énervant. Il vaut aux Européens des anémies et des maux de foie, et il débilite les indigènes eux-mêmes.

Yéso, la plus sptentrionale des quatre grandes îles, est couverte de forêts et en grande partie déserte. Elle ne renferme guère que 80,000 Japonais, dont la moitié environ habite la ville d'Hakodaté, assise sur les bords du détroit de Tsangar, qui la sépare du Hondo et dont la rade, encadrée de hautes montagnes, est une des meilleures de tout l'Archipel. Le nord de l'île est occupé

par les Ainos, peuple au teint cuivré, aux longs cheveux et à la barbe abondante, qui est en train de s'éteindre aujourd'hui, mais qui a constitué vraisemblablement la population aborigène du Japon, peut-être même de Kamtchatka et de la Sibérie orientale. Notre compatriote M. Bousquet, qui les a visités, n'évalue pas leur nombre actuel à plus de 11 à 12,000 ; encore constate-t-il que ce nombre tend à diminuer tous les jours et que le *saki*, ou eau-de-vie de riz, et la petite vérole font parmi eux de grands ravages. Pour vivre, ils pêchent, ou ils chassent l'ours et le cerf : ils se servent à cet effet d'un arc fait d'une simple pièce de bois de fer grossièrement taillée, munie d'une corde de chanvre. Leurs flèches se composent de trois parties : une hampe d'un pied, garnie de trois plumes ; un morceau de corne qui surmonte cette tige et une tête en os ou en bambou, fine, pointue et barbelée, que ces sauvages trempent dans un poison terrible, dont l'aconit est la base.

La côte nord de l'île Hondo, qu'on appelle le Nambu, est hérissée de falaises et dominée par de hautes montagnes. Elles renferment des gisements d'or, que les Japonais ont longtemps exploités, mais que les eaux ont envahis et qui restent dans cet état faute de moyens de les vider. On continue néanmoins d'extraire les beaux minerais de cuivre qui abondent également dans cette province, et on les traite à Dozan, lieu dont le nom seul est caractéristique, puisqu'il signifie « la montagne cuivrée ». « Cette usine, entièrement japonaise », raconte M. l'abbé Marin, l'un de ses visiteurs, « a un cachet « tout à fait original. Les maisons échelonnées sur le « versant rapide ; les fourneaux en étagères que recou« vre un simple toit supporté par des pieux ; la fumée « épaisse qui erre dans les gorges et sur les flancs des « hauteurs, tout excite l'attention. De l'autre côté, la « scène change : un riche feuillage, des taillis épais,

« des ravins et des gorges forment un paysage d'une « beauté surprenante. De toutes parts vont et viennent « des hommes, des femmes, en grand nombre, qui sont « employés à extraire les minerais, à les encaisser, à les « laver, à les transporter jusqu'à la fonderie. » Cette usine doit être contemporaine de la mine qui l'alimente, et cette mine est exploitée depuis trois siècles et plus. Depuis deux cent soixante ans, aucune galerie nouvelle n'a été ouverte, et les anciennes sont loin d'être épuisées. Elles sont très-profondes, et quelques-unes descendent à plus de mille mètres.

Les produits de Dozan sont expédiés sur Myako, petit port de la côte orientale du Nambu, où les vapeurs les prennent pour les transporter à Yédo, la nouvelle capitale, grande ville peuplée de 1,000,000 d'habitants. Elle s'étend sur les bords d'une baie magnifique, et dans son périmètre de 38 kilomètres, elle embrasse des centaines de palais, de temples et de couvents, entrecoupés de bosquets. Ses maisons à un seul étage sont d'un aspect élégant et gracieux ; par malheur elles sont construites en bois et, quand un incendie se déclare, il fait rage. La plus récente et la plus lamentable de ces catastrophes a été celle du 13 avril 1872. L'incendie, cette nuit-là, se déploya sur une aire de cinq kilomètres carrés ; il consuma cinq mille maisons et anéantit une valeur de 15,000,000 de francs. C'était dans la deuxième enceinte du *siro*, ou palais impérial, que le feu avait éclaté tout d'abord ; sur sa route, il gagna le ministère de la guerre, les entrepôts de marchandises, les casernes, et s'étendit bientôt jusqu'à la première enceinte. La franchissant à son tour, il envahit la ville marchande, la cité ramassée entre le siro et la mer, et ne cessa son immense destruction que faute d'aliments à dévorer.

En suivant la baie d'Yédo dans la direction du sud,

on trouve, à 24 kilomètres de distance, Yokohama, qui n'était, il y a quelques années, qu'un hameau et qui compte aujourd'hui 100,000 habitants. D'Yokohama, une traite d'une cinquantaine de kilomètres, du côté de l'ouest, conduit au pied du Fusi-Yama, en traversant le village d'Yososka, placé dans un site ravissant et qui s'enorgueillit de son magnifique arsenal maritime. Puis, c'est la vallée de Kamakura, dans laquelle se dresse le temple fameux d'Hatchiman, dont le souvenir se lie à la plus glorieuse tradition de l'empire, la première conquête de la Corée, et dont les prêtres montrent encore au visiteur le sabre d'honneur d'Yoritomo, son armure, sa lance et ses flèches. Le Fusi-Yama est la montagne sacrée du Japon : chaque année, aux mois de juillet et d'août, seule époque de l'année où le sommet en soit accesssible, de nombreux pélerins en font l'ascension. Les Européens, du moins ceux qui en obtiennent la permission, car le mont est situé en dehors des limites des traités ; les Européens le gravissent aussi ; mais ce n'est point par dévotion : c'est pour plonger leurs regards dans son cratère béant et pour contempler le panorama de trente lieues de pays qui se déroule de sa cime.

A l'ouest de la montagne sacrée et à une lieue du fond de la baie d'Owari, s'élève Nagoya, peuplée de 200,000 habitants, la cité la plus industrieuse de l'empire. Il s'y fabrique des porcelaines bleues à grands ramages, connues sous le nom de porcelaines d'Owari, et des émaux cloisonnés qui sans atteindre à l'éclatante couleur de ceux de la Chine, n'en font pas moins la joie des collectionneurs. Le prince d'Owari était jadis un très-puissant personnage ; aujourd'hui, son siro féodal n'a plus de murailles, et sa porte d'entrée, que surmonte une pagode à trois étages, tombe en ruines. Au surplus, c'est le futur lot de la ville elle-même. Tant que les Japonais ne firent que du cabotage côtier avec de

faibles embarcations, elle ne souffrit ni de son manque de communication directe avec la mer, ni de la faible profondeur de la baie d'Owari, que son ensablement incessant rend inaccessible aux navires d'un moyen tonnage. Maintenant que le trafic entre les divers ports se fait par le moyen de steamers, c'est autre chose et Nagoya se meurt.

Pour d'autres raisons, Kioto, l'ancienne capitale des Mikados, se meurt aussi : c'est, pour parler comme M. Bousquet, « un grand Versailles de bois, triste, régu-« lier, mourant, abandonné par la vie, qui s'est réfu-« giée à Yédo[1]. » La ville, cependant, est pleine de merveilles, et ses temples du XII^e^ siècle que la foule ne hante plus ; ces temples dont les sanctuaires sont désertés n'en font sur l'esprit du voyageur qu'une impression plus saisissante. Il ne sait lequel admirer le plus de ces édifices qui se dressent sur un cercle de collines concentriques et enceignent la cité : Chioin, que ses proportions colossales on fait surnommer le Saint-Pierre du Japon ; Kurodani et son cimetière rempli de statues ; Higashiotani et ses escaliers gigantesques ; Yeikando, perdu dans les bois ; Yoshida, juché comme un belvédère. Voici maintenant le Gosho, l'ancien palais du Mikado, formé de plusieurs enceintes remplies de petits palais qui servaient de demeure aux nobles de la cour ; le Gosho, dont les portes sont des merveilles d'ornementation avec leurs sculptures, leurs dragons découpés, leurs chapiteaux, leurs pendentifs ; avec leur forme qui rappelle un peu les manteaux de cheminée de Blois et de Chambord. Chose remarquable, ce palais est entouré de murailles ; mais il n'a point de fossés, comme en avaient le siro du Shogun et le moindre castel provincial. On

[1] V. *Le Japon de nos jours et les échelles du Levant.* (Paris, Hachette, 1876).

voulait bien qu'il servît de prison à son hôte impérial, mais on s'arrangeait de façon qu'il ne pût en user comme d'une forteresse.

Entre Kioto et Osaka, il n'y a qu'un jour de marche, mais l'on dirait qu'il y a des siècles, tant la première de ces villes a l'air d'une nécropole et tant l'autre offre un aspect vivant. Traversée par plusieurs rivières ; coupée par une foule de canaux sur lesquels on a jeté 2,500 ponts en dos d'âne, de l'effet le plus pittoresque ; percée de rues propres et nettes, pavées de tuiles posées de champ et sur lesquelles on roule comme sur un marbre poli, Osaka est la reine des cités japonaises. Les Shoguns en affectionnaient le séjour : ils y avaient construit un siro que leurs derniers défenseurs ont incendié, en 1868, pour couronner leur résistance desespérée. Il en reste cependant quelques tours carrées et des murailles cyclopéennes qui ont bravé le feu, et qui braveraient le canon de même. Par un éloquent contraste, l'hôtel des Monnaies, inauguré en 1871, s'élève en face du siro dont un pont seul le sépare. Les deux Japons, l'ancien et le nouveau, se regardent ainsi face à face : l'un croulant, mais formidable encore ; l'autre plein de jeunesse et de vigueur apparente, mais déjà miné, peut-être, par ses ardeurs fébriles.

Osaka renferme plus d'un demi-million d'habitants, et sa communication directe avec le golfe du même nom, qui forme le fond de la mer Intérieure, la rend le centre d'un vaste mouvement commercial. Quoique d'une bien moindre étendue que la Méditerranée européenne, la Méditerranée japonaise ne laisse pas d'offrir quelques traits physiques plus frappants. Le flux et le reflux s'y font sentir d'une façon très-sensible ; les orages y sont presque inconnus, et aucun vent brûlant, comme le sirocco, ne rase ses vagues. Elle abonde en îles verdoyantes, en bons ancrages, en baies profondes ; les

rivages en sont admirablement découpés. De hautes montagnes les dominent et des massifs de verdure qui les bordent, s'élancent des temples aux toits pointus ou des tours de castels féodaux. Ses promontoires rocheux se couronnent de plantes grimpantes, et des bois touffus se mirent dans ses eaux. L'industrie de l'homme est venue ajouter encore quelque chose à ce splendide décor : elle a couvert les pentes des rivages et les côteaux des îles de rizières, de plantations de thé, de champs de tabac. Joignez à cela un beau ciel, un soleil brillant, un air parfumé ; des milliers de canots, de barques et de navires, allant et venant dans tous les sens, s'entrecroisant, et vous aurez l'idée de ce tableau à la fois gracieux et imposant, de ce panorama pittoresque et grandiose.

Le détroit de Simonosaki, qui fait communiquer la mer Intérieure avec la mer de Corée, la sépare également de l'île Kiousiou. Les abords de ce détroit sont garnis d'îles et d'îlots, dont des centaines de jonques en mouvement ou à l'ancre animent les eaux et vivifient l'aspect . Les forts qui en défendaient l'entrée occidentale et qui tombèrent, en 1864, sous les canons des amiraux Kuper et Jaurès, n'ont pas été reconstruits. Ils ne forment plus qu'un amas de ruines ; mais la ville de Simonosaki est restée ce qu'elle était alors, une ville gaie, propre et commerçante, quoique déchue de son importance politique, parce qu'elle a cessé d'être la résidence de ces puissants daïmeos de Nagato, dont le représentant actuel, Chosiu, a joué un si grand rôle dans la révolution japonaise. En descendant la côte occidentale, on rencontre Kunamotu, chef-lieu de la petite province de ce nom, à laquelle on accorde 300,000 âmes, puis Nagasaki, qui n'en a que 100,000, mais dont l'importance commerciale est tout autre, située qu'elle est en face de l'extrémité méridionale de la Corée et

des rivages de la Chine. Elle jouit d'ailleurs d'un excellent climat, qui en fait le *sanitarium* de la colonie européenne de Shanghaï. Une quinzaine de lieues seulement séparent Nagasaki de Simabara, située sur le vaste golfe du même nom, qui s'enfonce profondément dans les terres, entre les provinces de Tsikugo et Higo à l'est, et celle de Fizen à l'ouest. Simabara est célèbre par l'extermination en masse de la chrétienté japonaise au XVII^e^ siècle. Enfin, tout à fait au sud de l'île, on rencontre Kagosima, au fond du golfe du même nom, grande et belle ville que l'on dit peuplée de 200,000 habitants.

L'île de Sikok, qui s'encadre entre Kiousiou à l'ouest et Hondo à l'est, n'offre pas de villes importantes; mais elle renferme une cime volcanique, le Tsana-Yama, qui fume encore et dont une éruption, accompagnée de tremblements de terre et d'inondations soudaines, fit un jour quarante mille victimes. Enfin le petit groupe des Liou Kiou, que les Japonais eux-mêmes appellent Riu-Kiu, se déploie au sud de Kiousiou, mais à une très-grande distance, en face des rivages chinois du Fou-kiang. Ce petit groupe est remarquable par le caractère original de sa population et par l'excellence de son climat. Ses habitants sont vigoureux et bien constitués, mais très-petits, et, circonstance remarquable, il en est ainsi de ses animaux domestiques. On vante d'ailleurs l'heureux caractère de ces insulaires, leur bienveillance et leur affabilité. Ils vivent dans une grande abondance de toutes choses, grâce à la bénignité de la nature et à la prodigalité d'un sol qui produit des céréales, comme il porte l'arbuste à thé et la canne à sucre, et qui montre le sapin de Norwège à côté du cotonnier et de l'oranger.

Au point de vue politique et administratif, le Japon avait été divisé, au VI^e^ siècle de notre ère, en sept grands cercles, ou, pour employer l'expression japonaise, en

do (grandes routes), comprenant soixante et une provinces princières, avec sept provinces domaines de la couronne. Géographiquement, cette division a subsisté jusqu'à ces derniers temps, quoique, en fait, les provinces princières eussent été morcelées pendant les longues luttes de la féodalité, de telle sorte qu'elles formaient jusqu'à six cent quatre fiefs distincts. Aujourd'hui, L'empire est partagé en *ken* ou départements, à la tête desquels se trouvent un gouverneur civil, un tribunal et un commandant militaire nommés par l'empereur. Le nombre des ken, primitivement fixé à 72, a été depuis réduit à 65. En dehors des départements, trois villes — Osaka, Kioto et Yedo — sont administrées, sous le nom de *Fu*, d'une façon particulière.

Le gouvernement du Japon a été, pendant de longs siècles un pur despotisme ; mais depuis que le pays est entré dans les voies d'une transformation en apparence radicale, il a cessé d'avoir cet aspect. Le régime actuel affecte des allures régulières, et nous avons sous les yeux un bien curieux document ; il a paru dans le *Japan-Daily Herald* (le Courrier quotidien du Japon) et ce n'est rien moins, sous la signature de Okuma Signabohu, que le compte-rendu des finances japonaises, pendant les trois années 1875, 1876, 1877, c'est-à-dire les huitième, neuvième et dizième années, de ce que l'on nomme là-bas, l'ère (*Nengos*) du *Mei-dji* ou du gouvernement clair. On y voit que les recettes prévues pour l'exercice 1876-77 (du 1er juillet d'une année au 1er juillet de l'autre) sont évaluées à 324,427,000 de francs et que les dépenses sont fixées à celle de 324,410,000 de francs. Le douzième de cette dernière somme était consacré au paiement de la dette publique, qui se montait alors à 767 millions, dont les travaux publics et la nouvelle organisation militaire avaient absorbé la plus grosse partie. Le Japon, en effet, est très-jaloux de son indé-

Japonais bourgeois.

Hiver : Paysan.

Été : cultivateur Japonais.

pendance politique : le cauchemar de l'Inde, aujourd'hui simple fief du Royaume-Uni, hante l'esprit de ses hommes d'Etat et, sous le coup de cette obsession, ils se sont donné le double luxe d'une armée de 80.000 hommes et d'une flotte comptant, à cette heure, cinq ou six navires cuirassés, deux frégates et un certain nombre de chaloupes canonnières.

Mais cet appareil militaire coûte 52,000,000 par an, et les travaux publics, sous leurs formes diverses, en prennent 34 autres. Quelques-uns de ces travaux ont une utilité incontestable : tels sont, par exemple, le grand arsenal d'Yososka, construit sur les plans d'un de nos compatriotes, M. l'ingénieur Verny ; le défrichement des plateaux septentrionaux de l'île d'Yéso ; les phares qui éclairent les côtes du Japon et les passes si dangereuses de sa mer intérieure. Mais c'était folie, dans un pays qui manque presque partout de routes carossables, que de dépenser 25,000,000 pour la construction de 56 kilomètres ferrés entre Yedo et Yokohama, ou bien entre Kobé et Osaka ; folie que de jeter une prétendue capitale dans l'île l'Yéso, au milieu d'un terrain constamment détrempé par la pluie, quand il n'est pas recouvert de neige ; folie enfin que de fonder dans le voisinage d'Hakodaté une ferme-école qui ne produit pas de quoi nourrir ses chevaux ; folie, enfin, de faire de l'Etat un fabricant de papier, un maître de forges, un entrepreneur de bâtisses.

II

LE VIEUX JAPON ET LE NOUVEAU

Selon la tradition locale, qui en fait un descendant direct « de la déesse du soleil, » ç'aurait été un nommé Jin-Mu qui, deshérité par son père l'empereur de Chine, serait venu aborder, vers l'an 660 de l'ancienne ère, aux rivages japonais. Les chroniques chinoises mentionnent le fait ; mais il s'est mêlé tant de détails légendaires à l'histoire de ce prétendu fondateur de l'empire japonais qu'il est bien permis de n'accepter qu'à moitié sa réalité historique. Quoi qu'il en soit, ce Jin-Mu, s'i a vraiment régné, sert de trait d'union entre deux époques sur la première desquelles on ne possède que des données fort vagues, mais qui nous permettent de nous représenter l'état primitif des Japonais. Ils se groupaient sur les points qui leur offraient l'emplacement le plus commode et la nourriture la plus abondante ; ils vivaient dans des antres creusés sous la terre et dans des huttes en branchages ; ils se vêtaient de feuillages d'arbres ou de certains tissus ligneux. L'écriture leur était inconnue ; ils conservaient leurs annales au moyen de cordelettes ou de bois incisés d'une certaine manière, rappelant les *quipos* péruviens ou d'autres procédés analogues à l'usage des Chinois et des Tibétains. Les anciens étaient les dépositaires de ces annales, et, comme chez la plupart des peuplades primitives, ils

exercaient à la fois le pouvoir politique et le pouvoir religieux.

Les aborigènes — *Ebissie*, *Yessos*, *Ainos* — se maintenaient encore, au commencement de notre ère, dans les montagnes qui couvrent la partie septentrionale de Hondo; puis, franchissant le détroit de Tsungar, ils se réfugièrent dans l'île de Yéso, où leurs derniers représentants sont aujourd'hui, comme on l'a vu, en voie de s'éteindre. Ce fut pour protéger contre leurs perpétuelles incursions les colonies fondées par les nouveaux venus, Chinois ou Malais, que Sujin, dixième Mikado, divisa le pays entre quatre grands commandements militaires, à la tête desquels il plaça un *shogun* ou généralissime (97-30 av. J.-C). Telle est l'origine de cette charge destinée à jouer un si grand rôle dans l'histoire du Japon, de même que cet état de perpétuelle hostilité entre les anciens et les nouveaux occupants du sol explique pourquoi les Japonais diffèrent de leurs voisins asiatiques par une humeur très-belliqueuse.

La lutte avec les Aïnos et des guerres intestines suffirent assez longtemps à satisfaire cette humeur; au III^e^ siècle de notre ère, elle commença de s'épancher au dehors par une première expédition, qui eut la Corée pour objectif et que l'impératrice Zingukogo, « sur le conseil des dieux » conduisit en personne. L'expédition réussit pleinement, et les Coréens se virent contraints de payer le tribut à leurs voisins insulaires. Mais, plus civilisés que ceux-ci, ils ne tardèrent pas à prendre leur revanche, en initiant le Japon à leurs propres industries et en lui communiquant leurs connaissances. Quelques indices ont fait même supposer qu'ils y introduisirent leur écriture, qui se compose de voyelles et de consonnes figurées individuellement, qui est alphabétique, en d'autres termes. Mais il se serait alors passé au Japon un phénomène assez singulier : la substitution d'une

écriture compliquée à une écriture simple ; car les signes que les Japonais emploient aujourd'hui sont figuratifs comme les caractères chinois dont ils dérivent, et s'écrivent également de bas en haut, en colonnes parallèles et en commençant par la droite.

On rapporte à la fin du IIIe, ou au commencement du IVe siècle de notre ère, l'adoption par les Japonais du système graphique de la Chine. A cette époque un érudit coréen, du nom de Wang Yun ou Vani, vint à la cour des mikados: il apportait un grand nombre de livres chinois parmi lesquels ceux de Confucius, dont la doctrine conquit à la longue quelques prosélytes, mais ne put rien contre le culte populaire des *Kamis* ou génies qui, sous le nom de *Shinto* — la voie des dieux, — fut le culte primitif et national des Japonais[1]. Le bouddhisme fut plus heureux : importé à Kioto, en l'an 552, par un prince coréen, il rencontra tout d'abord une opposition très-vigoureuse; il fut même un moment où ses antagonistes obtinrent la liberté de brûler les temples qu'il possédait déjà et de jeter à l'eau ses idoles. Mais la doctrine étrangère trouva un fervent apôtre dans un personnage nommé Sho-Tokio-Taïshi, qui consacra sa vie entière à la propagande du bouddhisme et qui eut la satisfaction de le voir en pleine prospérité avant sa mort (624).

Avec le VIIe siècle s'ouvre le moyen âge japonais. La nation se développe et prend un corps ; mais ses divers éléments, au lieu de se fondre les uns dans les autres, accentuent leur séparation et s'encadrent dans des divisions systématiques dont l'idée est empruntée à la Chine. C'est alors que le paysan, le *samurai*, ou guerrier à la solde des grands, le *kugé*, ou noble de cour,

[1] Il faut lire dans le premier volume des *Annales de l'Extrême Orient* le très-curieux travail de M. Maget, médecin de la Marine, sur les religions du Japon.

forment autant de classes distinctes, et que surgissent ces familles de hauts dignitaires et d'aristocrates, — les Taïra, le Minamoto, les Fudgiwara — qui vont se disputer les grandes charges de l'Empire et l'ensanglanter de leurs querelles. A la fin du VIII[e] siècle, la dernière de ces maisons avait acquis un ascendant que M. Bousquet compare à celui des Armagnac sous Charles VI. Ses membres ou ses créatures garnissaient toutes les places ; seule, elle fournissait des épouses aux mikados, et son chef fit créer pour lui, en 888, l'office de *Kivambaku* (gardien des verrous intérieurs), qui devint bientôt héréditaire parmi les siens et qui lui conférait tout le pouvoir d'un vice-empereur et, à l'occasion, toute l'autorité d'un régent.

De même que les Fudgiwara occupaient les hautes positions civiles, les Taïra et les Minamoto se partageaient les grands emplois militaires. La rivalité de ces deux dernières familles, aussi acharnées l'une contre l'autre que les Guelfes et les Gibelins, a rempli les annales japonaises de meurtres, de trahisons, de guet-apens, de merveilleux faits d'armes dont le roman local s'est emparé heureusement, mais dont la complication fait le tourment de l'historien. Elle sembla terminée par la capture du dernier des Minamoto, le jeune Yoritomo, qui tomba entre les mains de ses ennemis ; mais, sauvé du supplice par les prières d'une femme, il grandit parmi les Taïra, pour venger sur eux les malheurs de sa race et les exterminer dans un combat naval. Leurs débris cherchèrent un refuge dans les montagnes de Kiousiou, où quelques centaines de leurs descendants existent encore à Samosaki, tandis que le vainqueur allait s'établir à Kamakura, pour y fonder une capitale rivale de Kioto et qui devint le centre des forces militaires du Nord. En principe, le prince de Kamakura continua d'exercer

son autorité au nom du Mikado ; en fait, sous le titre de vassal et de lieutenant général, il fut le maître du pays (1192).

C'est du même temps que date une institution sur le sens de laquelle s'est mépris Kæmpfer, dont le livre[1] n'en reste pas moins pour cela une des meilleures sources à consulter sur le passé japonais. Cette méprise avait fait croire en Europe à l'existence de deux pouvoirs parallèles au Japon : un souverain temporel appelé Shogun et un souverain spirituel appelé Mikado. La vérité est que les traditions locales montrent le Mikado comme réunissant, dès l'origine même de sa puissance, le pontificat, l'autorité civile, le commandement militaire. Seulement vers la fin du XII^e^ siècle de notre ère, les révoltes d'une aristocratie puissante, qui rappelait à certains égards le baronnage anglais, sous les premiers Plantagenets, vinrent affaiblir le pouvoir du Mikado et le transporter de fait au Shogun. Ce personnage n'avait été jusque-là que le général en chef de l'armée ; mais les circonstances lui avaient peu à peu conféré un rôle semblable à celui d'un Eutrope sous le Bas-Empire, ou d'un Pepin d'Héristal à notre époque Carlovingienne. Le pouvoir de droit continua de résider à Kioto, tandis que le pouvoir de fait s'installait à Yédo, et ce fut en réalité avec le Shogun, regardé par lui comme le souverain temporel, que lord Elgin conclut son traité de 1858.

La postérité d'Yoritomo eut la chance de repousser le grande attaque que Kubilaï-khan dirigea contre le Japon. Cent mille Tartares et sept mille Coréens, armés des cent catapultes et des armes de trait que Marco Polo, alors leur hôte, leur avait appris à fabriquer, se détachèrent des côtes coréennes. Ils s'apprêtaient à

[1] *Histoire naturelle, civile, ecclésiastique du Japon.* (Trad. Française La Haye, 1727).

débarquer et à remporter une facile victoire, lorsque, fort heureusement pour les Japonais, il s'éleva un de ces violents ouragans qui, sous le nom de typhons, visitent d'une façon régulière les côtes de l'Archipel. Il dispersa la flotte ennemie, brisa ou engloutit ses vaisseaux, dont trois seulement purent regagner la Chine et aller apprendre à Kubilaï-khan le désastre de son armement. Depuis lors, les Chinois ont renoncé à exiger un tribut des Japonais et les ont laissés tranquilles (1180).

Les successeurs d'Yorimoto se maintinrent au pouvoir jusqu'en 1333, année où les Japonais, las de leur insupportable joug, les renversèrent. Le Mikado tenta, à ce moment, un effort pour recouvrer la plénitude de son autorité et se soustraire au joug de ses vassaux. Cet effort n'aboutit qu'à le faire changer de maîtres, et il ne fut pas moins asservi sous les nouveaux qu'il ne l'avait été sous les anciens. L'avènement au Shogunat de la puissante famille des Ashikala fut le signal, d'une période de troubles civils, qui se prolongea pendant près de deux siècles et qui couvrit le pays de sang et de ruines. Tous les liens politiques et sociaux se détendent : les Mikados tombent presque dans la mendicité ; les Shoguns eux-mêmes ne gardent qu'une autorité purement nominale, et ce sont les chefs de clans et leurs samurai qui régissent tout, exploitent tout. Toute culture intellectuelle s'éteint, même au sein des monastères bouddhistes, siéges jadis d'écoles florissantes, maintenant transformés en repaires de bandits et en asiles de criminels.

Il était réservé à Nabunoga qui s'empara, en 1573, de la direction des affaires, sous le titre officiel de « grand ministre de l'intérieur », de terminer cette phase désastreuse. S'inspirant du conseil des jésuites ; qui déjà s'étaient montrés dans l'Archipel, Nabunoga déclare la guerre au bouddhisme, brûle ses temples et

saccage ses monastères. Il réduit en même temps à l'obéissance les grands feudataires, et n'est arrêté dans l'exécution complète de ses vastes plans unitaires que par la mort prématurée qu'il reçoit de la main d'un de ses propres officiers. Ses plans, toutefois, ne périrent point avec lui ; ils trouvèrent, au contraire, un continuateur aussi habile qu'énergique dans la personne d'Hideyoski, son successeur. Celui-ci avait débuté par être le palefrenier de Nabunoga, pour devenir ensuite l'un de ses généraux, et s'il paya son bienfaiteur d'une vive ingratitude en supplantant ses fils et en réduisant même l'un d'eux, qu'il assiégeait, à s'ouvrir le ventre, il déploya du moins les talents d'un grand politique et d'un souverain aussi avisé qu'équitable dans l'exercice d'un pouvoir aussi mal acquis.

Hidéyoshi, plus connu sous le nom posthume de Taikosama, fit commencer de grands travaux à Osaka et à Kioto ; il encouragea l'agriculture et pour porter au dehors l'ardeur turbulente de ses sujets qui se dépensait depuis tant d'années en luttes intestines, il les lança dans une guerre contre les Coréens, dont le motif apparent fut la cessation de payement du tribut qu'ils devaient au Japon, et le motif réel le désir de débarrasser le pays de ses éléments perturbateurs. 80,000 Japonais débarquèrent donc dans la presqu'île de Corée, qu'ils ravagèrent d'un bout à l'autre, et ils s'apprêtaient à envahir la Chine quand la mort de Hidéyoshi vint arrêter leur marche (1598). L'armée expéditionnaire, rappelée avant d'avoir achevé ses conquêtes, se retira de la Corée non sans lui avoir imposé un nouveau tribut, qui, après avoir été longtemps acquitté, cessa de nouveau de l'être. Violemment exigé en 1872, il a été définitivement abandonné aux termes d'un traité formel passé quatre ans plus tard.

Hidéyoshi, laissait un petit-fils en bas-âge, marié

d'avance à la petite fille d'un de ses lieutenants nommé Yeyas. Homme d'une puissante volonté et de faibles scrupules ; se rattachant à l'antique souche des Minamoto et par elle à la race des Mikados, Yeyas réussit sans peine à se rallier l'élément militaire, et défit dans deux grandes batailles les partisans de jeune Hidéyoshi, dont personne n'entendit plus parler et qui périt probablement dans l'incendie de la forteresse d'Osaka où, après sa double défaite, il avait cherché un refuge. En 1603, le Mikado investit le vainqueur du Shogunat, dont le titre devint héréditaire dans sa famille et, pendant treize années, Yéyas fut le maître absolu du Japon sous l'apparence d'un simple grand vassal de l'empereur. Il transporta sa cour à Yédo, qui n'était qu'un pauvre village, et y fit construire par 300,000 ouvriers le *Siro* ou forteresse qu'on y voit encore, ainsi que les canaux dont la ville est sillonnée. Il continua le système de Hidéyoshi, à l'endroit des travaux publics ; il restaura les autels du bouddhisme et s'il persécuta le christianisme, ce ne fut point par passion religieuse, à ce qu'assure Kaempfer, mais par des motifs purement politiques. Pour une cause ou pour une autre, la religion chrétienne était devenue le lien politique des feudataires en lutte avec le pouvoir central que Taïkosama et sés successeurs s'efforçaient de concentrer dans leurs mains. Elle menaçait de devenir un État dans l'État, et l'idée d'un pape étranger révoltait un peuple habitué à voir un grand pontife dans son propre souverain. Le clergé bouddhiste, menacé dans ses intérêts les plus chers et parfois dépouillé de ses biens à l'instigation des Jésuites, ne manqua pas d'exploiter ces sentiments, et, à une heure donnée, il fut assez puissant pour soulever la tempête que nous raconterons tout à l'heure et où le christianisme japonais devait sombrer[1].

[1] *Le Japon de nos jours*, etc. chap. XIV.

Yeyas mourut en 1616, laissant, sous le nom de *Cent Lois* et sous la forme d'un testament politique, une constitution qui ne fut pas, il est vrai, promulguée, qui fut même soigneusement soustraite aux regards du profane, mais qui n'en a pas moins régi autocratiquement le Japon pendant un laps de deux cent cinquante années. La préoccupation d'isoler les Daïmios, ou grands seigneurs, les uns des autres et de rendre leurs ligues impossibles s'y lit à chaque ligne, pour ainsi dire ; mais, en même temps et faute de pouvoir les briser peut-être, les *Cent Lois* tracent d'une façon rigoureuse les devoirs du *bayshin*, ou vassal, envers son chef de clan et régularisent leurs relations réciproques. Cette petite aristocratie, qui dépendait des daïmios et était leur pensionnaire, reçoit d'importants priviléges : le samurai peut porter deux sabres ; ne payer en voyage que ce qu'il veut ; entretenir, comme le prince, une concubine à côté de sa femme légitime ; trancher sur le coup la tête d'un manant qui lui manque de respect. Ces manants, ce sont les agriculteurs, les artisans, les marchands ; en un mot, le gros de la nation, le peuple, que les *Cent Lois* appellent la base de l'empire, mais à qui elles ne concèdent pas le moindre moyen direct de se faire rendre justice. Elles se contentent de prescrire aux nobles d'être bienveillants et doux pour lui et de le protéger, de même qu'elles enjoignent au gouvernement d'avoir à son égard des *yeux de mère*, de lui fournir des vivres à bon marché et de réprimer l'accaparement de ces vivres. Mais ces conseils sont dépourvus de sanction effective : ces lois, si elles *invitent* le gouvernement et l'aristocratie à ne rien ordonner que de juste, *enjoignent* au manant d'obéir sans conditions, sans délais, sans phrases.

Les successeurs de Yeyas, son fils Hidédata et son petit-fils Yémits, continuèrent sa politique et en tirèrent les dernières conséquences par l'extermination en masse

des chrétiens et par l'expulsion définitive des étrangers. Le premier de ces actes avait eu pour prélude l'ordre donné aux Jésuites, dès l'année 1587, c'est à-dire sous le règne de Taïcosama, de quitter immédiatement l'empire, et la dispersion des deux chrétientés qu'ils y avaient fondées. A dater de ce moment, la persécution ne cessa de sévir acharnée, infatigable, atroce. Des daïmios avaient embrassé la foi chrétienne : on les força de l'abjurer ; des dames de haut rang s'y étaient converties : on les exila ; de pauvres gens continuaient de la pratiquer dans l'obscurité de leurs demeures : on les épia, on confisqua leurs biens, on les transporta, on leur coupa la tête. Le zèle des persécuteurs redoublait avec la constance des persécutés, de telle sorte qu'au bout d'une cinquantaine d'années, le nombre des chrétiens, qui était de 150,000, se trouva réduit presque des quatre cinquièmes. Les survivants allèrent chercher un refuge sur les côtes de Fizen et s'y installèrent dans les lignes de Simabara, bien résolus de s'y défendre jusqu'à la dernière extrémité. Ils y tinrent bon pendant trois mois ; mais, le 28 avril 1638, ces lignes furent emportées d'assaut par les troupes japonaises et leurs défenseurs, au nombre de 37,000, passés tous au fil de l'épée.

Les Hollandais avaient prêté le secours de leurs canons aux assiégeants de Simabara dans l'espoir, sans doute, d'écarter par cet acte de lâche complaisance la menace qui planait sur leurs florissantes factoreries de Fikoto et de Firando. S'ils firent ce calcul, il fut rapidement déçu : deux ans s'étaient écoulés à peine qu'un envoyé du Shogun arrivait à Firando et, après avoir visité l'établissement dans tous ses détails, signifiait à François Caron, son chef, l'ordre de le faire immédiatement détruire (9 novembre 1640). Caron était d'un tempérament fier, et le bon accueil qu'il avait reçu lors de sa

dernière visite à Yédo, qui avait eu lieu l'année précédente, ne l'avait nullement préparé à ce coup de foudre. Il eut le bon sens néanmoins de se souvenir de l'attitude qui avait sauvé la vie des Portugais, lors de leur expulsion encore toute récente, et de ne rien répliquer à l'envoyé du Shogun si ce n'est que « les ordres de Sa Majesté impériale seraient immédiatement exécutés. » Il tint parole, et de ces bâtiments élevés à si grands frais, il ne resta plus bientôt qu'un amas de ruine.

Les Hollandais échappèrent néanmoins au bannissement absolu qui avait frappé les Portugais. Ils gardèrent un pied-à-terre dans l'Archipel : seulement ce ne fut qu'un îlot artificiel situé en face du port de Nagasaki, dans l'île Kiousiou, long de 600 pieds et large de 250. Un pont le réunissait au rivage, et à son extrémité de ce côté, il y avait un corps de garde et des sentinelles toujours en faction : une haute muraille, dont le sommet était hérissé de pointes de fer, interceptait toute vue entre l'îlot et la ville, tandis que les barques Japonaises ne pouvaient approcher du comptoir hollandais qu'à une certaine distance, marquée par un rang de pilotis. Deux écluses s'ouvraient pour livrer passage aux navires hollandais qui entraient et se refermaient aussitôt derrière eux. En un mot, Desima[1] était une prison sévèrement gardée. Les Chinois, qui partagèrent avec les Hollandais le privilége de conserver quelques rapports avec le Japon, furent moins maltraités. Leur factorerie était située dans la ville même de Nagasaki ; elle était bien entourée d'une muraille, mais ils étaient libres de la franchir de nuit comme de jour ; il leur était loisible de circuler en toute liberté dans les rues, et aucune entrave n'était apportée à leur petit trafic.

[1] Littéralement l'avant-île, des deux mots, *De* avant, et *Sima* qui est le nom commun des îles en Japonais.

L'installation des Hollandais à Desima date de 1641, et durant les deux cent onze ans qui suivirent, le Japon resta entièrement fermé au contact du reste du monde. C'est en vain qu'au XVI^e^ et au XVIII^e^ siècle, tout entreprenants et si peu scrupuleux qu'ils fussent alors, les Anglais tentèrent de s'établir sur les côtes japonaises. Tous leurs efforts demeurèrent stériles et la Chambre des communes entendit, en 1792, l'un de ses membres, qui n'avait pas lu sans doute la fable du bon La Fontaine, déclarer sans rire « que le trafic avec le Japon ne pouvait offrir aucun intérêt au commerce anglais. » Pendant les longues guerres de la République et de l'empire, nos rivaux qui s'étaient emparés de Ceylan et de Java, voulurent également s'approprier Désima, d'une façon pacifique d'ailleurs et en vertu, prétendaient-ils, de la capitulation par laquelle le général Janssen leur avait livré Java et ses dépendances. Sir Stamford Raffles, qui gouvernait cette île en leur nom, envoya donc à Desima, comme *opperhoofd* (président de la factorerie), un Hollandais, M. Cassa, rallié au gouvernement britannique. Mais Mynheer Doeff, le président en fonctions, refusa de reconnaître la validité du titre de son successeur, et, intéressant à son patriotisme les défiances japonaises, réussit à éconduire les sujets de S. M. Georges III[1].

Le moment approchait néanmoins où ce long isolement allait finir. Jusqu'aux premiers démêlés de l'An-

[1] Nous avons dû nécessairement être très-court sur l'histoire du vieux Japon. Nous conseillons à ceux qu'elle intéresse dans les détails, de lire l'ouvrage de M. Francis Ottiwell Adams, ancien, chargé d'affaires à Yedo. Il a pour titre *The History of Japan from the earliest period to the present times* (*Histoire du Japon, depuis les premiers temps jusqu'à nos jours*) et forme 2 vol. in 8°, dont le premier conduit le lecteur jusqu'en 1865, et le second relate les événements contemporains (Henry King et C^ie^; Londres 1875).

gleterre avec la Chine et l'ouverture de ce grand empire au commerce étranger, les choses suivirent leur ancien cours ; mais, en 1844, le roi des Pays-Bas, Guillaume II, se fit près du Shogun l'interprète du désir, qui commençait de se faire jour dans les conseils des grandes puissances européennes, que le Japon abandonnât sa vieille et jalouse politique. La tentative n'eut d'ailleurs aucun succès ; elle sembla même redoubler les méfiances qu'elle avait pour but de dissiper, et le commodore Biddle qui, deux ans plus tard, mouilla avec ses deux bâtiments, le *Colombus* et le *Vincennes*, dans la baie d'Yédo, ne réussit pas davantage à nouer des relations commerciales entre la grande République nord-américaine et la terre du soleil levant. Par une coïncidence singulière, mais tout à fait accidentelle, la veille du même jour où le commodore Biddle appareillait de la rade d'Yédo, le contre-amiral français Cécille relâchait, avec la *Cléopâtre* et une autre frégate, dans celle de Nagasaki. Nous ne savons si, en agissant de la sorte, cet officier obéissait à des instructions générales, ou bien s'il se décida de sa seule initiative à cette démarche dans le dessein, comme le dit le *Journal des Débats* du 5 Janvier 1847, de montrer à la cour de Yédo que la France « possédait aussi de grands navires de guerre, montés par des marins aguerris qui savaient faire respecter les droits de leur pays et les intérêts de leurs concitoyens ». Toujours est-il que l'amiral Cécille était sans qualité aucune pour ouvrir des négociations : il n'y songea même point et il quittait la baie de Nagasaki quarante-huit heures après y être entré.

Vers 1852, la question de savoir si le Japon avait bien le droit de se séquestrer ainsi du restant du monde ; s'il ne convenait pas de le contraindre, même de vive force, à entrer dans le concert des nations, cette question se posa plus nettement et reçut une brusque solution. Le

cabinet de Washington, inquiet de certains procédés de la Russie et lui prêtant même le projet de mettre la main sur tout l'Archipel, résolut de prévenir ces desseins présumés et décida l'envoi dans les eaux japonaises d'une escadre américaine. Au mois de novembre 1852, le commodore Perry mit à la voile : le 8 juillet suivant, il mouillait avec les frégates à vapeur *Susquehanna* et *Mississipi*, ainsi que les sloops *Saratoga* et *Plymouth* dans la baie d'Yédo, en face de la ville et, le 17, il remettait à un envoyé japonais le message dans lequel le président Fillmore sollicitait un traité d'amitié et de commerce entre le Japon et les Etats-Unis. Pressé de regagner les mers de la Chine, où l'appelaient les intérêts de ses nationaux, le commodore Perry n'attendit pas l'issue de cette négociation ; mais le 13 février 1854, il était de retour dans les eaux d'Yédo et à la tête cette fois d'une escadre de neuf bâtiments.

Il apportait de nombreux présents au Shogun, entre autres un télégraphe électrique et une locomotive, qui faisait à l'heure de soixante à soixante-dix fois le tour de rails circulaires. Ces deux appareils fonctionnèrent sur le rivage à la grande satisfaction des Japonais et à leur vif amusement. Le commodore donna également, à bord de la *Susquehannah*, un dîner officiel aux autorités d'Yédo. Elles y firent grand honneur au champagne comme au punch, et se retirèrent emportant dans leurs poches, selon la coutume locale, les reliefs du festin. Enfin, le 21 mars 1855, M. Perry signa le traité dit de Kanagava, qui ouvrait au commerce américain les deux ports de Simoda et de Hakodaté, et qui permettait aux Etats-Unis d'y entretenir des consuls.

Ce traité est devenu le modèle de ceux que la Russie d'abord, puis l'Angleterre et la France ont successivement passés avec le Japon. Le traité russe porte la date

de 1855 et la signature de l'amiral Poutiatine. Les envoyés japonais mirent à le conclure une répugnance visible, se souvenant peut-être, malgré sa date déjà vieille, du coup de main des capitaines Chwortoff et Tawidoff, sur les Kouriles du sud (1806.) Quoi qu'il en soit, le gouvernement japonais était déjà fixé à l'époque du traité russe sur sa conduite ultérieure, et il avait décidé de passer des instruments analogues avec celles des autres nations qui s'en montreraient soucieuses. L'Angleterre et la France négocièrent les leurs en 1858, par l'entremise, l'une de lord Elgin, l'autre du baron Gros. Le Shogun venait de mourir, et le choléra sévissait cruellement à Yedo, lorsque la corvette à vapeur *le Laplace* vint mouiller devant la ville. Les autorités japonaises firent de leur mieux pour convaincre notre ambassade que le moment n'était pas propice, et qu'elle devait s'éloigner ; mais le baron Gros tint bon. En dépit de toutes les représentations, il descendit à Yédo, et *le Laplace* ne reprit la mer que porteur d'un traité de commerce dont le texte fut rédigé en trois langues, le français, l'anglais et le hollandais.

Deux ans plus tard, c'était le tour de la Hollande et de la Prusse de conclure des conventions semblables. Cette abjuration solennelle des vieux errements n'était pas faite cependant pour plaire à tout le monde et bientôt le cri de : « Mort aux Barbares ! » retentit dans le pays. Il n'était pas poussé, il est vrai, par la nation entière : au fond, toute cette agitation n'était l'œuvre que de gens sans aveu — les *ronins*, — c'est-à-dire les samuraï dégradés et chassés par leur prince à la suite de quelque méfait. Mais, dans l'état anarchique du pays, elle ne laissait pas d'être fort inquiétante pour les étrangers Les capitaines Voss et Decker hachés en morceaux dans la grande rue d'Yokahama ; deux officiers russes assassinés en plein jour, et deux marins de cette même

nation massacrés sur le seuil même de la maison occupée par le colonel Neale, chargé d'affaires de Sa Majesté Britannique ; le meurtre de M. Lennox Richardson ; la légation américaine détruite par le feu ; le sort funeste réservé à toute la légation britannique si, par bonheur, une escadre anglaise n'était venue en ce moment même mouiller sous les murs d'Yédo ; tous ces faits, se succédant les uns aux autres dans le court intervalle de trois années avaient une sinistre éloquence. Ils révélaient une situation pleine de périls et destinée, peut-être, à finir par un massacre général des étrangers, si les puissances signataires des traités ne se hâtaient de la résoudre.

Au mois d'avril 1859[1] une escadre, composée de onze bâtiments anglais, deux hollandais et des navires français *le Dupleix* et *la Dordogne*, s'assemblait dans la baie d'Yedo et mettait le cap sur Yokahama, où se trouvait alors le Shogun. Elle allait lui signifier qu'il fallait faire cesser sur-le-champ un tel état de choses ou bien se préparer à la lutte contre les forces alliées. La réponse à cet ultimatum se fit néanmoins attendre ; sous prétexte de s'entendre avec le Mikado, en réalité pour gagner du temps, le Shogun s'était transporté à Kioto, et il ne manquait pas dans le palais impérial de conseillers qui espéraient se tirer de ce mauvais pas par quelque nouvelle échappatoire. De son côté, le colonel Neale, peu désireux d'engager son gouvernement dans une guerre coûteuse, répugnait à un emploi immédiat des mesures extrêmes. Lassé enfin des tergiversations des diplomates japonais, de leurs perpétuelles équi-

[1] Pour ces détails et les suivants nous avons suivi le récit de M. Samuel Mossman dans son livre intitulé, *The New Japan, The Land of rising Sun ;* its annals during the last twenty years. (*Le Nouveau Japon* ; *la terre du soleil levant ;* ses annales pendant ces derniers vingt ans), qui a paru chez Murray (Londres 1873).

voques et de leur mauvaise foi évidente, il dut laisser carte blanche au commandement en chef des forces anglaises, et le vice-amiral Kuper, après s'être concerté avec le contre-amiral français Jaurès, notifia sa résolution d'ouvrir les hostilités immédiates. En face de cette attitude énergique, le Shogun céda : il déplora les meurtres et les violences qui s'étaient commis, en rejetant leur responsabilité sur les conseillers occultes du Mikado et, à titre de réparation, il fit verser une somme de 2,200,000 francs dans les caisses de la légation britannique.

Il y avait du vrai dans cette explication du Shogun : son pouvoir n'était plus qu'un ombre, et l'on avait conçu à Kioto le dessein de le discréditer par tous les moyens possibles, en attendant l'heure de le renverser complétement. Cette circonstance explique comment, pas même un mois après la soumission du Shogun, il arrivait que deux jonques attaquaient un steamer anglais américain et que les batteries du littoral canonnaient des navires de guerre français ou hollandais. Ces derniers outrages furent d'ailleurs chatiés d'une façon exemplaire : la corvette américaine *Wyoming*, ainsi que les navires français la *Sémiramis* et le *Tancréde*, détruisirent les batteries qui défendaient le détroit de Simonosaki, à l'entrée de la mer Intérieure, tandis que l'amiral Kuper bombardait la ville de Kagosima et son arsenal. L'année suivante, des troupes anglaises et des troupes françaises débarquaient : elles emportaient d'assaut les ouvrages de Nagato, et ce glorieux fait d'armes assura l'exécution loyale des traités, d'autant que l'heure allait sonner où le Mikado prendrait au corps cette puissance usurpée des Shoguns, qu'il avait dû se contenter jusqu'alors de contrarier en dessus et de combattre à la sourdine.

Les inspirateurs et les agents de cette révolution fu-

rent les daimios. C'était de leurs rangs que le Shogun était sorti, pour devenir le premier d'entre eux, *primus inter pares*, quand l'empereur institua un généralissime de ses armées, et leur maître lorsque les Hidégoshi et les Yeyas eurent confiné « le Fils du Soleil » dans la solitude de Kioto; mais un maître dont ils ne supportaient plus le joug qu'avec impatience et contre qui ils étaient prêts à se révolter. On le vit bien par la tentative, en 1864, de Chiusu, daimio de Nagato, qui voulut s'emparer du Mikado pour le contraindre à déposer le Shogun. Chiusu ne réussit point alors; mais, deux ans plus tard, il prenait sa revanche en battant les troupes du Shogun, et, lors de l'avénement de Statsbachi le quinzième et dernier de ces grands dignitaires, qui eut lieu le 6 janvier 1867, tout était prêt pour une lutte décisive. L'année ne s'était pas écoulée que Statsbachi se démettait de sa charge et que les daimios du sud proclamaient l'abolition du Shogunat, ainsi que le rétablissement de l'autorité impériale sur la tête du jeune Mutsu-Hito. La révolution ainsi accomplie dans le palais, il ne restait plus qu'à l'accomplir dans le pays, ce qui nécessitait une guerre civile, les clans des provinces septentrionales n'étant pas d'humeur à subir passivement la suprématie des clans du Sud et s'étant rangés, en conséquence, sous la bannière du shogunat détruit.

La lutte fut courte, mais acharnée et sanglante. Le Shogun déchu, rassemblant toutes les forces qui lui étaient restées fidèles, alla tenter en rase campagne la fortune des armes. Ses troupes rencontrèrent celles du Mikado à Fushimi, ville située à quatre lieues de Kioto, et leur livrèrent une bataille qui dura trois jours entiers et qui, la trahison aidant, se termina par le triomphe complet des Impériaux. Ce n'était toutefois que le premier acte de cette tragédie : elle se dénoua,

comme par une singulière ironie du sort, dans le vaste cimetière qui est au nord d'Yedo et qui renferme les tombes des Shoguns décédés depuis le temps d'Yeyas, le fondateur de leur omnipotence. Ce dernier combat marqua la fin réelle de la lutte. Les daimios du Nord essayèrent bien encore de la prolonger, en suscitant au jeune empereur un concurrent dans la personne de Mio-Sama, membre d'une des familles royales. Vaincus à Negata, sur les bord de la mer Intérieure, et à Wakamaty, dans les montagnes centrales du Hondo, ils se virent frappés de fortes amendes tandis qu'Idzu, leur chef, avait ses biens confisqués et était condamné à une prison perpétuelle. Leurs débris se réfugièrent dans l'ile d'Yédo, où ils continuèrent de guerroyer.

Le 25 décembre 1868, S. M. Mutsu-Hito fit son entrée solennelle dans Yédo, sa nouvelle capitale, qu'il baptisa de nom de Takio, et peu après une résolution qu'on peut peut bien qualifier de magnanime, si elle est exempte de toute arrière-pensée et ne recouvre aucun calcul d'ambition personnelle, venait consolider sa couronne. Les Saburo, les Chiusu, les Tosa et quelques autres grands daïmios, ceux-là mêmes qui avaient relevé le trône, résignaient volontairement leurs droits féodaux entre les mains du Mikado. Il est vrai que toute l'aristocratie japonaise n'a pas suivi cet exemple, et que les daïmios de rang secondaire se sont tenus à l'écart. Mais les adhérents de la politique centraliste se trouvent être de beaucoup les plus riches : on calcule qu'ils réunissent entre eux la moitié des revenus des clans, qu'on a évalués en bloc à la somme de 300,000,000 de francs. Certains grands feudataires jouissaient d'une fortune énorme, comme, par exemple, le prince de Satsuma, auquel une estimation officielle accorde un revenu annuel de 710,700 *cocoos* de riz, soit de 12,212,000 francs, et le chef du clan et de la famille Mayedda dont

les revenus atteignent au chiffre colossal de 19,360,000 francs.

La question est maintenant celle de savoir jusqu'à quel point les sacrifices des grands daïmios ont été sincères et, à cet égard, les opinions des hommes compétents, auxquelles nous nous garderons bien de substituer une appréciation personnelle, sont assez contradictoires. L'auteur du *New-Japan* n'éprouve, lui, aucun doute : il loue le « rare désintéressement, la noble candeur, » de ces grands seigneurs, qui ont accompli au Japon, d'un coup et par leur abnégation seule, une œuvre qui a été laborieuse en Europe et à laquelle il fallut, pour réussir, le double concours de la bourgeoisie et de la royauté. De même, l'auteur du *Japon de nos jours*, s'il s'effraye des difficultés de leur tâche, rend volontiers justice aux hommes d'État qui gouvernent le Japon à cette heure. Mais, parmi les Européens établis au Japon, il en est que leurs correspondances montrent fort sceptiques et très-enclins à considérer la nouvelle attitude des grands daïmios comme une manœuvre stratégique, conçue à la double fin d'annihiler la petite aristocratie et de concentrer dans les mains des plus riches et des plus puissants le pouvoir effectif de la royauté et le gouvernement du pays tout entier. Pour ceux-ci, le Mikado régnant n'est qu'un jeune homme sans valeur personnelle, auquel des ambitieux abandonnent volontiers les attributs extérieurs de la souveraineté, ses emblèmes et sa pompe, mais en gardant par devers eux l'usage réel de cette souveraineté et ses avantages substantiels.

Quoi qu'il en soit, le nouveau gouvernement du Japon entra, dès ses débuts mêmes, dans la voie des réformes. Le premier soin du gouvernement fut de refondre l'armée : on lui donna un uniforme, emprunté partie aux troupes françaises, partie aux volontaires an-

glais, et l'on arma l'infanterie de fusils perfectionnés des types Enfield, Snider, Chassepot pour la majeure partie. Le service militaire fut déclaré obligatoire, et l'on institua une école militaire, sur le modèle de l'école américaine de Wetpoint, mais sous la direction d'officiers français, les capitaines Vieillard et Percin. Aussi bien, toute cette réorganisation a-t-elle été une besogne française et, à en juger par l'aplomb des Japonais sous les armes, leur bonne tenue et leurs mouvements précis, elle fait le plus grand honneur aux lieutenants-colonels Marquerie et Munier, qui l'ont successivement dirigée. Quant à la marine, elle a aussi son école, confiée aux soins d'officiers anglais. Mais ces officiers ne sont point admis à commander les navires de l'État ; ils ne font pas faire à leurs élèves de vraies croisières, et cette sorte de défiance, jointe au manque de fonds qui n'a permis jusqu'ici de construire qu'un très-petit nombre de navires, laisse la marine du Japon dans une situation très-inférieure par rapport à son armée de terre.

La réorganisation militaire date de 1871, et cette même année vit l'inauguration de *l'Hôtel des monnaies* d'Osaka, bel édifice qui n'a pas coûté moins de 7,000,000 de francs. Elle donna lieu à une cérémonie très-pompeuse et très-intéressante, à laquelle prirent part, outre deux ministres d'État, les représentants de l'Angleterre, des États-Unis, de la France, de la Hollande et de la Prusse. Un nouveau système monétaire avait été préalablement substitué à l'ancien, dont rien n'égalait la complication et la confusion. Il ne comprenait pas moins d'une douzaine de types — or, argent, cuivre, — très-différents de forme, de module et d'alliage. La base du système actuel est le *yen* d'or, calqué sur le dollar américain, dont il représente presque identiquement la valeur, laquelle, comme on le sait, dépasse quelque peu celle de notre pièce de cinq francs. Le yen se divise, pour la

monnaie fractionnaire, qui est d'argent, en pièces de 50, de 20, de 10 et de 5 *sen*, le *sen* valant la centième partie d'un yen, tandis que les pièces d'or sont au nombre de quatre, représentant successivement 1, 2, 5, et 20 yen.

Ce fut ensuite le tour du système postal. Autrefois, personne au Japon ne voyageait en voiture : le Mikado, dit-on, se faisait traîner par des bœufs ; les grands parfois montaient à cheval, mais le plus souvent ils se faisaient transporter en litière par des porteurs humains. Depuis quelques années, les japonais riches ont remplacé leur vieille et incommode chaise à porteurs par des calèches faites en petit sur le modèle des nôtres ; mais leur attelage n'a point changé. Ce sont des hommes qui traînent le nouveau véhicule, comme ils portaient l'ancien, et ce sont des hommes aussi qui ont transporté les dépêches et les lettres jusqu'à ces derniers temps. Faute d'argent, peut être, ce système avait été maintenu dans un pays tourmenté de la fièvre, pour ainsi dire, des innovations et qui faisait peau neuve avec une hâte que quelques-uns qualifiaient d'irréfléchie et d'intempestive. Seulement les transmissions postales, qui n'étaient que hebdomadaires et dont le prix paraissait lourd même aux gens aisés, étaient devenues quotidiennes et les taxes s'étaient fort abaissées. M. Mossman et l'abbé Morin, notre compatriote, qui avaient vu à l'œuvre ces coureurs de la poste en vantaient, il est vrai, la merveilleuse agilité : elle leur permettait de faire par jour jusqu'à 160 et même 190 kilomètres sur une belle route et par un beau temps. Par malheur, il y a huit ans, tous les chemins étaient loin d'être sûrs ; il arrivait plus d'une fois aux samuraï, c'est-à-dire aux suivants débandés des anciens daimios ou seigneurs féodaux, qui parcouraient le pays en partisans, d'assaillir les messagers de la poste et de les dévaliser de leurs dé-

pêches. Aussi les étrangers, les indigènes eux-mêmes préféraient-ils de beaucoup, pour communiquer de port à port, les steamers qui, de temps à autre, se chargeaient des colis de la poste.

Le Japon, aujourd'hui, possède un système postal, entièrement constitué à l'européenne sur le modèle de la Grande-Bretagne, et qui fonctionne à merveille, du moins s'il faut en croire le huitième *Compte Rendu* de son Exc. Mayesima, ministre des postes du Mikado ; car le Japon a l'excellente coutume de publier les comptes de son administration générale des postes, et de les publier dans une langue européenne, qui est l'anglais. De son côté, M. le comte Alphonse de Dilhan a eu l'heureuse idée de traduire *in extenso* le dernier de ces documents et d'en communiquer la traduction à la Société académique indo-Chinoise, qui s'est hâtée elle-même de l'insérer dans la livraison de mars dernier de ses si intéressantes et savantes *Annales*[1]. Il nous apprend que pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1879, la douzième année du *Meiji* ou de l'ère *du gouvernement clair*, les dépenses du service postal se sont élevées à 926,898 yens tandis que les recettes provenant de diverses sources — telles que le port des lettres, la vente des timbres-postes, des cartes postales et des enveloppes timbrées, des bandes de journaux, les amendes, etc., — atteignaient le chiffre de 943,327 yens. Comme le yen vaut à peu près, avons-nous dit, le dollar d'or américain, ce sont donc 4,299,869 francs que le Japon dépense pour desservir ses postes, et 4,939,656 francs que ces services de leur côté rapportent à son trésor public. Et il faut en convenir, ce sont là des sommes qui ne manquent pas d'importance, qui sont significatives même, lorsqu'il s'agit d'un Etat entré depuis une quin-

[1] *Annales de l'Extrême Orient*, n° de mars 1880.

zaine d'années à peine dans un système d'administration régulière et dans l'application des méthodes que cette administration a revêtues chez les peuples civilisés de la vieille Europe et de la jeune Amérique ; d'un Etat profondément despotique et asiatique pour tout dire[1].

En 1872, le Mikado visita les phares de son empire : ils étaient au nombre de quatorze et s'élevaient surtout sur le pourtour de la baie d'Yédo, sur les rivages de la mer Intérieure et le long de ces passes d'une navigation si périlleuse que les navires fréquentent dans leur route d'Yokohama à Nagasaki. Auparavant, Mutsu-Hito avait inauguré les dix-huit milles de voie ferrée qui relient Yokohama à Yédo et qui ont coûté l'énorme somme que l'on a dite. Déjà un fil télégraphique courait entre ces deux villes ; depuis, ces fils se sont ramifiés à l'intérieur, sur plusieurs centaines de milles et, comme ils aboutissent au cable sous-marin qui rejoint Sanghaï, on peut dire à la lettre que la capitale japo-

[1] Le nombre des bureaux de poste proprement dits fonctionnant au Japon au 1er juillet 1879 était de 3,927 ; chiffre auquel il faut ajouter les suivants : 193 bureaux receveurs, 4,433 boîtes aux lettres placées dans les rues, soit un total de 7,439 récipients de toute espèce ouverts aux lettres et dépêches. Le nombre des lettres ordinaires et des cartes postales expédiées au dehors, pendant l'année 1879, a été de 175,667, et celui des journaux, livres et autres articles analogues, de 109,784, donnant un total de 285,451. Les lettres et cartes reçues de l'étranger au Japon ont atteint le chiffre de 105,270, dans la même période et celui des journaux s'est élevé à 113,653, soit un total de 219,213 articles. Le total enfin des lettres, journaux, échantillons transmis par les malles intérieures a été de 55,275,206, ce qui offre une augmentation de 18 pour cent sur l'année précédente, et l'on remarque que dans ce chiffre, les journaux indigènes, imprimés en langue japonaise, figurent à eux seuls pour un peu plus de 16 pour cent.

naise et la métropole britannique se trouvent en communication permanente.

Dans leur zèle ardent de néophytes, les ministres n'avaient songé à rien moins qu'à une refonte complète ou, pour mieux dire, à une abrogation des vieilles lois civiles du pays. « Le code Napoléon, » dit à ce propos « M. Bousquet, « leur apparaissait comme la loi par excel- « lence des peuples civilisés, et ils ne voyaient guère d'au- « tre conduite à suivre que de le traduire et de le promulguer dans le plus bref délai. » Appelé à inaugurer là-bas l'étude de notre législation en compagnie de M. Boissonnade, professeur agrégé de la Faculté de Paris, M. Bousquet conseilla plus de lenteur. Il voulait qu'avant de rien entreprendre de définitif, on fît une étude plus approfondie et parallèle de la législation coutumière du pays et des lois françaises. On l'écouta, et l'on s'en tint pour le moment à ce qu'il y avait de plus pressant à faire, c'est-à-dire à quelques réformes urgentes dans la procédure et les juridictions ; à un essai de séparation entre le pouvoir judiciaire et le pouvoir administratif ; à la régularisation enfin des actes de l'état civil. On édicta, en outre, quelques mesures qui satisfirent la morale publique, en diminuant la facilité du divorce et en rapportant les lois qui permettent de faire des jeunes filles le plus honteux trafic. M. Bousquet révèle à cet endroit un curieux détail : c'est que la jeune fille qui cédait à un séducteur *sans le consentement de ses parents*, était punie de soixante coups de fouet, non parce qu'elle avait violé les lois de la pudeur, mais parce qu'elle dérobait ainsi à ses auteurs un bien dont seuls ils pouvaient disposer. Très-enracinée dans les basses classes, cette odieuse coutume avait toujours répugné aux classes supérieures ; du moins, c'est ce qu'affirmèrent à un Américain, M. Layman, les étudiants attachés à cette ambassade japonaise qui fut

envoyée aux Etats-Unis en 1872 et qui, après avoir longtemps séjourné, parcourant toutes les villes de quelque importance, depuis la cité mormonne jusqu'au siége du gouvernement fédéral, se rendit en Angleterre, où la reine Victoria la reçut au château de Windsor, et finit par visiter Paris. Pour témoigner que le mépris des femmes n'était pas un trait original de la civilisation japonaise, ces étudiants évoquaient l'histoire : ils citaient les huit femmes qui avaient gouverné leur pays et dont l'une avait conquis la Corée. Toujours est-il que le gouvernement semble très-désireux de s'assurer, dans son œuvre rénovatrice, le concours du sexe féminin. Il a envoyé aux Etats-Unis pour y recevoir les semences d'une éducation nouvelle, cinq jeunes filles de hauts fonctionnaires et il laisse les femmes de familles nobles voyager hors de chez elles.

Au Japon même, la jeune impératrice favorise hautement les écoles de filles, qui y ont été nombreuses de tout temps et dont elle veut élargir le cadre. Elle a fondé de ses propres deniers une école normale d'institutrices et a voulu présider en personne à son ouverture. Aussi, l'instruction primaire n'a-t-elle pas été négligée : il y a peu d'enfants qui ne fréquentent pas l'école et peu d'hommes qui ne sachent pas lire les caractères vulgaires et les écrire. Seulement, il est fâcheux que cette instruction soit tout à fait restreinte, et que la plupart des livres étant en caractères figuratifs, les moyens de la développer fassent défaut après la sortie de l'école. L'abandon de cette écriture constituerait un progrès immense et son étude, qui absorbe des années entières, est le grand obstacle à l'essor de l'instruction secondaire. Celle-ci était jadis le privilége des seuls samuraï : aujourd'hui, elle est ouverte à toutes les classes en même temps qu'accessible à toutes les bourses. Elle comprend les langues étrangères, l'anglais et le français princi-

palement, mais la plupart des élèves s'en tiennent, contre leur gré même, au déchiffrement des caractères et des livres chinois.

Quant à l'enseignement supérieur, une série d'écoles spéciales le représentent et le distribuent : il y a l'Ecole de médecine, établie autrefois à Nagasaki et actuellement à Yédo : l'Ecole des mines et l'Ecole technique. Celle-ci est attachée au ministère des travaux publics : elle ressemble à notre Ecole centrale et se propose de préparer des ingénieurs, des mécaniciens, des architectes, des industriels. Son programme embrasse les mathématiques élémentaires et spéciales, la chimie, l'art des constructions, la minéralogie, la géologie, la métallurgie. Ce programme est vaste, trop vaste, paraît-il, pour le personnel restreint qui est chargé de le mettre en œuvre. Il ne comprend pas toutefois cet art de mourir sur un signe du maître, avec décence et suivant l'étiquette consacrée — *Ave Cæsar, te morituri salutant*, — qu'au témoignage de Kæmpfer, on enseignait jadis dans les écoles supérieures. Il raconte que, de son temps, les ordres de se suicider donnés à de hauts fonctionnaires n'étaient pas rares, et qu'il ne s'en rencontrait point d'assez audacieux pour essayer de se soustraire à leur exécution. Les messagers funéraires n'apparaissaient que pour être immédiatement obéis : la victime désignée s'accroupissait sur une estrade, dressée au fond de son propre jardin et recouverte des tapis les plus riches de sa maison ; elle pratiquait une légère incision au bas de son nombril et, penchant la tête du côté droit, elle la tendait au sabre d'un ami placé à ses côtés qui, d'un seul coup, la faisait rouler à terre.

La manie de se mêler de ce qui ne les regarde pas, au risque même de se rendre odieux ou ridicules, est une de celles qui obsèdent le plus les gouvernants. Dans le vieux Japon, les ordonnances avaient tout prévu,

tout réglé, depuis la hauteur et le nombre des fenêtres, jusqu'à l'ameublement du gynécée. Dans le nouveau, le prince s'immisce dans les détails de la toilette des dames, et l'édifice de leur chevelure ; il prescrit aux hommes de couper cette queue qui assurément les rend grotesques, mais à laquelle ils ont, paraît-il, la faiblesse de tenir. Ces décrets ont été obéis, non sans provoquer du mécontentement, et ils ont mis les dames en délicatesse avec le Mikado, car ce sont elles surtout qui se sont offusquées et fâchées en voyant le chef de leurs frères et de leurs maris, accommodé à la mode *barbare* des Européens. La chose ne paraît tout d'abord que risible. Elle a toutefois son côté sérieux : c'est la possibilité que cette ingérence malavisée dans les vieilles coutumes et les vieux us nationaux n'indispose les Japonais contre les Européens, et ne compromette le sort d'innovations mieux justifiées et plus urgentes.

Le côté faible, en effet, de l'évolution japonaise, c'est sa précipitation même ; c'est cette ardeur de réforme qui anime le gouvernement, mais qui ne s'est pas encore communiquée au peuple. Il est imprudent de le vexer à propos d'habitudes au fond fort inoffensives, lorsqu'il faut parfois refouler ses mauvais instincts et compter avec ses passions traditionnelles. On a pu s'en convaincre par l'émeute qui éclata dans le district d'Etzizen à la nouvelle qu'un décret impérial ordonnait la mise en liberté de ces chrétiens indigènes, presque tous originaires de Nagasaki et de Simabara, c'est-à-dire des lieux mêmes où s'était passée l'horrible tragédie de 1638, qu'on avait arrachés à leurs foyers et déportés dans l'ouest et le sud de Kiousiou. Les émeutiers marchèrent sur la ville de Fullmoi et présentèrent à ses autorités une note où ils ne réclamaient pas seulement le maintien des vieux édits contre la religion chrétienne, mais

où ils protestaient encore contre l'intervention de l'Etat dans les affaires du bouddhisme, et déclaraient ne vouloir ni du calendrier nouveau, ni des queues coupées, ni des livres européens. On craignit un instant pour la sûreté de quelques étrangers, employés de l'Etat dans cette ville ; mais la fermeté des magistrats fit évanouir le danger, et l'arrestation des principaux chefs mit fin à cette émeute.

Evidemment, ce trouble ne s'était élevé qu'à l'instigation du clergé bouddhiste, menacé dans sa vieille puissance et très-mécontent de ce que le gouvernement venait de lui retirer les subventions dont il était gratifié jusqu'alors. Il est vrai que, par forme de compensation, il lui était permis de manger de la viande, si le cœur lui en disait, et que le clergé shintoïste perdait également sa dotation. Mais, quoi qu'en ait dit Montaigne « la douloir de l'un n'est pas toujours le prouffit de l'autre, » et les bonzes, qui de leur nature n'étaient pas des gens de progrès, n'en seront pas probablement, après leur mésaventure, des propagateurs plus zélés parmi leurs crédules ouailles. Il faudrait d'ailleurs se garder de croire que la thèse, si controversée en Europe, de la séparation complète de l'Eglise et de l'Etat, a été résolue au Japon dans le sens de l'affirmative ; on prête, au contraire, à ses ministres, l'intention de fonder une religion nouvelle et officielle par l'amalgame des deux autres ; conception qui paraît vraiment saugrenue, lorsqu'on songe que le shintoïsme est un amas de pratiques puériles et que le bouddhisme a perdu toute action sur les grands et sur les lettrés. On nous représente ceux-ci comme livrés à un scepticisme universel qui n'est pas d'ailleurs sans un mélange de quelque superstition, s'il est vrai comme l'affirme sir Rutherford Alcock, « que ne sachant pas grand'chose de Dieu, ils croient néanmoins à

l'incarnation dans le renard de l'esprit des bêtes[1]. »

En réalité, il n'y a pas de religion au Japon : à de rares exceptions près, les hommes sont sceptiques et les femmes sont indifférentes. Les temples se délaissent de plus en plus ; dans leurs trésors, il ne tombe plus que de maigres offrandes, qui ne sont pas toujours de bon aloi, témoins les marchands qui encombrent le seuil de certains temples, vendant sans vergogne aux pélerins, pour les aumônes qu'il est d'usage d'y faire, de vieilles pièces démonétisées. Cette misère a rejailli sur les cérémonies du culte qui jadis étaient très-brillantes chez les bouddhistes, et la plupart des temples sont de véritables lieux de refuge pour les prêtres chassés de leurs bonzeries. Les rares pèlerins qui viennent encore s'agenouiller devant un autel ne savent pas à quel dieu il appartient, et on les ferait rire, si on leur demandait quel culte ils professent. « L'un a mal à la tête, l'autre au pied : un dieu guérisseur se prélasse dans un coin sous une couche graisseuse, produit des attouchements de dix générations. Le premier malade, après avoir caressé la face patibulaire du Poussa, se frotte la tête avec componction, jette deux *Djou-mou-sen-faux* (deux centimes) dans le trou béant devant l'autel et s'en va satisfait ; le second souffreteux se livre au même exercice avec cette seule différence qu'il s'adresse au pied et non à la tête du dieu. Puis, c'est une femme qui désire avoir un enfant mâle ; une jeune vierge qui veut avoir un mari selon ses rêves, un être rachitique qu'il s'agit de faire grandir. Le dieu sans s'émouvoir se prête aux plus désopilantes caresses, aux attouchements les plus excentriques. Est-ce un saint de Boud-

[1] Sir Rutherford Alcock, qui a été ministre britannique au Japon, est l'auteur d'un livre très intéressant : *The Capital of the Taïcoun, a narrative of three years'residenci* in Japan, (La Capitale du Taïcoun ; récit de trois ans de résidence au Japon).

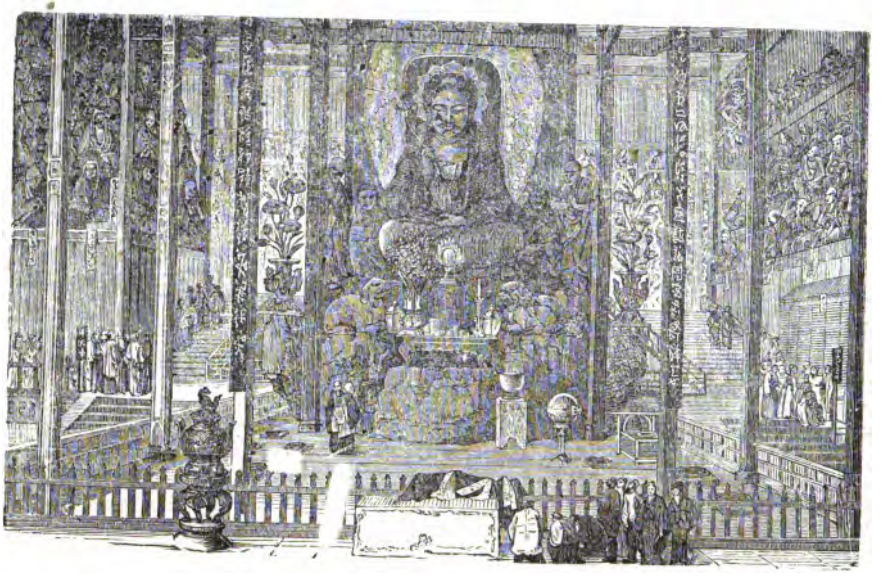

Intérieur du temple des cents Génies

dha, un des glorieux compagnons de Shinto? Il est rare de rencontrer un Japonais du peuple qui puisse répondre à une question pareille[1]. »

III

LA SOCIÉTÉ JAPONAISE

L'auteur du *Japon Pittoresque* s'est efforcé de rectifier une opinion, qui pour être très-répandue en Europe et surtout en France, ne lui parait pas moins constituer une calomnie vis-à-vis des femmes japonaises. « Basée sur les récits de quelques voyageurs qui ont mal vu, ou qui ont peut-être simplement généralisé un fait mal observé », cette opinion accrédite, en dépeignant les mœurs des Japonaises comme plus que légères, une erreur blessante pour le Japon « et qui soulève l'indignation des Japonais assez instruits pour lire nos livres ou qui, venant en France, nous entendent parler, à tort et à travers, de leur curieux pays. »

M. Debard avoue, ce que nous avons déjà dit ici-même, qu'en certains cas, celui par exemple d'absolue détresse, une jeune fille peut se vendre, sans encourir un déshonneur aussi complet qu'en France ; mais de ce fait, il pense qu'on a mal à propos tiré cette conclusion générale, que les parents sont dans l'habitude de vendre leurs filles, dont la conduite avant le ma-

[1] Maurice Dubard : *Le Japon Pittoresque* (Paris, Plon, 1879).

riage serait considérée comme n'ayant pas la moindre importance et ne nuirait pas, quelle qu'elle eût été, à leur futur établissement. Cette assertion à tout le moins est fort exagérée ; car les mariages entre les samuraï et les *djoro*, c'est-à-dire les filles perdues, sont fort rares. Les classes nobles et la bourgeoisie élèvent leurs filles avec un rigorisme voisin de la pruderie. Le poignard que les belles descendantes des anciens preux japonais portent à leur ceinture n'est pas un simple ornement, un pur hochet : c'est une arme dont, à l'occasion, elles n'hésiteraient point à se servir. L'on cite une jeune fille qui, serrée de trop près par un audacieux séducteur, se retourna et plus logique que Lucrèce, comme dit M. Debard, plongea son arme dans le cœur du téméraire, au moment même où il allait porter sur elle une main libertine.

M. Debard ne conteste pas non plus que Yokohama Yédo, Kioto, Osaka, Kobé, Nagasaki, en un mot toutes les grandes villes japonaises, aient leur quartier du plaisir, qui renferme une véritable fourmilière d'actrices, de chanteuses, de prostituées, toutes grandes grignoteuses de sucreries et prêtresses de la Vénus japonaise.

> Qui font passer la rue au travers de leur lit
> Et qui n'ont pas le temps de nouer leur ceinture
> Entre l'amant du jour et celui de la nuit.[1]

Un autre de nos compatriotes a visité le *Yankiro* de Yokohama, et nous savons maintenant ce que sont ces lieux de plaisir. « C'est une ville triste et froide pendant le jour » dit M. de Beauvoir, « mais qui voit, dès la tombée de la nuit, toutes ses rues s'illuminer comme

[1] A de Musset : *Un spectacle dans un fauteuil.*

par enchantement, au moyen de longues guirlandes de lanternes papillonnantes... Sa population se compose de neuf à douze cents jeunes filles, chanteuses ou danseuses. Fées invisibles le jour, elles n'apparaissent que sous les reflets des lanternes écarlates, parées de longues houppelandes peinturlurées, ornées d'une coiffure à échafaudage et couvertes de bijoux. Chaque maison est comme une grande cage et derrière ses minces barreaux, les passants admirent toute une brochette de tendres fauvettes becquetant des pâtes coloriées devant un petit brasero. On entre; au son de la guitare et des chants orientaux, à la fois langoureux et criards, de petits réveillons, à trois centis soucoupes, s'organisent sur les nattes des salles qui entourent un petit jardin intérieur à cascades et à arbres nains[1]. » Mais nos villes européennes n'ont-elles pas aussi leurs quartiers immondes? Un Français qui jugerait des femmes japonaises d'après les hôtesses du *Yankiro* de Yokohama ne serait pas plus juste envers elles que ne le serait envers les Françaises un Japonais, qui débarqué à Toulon ou à Brest, les jugerait toutes d'après les mœurs des habitantes du Chapeau-Rouge ou de la rue des Sept-Saints.

Il faut bien accorder, cependant, que les Japonaises de toutes les classes et de tous les rangs raffolent des fêtes, des réjouissances privées ou publiques, du théâtre surtout, et qu'elles aiment démesurément la toilette. Quand elles veulent paraître en public, ce n'est pas toutefois une mince affaire que cette toilette. Il a fallu, la veille, appeler la coiffeuse et dormir le cou posé sur un billot de bois qui s'appelle un *makura*, afin de pas détruire le savant échafaudage qu'elle a édifiée. Il a fallu encore se lever bien avant la pointe du jour et, les soins ordinaires de toilette accomplis, se badigeonner e cou, les épaules, la poitrine, les bras d'un lait d'ami-

[1] *Voyage autour du Monde.*

don qui produit de loin, mais de très-loin seulement, l'illusion de cette peau blanche que ces filles d'Eve prisent tant ; foncer ses sourcils au moyen d'un crayon noir et passer sur ses lèvres une mince couche d'or qui, au bout de quelques heures, prend la teinte du vermillon ; endosser plusieurs robes superposées, échancrées à la gorge, et s'enrouler enfin dans l'*obi*, cette ceinture de soie large de quarante centimètres et longue de quatre mètres, qui enserre la taille et se noue en arrière par une rosette gigantesque.

En décrivant ainsi la toilette d'une *belle* japonaise, M. Bousquet oublie les bijoux ; mais l'énonciation n'est point limitative, comme on dit en style judiciaire, et certainement cette belle ne manque pas, en un tel jour, de se couvrir de tout ce que ses coffrets peuvent bien recéler. Elle se pare de ses boucles d'oreilles, de ses colliers, de ses croix, de ses médaillons, de ses bracelets et de ses bagues. Il y en a en or, comme il y en a aussi en cuivre jaune pour les petites gens et les petites bourses ; il y en a d'unis et d'autres qui sont incrustés de cristal, noir ou blanc. Néanmoins que le grave lecteur ne se scandalise point trop de l'apparente frivolité des femmes Japonaises et qu'il leur pardonne de se passionner pour la toilette, en songeant à trois choses : c'est qu'elles sont femmes d'abord ; que leur éducation est fort négligée, et que leur intérieur est fort maussade. Lire et écrire les caractères vulgaires ; jouer de la guitare et du *koto*, sorte de harpe à treize cordes qui produit les plus beaux sons de tout l'orchestre japonais ; danser quelques pantomimes et arranger des fleurs avec goût, telles sont les connaissances qui, aux yeux des Japonais, suffisent pour constituer une jeune fille accomplie. Devenue épouse, son mari la traite avec douceur, mais il la tient à distance ; il ne l'admet ni dans sa confiance, ni dans ses affaires, et la

réduit au rôle d'une première servante. Une fois mère, elle obtient le droit, fort apprécié d'elle, de se raser les sourcils et de se laquer les dents en noir. A vingt-cinq ou vingt-huit huit ans, c'est déjà une créature vieille, usée, flétrie ; elle ne peut plus prétendre pour son compte aux joies de la maternité, et un usage aussi étrange qu'immoral la charge de présenter à son seigneur et maître la *mékaké*, c'est-à-dire la favorite qui doit la remplacer dans le lit nuptial.

En fait, les divorces sont rares, et la polygamie est expressément interdite, ce qui n'empêche nullement un concubinage semi-officiel de s'établir sous le toit conjugal. C'est que le mariage dans le pays ne jouit ni de la sanction, ni de la protection de la loi : l'amour parfois, ou les convenances plus souvent, le font, tandis que la naissance d'enfants, l'habitude ou l'intérêt le cimentent. Un jeune homme veut-il épouser une jeune fille, il la demande à ses parents, ou la fait demander par un intermédiaire ; si la demande est agréée, le futur fait des cadeaux et les jeunes gens se considèrent désormais comme liés, sans aucune intervention spéciale de la loi divine ou de la loi humaine. Cependant les familles riches, celles surtout qui tiennent aux anciennes coutumes et aux anciens rites, ne laissent pas de célébrer cérémonieusement les unions conjugales. Deux amis du futur vont en grande pompe, chercher la promise chez ses parents, tandis que deux *Kozukaï* (domestiques), un homme et une femme, se placent en vedette de chaque côté de la porte par où elle doit entrer dans son nouveau domicile, munis chacun d'une torche allumée et d'un mortier à broyer le riz. Au moment ou la jeune fille franchit le seuil, le riz des deux mortiers, image de la vie matérielle et du travail, est mélangé dans un vase unique et les torches, qui symbolisent l'ardent amour, sont réunies de façon à ne former qu'une seule

flamme. La jeune fille parée comme une châsse, la tête couverte d'un long voile blanc, est alors conduite dans la pièce où l'attendent les invités et les grands parents et le père du marié la mène vers le siége d'honneur. Sur une sorte d'estrade, on a disposé plusieurs plateaux : l'un supporte deux bergeronnettes, image de la candeur et de la fidélité ; les autres de la volaille, du poisson, des gâteaux, deux fioles de *saké* et trois tasses superposées. Pendant que les jeunes filles arrangent systématiquement ces victuailles emblématiques, les femmes s'emparent de la future et l'entraînent dans un cabinet séparé soit pour mettre la dernière main à sa toilette, soit pour lui donner des conseils sur la façon de se conduire avec son mari.

Cela fait, tous les assistants rentrent dans la salle commune. Des matrones débouchent les deux fioles de saké dont elles mélangent le contenu, qu'elles font ensuite bouillir sur un brasier ardent. Dès que le liquide commence de bouillir, la matrone qui a vidé les fioles de saké dans la bouilloire, prend les trois tasses superposées sur un des plateaux ; elle en remplit une et la présente au marié. Ce sont alors d'interminables libations, au point de faire craindre que les nouveaux époux ne laissent leur raison au fond des tasses ; mais, si d'après le rituel, ils doivent boire un nombre déterminé de tasses — neuf au moins — ils ne sont pas tenus de les remplir jusqu'au bord et, d'ailleurs, le saké, sorte d'eau-de-vie de riz extrêmement légère et fortement allongée d'eau, est une liqueur à peu près inoffensive. Il est rare de voir un Japonais complétement ivre et quand il est un peu lancé, comme nous disons, il conserve une sorte de décorum qui ferait honte aux ivrognes de nos pays, si la honte était un sentiment compatible avec l'ébriété. A en croire la légende, cette sobriété n'aurait pas été de tous les temps au Japon, et c'est pourquoi

un shogun rigide, effrayé des progrès constants de l'ivrognerie, publia un édit qui ordonnait la destruction des vignes dans tout le pays, n'accordant que la faculté d'en conserver un seul plant par maison. Mieux inspiré, le Mikado actuel, qui a sans doute appris de ses conseillers européens que les peuples viticoles sont les moins sujets à l'intempérance, ordonne de planter, au contraire, la vigne partout où elle est susceptible de prospérer, et comme le raisin qu'on mange au Japon est délicieux, il y a chance pour que dans quelques années, les Japonais substituent au vin de riz le vin de la grappe.

Les Japonaises sont des mères très-devouées, tendres jusqu'à l'excès même et, suivant le mot de sir Rutherford Alcock, le Japon est le paradis des enfants. Ils croissent, dès leur plus jeune âge, en toute liberté de mouvements ; ils font à peu près ce qu'ils veulent, et le célèbre proverbe, *Qui bene amat, bene castigat* n'est nullement en honneur dans les intérieurs japonais. Les mères comblent les enfants de friandises, et les pères ne savent pas leur refuser un jouet. Les rues sont pleines, aux abords surtout des temples, de joujoux, de colifichets, de sucreries à leur usage. Devant la porte des maisons, ceux du peuple jouent à la raquette et font manœuvrer des cerfs-volants ; ils vaguent en pleine liberté sur la voie publique et se glissent continuellement entre les pieds des chevaux.

Il n'est pas de spectacle public auquel les parents ne traînent leurs enfants, juchés sur leurs épaules ou casés dans leurs *djirinshas*. Deux des grandes fêtes de l'année leur sont consacrées : l'une est instituée en l'honneur des filles, l'autre en l'honneur des garçons. Lors de la première, toutes les boutiques se remplissent de poupées coquettement habillées et de petits ménages. A l'époque de la seconde, chaque citoyen auquel un fils

est né pendant l'année écoulée,hisse devant sa porte,au sommet d'une immense perche, un *mobori* ou poisson de papier. Le poisson figuré est la carpe, qui remonte les torrents d'un coup de queue vigoureux : elle symbolise ici l'énergie que l'on souhaite au nouveau-né dans toutes les traverses de sa future carrière.

Disons de suite que les Japonais donnent de grands soins à l'instruction primaire de leur progéniture. Autant la section de *l'enseignement et du matériel scolaire* était vide ou à peu près dans l'exposition chinoise au Champ de Mars, autant elle était garnie dans l'exposition japonaise. Cette remarque est tout à l'honneur de ce pays, qui a brusquement rompu ses gênes séculaires et dont l'audacieuse tentative de se rénover est condamnée à un insuccès fatal, s'il se borne à imiter superficiellement les pratiques occidentales et à emprunter le vernis de notre civilisation, comme cela s'est fait en Egypte par exemple, au lieu d'en conquérir la substance et de se l'assimiler par degrés. Or le point initial d'une pareille œuvre, c'est l'instruction primaire ; c'est par elle qu'il faut éveiller des intelligences engourdies et stimuler des activités paresseuses. Ce n'est point assez que le Japon possède déjà plus de 24,000 écoles primaires : il faut encore que leurs élèves y reçoivent un enseignement rationnel et fécond. A ce point de vue, on tire un bon augure de ces cartes, de ces animaux empaillés, de ces tableaux, de ces collections de minéraux qu'exposait le ministère de l'instruction public,et qui nous montrent l'enseignement par les *choses*, substitué déjà dans les écoles japonaises, à la fastidieuse et stérile méthode des leçons apprises par cœur qui, à la honte de la vieille Europe, prévaut encore dans un si grand nombre de ses établissements scolaires. Par ce procédé, l'enfant peut bien apprendre à lire et à écrire, mais il ne s'intéresse pas à la

lecture en elle-même ; il s'en dégoûte plutôt, et c'est ce qui explique comment nos soldats pendant leur captivité en Allemagne, passaient leurs longues journées à jouer au bouchon et ne songeaient jamais, à la grande surprise des Allemands, à se distraire en prenant un livre.

Un des traits caractéristiques du peuple japonais est sa passion pour le théâtre ; il l'aime tellement qu'il se presse à des représentations scéniques qui commencées à huit heures du matin, ne finissent pas avant huit heures du soir et qui, pour certaines pièces, se prolongent pendant trois jours. A peine le soleil est-il levé, qu'à l'appel du tambourin, une foule nombreuse et bigarrée assiége les guichets ; ce sont des marchands qui pour ce jour-là ont fermé boutique ; des colporteurs qui viennent, avant de rentrer chez eux, laisser là une part de leurs bénéfices nocturnes ; des petits fonctionnaires en rupture de bureau ; des bateliers et des portefaix plus avides de la jouissance du jour que soucieux de la gêne du lendemain. M. Maurice Dubard assista un jour à une de ces représentations en compagnie d'une aimable famille indigène, dont il était devenu l'hôte et l'ami. Une des pièces représentées était une sorte de vaudeville d'un genre fort leste, à en juger par la rougeur qui envahit plus d'une fois, pendant qu'on la jouait, le visage de ses jeunes amies et par leur refus obstiné de fournir quelques explications à notre compatriote. Mais la pièce qui avait précédé était un drame tragique et touchant, de vastes dimensions, très-mouvementé et plein de péripéties. La rivalité de la femme d'un daïmios et de sa favorite, tel en était le sujet. Celle-là a juré la perte de celle-ci, et pour la préparer, elle s'adresse à une bande de voleurs qui, moyennant salaire, consentent à enlever l'enfant de sa rivale et à le faire périr. Au moment où le crime va se perpétrer, un aigle immense fond

sur les bandits, saisit l'enfant dans ses serres puissantes et s'élève avec lui dans les airs. La mère est chassée du palais, parce qu'elle a perdu son enfant, et elle mène, de longues années, une vie errante et malheureuse, pleurant son fils mais conservant, malgré elle, le vague espoir de le retrouver. Un jour que la pauvre femme promenait dans un bois son éternelle tristesse, des malfaiteurs fondent sur elle, et ils s'apprêtaient à la brutaliser quand tout à coup apparaît un beau jeune homme recouvert d'armes étincelantes; il est à la tête d'une troupe de braves compagnons dont la vue fait fuir les voleurs.

On l'a deviné : ce beau jeune homme, c'est le fils de la favorite qu'un jour un aigle enleva sous ses yeux, le soustrayant ainsi à une mort certaine. Depuis quinze longues années, le fils et la mère sont séparés l'un de l'autre ; mais la voix du sang parle et sans hésitation, ils se reconnaissent. Le fils, avec une fougue héroïque, entraîne sa mère vers le *Siro* de son père barbare. A sa vue, le daimio s'émeut, et le repentir entre soudain dans son cœur : alors inconsolable de ce qu'il a fait, il donne sa bénédiction à son fils en le comblant de richesses ; puis séance tenante, il s'ouvre le ventre et meurt dans d'atroces convulsions.

Les Japonais aiment aussi beaucoup les concerts ; ils s'attribuent même l'invention de la musique, qu'ils rapportent à l'an 665 avant J.-C. et dont ils font honneur à l'un des compagnons de Jimnu-Moto, qui ayant lié six arcs ensemble, eut l'idée d'en frapper les cordes et en tira des sons délicieux. Alors, le compagnon de Jimnu a négligé de transmettre son secret à sa postérité ; car les principes de la phonologie japonaise sont d'une sorte toute particulière et rien ne saurait rendre, au témoignage de ceux qui ont entendu un orchestre japonais, la pénible sensation nerveuse que produit ce long gémisse-

ment se perpétuant pendant des heures entières, avec quelques rares inflexions. Parmi les instruments que ce peuple goûte le plus, on peut noter le *koto*, ou harpe ; le *wangong*, autre sorte de harpe à six cordes ; plusieurs instruments à percussion en métal, et le *chamicen*. Le dernier de ces instruments est une sorte de guitare à trois cordes que l'on pince avec une palette d'ivoire, ou de bois dur, terminée par un petit crochet. Le son du chamicen est assez criard dans les hautes notes ; mais il ne manque pas d'une certaine douceur dans celles du médium et lorsqu'il sert d'accompagnement à la voix. Les femmes seules en jouent ; mais elles en jouent avec passion et, dans les soirées d'hiver, il n'est pas rare de voir six ou huit jeunes filles se réunir chez l'une d'elles autour du *thibatchi*, ou brasier ardent. « Alors tandis que la mère s'occupe des soins du ménage; tandis que le vieux père fume d'innombrables petites pipes; tandis quela tasse de thé traditionnelle circule indéfiniment à la ronde, le chamicen se fait entendre jusque bien avant dans la nuit. Tantôt ce sont des sons plaintifs et lents ; tantôt le rythme, de plus en plus précipité, arrive à une sorte de furie, puis tout à coup s'éteint dans une note cadencée. Cette musique, où le mode mineur domine, produit à première vue une impression difficile à analyser ; cette impression est presque pénible, mais on y trouve à la longue un attrait incontestable. »[1]

Nous laiserons à M. Dubard la responsabilité de cette dernière assertion et « l'attrait incontestable » dont il parle, pouvait bien tenir aux conditions spéciales où il se trouvait comme auditeur. Néanmoins, nous conviendrons facilement avec lui que pendant les belles nuits d'été ou les nuits d'automne, si brillantes et si poétiques sous le ciel japonais, ces concerts domestiques,

[1] *Le Japon pittoresque*, chap. VII.

qui se donnent alors en plein air, sur le seuil des portes, dans les jardinets, sur les bords de la mer; ces concerts, disons-nous, doivent offrir un grand charme, surtout pour un homme du Nord brusquement jeté en plein Orient. Ses sens sont saisis par cette tiède atmosphère, par ces sons confus entremêlés de notes plus claires, que la bise lui apporte mêlés à l'écho lointain des rires perlés des jeunes fille; cette musique étrange ne parle pas peut-être beaucoup à son âme; mais elle ébranle à coup sûr son être physique tout entier.

Les peintures à l'huile, sur porcelaine et sur faïence; les dessins sur laque et les émaux cloisonnés que l'on voyait au Champ de Mars ne démentaient pas l'opinion que s'étaient faite de l'art japonais en général les personnes auxquelles il avait été donné d'en faire une étude accidentelle. Le peintre japonais, pas plus que le peintre chinois, ne connaît ni l'anatomie du corps humain ni son dessin : les poses des personnages qu'ils représentent sont raides, leurs gestes mécaniques, leurs attitudes compassées, et il n'est pas jusqu'aux plis des vêtements et des draperies qui ne soient anguleux et rigides. Ces défauts s'accentuent dans la peinture héroïque; mais ils sont très-visibles aussi soit dans les paysages, soit dans la peinture de genre, comme dans ces aquarelles sur soie ou sur papier, qu'on appelle des *kakemono*, qui décorent la plus pauvre maison. De cet art, toute perspective et toute composition sont absentes, aussi bien que toute notion du clair-obscur, des demi-teintes, du jeu des ombres et du relief qu'il peut communiquer aux objets. Les artistes japonais peignent tout à teintes plates, comme on fait d'un vase et, à vrai dire, ce sont beaucoup plus des décorateurs que des peintres. Ils montrent une grande habileté d'exécution, un *faire*, comme on dit aujourd'hui, plein de grâce, et leur palette est chargée des couleurs les

plus brillantes ou les plus exquises. Ils excellent à reproduire les oiseaux, les fleurs et les animaux : un faisan posé sur une branche de cerisier; un paon perché sur un sapin; des pivoines et des chysanthèmes; un daim broutant un érable; une fouine rasant le sol; un lion de Corée fouettant le sol de sa puissante queue, voilà leurs sujets habituels. Ils ne les peignent pas d'ailleurs d'après nature, mais d'après des modèles d'atelier dont les plus anciens, remontant aux débuts mêmes de l'art au Japon, sont aussi les plus estimés. Ces modèles viennent des Chinois, qui ont donné aux Japonais les premières leçons de peinture, et qui leur imposent, depuis cinq siècles déjà, leurs procédés compassés et leur manière conventionnelle.

La sculpture reproduit les mêmes caractères généraux que la peinture : c'est la même absence d'idéal, le même soin minutieux du détail. La sculpture, celle qui représente l'homme dans la grâce de ses mouvements, la majesté de ses attitudes ou la profondeur de ses pensées, ne tient aucune place dans les préoccupations artistiques du pays. De tous côtés et dans toutes les parties du Japon, le voyageur voit surgir la statue du Bouddha aux abords d'un temple, ou bien isolée dans la campagne au milieu d'un bosquet de cèdres. Elle lui impose par ses proportions colossales; elle l'étonne par son attitude toujours assise et par ses attributs différents, suivant le degré d'ascétisme auquel l'artiste s'est proposé d'atteindre. Il se recueille devant ces représentations uniformes, cette majesté monotone; mais la réflexion lui vient tout de suite qu'il n'est pas devant une création indigène, telle que le Jupiter olympien, la Minerve poliade, la figure du Christ, mais devant une importation de l'Inde qui s'est perpétuée sur un sol étranger, sans additions et sans variantes.

Quel pénible contraste offrent avec ces grandioses

images de la divinité les *Tangu*, ou dieux infernaux de la mythologie japonaise, qui, grimaçants, ventrus, trappus, difformes, gardent l'entrée des temples, ou même ces statues en bois peint de saints, de sages ou d'apôtres bouddhistes, au front démesurément bombé, ou chargé de grosses bosses ; aux oreilles allongées en cornet, que l'on rencontre à chaque pas, pour ainsi dire ! La polychromie leur donne un aspect très-réaliste, mais très-repoussant aussi, et ces chairs peintes en rose, avec une habileté peu commune, font horreur. Moins asservie aux exigences orthodoxes et aux traditions hiératiques, la sculpture civile semblait capable d'une plus grande initiative. Mais elle s'est faite d'elle-même l'esclave de la routine : elle répète éternellement les mêmes sujets dans les mêmes poses, dans les mêmes attitudes, et c'est bien rarement qu'un modeleur se laisse aller à son inspiration personnelle et se pique de se montrer inventif. Mais toujours les accessoires sont traités avec une scrupuleuse exactitude et, dans les incrustations sur bronze, les animaux, les plantes, les instruments, les attributs attestent une dexterité de main merveilleuse.

Le Japon pratiquait l'art de la gravure sur métal bien avant que Finiguerra en dotât notre Occident. Mais M. Bousquet nous apprend que cet art n'a encore produit là-bas que des estampes aux traits confus, monotones, mal venues, qui servent d'illustration aux romans, aux petits traités populaires, ou des caricatures spirituelles par le sujet, rarement par l'exécution, qu'on vend pour quelques centimes après les avoir grossièrement enluminées. Comme exécution et comme sentiment artistique, tout cela ne dépasse guère notre imagerie d'Épinal ou de Limoges.

Au Japon, le voyageur ne rencontre ni une place publique, ni une maisou de ville, ni une bourse, pas même

un théâtre, un pont ou un aqueduc d'aspect monumental. Des maisons basses, isolées les unes des autres par des jardins et des cours ; des temples semés dans la campagne ou dans les faubourgs des villes ; des forteresses féodales disséminées un peu partout, voilà toute l'architecture, et ces constructions sont conçues d'après un petit nombre de modèles dont l'architecte ne s'écarte jamais. Les édifices les plus vastes sont en bois, comme les plus humbles ; les lignes sont brisées, fuyantes ; les piliers disparaissent dans l'ombre immense de la toiture qui n'est qu'une série de surfaces curvilignes, et une même façade présente un premier, un second, un troisième corps de bâtiment enjambant les uns sur les autres, comme des maisons mal alignées. Les vides l'emportent sur les pleins. Le temple, la maison de ville et la maison des champs n'ont pas pour ainsi dire de murailles ; leur couverture est supportée par des piliers que réunissent des châssis mobiles, et leurs habitants ont l'air tantôt d'être renfermés dans une cage ou une boutique, tantôt de camper sous les regards du passant. Un dernier trait, enfin, de toute l'architecture japonaise est le manque de symétrie et de proportions. Le portique n'est pas toujours dans l'axe de l'entrée principale ; le chemin dallé qui conduit de l'un à l'autre coupe la cour en diagonale, et, quelle que soit la largeur ou la profondeur, la hauteur reste à peu près la même.

S'efforce-t-on maintenant de rattacher ces caractères généraux à une cause unique, on est bien tenté de la trouver dans l'amour naïf et connu des Japonais pour la nature. Ils ne la conçoivent pas d'une façon esthétique, et cette symétrie, cette ordonnance qu'elle ne montre nulle part, ils ne songent nullement à la tirer de leur propre fond. Leur naturalisme se traduit par une admiration sans critique et sans restriction du specta-

Maison bourgeoise au Japon.

cle merveilleux que déroule devant eux le monde extérieur. L'aspect de la campagne en fleurs; le tumulte imprévu et charmant des cascades tombant de la montagne; des vagues grondant au fond des criques; des torrents qui rongent leurs parois basaltiques; les contrastes et les caprices d'une végétation puissante : voilà les modèles qui s'imposent à leur imagination et inspirent leur art. Comment s'étonner que leur style rappelle ce gracieux et piquant désordre? Puis, cette terre si belle est, en même temps, si hospitalière! On peut, une partie de l'année, vivre sous la tente, comme les ancêtres mongols, dont l'habitation portative a donné sa forme aux huttes qu'on retrouve encore chez les Aïnos à Yézo. A quoi bon des clôtures pour qui vit si volontiers en plein air[1]?

Les anciens Japonais se servaient cependant de la pierre dans la construction de leurs forteresses féodales; mais ils se contentaient d'aplanir la face externe de chaque bloc, laissant les autres faces irrégulières et remplissant les interstices intérieurs avec un blocage à sec de cailloux. C'était le procédé des Pélasges, et c'est l'appareil dont on se servait, il y a trois mille ans, pour édifier l'enceinte cyclopéenne de Tyrinthe et les murs de Nouba, qui dressent encore leurs blocs puissants sur l'emplacement même de la ville détruite, il y a plus de vingt siècles, par Sylla. La plupart des Siros du Japon, abandonnés par leurs maîtres, commencent déjà de tomber en ruines; mais, vus surtout au clair de lune, leurs gigantesques murailles de granit, leurs larges fossés, leurs donjons centraux frappent l'œil et laissent à l'esprit, à défaut d'une satisfaction artistique bien définie, cette forte impression qui s'attache toujours à un entassement colossal, comme à une manifestation de la puissance humaine.

[1] Boissonnade, *le Japon de nos jours*, II, chap. XV.

Sans aller au Japon il a été donné aux Français de voir, dans Paris même, le modèle d'une habitation japonaise, et dans sa construction il était facile de reconnaître, tels que nous les décrivions tout à l'heure, les principes généraux de toute cette architecture. Les dimensions des *Yaskis*, comme leur luxe intérieur, se règlent suivant le rang de leurs propriétaires ; mais pour tous, c'est le même plan général, la même façade, la même toiture, le même auvent à la courbe pittoresque et gracieuse qui surplombe la porte et la protége. Les murs ne sont autre chose que des châssis mobiles glissant dans des coulisses, et les séparations intérieures ne consistent qu'en cloisons de papier, sauf sur un seul côté où ces cloisons se composent d'un torchis. Le seul ornement de cette nudité, c'est le *toka-noma*, petit réduit à deux compartiments, placé contre l'unique mur solide et comprenant, d'un côté, un vaste panneau encadré dans la menuiserie, où le maître du logis accroche sa peinture favorite, et de l'autre, une étagère à trois planches avec un placard. Pour se chauffer pendant les quatre mois d'un hiver assez rigoureux, l'habitant du yashki n'a d'autre ressource qu'un brasier mobile, rempli de charbons de cerisier incandescents, et cela ne contribue point à rendre confortables des demeures où déjà les domestiques vous espionnent ou vous gênent.

La langue japonaise appartient, comme on le sait, au groupe des langues agglutinantes, c'est-à-dire de celles où le radical demeurant toujours inflexible, ainsi que dans les idiomes monosyllabiques, des particules viennent s'y accoler, qui en modifient le sens et qui indiquent les temps, les modes et les cas. Par ses caractères fondamentaux, elle se distingue donc aussi bien des langues indo-européennes ou des langues sémitiques, que du chinois, et se range dans la catégorie des idiomes

ouralo-altaïques, suivant les uns, tandis que d'après les autres, elle reste une langue isolée, indépendante des autres systèmes linguistiques, au point de vue, bien entendu, de l'irréductibilité et de l'individualité de ses racines [1]. Il n'en est pas moins vrai que le chinois a eu sur le japonais une action considérable, et qu'il a non-seulement enrichi son lexique d'une foule de mots savants et techniques, mais qu'il lui a encore imposé, d'une façon très-fâcheuse, ses caractères figuratifs. Les Japonais, à la vérité, n'ont pris de cette effrayante masse de caractères que ceux seulement dont ils avaient besoin pour représenter les différents sons de leur idiome natif, et se sont composé un syllabaire à eux, en assignant une valeur purement phonétique à l'idéogramme chinois dont ils empruntaient le dessin. C'était une heureuse simplification; mais la masse des mots chinois qui se sont naturalisés dans le lexique japonais, a empêché qu'elle ne portât tous ses fruits. Avec la *katakana*, ou écriture ordinaire, il est impossible d'exprimer ces mots sans tomber dans une confusion inextricable, par suite de la quantité de mots ayant le même son que renferment le japonais et le chinois lui-même. Force est donc pour écrire le mot chinois, d'employer le caractère figuratif qui le représente. Le système graphique en devient aussi compliqué que le langage, et cette circonstance, très-goûtée jadis des bonzes et des grands seigneurs, contrarie fort aujourd'hui les Japonais amoureux du progrès et désireux de s'initier au merveilleux mouvement de la science occidentale.

La littérature du Japon est une mine à peu près vierge encore, et qui paraît devoir réserver aux savants de l'Occident plus d'une surprise. Déjà les orientalistes ont retrouvé dans les anciennes bibliothèques de ce pays d'inter-

[1] Abel Hovelaque : *La Linguistique*, p. 60.

ressants textes sanscrits, entr'autres, l'original inconnu d'un Sutra, traduit en chinois 400 ou 200 ans avant Jésus-Christ et contenant une description du paradis bouddhiste, qui remplace chez les Bouddhistes du Nord le Nirwana de Cakia-Mouni. Il y a quelques années, le docteur Edkins, ancien collaborateur de l'illustre indianiste Wilson, avait envoyé au Professeur Max Muller d'Oxford un petit vocabulaire imprimé au Japon, vocabulaire qui contenait des mots sanscrits, traduits en Chinois et transcrits lettre pour lettre en Japonais. Cela prouvait que dans un temps, l'étude du sanscrit avait été en honneur dans *la Terre du soleil Levant*, et une des plus grandes communautés bouddhistes du Japon ayant envoyé, quelque temps après la communication du docteur Edkins, un de ses jeunes prêtres apprendre à Oxford le sanscrit et le pali, M. Max-Muller pressa son élève de faire faire au Japon, par ses amis, une recherche des manuscrits sanscrits qui pouvaient bien s'y trouver. Buniyn Manjio,— c'était son nom — se prêta complaisamment à ce désir et il eut le plaisir, au mois de décembre 1879, de présenter à son maître le manuscrit dont nous parlions tout à l'heure, que lui avait fait parvenir le savant prêtre Shuntaï-Tsi-Kawa. Ce livre était écrit, avec les caractères du vieil alphabet du Népaul, chaque mot étant transcrit en lettres japonaises et traduit en Chinois, et Shuntai priait le célèbre linguiste d'Oxford d'en lire le texte et de lui renvoyer ensuite au Japon.

Le grand public, cependant, n'est pas pour s'intéresser beaucoup à de pareilles trouvailles qui font la joie des savants, et il réservait un bien meilleur accueil à ces contes et à ces légendes du vieux Japon que M. Mitford lui a fait connaître sous le nom de *Tales of old Japan*, un livre que, pour le dire en passant, nous regrettons fort de ne pas voir traduit en français. Par-

mi ses morceaux les plus intéressants, au point de vue des mœurs de ce peuple, figure la légende ou l'histoire des *quarante-sept Ronins,* aussi populaire chez les Japonais que l'était chez les Grecs celle de la guerre de Troie ou de la famille des Atrides. Elle nous reporte à des scènes de meurtre et de vengeance qui se sont passées réellement en 1702, c'est à dire il n'y a pas encore deux siècles, quoique l'écrivain, par une fiction que l'ancienne loi exigeait en défendant de parler d'évènements contemporains, les ait fait remonter beaucoup plus haut, à une époque qui va du milieu du XIV^e^ siècle à la fin du XVI^e^, et qui rappelle beaucoup celle de la guerre de cent ans en France.

Voici les faits. Un des plus grands dignitaires de l'Empire, Moranowo a insulté de la façon la plus grave, au conseil d'État, un autre seigneur du nom d'Yenia ; celui-ci, poussé à bout, tire son sabre et en blesse Moronawo. Devant le souverain, un pareil acte est un crime de lèse-majesté : aussi Yenia est-il arrêté et enfermé dans sa propre maison jusqu'à ce que le Shogun ait prononcé sur son sort. Il ne tarde pas à en être informé : deux commissaires impériaux l'avisent qu'il ait à s'ouvrir le ventre. Yenia se déclare prêt à exécuter la volonté du prince : il se débarrasse de son vêtement de dessus et jette ses deux sabres. Puis, en présence des commissaires, de sa femme en pleurs et de ses suivants, il saisit un sabre et, après l'avoir porté en signe de respect à son front, l'abaissant d'un mouvement rapide, il s'en ouvre le ventre. Mais avant d'expirer, il a remis à son premier samouraï le sabre ensanglanté, comme dernier souvenir et comme appel à une suprême vengeance. Yurasonuke, alors, rassemble les autres samouraïs, devenus par la mort d'Yenia des *Ronins* ou gens sans maître : « Mes camarades », leur dit-il « regardez cette arme ; c'est celle avec laquelle notre maître s'est donné

la mort ; c'est celle aussi avec laquelle j'accomplirai sa dernière volonté et tuerai Moronawo. »

C'est ce qu'il fait effectivement. A la suite de démarches que nous ne rapporterons pas ici, de ruses et d'une habile dissimulation, Yuranosuke parvient avec les quarante six ronins à pénétrer dans le château de Moronawo. Les conjurés le percent de coups et lui coupent la tête avec le poignard même qui donna la mort à leur ancien maître. Yurasonuke place cette tête devant la tablette funéraire d'Yenia : « Oh ! toi, âme de mon seigneur-lige », s'écrie-t-il en l'apostrophant, « devant cette tablette sacrée, je dépose, séparée de son corps par le fer même que tu voulus bien me remettre à l'heure de ta suprême agonie, la tête de ton ennemi. Daigne regarder favorablement mon offrande, oh ! toi, qui maintenant reposes sous une couche d'épais gazon ! » Puis, lui et ses compagnons brûlent de l'encens devant la tablette funéraire d'Yenia et se rendent tranquillement, sans hâte, au temple où Yenia était enterré, pour s'acquitter de la dernière partie de leur lugubre tâche, c'est à dire s'ouvrir eux-mêmes le ventre devant la tombe.

Telle est l'histoire des quarante-sept ronins, débarrassée d'une foule d'épisodes qui la compliquent, mais dont quelques-uns sont faits pour préciser l'idéal chevaleresque des anciens Japonais. Nous ne rechercherons pas quelle part dans ce récit appartient à la réalité et quelle part revient à la fiction. Il nous suffit qu'au fond et dans son essence, il soit véridique : il respire cette vérité supérieure et intrinsèque, si l'on peut ainsi dire, qui plane sur les faits matériels, indépendante de ces faits qu'en quelque sorte, elle domine et maîtrise. Cet épisode caractérise à merveille un ordre de choses qui régnait encore au Japon il y a une trentaine d'années, on ne saurait trop le redire. Qu'il soit

en partie strictement historique, c'est ce dont on conviendra volontiers, si on se rappelle qu'on montre à tous les voyageurs, dans les environs d'Yédo, le temple de Songa-Routchi, avec le puits où furent jetés après leur suicide les corps des quarante-sept conjurés. On arrive à ce temple par une magnifique allée de cyprès : il se dresse au milieu de bosquets ombreux et de vallons verdoyants. Il renferme les quarante-sept pierres tombales des ronins, ainsi que leurs statues de grandeur naturelle, les représentant en grand costume de guerre. Leur héroïsme est resté dans la mémoire des gens du peuple, et ils aiment à raconter leur histoire, quelquefois avec mille variantes et mille broderies qui, d'ailleurs, n'en altèrent essentiellement ni la signification, ni le caractère[1].

M. Turettini, en traduisant le *Komatsu et Sakitsi* du japonais Rutei Tanafico, nous a permis de juger quelle conception préside au roman chez ce peuple, et il est à la fois piquant et singulier de retrouver sous la plume du romancier japonais, quelques-uns des procédés littéraires que les Latins ont empruntés aux Grecs, les Français aux Latins, les Allemands, aux Français et qui, depuis trois mille ans, se perpétuent dans nos littératures occidentales. C'est ce que fait remarquer avec raison un critique de la *Revue politique et Littéraire*, M. Charles Vincens, dans l'analyse qu'il a faite de ce curieux livre[2]. Quand Sakitsi, qui passe pour un pauvre plébeien,

[1] C'est ainsi que M. Robert Lindau ne la raconte pas dans son *Voyage autour du Japon*, (Paris, Hachette, 1864) de la même façon que M. Mitford dans ses *Tales of old Japan*, ou M. Dickins, dans sa brochure publiée à Yokohama sous le titre de *Chiushingura* ou la ligue royale *(Chiushingura or the Royal League)*, et illustrée par des artistes japonais. M. Mitford et M. Dickins ont traduit un texte japonais, tandis que M. Lindau reproduisait une tradition orale, telle qu'on la lui avait contée à lui-même.

[2] Dans la livraison du 1er juillet 1876 de la *Revue Politique*.

parle de se suicider, ce n'est qu'une feinte, un moyen d'éprouver les sentiments de sa maîtresse Komatsu qui est, elle, d'origine patricienne. Lui aussi est noble : une disgrâce imméritée l'a momentanément contraint de cacher son nom et son rang sous les humbles dehors d'un marchand de riz. Mais ses parents ont reconquis leur ancienne situation : ils songent à rappeler leur fils près d'eux, à le marier, et la fiancée qu'ils lui destinent, est précisément la jeune fille à laquelle il a lui-même donné son cœur. On reconnaît là le procédé un peu banal par lequel Molière clot volontiers ses comédies d'intrigue ; on songe, involontairement, à Valère ou Lélie, qui est le fils du Seigneur Anselme ; à Zerbinette ou à Marianne, qui est la fille du Seigneur Géronte, et qui était destinée à Valère par la volonté de leurs parents respectifs, mais que des Egyptiens ont enlevée encore toute petite. Valère aime Zerbinette sans connaître sa véritable parenté ; mais Anselme et Géronte ne consentent à les unir qu'au moment où ils découvrent que, par un hasard surprenant, les cœurs des jeunes gens ont obéi d'avance, et sans les connaître, aux vœux de leurs vieux parents.

Rutei Tanafico n'a certainement pas lu Molière ; mais il n'a pas lu davantage Shakespeare, et cependant M. Vincens signale de curieuses rencontres entre le poète dramatique anglais et le romancier japonais. Tandis que Sakitsi et Komatsu, décidés à mourir plutôt que d'obéir à des parents barbares qui veulent les séparer, suivent les bords de la rivière, le vent leur apporte l'écho lointain d'une mélodie dont les paroles s'appli-

L'ouvrage a un sous-titre : *Komatsu et Sakitsi, ou la rencontre de deux nobles cœurs dans une pauvre existence ; nouvelles scènes de ce monde périssable, exposées sur six feuilles de paravent.* La traduction de M. Turrettini, avec texte japonais en regard, a été publiée en 1875, chez Geerg à Genève.

quent à leur propre dessein: « Que reste-t-il à l'existence?» dit la voix du chanteur. « La vie est le chemin qui mène à la mort, route solitaire à travers des landes désolées, qui ne garde pas même la trace du pied qui la foule. » C'est ainsi, dans l'opéra de Rossini, que Desdémone, au moment d'être étouffée par Othello, entend un pêcheur qui passe chantant les célèbres vers du Dante :

Nessun maggior dolore
Che ricordarsi del tempo felice
Nella miseria[1]

Ailleurs Sakitsi pour peindre son bonheur s'écrie : « Ma branche baignée de pluie et de rosée donnera les fruits les plus savoureux, après s'être couverte de fleurs éclatantes, » et c'est presque, mot pour mot le distique d'Alfred de Musset :

La joie a pour symbole une plante brisée
Humide encore de pluie et couverte de fleurs.

Personne n'était plus en état que M. Léon de Rosny, l'éminent professeur de langue japonaise à l'école des langues orientales vivantes, de faire connaître ce qu'est l'art poétique chez les insulaires du Nippon. Il a recueilli, à cet effet, les poésies modernes et anciennes qui jouissent parmi eux de la plus grande faveur ; il les a traduites en notre langue, en les accompagnant de nombreux commentaires historiques ou philogiques, et les a publiés en un volume qui porte le titre d'*Anthologie Japonaise*. Son volume débute par des pièces extraites du

[1] Vers ainsi traduits en français par un de nos poètes :
Il n'est pire douleur
Qu'un souvenir heureux dans un jour de malheur.

Man yo siou, ou « collection des dix mille feuilles », composées au VII^e^ siècle de notre ère, poésies anciennes et classiques, auxquelles succèdent les poésies populaires de la « *collection des cent poètes* », datées pour le plupart du IX^e^ au XIII^e^ siècle. Viennent ensuite les poésies dites *Yak ha*, contemporaines de notre seizième siècle, et les poésies populaires, dites *Ha outa*, écrites en langue moderne et vulgaire ; enfin les pièces composées suivant les règles de la prosodie chinoise et dans le goût chinois, appelées dans le pays *Nippon Si Sen*, que M. de Rosny qualifie de sinico-japonaises. Il prend d'ailleurs soin de distinguer nettement les poésies nationales des poésies composées suivant le système chinois. Les premières nommées *Uta* (chant) n'étant guère que de simples distiques « dont la composition, n'admet aucun mot d'origine étrangère. Ils doivent renfermer une idée complète en trente et une syllabes formant deux vers : le premier de dix-sept syllabes avec deux césures et le second de quatorze syllabes, avec une seule césure. »

Il y a de la grâce, du sentiment, de la passion et parfois, assez souvent même, de l'afféterie, dans un grand nombre de ces petites pièces. On y reconnaît cet art de goûter profondément la nature et de l'interpréter sincèrement que nous avons déjà eu l'occasion de signaler chez les Japonais, et ils excellent vraiment dans les morceaux de poésie amoureuse. « Pourvu que nous vivions ensemble, il ne m'en coûtera point » dit une poésie populaire, « il ne m'en coûtera point d'habiter avec toi une misérable cabane, au fond de la montagne profonde, de couper de l'herbe, de filer la quenouille, de laver le linge dans la rivière de la petite vallée et de m'occuper de couture. » Voilà de l'idylle à la façon de Théocrite ; mais quand une dame de la cour exprime son désir d'avoir un coussin pour reposer sa tête et

répond à un galant qui lui offre son bras pour traversin : « Si j'acceptais pour me servir de traversin le bras que vous m'offrez, et qui ne doit être pour moi que le rêve d'une nuit de printemps, il se répandrait de regrettables bruits sans compensation pour mon cœur, » cette réplique alambiquée ne fait-elle pas songer aux précieuses de l'hôtel de Rambouillet, à Dorat et aux insipides faiseurs de madrigaux du dernier siècle ?

Dans la célèbre scène du balcon, Juliette essaie de retenir quelques instants encore son amant qui a entendu le chant matineux de l'alouette. Eh ! quoi, déjà partir ! lui dit-elle :

Ton oreille inquiète
Entend le rossignol et non pas l'alouette ;
Il chante chaque nuit sous l'oranger fleuri.
Le jour est loin encore, ô mon époux chéri ;
Crois-moi, mon doux amour, et sans crainte demeure ;
C'était le rossignol qui chantait tout à l'heure.

Et Roméo de lui répondre :

C'était bien l'alouette et l'approche du jour
Non pas le rossignol. Regarde, cher amour,
L'envieuse lueur dont la pourpre fatale
Sur le bord du nuage à l'Orient s'étale.
Les astres de la nuit semblent s'évanouir
Et sur les monts lointains, prête à s'épanouir,
L'aurore, fleur des cieux, humide de rosée,
Rougit ainsi que toi ma charmante épousée.
Il faut partir et vivre, ou rester et mourir.[1]

Un poète Japonais a condensé toute cette scène en un distique : « Une autre nuit, je le sais doit succéder au jour » dit-il ; « cependant, pour mon cœur, l'au-

[1] Traduction de M. Demogeot.

rore est détestable. » C'est la pensée de Roméo; mais que sont devenus les ravissants détails dans lesquels il l'encadre, et cette « *aurore détestable* » du poète japonais ne pâlit-elle pas beaucoup à côté de « *l'aurore humide de rosée* » et « *rougissant ainsi que la charmante épousée* » du poète anglais? Nous aimons mieux ce petit tableau du soir aux champs. « Quand vient la nuit, le vent d'automne, dans les campagnes, fait sentir sa fraîcheur. La grue sauvage répand ses cris dans le village de Foukahouse. A travers les éclaircies des nuages accumulés par le vent d'automne, pénètre la clarté lumineuse de la lune. » C'est sobre et empreint de cette mélancolie inséparable de l'envahissement des ténèbres en rase campagne, sentiment qu'il n'est personne à n'avoir pas éprouvé.

Ces vers du poète japonais nous ont rappelé la vieille ballade de Mickle sur Cumnor-Hall et l'infortunée comtesse de Leicester qui commence ainsi:

The dews of summer Night did fall;
The Moon sweet regent of the sky
Silvered the walls of Cumnor Hall
And many an oak grew thereby

et qui se termine: par ces strophes:

The death bell thrice was heard to ring;
An aerial voice was heard to call,
And thrice the raven flapped its wing
Around the towers of Cumnor Hall

. . . . . .

The mastif howled at village door
The oaks were shattered on the green[1]

. . . . . .

[1] La rosée d'une nuit d'été tombait; la lune, douce reine du ciel, argentait les murs de Cumnor-Hall et les nombreux chênes qui croissaient aux alentours.

. . . . . .

Seulement Mickle a encadré entre la première strophe de sa ballade et la dernière tout un lugubre drame, et celui dont le distique du poète Japonais pouvait sembler le prologue, est resté au bout de son pinceau. Nous disons pinceau; car les Japonais s'en servent, comme les Chinois, au lieu de plume, et c'est pourquoi leur papier à écrire n'a pas besoin d'être collé. Ils en obtiennent aujourd'hui de tel sur la surface glacée duquel notre plume peut courir. Ce papier se fabrique dans la même section du ministère des finances que celle qui est chargée de la confection du papier-monnaie et qui, malheureusement pour l'avenir des finances japonaises, n'a pas occupé une sinécure en ces derniers temps.

Contrairement à ce qui s'est toujours passé en Chine, le Japon possède de vieille date une école de médecine. Précédemment établie à Nagasaki, sous la direction de maîtres Hollandais, elle est actuellement installée à Yédo. L'enseignement y est donné par 19 professeurs, dont 11 sont Japonais et 8 Allemands, et elle est fréquentée par 242 étudiants, dont 50 seulement suivent les cours supérieurs et 192 les cours préparatoires. On y professe la médecine, la chirurgie, l'anatomie, l'histoire naturelle, la physique, la chimie, la pharmacie, et, à en juger par l'exposition du ministère de l'instruction publique, au Champ de Mars, ce professorat est richement doté sous le rapport matériel. On voyait figurer dans cette collection des microscopes pour l'art médical des instruments d'obstétrique; dont quelques-uns inventés par le professeur Kagawa; des instruments d'oculistique; des instruments de chirurgie; des appareils

Trois fois le glas de mort retentit et une voix aérienne fit entendre son appel; trois fois le corbeau déploya ses ailes et vola autour de Cumnor-Hall.

Le chien hurla sur le seuil des chaumières et les chênes furent renversés sur l'herbe... (Introduction de *Kenilworth*).

d'électro-thérapie ; des appareils électriques pour rechercher les balles restées dans le corps ; des ossements humains reliés par des fils métalliques,et des tableaux indiquant les pulsations du cœur humain.

M. Bousquet fait un grand éloge des étudiants Japonais, de leur ardeur à l'étude, de leur docilité à recevoir les leçons de leurs maîtres, du respect qu'ils témoignent à ceux-ci et de leur bonne conduite, qui rend tout à fait inoffensive la grande liberté dont ils jouissent hors des cours. Il se plaint seulement de ce qu'on les laisse tout à fait sans notions morales ou philosophiques, de telle sorte qu'ils sortent des écoles ingénieurs, architectes, philologues, légistes, mais point hommes peut-être. Il regrette également que leur culture physique soit trop négligée. La nature n'a doué les Japonais, en général, ni d'une forte constitution, ni d'une santé robuste ; il faudrait aux jeunes étudiants une hygiène convenable, une alimentation substantielle et un exercice suffisant. C'est la vieille, très-vieille question de l'esprit sain dans un corps sain : *Mens sana in corpore sano ;* en d'autres termes, d'une éducation susceptible de développer à la fois l'esprit qui pense et le corps qui agit. Elle n'est pas résolue au Japon ; mais l'est-elle davantage en France, et si la barbare discipline qui, au temps de Montaigne, jonchait d'osiers sanglants le parquet des écoles a vécu, tient-on dans ces écoles un compte suffisant de l'éducation physique? Et nos jeunes concitoyens suivent-ils de leur côté l'avis du grand John Milton, qui engageait les siens à bêcher, chasser, pêcher et, au besoin, coucher à la belle étoile?

Aussi bien trouvons-nous dans la préface d'un livre considérable : — *Les produits de la nature chinoise et japonaise* — [1] dont l'auteur est le docteur Geerts, des

[1] Le livre a été publié chez Nyhoff à La Haye, et se trouve chez Maisonneuve à Paris.

détails fort intéressants sur les progrès que les Japonais ont faits récemment dans les sciences. Appelé au mois d'octobre 1874 par le gouvernement japonais à un poste de conseiller de l'hygiène et de la salubrité publiques, et, chargé en même temps de l'installation d'un laboratoire de chimie à Kyoto, M. Geerts a profité de son séjour dans cette ville, qu'on a surnommée la Rome du Japon et qu'aucun Hollandais n'avait habitée avant lui, pour se familiariser avec les ouvrages anciens ou modernes sur l'histoire naturelle du pays et faire la connaissance de quelques savants indigènes. Plus tard, il organisa tant à Yédo, la nouvelle capitale, qu'à Yokohama, des laboratoires de chimie appliquée à l'hygiène et à la médecine, et celui de Yokohama fonctionne, depuis plus de quatre ans, sous sa direction. Plusieurs de ses anciens élèves sont devenus les assistants de M. Geerts, et il déclare que sans leur concours, aussi intelligent que dévoué, il lui serait impossible de faire marcher un établissement où s'effectuent chaque mois des centaines d'analyses officielles. « Le Japon possède aujourd'hui, » dit M. Geerts « dans plusieurs de ces jeunes gens des chimistes capables non-seulement de faire une analyse exacte, mais aussi de préparer des produits chimiques pour l'usage médical, avec une pureté parfaite ; » et il ajoute, qu'à parler d'une façon générale, « les progrès scientifiques du Japon depuis l'évolution de 1868 ont été surprenants. »

L'artisan japonais est doué d'une prompte intelligence, et telle est son adresse innée que, longtemps avant l'apparition des steamers européens ou américains, les mécaniciens indigènes, sur de simples dessins venus de Hollande, avaient installé à bord d'une jonque une machine tubulaire qui vraiment ne fonctionnait pas trop mal. Ce fut vers la même époque que le gouvernement néerlandais ayant fait don au Mikado

Repas en famille.

d'un type de moulin à vent qui procurait, par le pressurage, l'huile de certains végétaux, ce digne prince refusa le présent par le motif *qu'il ne fallait point porter atteinte à l'industrie des produits manuels.* Ajoutons tout de suite que la *saine* économie politique de leur souverain n'empêchait pas les Japonais de se servir de roues à auget pour moudre leurs farines, ou de moulins à pilon pour broyer leur temps, et qu'en 1867, les cinq cents tonneaux de leurs produits qu'ils envoyaient à Paris, ont fourni un irrécusable témoignage de leurs aptitudes industrielles. De même, le navire de guerre dont le modèle était exposé au champ de Mars, navire construit sur les derniers types européens et sorti des chantiers de Yokoska ou plus correctement Yokocauka, arsenal maritime dû, on l'a déjà dit, à notre compatriote M. l'ingénieur Verny et dirigé par des ingénieurs européens ayant sous leurs ordres des contre-maîtres français ou anglais; ce navire, disons-nous, est une nouvelle preuve de la vive et prompte intelligence avec laquelle les ouvriers indigènes s'approprient nos méthodes de construction navale, et vraiment le *Zin-Rio-Kuan* du champ de Mars avait fort bon air. Voilà donc les Japonais en état de se créer une flotte, en tant qu'elle ne se composera que de bois, de fer, d'agrès, et il ne leur est pas difficile de se procurer en Angleterre d'excellentes machines. Mais tout cela — bois, fer, agrès, machines, — coûte beaucoup d'argent et, comme le militaire autrichien de l'opéra-comique, le Japon n'est pas riche. Puis ce n'est point assez pour constituer une marine: il y faut encore de bon matelots et surtout de bons officiers. La pépinière des premiers se trouve dans ces hardis marins qui ne craignent pas d'affronter par de gros temps, dans des barques non pontées, les écueils et les caprices de la Méditerranée japonaise; mais la formation d'un corps d'officiers de mer tels qu'en possèdent

la France et l'Angleterre, instruits, savants même et joignant la théorie à la pratique, est une œuvre ardue et dont le temps est l'indispensable auxiliaire.

Le docteur Geerts signalait, en 1878, l'apparition d'un livre Japonais intitulé *Nihon Jogaku Nempio* ou Histoire de l'étude des sciences occidentales au Japon, par Otsuki Shiuzi, et le qualifiait « d'extrêmement intéressant. » Nous croyons sur parole le savant docteur ; sans avoir lu ce livre, pour bonne raison, nous sommes très-disposé à croire qu'il offre effectivement beaucoup d'intérêt, et si quelqu'un de nos japonisants était tenté de le traduire en notre langue, nous en serions fort aise. Mais il nous plairait encore plus de les voir s'occuper du *Récit d'un voyage en Europe et en Amérique*, dû à M. Daijo-Kuan et dont un exemplaire, appartenant au Museum d'Yédo, figurait dans les galeries de l'Exposition de 1878. Il serait très-curieux, en effet, de connaître les impressions qu'a bien pu laisser à un fils de la *Terre du Soleil levant*, la vue de pays si différents du sien, sous tant d'aspects, que les États-Unis, l'Angleterre et la France ; pays que dans son enfance, peut-être, il appelait sincèrement des pays barbares.

IV

L'AGRICULTURE ET L'INDUSTRIE

Les Japonais étaient originairement un peuple de pêcheurs, et aujourd'hui encore la classe des mariniers se distingue physiquement et moralement de la classe agricole. L'une est petite, trapue, vigoureuse, tandis que l'autre est d'une stature plus élevée et rappelle davantage le type mongol. Le marinier fait aussi preuve d'un caractère plus indépendant et plus ouvert que celui du paysan, bien que ce dernier soit affable et très-hospitalier. A mesure qu'on avance vers le nord du Japon, la culture disparaît presque : c'est à la pêche que les habitants demandent leur subsistance, et les Aïnos de l'île de Yéso sont exclusivement pêcheurs et chasseurs. Le littoral est seul habité : des jonques tirées sur le rivage et couvertes d'un toit de chaume ; d'autres à l'ancre en dehors des brisants; des bateaux plats tout près du bord ; quelques cabanes en bois ou en branchages, sur la plage, tel est l'aspect de chaque bourgade. La saison venue, tous les hommes partent pour la pêche du hareng et du saumon, ou pour la récolte du chou de mer, si connu, dans le commerce de l'extrême Orient, sous son nom anglais de *Sea Weed*. Le saumon ou le hareng est salé et le chou de mer séché. On fait ensuite de ses longues lanières brunes des balles que des jonques recoivent et transportent dans les ports méridionaux de la Chine, où

le produit se transforme en une gelée dont les gourmets du Céleste Empire sont très-friands.

Au concours d'animaux vivants de l'Exposition universelle, le Japon avait envoyé des chevaux, mais point d'ânes ni de mulets, et cela pour la meilleure raison, celle qui, selon Henri IV, dispense de toutes les autres : c'est que dans ce pays, on ne connaît ni l'âne ni le mulet. Aussi bien n'est-ce pas, tant s'en faut, la seule lacune agricole : si le bœuf est employé partout aux travaux des champs, le nombre de têtes est insuffisant ; de vastes pâturages restent inutiles faute de moutons pour les fertiliser, et aucun effort n'a été tenté jusqu'ici pour l'acclimatation de la chèvre. L'apathie des Japonais à cet égard, quoique regrettable, s'explique quand on se rappelle qu'ils sont restés isolés chez eux pendant des siècles et qu'en Europe même, le bétail a été considéré longtemps comme un mal nécessaire. Il a fallu Bakewell et ses célèbres expériences, au dernier siècle, pour convaincre les agriculteurs anglais que le bétail peut se montrer très-productif, en devenant une machine à viande, à lait et à laine, sans cesser pour cela d'être une machine à engrais. Bakewell créa tout d'une pièce le type Durham, à jambes grêles, à tête petite, à courtes cornes, à face charnue et ce type, introduit chez nous, y servit tout d'abord à modifier nos races bovines, jusqu'à ce que nos éleveurs de la Bretagne, de la Flandre et de la Normandie, empruntant à Bakewell lui-même leurs nouveaux procédés, aient recouru à un choix scrupuleux de reproducteurs nationaux pour l'amélioration des races nationales.

Tout ce qui figure sur la table des riches Japonais est exotique : la farine vient d'Amérique, le beurre du Danemark, l'huile de Provence, les légumes de Bordeaux, le mouton de Chine, les pommes de Californie, les oignons de San-Francisco, les piments de l'Inde, les

vins de France, le lait conservé de Suisse. Cette circonstance semble bien donner raison contre les voyageurs qui ont dépeint l'agriculture japonaise comme très-avancée et très-florissante, à ceux qui parlent de son esprit routinier et qui la montrent enfermée dans un cercle beaucoup trop étroit. Du blé, du riz, des légumes, voilà, en effet, tout ce que produit cette agriculture : point de troupeaux, point de pâturages, et c'est tout au plus si l'on élève quelques volailles. Les vignes abondent et de leurs fruits on ne tire que des confitures. Pour remédier à cet état de choses, il ne suffira point que le gouvernement continue des tentatives tantôt bien avisées, comme les défrichements qui ont couvert les plateaux au nord-est de Yédo de villages et de récoltes, tantôt absurdes, comme la ferme-école de Nanaï, près d'Hakodaté, au milieu d'un pays aussi désert que stérile. Il sera nécessaire que les capitaux accourent, et ils n'accourront point tant qu'une complète sécurité ne leur sera point acquise, et que le gouvernement continuera d'être lui-même un entrepreneur d'agriculture et d'industrie.

Le grand obstacle à une extension de cette agriculture, par les soins des paysans eux-mêmes, c'est leur préférence décidée pour la culture du riz. Toute amélioration, même de ce côté, échouerait d'ailleurs devant leur attachement aux vieilles méthodes, qui est telle que la production de leur graminée favorite n'a point augmenté depuis le temps d'Hiéyas, d'un million de *koku*, soit de 600,000 hectolitres. Les Japonais, en effet, n'ont pas porté leur manie d'imiter les Occidentaux jusque dans leur train de vie journalier et à la nourriture. Levé fort tard, à sept heures en été et à huit en hiver, le citadin se plonge la tête dans l'eau froide et lisse ses cheveux ; puis il absorbe une bonne portion de riz, qu'accompagnent quelques légumes confits dans la saumure, et se met à sa besogne, non sans

l'interrompre pour fumer de temps à autre une petite pipe. Vers midi, il s'administre une nouvelle portion de riz cuit à l'eau, qu'il relève de quelques morceaux de poisson salé et qu'il arrose, comme le matin, de quelques tasses d'un thé fort pâle. Enfin, le soir à sept heures, nouveau plat de riz et nouvelles libations de thé. A ces divers repas, chacun mange assis sur des nattes devant un petit plateau sur lequel on lui sert une portion préparée d'avance ; un domestique circule autour des convives, l'écuelle d'une main, la cuiller de l'autre, et remplit le bol de chacun, comme en Europe, on renouvelle le pain. Dans les jours de gala, on fait circuler le *saki*, dans des coupes de porcelaine minuscules, et les femmes, mais surtout les jeunes filles, sont invitées alors à gratter leurs chamicen, pour la plus grande satisfaction de leur seigneur et maître et de la compagnie, qu'il a réunie à sa table.

Le thé est une des grandes productions du Japon. Ce sont les Chinois qui l'y ont introduit, et l'on croit que ce fut en l'an 732 de notre ère, quoique l'usage ne s'en soit point généralisé avant les dernières années du douzième siècle. Les districts qui passent pour produire le meilleur sont ceux de Uji, Daïgo et Togana, dans la province de Yamashiro, puis celui de Suruga, dans la province d'Omi ; mais il est cultivé sur presque tous les points de l'empire. Une variété que les Japonais estiment beaucoup est celle qu'ils désignent sous le nom de *poudre de thé*. Elle provient de la même semence que les thés ordinaires ; mais la plante est cultivée d'une façon différente et qui développe dans sa feuille plus de consistance et plus de bouquet. La poudre de thé, dont il y a deux sortes, le *koïcha* et *l'usucha*, s'obtient de très-vieux plants choisis dans les terrains ou les plantations les plus favorisées. Ces plants s'arrosent très-libéralement de fumure, dix fois par an

pour le *koïcha* et six seulement pour l'*usucha*. Vers la fin de mars ou le commencement d'avril, on les entoure d'une clôture, et on les revêt d'une sorte d'armature en bambou afin de les garer de la gelée. Les feuilles, une fois cueillies, sont soumises pendant une demi-minute à l'action de la vapeur, puis étendues sur des nattes pour les refroidir. Elles sont ensuite traitées comme les feuilles ordinaires, à cela près qu'on les remue dans la poêle avec une canne au lieu des mains. Lorsqu'elles sont à moitié torréfiées, on les place sur des traverses ; on les expose à un feu doux et on les passe à travers un tamis en bambou ; finalement, on les prend une à une et on les dépose sur des feuilles de papier.

Les plus grandes précautions sont prises pour l'emmagasinement des thés de cette sorte, que l'on enferme dans des vases d'étain ou de métal blanc, insérés eux-mêmes dans des boites en bois garnies à l'intérieur de feuilles de thé ordinaire. Tous ces soins sont nécessaires pour conserver à cette préparation tout son parfum. Veut-on la convertir en breuvage, on en puise une certaine quantité dans le vase qui la renferme, et on la pulvérise au moyen d'un petit moulin à bras que l'on meut avec lenteur. La poudre est retirée du moulin avec une plume et déposée dans une jarre bien close ; on apporte alors de l'eau bouillante, et on la verse dans une théière qui a été garnie d'abord d'un quart d'once environ de poudre. On agite l'infusion d'une main rapide, avec un bâtonnet en bambou *ad hoc*, jusqu'à ce qu'elle mousse, et c'est pour les gourmets le vrai moment d'ingurgiter le liquide.

Le gouvernement fait de grands efforts pour perfectionner chez lui l'industrie de la soie, qui est très-importante pour le pays et dont les produits sont très-variés. C'est dans ce dessein qu'il a créé diverses manufactures, dont la plus importante est la fila-

ture de Tomyaka, à quelques lieues d'Yédo, au milieu d'un centre séricicole des plus riches et des plus peuplés. Elle n'a pas coûté moins de 1 million pour sa construction et de 250,000 francs pour son outillage ; elle emploie 500 bassines, avec 500 ouvrières placées sous la haute direction de M. Brunat notre compatriote. Les résultats obtenus ont été excellents et, à cette heure, les soies de Tomyaka sont cotées sur le marché de Lyon au même prix que les meilleures soies françaises. Dans cet établissement, la soie est dévidée par voie mécanique, et il est certain que les soies ainsi extraites des cocons obtiennent une préférence marquée sur le marché d'Yokohama. L'ancien dévidage à la main conserve toutefois la faveur générale : les Japonais prétendent qu'il est plus favorable à la pureté du fil et à sa finesse. Quant à l'éducation des vers à soie, elle les préoccupe depuis longtemps ; ils y donnent des soins tout particuliers et l'ont portée à un très-haut point de perfection. Le Japon possède plusieurs sortes de mûriers dont les plus estimées sont le *Ichibeï* qui est hâtive et le *Yotsu-me* et l'*Avo-jiku*, qui sont tardives. Les meilleurs œufs sont, dit-on, ceux qui viennent des provinces de Deva, d'Oshiu, de Shinshiu, de Joshiu, lesquelles ont aussi la réputation de produire les plus belles soies.

Ki-Riu, ville du Nippon, est pour la fabrication de la soie, ce qu'est Lyon en France, toutes proportions gardées. Il n'y faut chercher, cependant, ni les cheminées hautes de vingt mètres de nos cités industrielles, ni les quatre ou cinq cents ouvriers qu'à un coup de cloche, leurs usines vomissent. Une roue de bois à palettes, qui tourne paresseusement au gré d'un filet d'eau, voilà le moteur ; des bobines disposées autour d'un cercle de bois horizontal sur lequel la soie grège s'enroule ; des fils qui vont se réunir au centre et se tordent ensemble,

au moyen d'un va et vient que l'ouvrier imprime au cercle en poussant du pied une pédale, voilà tout l'atelier pour la fabrication de la trame et de l'organsin. Comme au Japon on ignore l'usage de ces cartons qui permettent de faire à l'envers un dessin très-compliqué, il faut deux personnes pour une pièce à ramages, l'une faisant courir la navette destinée au fond, l'autre celle du dessin. Pour l'uni, on emploie un métier tout à fait pareil à celui de Jacquard, et le *clac-clac* qui retentit sur les bords de la Sarthe et de l'Orne, se fait aussi entendre de toutes parts à Ki-Riu[1].

Les cotonnades et les tissus de laine ou de chanvre du Japon, fabriqués comme ils le sont par des procédés très-primitifs, témoignent de ce que l'ouvrier indigène est naturellement capable de faire avec le seul secours de ses bras et de quelques mauvais engins. Pour les cotonnades, il semblerait bien que les Japonais n'ont rien de mieux à faire que de les faire venir du Lancashire, sauf à se munir de l'outillage perfectionné de l'Europe pour leur fabrique des tissus de chanvre. Pour leur compte, ils font un grand usage des vêtements de cette sorte, et manufacturer ce textile est le seul moyen qu'ils aient de l'utiliser, puisque, si beaux qu'ils soient, leurs chanvres bruts ne peuvent lutter, à cause de leurs hauts prix, avec ceux de Manille si propres aux emplois les plus grossiers, tels que la confection des grosses cordes et des toiles à voiles.

La céramique est au Japon une industrie vraiment nationale qui remonte, dit-on, au sixième siècle avant notre ère, et dont les vieux types et les vieux modèles ont été largement mis à contribution par la céramique européenne quand elle a voulu régénérer ses propres formes appauvries. Dès l'an 400 après Jésus-Christ, il y

[1] *Le Japon de nos jours*, chap. VIII.

avait des fabriques de poteries dans cinq provinces, celles d'Ise, de Setzu, de Tajima, de Tamba, d'Yamashiro. En 720, un prêtre nommé Giyogi inventa le tour; les procédés connus des Chinois et des Coréens leur furent empruntés, et de grandes manufactures s'établirent dans les provinces d'Hizen et d'Owari, ainsi que dans la ville de Kioto. Enfin, environ cent trente ans plus tard, un Chinois domicilié à Nagasaki ayant appris au Japonais Dokuyémon, natif d'Imari, l'art de colorier et de décorer les porcelaines, cette industrie prit un essor assez rapide pour que, en 1646, il y eût une première exportation de ses produits qui se rendirent en Chine.

Au Japon, il y a deux sortes de produits céramiques fort distincts, la faïence et la porcelaine. La faïence se compose de kaolin, et sa glaçure comprend des matières de la nature du feldspath, de la lessive et divers métaux. La porcelaine est un mélange de silice plus ou moins pur, de quartz de felsite, de feldspath, de granit pulvérisé, et il entre dans sa glaçure de la silice, de la lessive et divers métaux. On colore ces porcelaines et ces faïences, et on les décore avec de l'or, de l'argent, du plomb, de l'étain, du cuivre, du chlorure d'or, de l'oxide de cuivre ou de fer, du protoxyde de magnésie ou de cuivre, de l'oxyde de cobalt ou d'antimoine, de l'acétate de plomb, de l'acide nitrique, du chlore, de la potasse, du borax, de la lessive.

Les principaux centres de production sont pour les faïences, Satsuma et Kioto ; pour les porcelaines, Hizen, Imari, Kanga, Kioto et Owari. C'est dans cette dernière province que se fabriquent, en quantités prodigieuses, les porcelaines à fond blanc, avec ornement bleu de cobalt, qui servent à l'usage commun, et c'est de là que viennent aussi ces belles jardinières à fond gros bleu, à ornements blancs en relief, que les indigènes prisent tant pour leur pâte fine, leur émail uni et leur belle teinte.

Hizen fabrique des plats à ramages dont le fond disparaît sous des teintes bleu de Prusse et rouge de brique, d'une épaisseur sensible au doigt et même à l'œil, avec des vases couverts d'oiseaux, de fleurs, de personnages. Banga produit de petites tasses, des théières minuscules, des vases lagènes, des cuvettes ornées de dessins rouge et or d'une grande délicatesse, tandis que Kioto, la ville artistique par excellence, est sans rivale dans l'art de marier et d'assortir les couleurs sur un fond terre de Sienne. Satsuma enfin revendiquait jadis le monopole de ses brûle-parfums et de ces pitons, d'une pâte tendre, desquels des fleurs d'une exécution adorable s'échappent sur un fond craquelé blanc d'autruche.

La province d'Owari seule possède une manufacture de porcelaines rappelant notre fabrique de Sèvres, ou le grand établissement chinois de King-Te-Tching. Partout ailleurs, cette industrie, comme toutes celles du pays d'ailleurs, est morcelée en petits ateliers; ceux-ci sont disséminés de toutes parts dans les vingt-trois provinces où cette fabrication a pris plus ou moins pied. « Voyez-vous, dit M. Bousquet, au penchant d'une colline, s'élever sous une petite toiture inclinée, une série de huit ou dix compartiments en briques, étagés les uns sur les autres et communiquant entre eux, de telle sorte que le feu, étant allumé dans celui du bas, la flamme et la fumée puissent les parcourir tous-jusqu'en haut. Entrez dans l'enclos : c'est un four à porcelaine, et vous n'en trouverez nulle part de plus considérable. » Les annales du Japon rapportent les premiers de ces fours à un nommé Gorodayn-Shonshui, qui en avait appris la construction des Chinois et qui s'établit dans la province d'Hizen, où il se mit à fabriquer la porcelaine à fond blanc ornée de dessins bleus sous la glaçure, qui s'appelle *somesake* et dont il fut l'inven-

teur. Il y a des fours à grand feu et des fours à petit feu, ces derniers chauffés à une température équivalente au tiers de la température des autres. Le combustible employé est le bois de chauffage, débité en morceaux longs de 42 centimètres et larges de 3 seulement ; on en brûle 18,000 toutes les 12 heures. Pendant les cinq premières heures ce feu est alimenté peu à peu, tandis que durant les sept dernières, il est énergiquement poussé. La cuisson terminée, on ouvre le four, et l'on en retire une pièce que l'on plonge dans de l'eau froide afin de juger de son degré de cuisson. S'il est trouvé insuffisant, on referme le four et on le laisse refroidir, pendant trois jours complets, s'il s'agit de petites pièces et, pendant six ou sept jours, si les pièces sont de grandes dimensions ; puis on procède au défournement.

Maintenant une question se pose : c'est celle de savoir si la céramique japonaise est en progrès ou bien si elle accuse au contraire un penchant à la décadence. Parlant du succès que « la délicatesse de leurs contours et leur beauté » valurent aux porcelaines d'Arita lors des expositions successives de Vienne et de Philadelphie[1], M. Maëda, ancien commissaire général de l'Exposition du Champ-de-Mars, estime « qu'en présence d'efforts aussi soutenus, on peut prévoir, sans être accusé d'optimisme, des améliorations continuelles. » S'il ne fait allusion qu'à des améliorations purement matérielles, il peut bien avoir raison, et il est certain que les Japonais commencent à lutter, sur le terrain des émaux incrustés, avec les Chinois sur qui ils l'emportaient déjà, sinon pour la transparence et l'homogénéité de la pâte, du moins pour la décoration des porcelaines, mais auxquels ils demeuraient inférieurs en tout ce qui a trait

[1] Porcelaine et faiences japonaises (*Revue scientifique* du 22 juin 1878.)

au procédé pur et à la patience seule. Mais, s'il est question du progrès artistique proprement dit, c'est autre chose et, sans trop de pessimisme, il est possible de concevoir à cet endroit quelques inquiétudes.

Ainsi, les plats d'Hizen ne sont trop souvent aujourd'hui que le calque de modèles anglais d'un goût déplorable, et la nouvelle porcelaine de Satsuma est d'un décor un peu maigre comparativement à l'ancienne. Les artistes japonais semblent en voie de perdre le respect de leurs vieilles traditions nationales, et leur goût jadis si sûr, si irréprochable, fléchit au contact de l'art exotique. Ils abusent des sujets trop minutieux et on sent une facheuse réminiscence de l'Occident dans ces scènes où l'ont voit, comme dans les dessins de Granville, des moineaux et des tortues, revêtant des habits et des fonctions d'hommes, conduire en procession des locomotives. A cet art, il manquait l'idéal, mais il avait du style, et c'est assurément quelque chose ; il ne faudrait pas qu'il perdit ce style et que le génie propre de la race japonaise abdiquât, sur ce terrain du moins, devant le génie des races européennes, et troquât son originalité contre une imitation plus ou moins servile et toujours maladroite, de formes étrangères à ses habitudes et de sujets répugnant à ses instincts.

La fabrication des meubles laqués est très-ancienne dans le pays puisqu'un livre, qui date d'environ un siècle et demi avant notre ère, parle des meubles en laque de la cour, et que l'on conserve précieusement au temple de Todaidji, dans la province de Hamato, de vieux coffrets laqués renfermant des livres de prières. Elle a paru, un instant, condamnée à périr. Les laques exposés à Paris en 1867, étaient tous des laques antiques, et les meilleurs ouvriers avaient presque renoncé à en faire de nouveaux, ayant du moins quelque valeur artistique, lorsque l'exposition de Vienne

s'ouvrit. Le gouvernement du Mikado s'émut : il prodigua ses encouragements à cette industrie, et l'accueil que les laques japonais trouvèrent à Vienne vint couronner d'un plein succès ses efforts. Actuellement, le Japon, grâce à des procédés perfectionnés, fabrique des laques qui l'emportent, par leurs dessins et leurs couleurs, sur les plus beaux spécimens d'autrefois. M. Maëda n'a pas énuméré dans un travail spécial moins d'une douzaine de procédés, et il a fait également connaître les moyens que ses compatriotes sont dans l'habitude d'employer pour ajouter à la beauté des meubles laqués. A cet effet, on les incruste de nacre ; on les recouvre de dessins unis ou en relief, que l'on sème de poudre d'argent ou d'or ; on se sert de feuilles épaisses d'or et d'argent, que l'on découpe ensuite au moyen d'un petit couteau. On arrive ainsi à produire des objets abordables seulement aux plus grosses fortunes. Mais dans ses usages courants, la laque sait aussi revêtir les meubles les plus vulgaires et satisfaire aux besoins du pauvre aussi bien qu'à ceux du riche.

On ne sait trop si les Japonais ont emprunté le traitement des métaux aux Coréens ou bien aux Chinois, bien que leurs brûle-parfums aient tous un galbe courtaud et ramassé qui semble bien accuser une origine chinoise, tandis que certains vases à fleurs ont des cambrures sveltes et une ampleur de forme que ne désavouerait point l'art grec. Ce sont les plus anciens, et on les reconnaît à la nudité de leurs parois. Les vases modernes sont, au contraire, surchargés de sujets en haut-relief d'un style tourmenté. La forme elle-même a perdu de son ampleur, et les artistes d'Yédo s'attachent trop aux détails ; ils multiplient trop les accidents qui font ressortir la lumière, et sacrifient le caractère général de l'œuvre à certains effets brillants. Il y a là un piége pour la bronzerie japonaise. Qu'elle y prenne

garde : *facilis descendus averni;* elle est placée sur une pente très-glissante, et s'il lui arrive de la descendre tout entière, elle s'apercevra qu'il n'est pas lacile de la remonter.

Quoiqu'il en soit, de temps immémorial, ce peuple a excellé dans le travail de l'or, de l'argent, du fer, de l'étain, du cuivre et des nombreux alliages que ce dernier métal comporte. Les vases à fleurs, les brûle-parfums, les boites à parfums en or et argent, les théières en argent, les coupes et les tasses à café en or d'Yédo ; les pots à thé en argent recouvert d'émail cloisonnés, les pots en or et les tableaux en argent de Kioto ; tous ces objets témoignent de ces qualités d'exactitude et de précision qui sont l'apanage de l'artisan japonais, comme des habitudes de routine qu'il mêle aux jets d'une imagination vive et aux saillies d'une originalité naturelle. Le Japonais s'il est habile joaillier, est encore un fondeur de bronze plus remarquable : il le cisèle, il l'incruste, il le nielle, il l'émaille et le cloisonne, il le vernit, il le laque avec une perfection rare, et les représentations de fleurs, d'oiseaux, d'insectes dont il le relève ne révèlent pas moins que la porcelaine et le laque son talent inné de dessinateur. Il le travaille tantôt au naturel, en le mélangeant tantôt d'or, ce qui lorme le *shakoudo*, tantôt d'argent, ce qui donne le *siboutsi*. Le métal fait preuve sous sa main d'une étonnante souplesse : il en sort avec des tons qui frappent au premier aspect par leur clarté et leur éclat, tandis que dans les bronzes chinois la teinte imite la patène du temps. Ces bronzes japonais sont presque tous des modèles à cire perdue et pétris avec les doigts. Quand le modèle, tourné et retourné, repris et modifié, est enfin achevé, on l'enduit d'une couche de terre glaise très-humide, puis on applique une terre plus consistante qui en prend exactement l'empreinte. Travail de minutie,

Habitants du pays du Milieu.

de patience, qui prend plusieurs mois ; qui ne peut être recommencé qu'au prix de peines et infinies et qu'un accident, lors de la coulée du métal, peut néanmoins anéantir en un clin d'œil.

Pénétrons à ce moment formidable chez l'un des fondeurs les plus en renom, le vieil Otbara. « Dans une petite cuisine, un brasier contient les moules qui sèchent, tandis que le métal en fusion bouillonne dans le creuset, sur un fourneau en terre réfractaire actionné par un vieux soufflet à manche. Le vieil artisan, en costume de travail, se penche de temps en temps sur le fourneau, ajoutant tour à tour un peu de plomb, un peu de cuivre, un peu d'étain, — car il fait son alliage d'instinct et sans règle fixe, — tandis que l'un de ses fils manie le soufflet et que l'autre lui présente les outils dont il a besoin. On dirait un atelier d'alchimiste : pour compléter l'illusion, un entassement de vieux débris, de modèles brisés, de modèles préparés ; puis, de temps à autre, l'antique moitié d'Otbara montrant sa tête de sorcière et s'agenouillant devant ses visiteurs pour leur présenter une tasse de thé.

« L'instant est solennel : on penche le bloc de terre glaise qui contient la précieuse cire au-dessus du brasier ; peu à peu la cire fond et tombe goutte à goutte : plus rien ne reste qu'une empreinte vide que va remplir le métal. C'est toujours un moment d'émotion que celui où commence à frémir le bronze en fusion. Il faut si peu de chose pour faire manquer la coulée ! un peu trop d'humidité ferait éclater le moule ; trop de chaleur ferait adhérer le métal.

« Les moules sont à mesure couverts de terre, afin de hâter le refroidissement ; le vieux Tubalcaïn se repose un instant entouré de ses fils. Comment ne pas partager ses anxiétés ? Si la cire n'avait pas fondu out entière ? S'il allait manquer une griffe au dragon

ou une anse au vase, si la glaise n'avait pas pris fidèlement l'empreinte, si le bronze s'était boursouflé ? Mais non. Au bout de quelques minutes, le bronze est encore très-chaud, mais solide. Otbara peut démouler devant les curieux qu'il a convoqués. Voici que le moule de terre tombe sous le marteau, et à sa place apparaît un vase. Ce n'est d'abord qu'un bloc noir, presqu'informe ; mais, dans quelques semaines de travail, il sera débarrassé de ses scories, gratté, poli et deviendra, après quelques retouches, définitivement immortel. Il rappellera, par le fini et la vérité de ses détails, ces descriptions si chères à Hésiode et à Homère, de boucliers antiques dus sans doute à un art aussi grossier [1].»

Si les Japonais, pour une cause ou pour une autre, n'avaient pas exposé à Paris d'instruments de musique, ils faisaient montre de leurs sabres, dont les lames d'acier sont d'une trempe si excellente et dont les gardes ressemblent à des bas-reliefs, tant les métaux y sont assouplis, opposés avec un art à la fois puissant et exquis. Ces sabres étaient d'ailleurs des sabres anciens ; il paraît en effet que le secret de cette fabrication est perdue dans le pays, pour les lames du moins, car les gardes nouvelles égalent les anciennes. Jadis le port du sabre était la marque distinctive de toute personne noble ou appartenant à la suite d'une personne noble, et jamais un samuraï ne paraissait dans la rue qu'armé de deux sabres passés dans la ceinture de soie qui serrait sa robe. Aujourd'hui, il vit à la campagne de la modeste pension que lui fait le gouvernement, ou bien il exerce quelque emploi dans un ministère. La loi l'a dépouillé de son double sabre, qu'il a remplacé par un prosaïque parapluie d'alpaga. A son *hakama*, ou pantalon en forme de jupe, a succédé

[1] *Le Japon de nos jours*, ch. xv.

un pantalon à pied ; à son manteau de soie ou de crêpe aux manches flottantes, un pardessus étriqué ; à sa sandale en bois — *getta* — des bottines qui lui meurtrissent les pieds. Il porte des faux cols en papier, et se sert d'une de nos serviettes pelucheuses comme d'un cache-nez.

Ce travestissement désole les amateurs du pittoresque, mais il ne déplaît point aux amis de la paix publique. Il n'est point facile de glisser deux longs sabres dans la ceinture d'un pantalon ou de les dissimuler sous les pans d'une redingote, et se figure-t-on bien, comme dit M. Bouquet, un individu coiffé d'un gibus et couvert d'un macfarlane, qui brandirait au bout d'une épée la tête de son ennemi?

V

LES PERSPECTIVES D'AVENIR DU JAPON

Un pays fermé depuis des siècles, plus hermétiquement que la Chine elle-même, à tout contact européen vit, il y a dix ans, un bien singulier spectacle. Le jeune souverain du Japon, alors âgé de dix-sept ans, se rendit au sein de son Conseil d'État : là, entouré de la plupart des auteurs de la révolution qui venait de le rétablir dans la plénitude de son pouvoir, en le soustrayant au

joug de ces chefs militaires dont la charge s'était transformée en une mairie du palais véritable, Mutsu-Hito prit l'engagement solennel d'abolir les vieilles coutumes barbares, de distribuer une justice impartiale, de gouverner désormais d'accord avec l'opinion publique et avec le concours des citoyens les plus éclairés.

Pour mieux marquer son éclatante rupture avec le passé, le jeune Mikado, abandonnant le séjour de Kioto, où ses ancêtres avaient vécu dans le silence de la tombe, vint, l'année suivante, se fixer à Yédo à proximité d'Yokohama, résidence des ambassadeurs étrangers ; et, comme pour inculquer par un signe visible le sentiment de la situation nouvelle, un décret avait interdit aux populations qui se pressaient autour de son cortége, le long des routes et des villages, de se prosterner, suivant le rite immémorial, devant le « Fils du soleil » passant. Certes, la transformation paraissait merveilleuse. Ces six ports ouverts au commerce européen, alors que depuis le milieu du XVII^e^ siècle, ce commerce était le monopole d'une factorerie hollandaise, confinée sur un îlot, prison plutôt que comptoir ; le sifflet de la locomotive éveillant les échos de cette baie et de cette route d'Yédo qu'on appelait, il y a peu d'années encore, le tombeau des Barbares occidentaux ; le télégraphe électrique reliant le Japon à l'Europe et les mettant à cinquante heures l'un de l'autre, tout cela remuait l'esprit et le saisissait ; tout cela avait un air de grandeur et d'imprévu qui prêtait à l'enthousiasme.

Il éclate dans le livre où M. Samuel Mossman racontait, y a huit ans, la révolution japonaise et voyait, dans son excitation, la *Terre du soleil levant* prendre d'assaut dans le monde civilisé une position que les nations les plus avancées ont mis des siècles à conquérir. A vrai dire, cette excitation était communicative, et, pour se défendre de la partager, il fallait faire appel

à une raison froide et à une critique défiante ; il fallait se demander s'il était possible de biffer d'un trait de plume des habitudes séculaires, et s'il suffisait d'un décret pour changer un régime de caste en un état de choses démocratique et industriel. Notre compatriote, M. Bousquet, qui a vécu quatre années au Japon où il exerçait des fonctions officielles, qui a vu de près les hommes et les choses de ce pays, s'est mis en face de ce problème, et ce n'est point sans anxiété qu'il s'interroge sur les chances d'avenir du Japon, sur le destin promis en apparence à son évolution aussi soudaine qu'extraordinaire. Sur cet avenir, M. Georges Bousquet discerne des points noirs, et le parcours de cette voie nouvelle lui paraît hérissé d'obstacles ; il ne doute pas du dévouement au bien public des hommes qui gouvernent l'État à cette heure, et leurs lumières ne lui semblent pas contestables. Mais ils lui paraissent s'user dans une lutte perpétuelle contre des alliés compromettants ou perfides et, menacés comme ils le sont incessamment d'une révolution qui rétablirait un Shogun et renverrait le Mikado à son triste palais de Kioto, il craint que leurs talents et leur énergie ne se consument dans un travail de Sisyphe.

Tout semble à M. Bousquet présager « que le réveil de l'empire des Mikados sera aussi éphémère qu'il a été brusque, » et M. Dubard, quoique moins pessimiste, ne peut s'empêcher de craindre que les Japonais « tout soumis qu'ils soient aux volontés d'un souverain, qui est un demi-dieu pour eux, » s'accommodent mal en fin de compte d'un bouleversement trop complet de leurs vieilles coutumes. Personnellement, nous voulons avoir plus de confiance ; il nous plaît de croire à l'essor de ce peuple, ainsi qu'au succès final d'une tentative hardie de régénération dont la France peut dire sous plus d'un rapport : *Et quorum pars magna fui.* Ce sont, en effet,

comme le lecteur le sait déjà, des ingénieurs français qui ont construit les arsenaux du Japon; des officiers français, — les lieutenants colonels Marquerie et Munier, avec les capitaines Vieillard et Percin — qui ont réorganisé l'armée japonaise et ont doté le Japon d'une école militaire sur le modèle de celle de Wespoint; ce sont enfin des juriconsultes français, — M. Boissonnade et Bousquet — qui ont procédé à la réforme de la législation civile de ce pays, en modérant le zèle tant soit peu intempérant des ministres japonais, qui ne parlaient rien moins que d'en jeter à bas d'un seul coup l'édifice tout entier. Il paraîtrait bien, au surplus, qu'on se souvient là-bas de toutes ces choses et qu'on n'y est pas aussi oublieux des services rendus qu'en certains pays européens. Qu'on en juge plutôt par ces paroles que *l'Echo du Japon* place dans la bouche d'un véritable Japonais, lors du banquet qui a suivi l'inauguration de la *Société de la langue èt de la littérature françaises* à Tokio. « J'aime la France, Messieurs, » s'est écrié M. Kany Fourountchi, « parce que je lui dois mon instruction, parce qu'elle accueille comme ses enfants tous ceux qui viennent s'établir même momentanément chez elle; je l'aime enfin parce qu'elle est le foyer de la civilisation. » Et l'orateur, en terminaut son allocution, a porté un toast à la nation française; il a proposé à l'admiration de ses concitoyens l'exemple qu'elle a donné du relèvement de la plus profonde des chutes, par l'énergie de sa volonté et son application soutenue au travail.

On ne s'était trompé en prédisant un grand succès à la *Société de la langue française,* lors de sa fondation: elle compte déjà deux cents membres parmi lesquels plusieurs habitent l'Europe; de très intéressantes conférences sont faites, deux fois par mois, par de jeunes Japonais, élèves intelligents de professeurs français et

par quelques-uns de nos compatriotes. En outre, un comité vient d'être nommé pour l'élaboration d'un dictionnaire français-japonais, ouvrage qui, chose assez étrange, n'existe pas encore. Il est également question de rédiger en français une *Géographie* et une *Histoire* du Japon.

Au surplus, à l'appui de cette confiance, nous pourrions invoquer le témoignage de M. Bousquet lui-même. Ne nous montre-t-il pas le Japon, comme ayant en partie renoncé, depuis le voyage en Europe et aux Etats-Unis de Iwara son premier ministre, aux bâtisses d'apparat, aux travaux de pur décor, et ne nous affirme-t-il point que les Japonais ont bien compris la nécessité, s'ils voulaient extraire de la civilisation occidentale sa sève, au lieu de se contenter de sa simple écorce, de recourir à un vaste développement de l'instruction publique dans toutes ses directions afin de transformer l'intelligence de la nation et d'y jeter le germe du progrès futur ? Il ne faudrait point cependant que les Japonais cédassent à des velléités belliqueuses, comme ils ont paru sur le point de le faire à propos de la possession des îles Liou-Kiou que leur disputent les Chinois. En vérité cette question, qui dure depuis plus de deux ans, menace de se prolonger indéfiniment. On ne croit plus cependant à l'éventualité d'une guerre entre le Japon et la Chine ; on est convaincu que cette dernière ne prendra pas l'offensive, et les événements auxquels nous avons assisté depuis quelques mois semblent donner raison à cette opinion. Quant au Japon, il ne fera certainement pas d'autres concessions que celles auxquelles il a déjà consenti, c'est-à-dire la cession du groupe de Miyako-Shima, à la condition que le gouvernement du Céleste-Empire reconnaîtra ses droits sur les Liou-Kiou ; mais il a un trop grand besoin, actuellement, de conserver la paix pour qu'on ait à craindre qu'il commence les hos-

tilités. A quoi cela, du reste, avancerait-il les Japonais comme le *Courrier du Japon* le faisait tout récemment remarquer? Ils ont pris possession des îles Liou-Kiou, et les administrent tranquillement. Les Chinois protestent, mais n'agissent pas et cette situation semble devoir se prolonger longtemps encore.

Un autre gage d'intentions pacifiques, c'est la grande compagnie des chemins de fer du Japon — *Niphon Tétsoudô Kwaisha* — qui vient de se fonder et qui possède aujourd'hui des capitaux suffisants pour commencer ses opérations. Il est probable qu'avant peu nous verrons poser les premiers jalons de cette grande ligne, qui doit traverser le Japon du Nord au Sud, et de laquelle partiront divers embranchements la reliant aux villes les plus importantes de l'empire. Nous croyons savoir que les études préliminaires relatives au tracé de cette voie ferrée sont déjà fort avancées. Les journaux japonais ont rapporté, qu'à une assemblée générale des actionnaires, il avait été décidé qu'on éviterait autant que possible d'acheter aux étrangers les rails et le matériel roulant, à l'exception toutefois des locomotives qu'il serait à peu près impossible de construire là-bas. Mais cette idée paraît peu pratique ; car il serait fort étonnant que la fabrication des rails au Japon ne revint pas à un prix beaucoup plus élevé que les mêmes objets commandés à l'étranger, les frais de transport compris. L'industrie sidérurgique au Japon n'est certainement pas assez avancée pour se suffire à elle-même et nous n'avons eu nulle peine à croire ce qu'un journal de New-York — *L'Iron Age* — annonçait, il y a quelques mois, qu'une grande usine de San-Francisco avait expédié au Japon, pour le compte du Gouvernement tout un outillage destiné à l'exploitation des mines d'or de Shimo-Aikava, dans l'île de Sado, découvertes en 1613, mais qui sont restées exploitées à la main jusqu'en 1869, année où, pour la

première fois, on y introduisait des machines de provenance américaine.

De même les autres richesses minérales du pays, dont on a quelquefois parlé avec une exagération manifeste, mais qui certainement sont considérables et sur la valeur desquelles on s'édifie mieux de jour en jour; de même ces richesses sont loin de rendre tout ce qu'elles pourraient produire. On savait déjà que l'île de Takasima, à l'entrée du port de Nagasaki, était composée d'immenses couches de charbon de terre, et qu'elles étaient même exploitées d'une façon assez régulière et assez scientifique, contrairement aux habitudes du pays, où l'on se contente généralement d'égratigner le sol. M. Lyman, géologue et ingénieur en chef du gouvernement japonais, a récemment publié un *Rapport* détaillé sur l'état géologique de l'île d'Yesso, où il déclare qu'il existe vraisemblablememt dans cette île un ensemble de 150 milliards de tonnes de charbon de terre non exploité, quantité qui équivaudrait aux deux tiers de celle que possède l'Angleterre dans son bassin houiller. Le même M. Lyman a donné le récit d'un voyage qu'il a fait dans le Japon occidental, sur un parcours de 4,480 kilomètres, avec les ingénieurs indigènes placés sous ses ordres. Les gisements de houille ne sont pas considérables dans cette partie de l'Archipel, et les dépôts de cuivre exploitables atteindraient à peine une valeur de 750 millions de dollars, soit de 3 milliards et demi de francs, tandis que les huit ou dix mines d'or qui ont été exploitées déjà ne sauraient être évaluées, en y comprenant les mines d'antimoine et de plomb dont la possibilité d'exploitation est douteuse, à plus de 250 millions de dollars (1,250,000,000, de francs). Quant à l'importance des mines de fer, elle est tout à fait exceptionnelle : M. Lyman la représente par 1,000, contre 4 pour la houille, 3 pour le cuivre et 1

seulement pour les autres métaux, y compris l'or et l'argent.

Voilà, certes, des éléments de richesse ; malheureusement ils sont restés jusqu'ici à peu près inertes, et le commerce du Japon n'est pas considérable : une moyenne annuelle de 125,000,000, pour l'importation et de 105,000,000, pour l'exportation, voilà son bilan. Aussi bien ce peuple ne paraît-il pas doué du génie commercial : il entend le trafic d'une façon étroite ; il le pratique d'une façon peu scrupuleuse, et, d'ailleurs, ses thés, ses soies et ses riz mis à part les grands articles d'exploitation lui manquent. Il est vrai que ceux dont il dispose sont susceptibles d'un grand développement, de même que le chanvre, le coton, le tabac, dont les résultats sont insignifiants. Il y a dans ce pays 28,000,000 hectares de terre en friche et qui appellent la culture. Par malheur, pour que les Japonais exploitassent d'eux-mêmes leurs richesses latentes, il leur faudrait un capital accumulé qui leur manque et aussi une énergie soutenue, un travail qu'ils ne manifestent guère. En cet état de choses, le Japon s'endette, et l'on peut entrevoir l'heure où « placé dans la nécessité, soit de payer par son seul travail tout ce qu'il achète, soit de s'endetter jusqu'à compromettre son indépendance, cet empire encourrale sort que la loi des douze tables réservait au débiteur insolvable, et deviendra la proie des prêteurs cupides, guettant déjà l'heure de fondre sur leur proie.» Il n'est pas difficile de deviner quels sont, dans la pensée de M. Bousquet, ces prêteurs cupides, et nous convenons volontiers que l'Angleterre, venant un jour à prendre le Japon sous son protectorat, un tel acte éveillerait les susceptibilités tant de la Russie que de l'Amérique et susciterait probablement une question de l'*Extrême-Orient*. Mais la supposition paraît assez gratuite, et rien n'indique chez les hommes d'Etat de la Grande-Breta-

gne la moindre intention de faire naître une question d'Orient *Asiatique*, alors qu'ils ont tous bien assez de la question d'*Orient* européenne. On a parlé enfin de projets ambitieux de la Russie sur l'Archipel Japonais; mais nous ne croyons pas qu'il y ait lieu de leur prêter une grande attention. Cette puissance a elle aussi de bien autres affaires sur les bras.

Prêtre japonais.

LE ROYAUME DE SIAM

S. M. Chulalong-Korn, régnant [1].

I

SA CIVILISATION, SES POPULATIONS ET SES RESSOURCES.

Dans son état actuel, le royaume de Siam, que les indigènes appellent le royaume de *Thaï* ou des *Thaïs*, par une singulière ironie puisque ce mot signifie *homme libre*, se compose du Siam [2] proprement dit, et de portions de terrritoire appartenant à la Péninsule malaise ou démembrées par la conquête du Laos ou de l'ancien royaume du Cambodge. Il n'affecte pas de forme bien délimitée, si ce n'est du côté de l'ouest, où il touche à l'empire Birman et aux possessions anglaises de la presqu'île de Malacca, et au sud, où la mer le termine (golfe de Siam). Ses autres frontières sont occupées par

[1] Décembre 1881.

[2] Siam est une corruption du malais *Sajam* la « race brune. »

des tribus plus ou moins indépendantes, dont les limites ne sont pas tracées. Autant qu'il est possible de le savoir, il s'étend du 4e au 20e parallèle nord et du 96e au 102e degré de longitude orientale (méridien de Greenwich), embrassant ainsi une aire superficielle de 64,500,000 hectares.

Le chiffre de sa population demeure fort incertain : Sir John Bowring ne l'évaluait qu'à 4.500,000 personnes[1], tandis que M. Pallegoix la porte à 6,000,000[2]. C'est également ce chiffre qu'adopte M. Amédée Gréhan, que sa position officielle près du roi de Siam paraît mettre à même d'être bien renseigné[3] ; mais M. Frederik Martin parle de 11,800,000 personnes, d'après un dénombrement officiel qui fixe à 5, 900,000, le nombre des habitants mâles[4]. Quoi qu'il en soit, cette population est loin d'être homogène, puisque ce même document énumère 1,500,000 Chinois, 1,000,000 de Malais, 1,000,000 de Laotiens, 350,000 Cambodgiens, 50,000 Pégouans, contre 2,000,000 de Siamois seulement. En réalité, d'après les derniers documents quasi officiels, la population serait de 6,740,000 habitants avec une superficie de 6,576,000 kilom., carrés.

Il est facile, de reconnaître les Siamois proprement dits à leurs allures molles et paresseuses, à leur physionomie servile. Tous, ou presque tous, ont le front

[1] *The kingdom and People of Siam* (Le royaume et le peuple de Siam); Londres, 1854.

[2] *Description du royaum de Thaï ou Siam* (2e édition Paris, Challamel, 1863). C'est, avec l'ouvrage du docteur Bowring, le livre capital sur le royaume de Siam ; il faut y joindre le livre de Crawfurd, dont nous parlerons tout à l'heure : *Journal of a travel in the kingdoms of Siam and Laos* (Journal d'un voyage dans les royaumes de Siam et du Laos).

[3] *Le royaume de Siam*, 4e édition, Paris, Challamel, 1878.

[4] *The Statesman's Year Book* (l'Annuaire de l'homme d'État pour 1878).

bas,l'œil terne et inintelligent,le nez camard,les narines saillantes, la bouche trop fendue, les lèvres ensanglantées par l'usage du bétel et les dents noires comme de l'ébène. Le type féminin est très supérieur, du moins pendant la jeunesse, au type masculin et, sauf la finesse des traits, les Siamoises de douze à vingt ans n'ont que peu de chose à envier aux types convenus de la statuaire.

Notre compatriote Mouhot, qui décrit ainsi de *visu* la race siamoise, loue beaucoup son esprit de famille ; il constate que la femme mariée est presque toujours bien traitée, et que loin d'être confinée dans son intérieur, comme en Chine, elle se montre en public, se rend au marché, reçoit des visites et se plaît à étaler, à la ville et à la campagne, les toilettes de luxe et les bijoux dont la vanité de son mari aime à la surcharger. Mouhot se plaît à voir dans ces circonstances un bon signe pour l'avenir de ce peuple, s'il doit un jour s'éclairer et se civiliser au contact des Européens ; mais il confesse qu'en attendant, il vit,pour un bon tiers, dans un esclavage formel et que nulle part, pas même dans l'empire du tzar Nicolas où il avait résidé dix ans,il n'a vu de plus affreux effets du despotisme. « A Siam, tout inférieur rampe devant son supérieur ; ce n'est qu'à genoux ou prosterné et avec tous les signes de la soumission et du respect, qu'il reçoit ses ordres. La société tout entière est dans un état de prosternation permanente sur tous les degrés de l'échelle sociale : l'esclave devant son maître, celui-ci devant ses chefs civils, militaires ou religieux, et tous ensemble devant le roi [1]. »

C'est devant *les rois* qu'il faudrait dire ; car le Siam a l'avantage, si c'en est un, de posséder deux monarques au lieu d'un. A la vérité, le deuxième roi s'il a une

[1] *Voyage dans les royaumes de Siam, de Cambodge, de Laos*, etc. (Tour du monde. 1858-1861).

cour, des ministres, une garde à lui; si on lui rend en toute occasion des honneurs royaux, n'est en somme que le premier sujet du premier roi. La seule prérogative réelle dont il jouisse est celle de s'asseoir devant son collègue, au lieu de s'accroupir comme tout le monde. On avait prétendu que cette doublure du vrai monarque possédait seule qualité pour déclarer la guerre, et était en même temps devant l'ennemi le généralissime attitré des troupes siamoises. Mais il n'y a rien de vrai dans cette double assertion : le premier roi déclare la guerre, comme il conclut la paix, et dans leurs dernières guerres contre les Laotiens et les Annamites, les Siamois furent commandés d'abord par un frère cadet du premier roi, ensuite par un simple général.

Le revenu public du royaume est évalué à une somme annuelle de 78,625,000 francs, et l'on affirme que les dépenses ne dépassent pas les recettes. La plus forte de ces dépenses paraît être celle de l'armée et de la marine. Celle-ci est composée de jonques, de galères et d'autres petits bâtiments, construits selon les types chinois et montés par des Chinois et d'autres étrangers. Il n'y a point d'armée permanente, mais bien une milice dans laquelle tout Siamois, ayant dépassé les vingt et un ans, est tenu de servir quatre mois de l'année. Seuls, les prêtres, les fonctionnaires publics, les colons chinois, les pères de trois enfants, les esclaves; sont exempts de droit de ce service, auquel on peut aussi se soustraire en payant une somme de 6 à 8 ticaux (de 18 à 24 francs) par mois, ou bien en fournissant un substitut. Pour sa garde personnelle, le souverain entretient, à l'exemple du roi de Dahomey, un *bataillon d'amazones*, et Mouhot assure que ces *femmes-hommes*, ainsi qu'on les appelle là-bas, forment incontestablement le corps le mieux tenu et le mieux équipé de l'armée siamoise. « Mais à les voir évoluer fièrement, avec leur béret écossais, leur

jupe de tartan, sabre au côté, le pistolet à la ceinture, arc et carquois sur l'épaule, on les prendrait volontiers pour des échappés du corps de ballet de l'*Académie impériale de musique*. »

Le Siam forme une immense vallée que bordent, à l'est et à l'ouest, deux chaînes de montagnes couvertes de forêts. Ces montagnes s'élèvent en amphithéâtre et sont à juste titre considérées comme des ramifications de l'Himalaya. La chaîne de l'est se termine au Cambodge; celle de l'ouest s'étend jusqu'à l'extrémité de la presqu'île malaise. Cette plaine, qui a 600 kilomètres de long sur 200 de large, est arrosée par le Mé-Nam.

Chaque année, une procession nautique se rend au sommet du delta du Mé-Nam, lors de l'apogée de l'inondation, pour signifier au fleuve que sa crue est suffisante et qu'il ait en conséquence à baisser ses eaux. C'est naturellement l'occasion de grandes fêtes, et les talapoins ne manquent pas d'accourir de toutes parts, montés sur toutes les embarcations en usage dans le pays, depuis la simple pirogue jusqu'à la grande et brillante barque ouverte qui s'appelle un *ballon*. Le voyageur Diogo do Coutos, qui visita le Siam dans les premières années du XVII^e^ siècle, fut témoin d'une de ces fêtes et en a laissé une description qui pourrait s'appliquer trait pour trait à celles d'aujourd'hui. « Le roi vient de la capitale », écrit-il, « accompagné de toute sa noblesse montée, comme lui-même, dans des barques richement dorées et décorées, au son et au bruit de nombreux instruments de musique, et c'est la grande fête de l'année. Un héraut proclame qu'il va ordonner aux eaux de se retirer ; un mât orné de drapeaux en soie s'élève au milieu du fleuve, et un prix y est suspendu pour le meilleur rameur. Tous les bateaux qui doivent prendre part à la joute s'orientent et se disposent ; ils partent à un signal donné, et c'est au milieu

de cris, d'exclamations, d'un tumulte à faire croire que le monde s'est écroulé que le premier arrivé est salué vainqueur. Mais durant la lutte, la confusion est terrible : les barques se pressent, s'entrechoquent ; les avirons s'enchevêtrent et se dégagent dans un désordre admirable à voir de la rive... Le prix une fois gagné, tous ces Siamois regagnent leurs demeures, avec de telles marques de joie, de tels cris et une musique si tumultueuse que les eaux et la terre en sont ébranlées. Le roi rentre à son tour dans sa capitale, et le peuple dit qu'il a fait retirer les eaux, ces pauvres païens gratifiant leurs monarques de tous les attributs de la divinité et les considérant comme la source de tout bien. »

La grande occupation des Siamois est l'agriculture. Un simple sillon tracé, quelques grains de semence jetés dans cette ouverture béante suffisent ; le reste est l'œuvre de la nature : la terre produit pour ainsi dire d'elle-même, *sponte sua*. Aussi le royaume de Siam abonde-t-il en productions végétales de toutes sortes. Les principales sont le riz commun, le riz des montagnes, le riz rouge et le riz gluant ; le maïs et des légumes variés qui servent à la nourriture ordinaire de la population. Le palmier, le figuier, le bananier, l'oranger, le citronnier, l'olivier, le mûrier, le cotonnier, l'amandier, l'indigotier, le bois de teinture, le bois de teck, le tabac couvrent le sol siamois, et le caféier, que les missionnaires ont récemment introduit dans la province de Battabang, est devenu une des principales productions du pays. Par malheur, les nombreuses taxes et les corvées perpétuelles que les chefs imposent au menu peuple, les extorsions des mandarins, le haut prix de l'argent et l'esclavage accablent les familles et stérilisent le travail. Crawfurd, qui nous a laissé une si précieuse relation de ses voyages dans l'Indo Chine, à l'occa-

sion des missions dont il fut chargé, en 1822-1826, près des cours d'Ava et de Siam ; Crawfurd a rencontré le minerai d'étain sur de nombreux points du royaume, et l'on sait par la Loubère, l'envoyé de Louis XIV, que les Siamois l'exploitent depuis des temps fort reculés. Il apprit des naturels que la province de Battabang renfermait des gîtes aurifères, et il eut d'autant moins de peine à les croire que l'or est disséminé dans toute la péninsule malaise, dont les conditions géognostiques sont les mêmes que celles du Siam. Certainement le plomb, le zinc, l'antimoine abondent. Mais toutes ces richesses demeurent à l'état latent ; elles gisent inertes, faute de cet esprit entreprenant et de ces capitaux abondants qui ailleurs les arrachent aux entrailles du sol et les jettent dans le commerce.

Le peuple siamois est naturellement industrieux. Il excelle dans la fabrication des tissus d'or et de soie, et se montre également d'une habileté admirable à travailler les métaux. Les Siamois coulent des statues de cuivre qui ont jusqu'à quinze et dix-huit mètres de haut, et cela avec des instruments qui étonneraient les Européens par leur simplicité. Mais où l'on peut le mieux apprécier leur surprenante habileté et leur délicatesse de main, c'est dans les objets en or ou en argent repoussé : les détails en sont fins, délicats, déliés et d'une parfaite régularité. Ils imitent et copient avec une rare facilité ; aussi les objets de leur fabrication sont-ils fort appréciés par les Chinois, et très admirés en Europe depuis qu'ils y sont plus connus. Malgré cela, le commerce est relativement peu étendu, si ce n'est avec la Chine, et Bangkok, capitale du royaume, en est le centre.

Bangkok dont plusieurs géographes évaluent la population à de 7 à 800,000 habitants, dont 250,000 Chinois, est située sur les deux rives du Mé-Nam, beau fleuve qui mérite bien son nom de *Mère des eaux* par

l'abondance, la largeur et la profondeur de ses eaux, au point que les plus forts navires peuvent sans danger affleurer le bord. Elle paraît magnifique quand on la voit du fleuve, avec ses palais et ses temples ; mais l'enchantement cesse dès qu'on pénètre dans les mille canaux étroits et puants qui découpent les îlots sur lesquels elle se dresse, dans ses ruelles fangeuses, dans ses huttes sordides. En revanche, le palais royal est un assemblage d'une multitude de petits édifices élégants, ornés de dorures et de peintures, au milieu desquels se dresse majestueusement le *Mahaprasat,* avec ses quatre façades, ses toits en tuiles vernissées, sa décoration de sculptures et la haute flèche dorée qui le surmonte. Les pagodes royales sont aussi des constructions d'une splendeur dont on ne se fait pas une idée en Europe, et il en est plusieurs qui ont coûté jusqu'à 4,000,000 de francs. Ce sont de grands monastères où logent quatre à cinq cents talapoins, avec un millier d'enfants pour les servir, et qui renferment dans leurs vastes enceintes des jardins, des étangs, des canaux, des belvédères, des pyramides dorées et revêtues de porcelaines, des idoles colossales, tout étincelantes d'or et de pierreries.

Ajuthia est la seconde ville du royaume ; il n'y a guère plus d'un siècle qu'elle en était encore la capitale, et son histoire se lie à celle du dévelopement comme de la décadence de cet état. Elle a été retracée d'une façon succincte par une auguste plume, celle de Phra Somdetch, le monarque régnant, à l'époque où Mouhot visitait le pays. Ce prince, au témoignage du voyageur, rappelait, par plus d'un côté, Jacques 1[er] d'Angleterre : sexagénaire, il avait plus d'érudition que de sérieux dans l'esprit, plus de faconde que de judiciaire, plus d'imagination que de volonté. Il avait conçu de vastes projets pour la régénération de son peuple ; il avait fait dresser des soldats à l'européenne, ouvert des routes,

commandé en Angleterre des bateaux à vapeur, fondé à Bangkok une imprimerie royale, accordé enfin la liberté de l'enseignement religieux aux étrangers établis chez lui. Tout cela, c'était beaucoup pour un potentat oriental ; malheureusement, tous ces projets se heurtaient et se croisaient dans la tête de Phra Somdetch. Il n'en suivait aucun jusqu'au bout ; il se contentait d'ordonner sans se faire obéir, et il donnait le meilleur de son temps à l'étude du pali et du sanscrit, qui n'avaient point pour lui de mystères.

Ajuthia, nous dit le royal narrateur, est située par 15° 19' de latitude nord et par 98° 13' de longitude est. (De Paris). Elle couvre l'emplacement de plusieurs villes cambodgiennes qui furent évacuées par leurs habitants dans les dernières années du XII^e^ siècle de notre ère, et à la suite de guerres fréquentes avec les Siamois et les Pégouans ou les Moï. Au mois d'avril 1350, un prince plus puissant qu'aucun de ses prédécesseurs le roi U-Tong, cherchant un lieu salubre pour sa résidence, jeta les yeux sur le district d'Ajuthia et fonda la ville du même nom. Elle s'embellit graduellement, et sa population s'accrut vite par l'affluence de familles du Laos et du Pégou, de Chinois du Yunnan, qu'on y amenait captifs, et de musulmans de l'Inde, qui venaient y trafiquer. Elle fut prise en 1556 par les Pégouans ; mais ils ne détruisirent point ses édifices et ne massacrèrent point ses habitants : ils se contentèrent de faire prisonniers le roi et la famille royale, qui furent emmenés au Pégou à la suite du char triomphal du monarque de ce pays. Mais après un petit nombre d'années, une nouvelle guerre avec le Pégou rendit au royaume de Siam son indépendance. Dans la deuxième moitié du XVII^e^ siècle, plusieurs marchands européens s'établirent dans le pays, et parmi eux le célèbre Constantin Phaucon, fils d'un aubergiste de Céphalonie, à qui ses services va-

lurent le gouvernement de toutes les provinces septentrionales du royaume et qui, finalement, devint premier ministre. Sa haute fortune lui suscita des envieux; ils réussirent à persuader le roi Naraï de sa trahison, et ce prince le condamna à être scié en deux. Telle est du moins la tradition reçue ; mais les annales écrites du pays prétendent qu'il fut tué par un prince rebelle qui comprenait que, lui vivant, il ne pouvait rien contre l'autorité du roi. Phaucon avait conçu de grands projets: il avait commencé des canaux, des aqueducs et des exploitations minières à Nophabury, où les rois de Siam avaient une petite pagode qui fut autrefois un temple catholique, comme le montrent son architecture et l'inscription, *Jesus hominum salvator*, qu'on lit en lettres d'or sur le baldaquin d'un autel à colonnes cannelées dans le goût du XVII[e] siècle. Ce temple, c'était la chapelle même du palais de Phaucon. Avec un portique ogival encore debout, quelques murs intacts, de nombreux fragments de marbre répandus sur le sol, c'est tout ce qui subsiste ce cet édifice magnifique, et il reste encore moins de l'œuvre civilisatrice que son maître s'était assignée.

Ce sont, on le voit, des annales récentes et en somme fort maigres ; mais il paraît que le royaume de Siam en possède de plus anciennes, auxquelles jusqu'ici aucun Européen n'a eu accès : du moins, c'est ce qui fut dit à Crawfurd et ce que confirme un membre de phrase du récit de S. M. Phra-Somdetch. L'événement le plus reculé dont l'envoyé anglais reçut connaissance était l'introduction dans le Siam du bouddhisme, qui vint de Ceylan vers l'an 632 de notre ère, à ce qu'on lui assura. C'est encore aujourd'hui la religion officielle : à en juger par ses superbes temples, elle serait dans une situation très-florissante, et l'empressement que les Siamois mettent à visiter chaque année le

monastère fameux du mont Phrabat, dans les environs de Bangkok où l'on montre l'empreinte du pied du Bouddha ; cet empressement paraît témoigner éloquemment de leur ferveur religieuse. La vérité est cependant que le bouddhisme n'a exercé sur eux qu'une action toute superficielle et qu'il n'a pu entamer la couche épaisse de ces superstitions grossières dont ils ont hérité à la fois des Chinois et des Indous.

Les Siamois ont une foi aveugle dans tous les démons crochus, cornus, chevelus du Céleste-Empire, et ils ne croient pas moins aux myriades de géants, d'ogres, de sirènes, de nymphes, de génies du feu, de l'air et de l'eau qui peuplent le Panthéon brahmanique. Les amulettes qui donnent la santé et la fécondité, ou qui conjurent le mauvais œil, et les philtres qui font aimer les trouvent parfaitement crédules, de même que les devins et les astrologues, dont le métier est de prédire la pluie ou la sécheresse, la paix ou la guerre, les bonnes ou les mauvaises chances du jeu, d'une affaire ou d'un voyage, etc. L'évêque missionnaire Bruguière les accuse même d'une superstition beaucoup moins innocente, et dont les voyageurs ont constaté l'existence au cœur même de l'Afrique. Il s'agit de la coutume qui exigerait du sang humain pour arroser les fondations de toute nouvelle porte pratiquée dans l'enceinte d'une cité. Les détails dans lesquels le missionnaire entre à ce sujet sont si formels, si précis, qu'ils semblent exclure l'idée d'une erreur ; cependant Mgr Pallegoix hésite à confirmer le fait, tout en confessant qu'*il a lu dans les annales de Siam quelque chose de semblable.*

L'éducation des jeunes garçons commence dès qu'on leur a rasé le toupet, cérémonie qui est pour le Siamois adolescent ce qu'est la première communion chez nous et ce qu'était pour un jeune Romain la prise de la robe virile, et, à partir de ce moment, ils fréquentent les éco-

les annexées aux pagodes. Les talapoins[1] sont, en effet, là-bas, prêtres, moines, prédicateurs, instituteurs ; mais, en cette dernière qualité, ils ne brillent guère, s'il est vrai, ainsi que Mouhot l'affirme, qu'il ne faille pas moins de sept ou huit années d'études monacales pour inoculer à un élève, privilégié sur une dizaine de fruits secs, la science complète de l'écriture et de la lecture, ni plus ni moins. Il n'y a pas trop lieu de s'en étonner quand on songe au mode de recrutement des talapoins, à leur propre ignorance et à leur façon de vivre. Leurs rangs s'ouvrent à quiconque se présente dans une pagode vêtu de blanc, accompagné d'un cortége suffisant de parents, d'amis, de musiciens, lesté surtout d'une honnête quantité de présents, et sollicite son admission. Pour peu qu'il déclare être âgé de vingt ans, agir avec le consentement de ses parents, n'être sous le coup ni de dettes, ni d'un sortilége et n'avoir point de lèpre, il est séance tenante déclaré membre de la congrégation. On le revêt à ce titre d'un langouti jaune, d'un manteau jaune, d'une écharpe jaune ; on lui remet une marmite en fer battu, et muni de ce viatique, le voilà désormais libre de mener à travers le royaume la vie d'un mendiant vagabond, sauf à passer dans son couvent les trois ou quatre mois de la saison pluvieuse.

Ces honnêtes gens ont fait vœu de pauvreté, et ils prennent de toutes mains. Ils recueillent dans les familles riches de riches étoffes, de belles coupes à pied, des urnes, des caisses de thé, de l'or et de l'argent monnayés, tandis que, dans les familles pauvres, la femme

[1] C'est le terme sous lequel les voyageurs européens désignent communément les prêtres siamois. Il vient de ce qu'ils portent d'habitude un éventail-*talapat* ; mais leur désignation dans le pays même est celle de *Phra*, qui veut dire « grand, sacré, distingué ». (Dr Bowring, *The Kingdom and People of Siam*, le royaume et le peuple de Siam, I, chap. XI.)

ou la fille glisse discrètement dans leur marmite toujours béante le meilleur morceau du modeste ordinaire de la maison. Il leur est défendu de rien acheter, de rien vendre, et ils colportent toute sorte de marchandises ; ils pratiquent même la contrebande. N'allez pas croire pour cela que les talapoins soient négociants. Ils ne le sont pas plus, comme dit Mouhot, « que le père « de M. Jourdain n'était gentilhomme ; seulement, de « même que ce pseudo-gentilhomme, ils se connaissent « en marchandises et se plaisent, moyennant une légère « rétribution, à faire profiter de leur science pratique « leurs amis et leur parenté. » Ils ne doivent pas regarder les femmes, leur parler en particulier, penser même à elles, « soit éveillés, soit endormis », et le jovial frère lai de la ballade anglaise n'eut jamais autant de privautés avec le beau sexe et n'en fut plus choyé. Ajoutez à tant d'avantages un casuel fort productif, à l'époque particulièrement de la *tonte du toupet*, ainsi que le droit absolu d'hériter et de tester, et vous comprendrez que cet ordre de *mendiants* se compose, pour le seul royaume de Siam, de cent mille frères, bien portants et bien nourris, sans parler de quelques milliers de hauts dignitaires, vicaires, pro-vicaires, légats, prieurs, princes-abbés, qui vivent dans la plus grande abondance et qui jouissent des positions les plus sûres que l'ordre social du royaume puisse offrir.

Aussi bien suffit-il pour s'édifier sur le détachement des biens terrestres au clergé siamois de visiter le monastère du mont Phrabat. Huit lieues de territoire forment le fief de son supérieur : il possède des milliers de vassaux taillables et corvéables à merci, qu'il emploie à sa guise, et l'existence qu'il mène est tout à fait celle des princes-abbés de l'Europe féodale. Les panneaux et les corniches dorés du temple, ses portes massives en chêne incrustées de nacres de diverses couleurs, les nattes

d'argent qui en recouvrent le plancher, tout atteste l'opulence de la communauté. Un catafalque, entouré de lambeaux de serge dorée, se trouve au milieu de la salle ; il conserve l'emplacement du pied du Bouddha, que les pélerins recouvrent de leurs offrandes : poupées, découpures de papier, bimbeloteries, objets en or ou en argent.

Les ruines de l'ancienne Ajuthia, qui recouvrent plusieurs milles, renferment un grand nombre de *wats* ou temples ; pour mieux dire, ce sont les seuls vestiges qui subsistent de la cité. La beauté d'un temple siamois ne consistant point dans son architecture, mais bien dans la quantité des arabesques qui décorent ses murs de briques et de stucs, il ne tarde point à devenir, s'il est négligé, un amas informe de décombres qu'envahissent les plantes parasites. Tel a été le sort des monuments d'Ajuthia : ils forment un immense quadrilatère de débris dont les murailles, bouleversées et frangées de broussailles, sont encore indiquées par des dômes ébréchés et des pyramides écroulées. Au centre de la plaine, se dresse une pyramide sacrée d'une hauteur et d'une largeur immenses, mais sans aucun de ces ornements en faïence dont les temples et les pyramides de Bangkok sont abondamment décorés. Au troisième étage du monument, quatre corridors, formant la croix, aboutissent dans l'intérieur du dôme à une colossale statue dorée de Bouddha, autour de laquelle des tourbillons de chauves-souris et de hiboux volettent incessamment. Cette statue est toujours debout ; mais il y en a beaucoup d'autres qui gisent sous les éboulis des temples qui les renfermaient, et s'il est vrai, comme l'affirme M^gr^ Pallegoix, qu'une de ces statues renversées avait exigé pour sa confection 25,000 livres de cuivre, 2,000 d'argent et 400 d'or, on peut se faire une idée des étonnantes richesses que les ruines d'Ajuthia recèlent.

De grandes forêts et de vastes jungles environnent Ajuthia ; les éléphants y abondent et y vivent, si ce n'est entièrement à l'état sauvage, du moins dans cette sorte de liberté dont jouissent les chevaux de la Camargue et les buffles des marais Pontins. Tous appartiennent au souverain, et c'est un crime d'en tuer ou d'en blesser un, fut-il surpris en flagrant délit de déprédation. Une fois par an seulement, on les traque, afin d'en amener le plus grand nombre possible dans le parc construit près d'Ajuthia, et qui est le grand dépôt de remonte de ces colosses. C'est un grand quadrilatère composé de deux enceintes concentriques et parallèles, et n'ayant chacune qu'une entrée, sorte de traquenard qui s'ouvre ou qui se ferme par le jeu de deux énormes poutres glissant entre de profondes rainures. Dès que la bande des animaux pourchassés est entrée tout entière entre les deux enceintes, et que le seuil de la première s'est refermée derrière eux, un jury d'examen, formé des principaux personnages de l'État et que souvent le roi préside en personne, procède au choix des éléphants qu'il regarde comme propres au service. L'animal ainsi désigné est aussitôt entouré par des éléphants privés qui le pressent, le poussent et l'amènent dans la deuxième enceinte. Qu'il regimbe trop ou qu'il tente de s'enfuir, un nœud coulant jeté autour de ses jambes le fait trébucher ; il roule à terre, sous le poids d'un de ses congénères civilisés, et ne se relève que bien garotté. Une fois enfermé dans le parc, une diète absolue, suivie d'un abondant régime de cannes à sucre et d'herbages frais, suffit à le dompter complètement.

Une battue d'éléphants sauvages sert aussi à honorer les grands personnages étrangers, et le roi Phra-Naraï ne manqua point de régaler de ce spectacle l'envoyé extraordinaire de S. M. Louis XIV, le chevalier de Chaumont, ainsi que le comte de Forbin, le P. Tachard,

et le P. de Fontenay, ses compagnons. Aussi tous les voyageurs ont-ils parlé des éléphants du Siam: Bernier rapporte que, à la cour d'Aurungzeb, la variété siamoise était la plus recherchée de toutes, et Kœmpfer raconte que, de son temps, le conducteur de l'éléphant royal devait être un prince du sang. Déjà Schouten, qui visitait le pays en 1636, avait cité comme une de ses plus grandes curiosités l'*éléphant blanc*, qu'on ne rencontrait pas en Cochinchine et, environ deux siècles plus tard, le roi de Siam croyait faire le plus grand honneur à Crawfurd et au naturaliste Finlayson, son compagnon, en les faisant conduire à la suite d'une audience solennelle à l'écurie de ses éléphants blancs, qui en renfermait alors six. La vénération des Siamois pour cet animal vient de leur croyance à la transmigration, croyance commune à tous les peuples bouddhistes, et qui leur fait imaginer que dans son corps réside l'âme des grands[1]. Aussi est-il de règle que tout éléphant blanc, qui est pris dans les forêts, soit amené à la cour, et jadis celui qui avait le bonheur d'en capturer un recevait une dotation territoriale, avec une couronne d'argent et l'exemption de l'impôt pour lui et pour sa postérité.

Aujourd'hui, c'est encore une grande nouvelle et une grosse affaire que la prise d'un éléphant blanc. Mouhot a fait route avec un de ces pachydermes que l'on conduisait en grande pompe à Bangkok : il a vu pendant le trajet des centaines d'hommes couper des branches devant l'animal pour lui préparer un chemin facile, tandis que des mandarins lui servaient des gâteaux

[1] On sait que cette couleur de l'éléphant est anormale et constitue un fait d'albinisme. Ce n'est pas d'ailleurs l'éléphant blanc seulement que les Siamois ont en grande vénération ; c'est encore et par la même superstition, le singe blanc et en général tout animal albinos.

dans des plats d'or et que le roi lui-même, « sorte de philosophe rationaliste, » venait jusqu'à Ajuthia au-devant de lui. Il avait été témoin oculaire et auriculaire, à l'occasion de cette même bête, d'une scène curieuse et qui donne une médiocre opinion des mœurs administratives du pays. Elle se passait à Khao-Khoc, dans le prétoire du premier magistrat, méchante hutte construite tout entière en bambou de ses fondations à sa toiture. Sur le plancher vacillant de cette sorte de cage, le mandarin, les jambes croisées à la façon des tailleurs, occupait une estrade haute de dix ou quinze pouces et roulait dans sa bouche, d'un air grave, quelques pincées de bétel. Devant lui se tenait, plutôt couché que prosterné, un messager, fonctionnaire de l'ordre des *naimonets*, ou sergents de ville, qui lui faisait son rapport, en présence de volailles indiscrètes, caquetant perchées sur les degrés de l'échelle par laquelle on accédait au prétoire et au milieu des grognements des tonquins, à l'abdomen distendu, hôtes de son sous-sol.

Le message débité et ouï, le mandarin se lève avec transport, dépose sa chique, joint les mains et s'écrie: « Heureux événement ! Avez-vous été, ô naimonet, favorisé de la vue du saint éléphant? » Et il s'établit entre eux le colloque suivant:

LE MESSAGER. Illustre seigneur, que n'en est-il ainsi ! Mais je ne le connais que par la proclamation de l'auguste Chao-Phaja de Korat, dont je reçois les ordres, moi, cheveu. L'auguste Chao-Phaja s'est transporté jusqu'à Pimaie pour vérifier si la chose était telle que l'annonçait le roi de Louang-Prabang, et, à son retour, il a déclaré avoir reconnu un éléphant mâle, de noble race, marqué de tous les signes divins. — LE MANDARIN. Bien ! très-bien ! Alors sa couleur peut être comparée à la couleur d'une marmite de terre neuve? — LE MESSAGER. Illustre seigneur ! je re-

çois vos ordres : il est majestueux. — LE MANDARIN. Et quand devons-nous l'attendre en ces lieux? — LE MESSAGER. Illustre seigneur ! si je puis énoncer une opinion à cet égard, moi, cheveu, il sera ici vers le milieu de la lune prochaine. — LE MANDARIN. Bien ! très-bien ! tout sera prêt pour sa réception. »

Et tandis que le *naimonet* se glissait à reculons vers l'échelle, pressé d'aller porter ailleurs la bonne nouvelle, le digne magistrat se frottait les mains avec une vigueur inhabituelle et répétait avec une force croissante : « Heureux événement ! Heureux événement. » Il ne cacha point à notre compatriote que ce qu'il appréciait le plus dans *l'événement* était la faculté d'imposer des corvées à ses administrés, qu'allait lui donner l'ouverture de nouvelles routes ou la réparation des anciennes pour le passage du pachyderme sacré. Il confessa, « pleurant d'un côté et riant de l'autre, » qu'il en imposerait beaucoup plus que la chose ne l'exigeait absolument, et que tous ceux qui voudraient s'en racheter devraient lui verser 16 ticaux (48 francs) par tête. Il espérait bien que cette petite affaire, bien conduite, le mettrait à l'abri du besoin pendant ses vieux jours... « C'est ce qu'on appelle proverbialement chez nous, » dit-il en achevant sa confidence, « faire sa moisson sur le dos du peuple : *tham nabon limg phrai*. N'avez-vous pas, ô vénérable étranger, quelque expression équivalente dans vos langues européennes ? »

Il faut dire à la décharge du mandarin de Kao-Khoc que les appointements du malheureux ne s'élevaient point à plus de 180 francs par an. Les employés inférieurs ne touchent que 120 et même 50 francs. Comment pourraient-ils faire pour vivre si la générosité des administrés ou la concussion ne leur venait en aide? Avec leurs seuls honoraires, ils mourraient de faim et auraient le désagrément, en outre, de passer pour

des imbéciles aux yeux du bon peuple de Siam [1].

Un éléphant blanc figure sur l'étendard royal, et, en temps de guerre, ces colosses jouent parfois le rôle non-seulement de bêtes de somme et de convoyeurs, mais encore de combattants. On les lance contre les retranchements, et, dans la dernière guerre contre l'Annam, le généralissime siamois ayant fait attacher des torches enflammées à la queue de plusieurs centaines d'éléphants, ces animaux se ruèrent dans le camp ennemi et y jetèrent le plus complet désordre. Un millier d'Annamites furent écrasés, et le reste prit la fuite. Par contre, dans une expédition contre Chiangtoung, de désastreuse mémoire, la saison pluvieuse et une mauvaise nourriture firent périr, presque jusqu'au dernier, les mille éléphants qui accompagnaient les troupes siamoises, et l'expédition, privée de moyens de transport, dut finalement et piteusement battre en retraite. Pour mieux dire, ce fut une vraie déroute, une complète débandade, et, pour accélérer la marche rétrograde de ses soldats, le général en chef n'eut pas le moindre besoin de les piquer d'une longue lance, là où le dos perd son nom, comme le faisait, dit-on, un de ses collègues qui leur criait en même temps : « En avant, garçons ! en avant ! »

L'éléphant est, ainsi qu'on le disait tout à l'heure, un des grands modes de locomotion des Siamois. On s'installe sur son dos dans une sorte de panier recouvert et garni de coussins, dans lequel, avec quelque habitude, on se trouve fort bien.

[1] Voici le tarif officiel des traitements siamois : Princes et ministres, 20 livres d'argent, valant 7,000 francs (par an). — Mandarins de la 1re à la 3e classe, de 3,600 à 500 francs. — Mandarins de 4e classe et de 5e, 300 et 180 francs. — Employés inférieurs, de 120 à 50. — Médecins, soldats, satellites et ouvriers, 30 à 36 rancs.

Très-souvent le harnachement d'un éléphant est tout simplement somptueux, et il paraît certain que ces intelligents colosses ne sont pas peu fiers de porter de si riches caparaçons. Les Siamois affirment qu'ils tiennent beaucoup aux grelots d'or ou d'argent qui pendent à leurs défenses : ils s'irritent quand on les leur retire et se montrent joyeux lorsqu'on les leur restitue. Ils donneraient aussi des marques de déplaisir quand ils sont transférés d'une belle écurie dans une médiocre. La chose est très-possible, et ne dépasse point la grande mesure d'intelligence qui a été certainement dévolue à ces animaux. Mais les Siamois estimaient trop haut cette intelligence lorsque, au témoignage de La Loubère, ils murmuraient ces mots à l'oreille des trois éléphants que le roi de Siam envoyait comme présent à Louis XIV : « Partez et partez joyeusement : sans doute vous serez esclaves, mais esclaves du plus glorieux des monarques, dont le joug est aussi léger que glorieux. »

De même que tous les peuples voués à la servitude, le Siamois donne aux jeux et aux divertissements une bonne part de son existence, la meilleure, faudrait-il dire. Il ne songe à son pain journalier qu'aux heures où il a faim, mais il songe au jeu sans cesse, au jeu sous toutes les formes et pour tous les instants. C'est sa grande préoccupation, et ce n'est pas le moindre souci du gouvernement lui-même. Il fait de son mieux pour prohiber les combats de coqs, dont les adultes sont si friands, et il permet aux enfants les combats de fourmis, de sauterelles et de deux sortes de petits poissons très-rageurs qui se livrent des assauts acharnés, à la plus grande joie de la marmaille. En ceci, le gouvernement ne semble pas se piquer d'une grande logique ; mais il obéit à cette considération suprême du despotisme, qu'il faut amuser le peuple, heureux encore que le sien ne lui demande que des spectacles, tandis que le

Abords de Bangkok.

peuple romain demandait à ses empereurs à la fois des spectacles et du pain.

Les enfants jouent du matin au soir au palet, à la cligne-musette, à saute-mouton, aux barres, à colin-maillard, à la toupie ; les hommes faits s'adonnent aux échecs, au trictrac, aux cartes chinoises, aux dés et ne dédaignent même pas de faire partir des cerfs-volants. Au dehors, ils recherchent les grandes régates, les joutes sur l'eau et surtout les combats de buffles ou d'éléphants. Mais ce sont là des divertissements fort coûteux et qu'il n'est pas possible de leur offrir fréquemment. Par bonheur, le gouvernement peut compter, pour remplir les intermèdes de ces représentations extraordinaires, sur les funérailles, avec leur accompagnement obligé de pugilat, de luttes, de marionnettes, d'ombres chinoises, de danses sur la corde, de feux d'artifice et de comédie en plein vent.

De tous les amusements qu'on lui jette en pâture, il n'en est aucun que le peuple siamois goûte autant que celui-ci. Le théâtre ne consiste guère cependant qu'en une salle ouverte de tous côtés, sorte de tréteau sur lequel des acteurs et des actrices, au corps frotté de poudre blanche, aux longs bonnets pointus, aux longues oreilles postiches, aux vêtements de polichinelles et aux bijoux en clinquant, chantent et crient, à tour de rôle ou en chœur, des histoires fabuleuses et des scenarios fantastiques, en s'accompagnant d'une pantomime bizarre. Un tel spectacle n'offrirait à un Européen qu'un attrait bien mince, et sa première curiosité satisfaite, il s'empresserait de le quitter ; les Siamois eux n'en perdent pas un mot, pas un geste, et c'est avec une passion voisine de la frénésie qu'ils en suivent les péripéties, de l'ouïe et du regard, pendant les vingt-quatre heures que dure communément une représentation de cette espèce.

Chaque grand personnage possède une salle de théâtre et entretient une troupe d'acteurs. Il va sans dire que le roi a les siens et que sa salle se distingue par sa magnificence. Des draperies de soie rouges et blanches et des boiseries sculptées en forment les décors, avec un nombre infini de ces découpures en carton dans lesquelles les Siamois excellent. Une vaste tribune, garnie de riches tentures et située à droite de la scène, est destinée au roi lui-même, et une grande estrade, placée en avant de la scène et de plein-pied avec elle, est couverte de chaises et de fauteuils à l'usage des invités européens. L'orchestre joue d'abord, pendant quatre et cinq heures, une même phrase, celle que Mouhot regarderait volontiers comme l'unique fond de la musique siamoise, et le spectacle commence. Une foule d'acteurs et d'actrices envahissent la scène, vêtus des costumes les plus bizarres. Les scieries brodées d'or dans lesquelles ils se drapent, les bonnets coniques et ornés de verroteries qu'ils agitent fièrement sur leurs têtes offrent un coup d'œil qui ne manque pas d'originalité. Mais le jeu des acteurs est d'une simplicité extrême ; il consiste à peu près uniquement en une pantomime au fond assez disgracieuse, que relève un chœur criard placé non loin des acteurs[1].

Jusque dans les derniers devoirs funéraires rendus se montre le goût dominant des habitants de Siam pour les cérémonies mouvementées et de grand apparat. En elles-mêmes, les funérailles des Siamois présentent des particularités intéressantes. Lorqu'un Thaï est sur le point de mourir, ses parents vont quérir les talapoins ; ils répandent de l'eau lustrale sur le patient, récitent des versets de leurs livres sacrés sur la vanité des choses humaines, et poussent de bruyants gémissements

[1] Mouhot, *Voyage*, etc., chap. IV.

entrecoupés par intervalles de l'exclamation *Arahang, Arahang!* mot mystique qui s'applique à la chasteté du Bouddha et à son exemption de la concupiscence. Dès que le malade a exhalé son dernier soupir, la famille éclate en cris perçants et en lamentations. « Pourquoi nous « quittez-vous? s'écrie-t-elle, et qu'avions-nous fait pour « vous offenser? Que n'avez-vous plutôt suivi notre con- « seil en vous abstenant de manger ces fruits qui don- « nent la dyssenterie et qui causent la mort !..... O déso- « lation, ô misère, ô inconstance des choses humaines ! » Puis chacun se précipite aux pieds du mort, criant, pleurant ; le baisant, l'accablant de tendres reproches. Le corps est ensuite lavé et enveloppé dans une étoffe blanche ; il est déposé dans une bière garnie de papier doré et décorée de fleurs métalliques. On prépare alors un dais orné de la même façon que la bière, avec des guirlandes de fleurs naturelles en plus, et l'on place dessous le cadavre.

Au bout de deux jours, la bière sort de la maison, non par la porte, mais par une ouverture pratiquée exprès dans le mur, et on lui fait faire, à toute vitesse, trois fois le tour de la maison, afin que le défunt perde ainsi le souvenir du chemin par où il a passé et ne vienne pas tourmenter les vivants. Le cercueil est alors transporté, aux sons d'une musique mélancolique, dans une grande barque, et les parents et amis l'accompagnent, en de petits bateaux, jusqu'au lieu où le corps doit être brûlé. A l'arrivée, le cercueil est ouvert, et le cadavre remis aux mains des prêtres, ayant dans la bouche un tical d'argent (environ 3 francs), destiné au payement des frais funéraires. L'officiant en lave la face avec du lait de coco et le découpe en morceaux, si le défunt a déclaré avant de mourir que sa volonté dernière était d'abandonner son corps aux vautours et aux oiseaux de proie. Sinon, ce corps est placé sur le bûcher, que

le prêtre allume et que les parents viennent fouiller, une fois éteint, pour y recueillir les gros os du mort et les transporter chez eux dans une urne[1].

Autre particularité digne de remarque : une partie notable de cette population vit sur l'eau, nous allions dire dans l'eau, tant elle est dans une étroite familiarité avec le liquide et perfide élément. C'est avec une dextérité incroyable qu'hommes, femmes, enfants dirigent ces légères embarcations qui sillonnent le Mé-Nam, ou les nombreux canaux qui coupent toute la partie centrale de son bassin, et c'est merveille de voir de vrais marmots se jeter dans la rivière, y nager, y plonger, s'y livrer à mille ébats, d'autant que les jeunes Siamois sont charmants et restent tels jusqu'à l'âge où ils enlaidissent par l'usage du bétel, qui noircit les dents et grossit les lèvres. A Bangkok, on ne voit guère sur les bords mêmes du Mé-Nam que des maisons flottantes, c'est à-dire bâties sur des radeaux, qu'il est très-curieux de voir à un moment donné couper leurs câbles et voguer vers un autre point. Ces habitations mobiles renferment parfois plusieurs appartements et abritent des familles entières. Il y en a en planches, d'autres en bambou ou en osier, d'autres enfin en simples feuilles de palmier. Elles ont généralement une vérandah sur leur façade et une aile de chaque côté. Lorsqu'elles servent de boutique ou de magasin, on enlève toute leur devanture, et leur contenu demeure exposé à la vue de tous les bateaux qui vont et viennent sur le fleuve. La population des maisons flottantes est assez mêlée ; il n'y manque pas de gens habitués aux démêlés avec la police et qui ne sont pas fâchés de pouvoir s'éloigner facilement, au besoin, du théâtre de certains de leurs exploits.

La police siamoise, pour le dire en passant, est assez

[1] Pallegoix, *Le royaume de Siam*, etc., I, 244-47.

arbitraire dans ses voies et moyens, assez sommaire dans ses procédés pour que personne, innocent ou coupable, ne se soucie guère de passer par ses mains. Eclate-t-il quelque tapage dans les rues de Bangkok, elle fait razzia de tous les passants, elle les jette tous en prison, et nul n'en sort sans une bonne bastonnade, ou bien une lourde amende. Telles sont les habitudes judiciaires de l'Orient ; elles n'ont pas varié depuis des siècles et ne diffèrent point à Constantinople ou au Caire de ce qu'elles sont à Bangkok ou à Péking. Disons cependant, à la louange des rois de Siam, que le code criminel de leur pays n'est pas hérissé de ces pénalités monstrueuses en lesquelles l'esprit ingénieusement féroce du législateur chinois s'est de tout temps complu. On ne laisse pas toutefois d'y découvrir des pénalités excessives telles, par exemple, que le bûcher qui attend toute vivante la personne coupable d'avoir fait fondre une idole, ou le fer rouge qui marque les adultères sur les deux joues. Si c'est un bonze qui a commis le dernier de ces méfaits, il est publiquement dépouillé de sa robe jaune, flagellé jusqu'à ce que son sang coule, et, en fin de compte, condamné à couper, durant le reste de sa vie, du gazon pour les éléphants royaux. C'est une peine tout à fait infamante, dont le criminel n'est jamais relevé, et il en est ainsi du *ta ven*. La personne qu'il frappe, chargée de chaînes et ayant une cangue au cou, précédée de cymbaliers et accompagnée d'officiers de police, est promenée par les principales rues ; elle doit incessamment crier à haute voix les paroles suivantes : « Tel est mon crime ; qu'il vous serve d'exemple ! » Et, si elle se tait ou bien si sa voix faiblit, on la frappe à grands coups de plat de sabre. Non seulement le supplice du *ta ven* ne manque pas d'une certaine originalité, mais encore, ingénieusement, il satisfait la vindicte publique en même temps qu'il procure gratis au bon

peuple siamois le plaisir quasi-quotidien d'un drame vivant avec accompagnement de musique.

II

LES RUINES D'ONGKOR ET LES MONUMENTS DE LA CIVILISATION KMER

C'est dans l'une des provinces de l'ancien royaume de Cambodge, dont les rois de Siam se sont emparés de 1809 à 1813, que se trouvent les ruines célèbres du temple et de la ville d'Ongkor.

Ces ruinés, un voyageur portugais, Rios de Mançanedo, en avait révélé l'existence à l'Europe, dès l'année 1570; mais elles étaient retombées dans l'oubli le plus complet, lorsque l'infortuné Mouhot les visita, et les remit en lumière. On s'est même habitué à prendre Mouhot pour leur second inventeur ; mais la vérité est qu'elles avaient été visitées, en 1850, par M. l'abbé Bouillevaux et c'est bien à lui que revient l'honneur de les avoir le premier retrouvées. MM. Forrest et King s'y sont aussi rendus en 1860, c'est à dire deux ans avant Mouhot, et depuis, elles ont été explorées par le commandant de Lagrée (1863), par le docteur Bastian (1864) enfin par MM. Kennedy et Thompson (1866). En dernier lieu, les ruines d'Ongkor ont reçu la visite d'un de nos compatriotes, M. le lieutenant de vaisseau Delaporte, et c'est lui que nous prendrons pour guide, pour nous y rendre en pensée, d'autant que l'itinéraire que M. Delaporte a lui-même suivi,

nous fait traverser une partie de la Cochinchine française, ainsi que du Cambodge, dont nous avons aujourd'hui le protectorat.

Appelé par les hasards de sa vie de marin à servir sur l'un des navires composant notre station navale de l'extrême Orient, M. Delaporte, alors enseigne, eut l'occasion, dès l'année 1863, de visiter le royaume de Siam ainsi qu'une partie du Cambodge, et plus tard il était attaché, avec Francis Garnier, les médecins de la marine Joubert et Thorel et M. Louis de Carné, à l'expédition qui accomplit, sous les ordres du commandant Doudard de Lagrée, la pénible et mémorable expédition du Mékong et des solitudes de l'Indo-Chine. De ces six hommes, animés de la même ardeur et mus par cette foi scientifique, qui elle aussi soulève les montagnes, il n'y en a plus que trois de vivants. M. de Lagrée, miné par un redoutable climat, est mort à la tâche avant de l'avoir entièrement achevée et Francis Garnier, son successeur, est tombé sous les coups d'un obscur assassin, enseveli pour ainsi dire dans son triomphe le lendemain même du jour où, à la tête d'une poignée de matelots, il enlevait d'assaut la citadelle annamite d'Ha-Noï. M. de Carné enfin, revenu malade, s'est éteint lentement au sein de sa famille désolée. Ces dangers, ces fatigues et ces épreuves, M. Delaporte, plus heureux que ses compagnons, les a bravés impunément: ils les a même affrontés une seconde fois. Il avait été frappé, comme il le dit lui-même, d'un vif étonnement à la vue de ces ruines étranges qui couvrent tout le sol cambodgien; il n'avait pas moins admiré la conception hardie et grandiose de ces monuments que l'harmonie parfaite de toutes leurs parties. Ce n'étaient plus, sans doute, ces grandes œuvres classiques du bassin de la Méditerranée qui ont gardé longtemps le privilège de captiver exclu-

sivement l'admiration des artistes occidentaux : au lieu des colonnades majestueuses et des grandes surfaces calmes de la Grèce ou de l'Egypte, l'art kmer, issu d'un mélange de l'Inde et de la Chine, vous met en face de formes laborieuses, complexes et tourmentées. Il multiplie les superpositions et les retraits, les galeries basses, les tours dentelées, les pyramides étagées et surmontées de flèches innombrables; il prodigue à l'extrême les ornements, les sculptures et aussi ces effets alternatifs de clair et de sombre qui, d'ailleurs,s'harmonisent si merveilleusement avec la lumière intense des régions tropicales et leur végétation luxuriante. C'est beau néanmoins, très-beau, et l'on conçoit fort bien que, doué comme il l'est au plus haut degré du sentiment de l'art, M. Delaporte n'ait pas dit un éternel adieu à la terre de Cambodge lorsqu'il la visita pour la première fois, et qu'il ait éprouvé un besoin en quelque sorte irrésistible de faire mieux connaître à l'Europe les monuments kmers, comme d'enrichir nos musées d'une collection d'antiquités dont la place y était toute marquée à côté de celles de l'Assyrie et de l'Egypte qu'ils renfermaient déjà.

Ce désir a été satisfait. Chargé d'une mission archéologique par le gouvernement français, M. Delaporte a pu explorer les ruines du Cambodge pendant près de deux ans, et il a rapporté de cette expédition une foule de moulages, d'estampages, de bas-reliefs, de vases, de débris et de sculptures de toute sorte. Il en est revenu aussi avec les éléments d'un beau livre, qui n'a pas sans doute la prétention d'être le dernier mot soit sur l'art kmer, dont tous les vestiges sont encore loin d'avoir été mis au jour, soit sur la civilisation kmer, dont les origines demeurent obscures et incertaines, mais qui projette sur ce double sujet des clartés nouvelles; un livre d'une lecture très-attachante, non-seulement

pour l'archéologue et l'orientaliste, mais aussi pour l'homme du monde et le simple curieux; un livre enfin auquel de splendides illustrations, faites sur les dessins originaux de l'auteur ou d'après ses photographies, communiquent un attrait de plus[1].

Le 23 juillet 1873, à huit heures du matin, M. Delaporte s'embarquait, avec le personnel de sa mission, sur la canonnière *la Javeline* et la chaloupe à vapeur n° 5, et quittait le port de Saïgon. Pour se rendre de ce port à Phnom-Pênh[2], la capitale actuelle du Cambodge, les gros bâtiments doivent descendre le Donnaï, ou rivière du Saïgon, puis pénétrer dans le Mékong par sa bouche supérieure dont la barre, quoique assez difficile à franchir, leur offre néanmoins une profondeur d'eau suffisante. Mais c'est à Mytho que les navires d'un moindre tonnage vont rejoindre le grand fleuve, en suivant le canal transversal qui s'appelle l'*arroyo* de la poste. Aussi bien est-ce la voie par laquelle transite tout le commerce du Cambodge, du Grand-Lac, du Laos, et en toute saison elle offre un spectacle aussi animé que pittoresque. Les *sampans* annamites, les longues barques cambodgiennes, les jonques chinoises s'y croisent et s'y enchevêtrent; un vapeur vient-il à passer, toutes ces embarcations se serrent, se heurtent, se lancent dans les palétuviers de la rive, ou s'envasent avec des craquements sinistres, qu'accompagne un concert de cris discordants poussés en toutes langues. C'est cette route que suivait *la Javeline*: vingt-quatre heures après s'y être engagée, elle atteignait Mytho, la deuxième ville de la Cochinchine française et le chef-lieu de sa province la plus fertile et la mieux cultivée, située au confluent du canal et du

[1] Voyage au Cambodge: *L'Architecture khmer*, 1 vol. grand in-8°, avec 175 gravures et une carte; Paris, Charles Delagrave, 1880.

[2] *Phnom* veut dire montagne.

Mékong. Puis elle dépassait Chaudoc, sur la limite de *la Plaine des Joncs*, immense marécage dont émergent çà et là quelques endroits habitables, et bientôt elle entrait dans les eaux cambodgiennes.

A partir de ce point, les aspects du pays se modifient graduellement. « Les berges du fleuve s'élèvent; aux humbles et disgracieuses cases annamites, succèdent de véritables villages, composés de sveltes et spacieuses habitations sur pilotis. Chaque hameau possède une pagode qu'on distingue à ses toits superposés, à son faîte élégamment recourbé sous le feuillage des palmiers sacrés. Avec le caractère du paysage, change aussi le type des habitants. L'œil n'est plus attristé par la vue de ces indigènes de race annamite, dont la laideur est encore accentuée par la longue chemise de nuance terne qui leur sert de costume. Partout dans la campagne on aperçoit des hommes vigoureux, dont le corps bronzé, presque nu, reluit au soleil; des femmes avenantes, bien proportionnées, vêtues parfois, à la mode siamoise, d'une jupe courte et d'une écharpe aux couleurs éclatantes. » Le Mékong s'est élargi : il coule maintenant dans un lit large de sept kilomètres. Au-dessus d'une forêt de cocotiers, se dresse un *stoupa* ou *tope* bouddhique[1], et des lions de grès gardent un temple situé sur un petit plateau qui couronne un monticule — *Phnom-Pênh*, — ou la montagne pleine, dont la ville voisine a tiré son nom.

Depuis quinze ans qu'elle est devenue la résidence royale et le siège du protectorat français, Phnom-Pènh

[1] Des mots *Thoupo* en pali et *Stoupa* en sanscrit, qui signifient littéralement tous les deux un amas de terre, un tumulus. Le *stoupa* ou *tope* n'est en réalité qu'un tumulus régulièrement construit, affectant la forme d'un dôme hémisphérique massif placé au centre d'une plate-forme circulaire d'une hauteur variable (Rousselet : l'*Inde des Rajahs*).

a pris une extension considérable et a même revêtu un cachet presque européen. Les cases en bambous, qui en formaient la rue principale, ont fait place, pour la plupart, à des constructions en briques et il s'y fait un trafic énorme, presque entièrement concentré dans les mains de négociants venus des provinces méridionales du Céleste-Empire. On rencontre aussi à Phnom-Pênh beaucoup d'Annamites, de Siamois, de Malais et quelques Européens. Au milieu d'éléments si divers, l'ordre n'est pas toujours facile à maintenir, et nous apprenons sans surprise que la charge du résident français n'est point une sinécure. D'une part, il lui faut prévenir les conflits et réprimer les exactions des mandarins ; de l'autre, guider le roi Norodom dans les voies de la civilisation occidentale et tenir en bride ses fantaisies parfois despotiques. Ce n'est, d'ailleurs, ni un homme vulgaire, ni un prince ordinaire que l'auguste Norodom, *Phrea Norodom*. Il descend d'une des lignées les plus illustres de l'Asie : c'est un roi de la race solaire, un arrière-neveu du roi Indra. Lorsque la mission du Mékong le visita à Oudong, sa capitale d'alors, elle fut reçue dans une sorte de hangar fait de bambous et de rotins. Toutefois, à peine introduits devant le roi, nos compatriotes furent frappés du grand air de dignité des principaux officiers de sa cour. Norodom les accueillit d'une façon gracieuse, et les gratifia d'une représentation théâtrale, suivie d'un brillant ballet, dont l'ordonnance et les costumes témoignaient d'un degré de civilisation inattendu en pareil lieu.

Ses promenades dans la campagne de Phnom-Pênh conduisirent M. Delaporte jusqu'au champ où l'on brûle les morts. Il s'annonce de loin aux regards par des mats auxquels sont suspendues de longues lianes, barrière aérienne destinée à préserver pendant l'opération les âmes des défunts contre les mauvais esprits.

Cette coutume est très-répandue dans l'Indo-Chine, sans y être cependant générale, et M. Delaporte a même rencontré au Laos plusieurs cimetières. Au Cambodge, elle est fort ancienne et doit venir de l'Inde. Du moins existe-t-il dans la façon dont elle se pratique chez les sectateurs de Vichnou et chez les Khmers une particularité commune, qui est très-caractéristique. L'ordonnateur de la cérémonie, après avoir allumé le bûcher, jette sur le sol un vase fragile. Il donne ainsi à entendre, selon M. le capitaine d'infanterie de marine Aymonier, qui a pu souvent observer ce rite, que l'homme, après sa mort, n'a pas plus de valeur que cette poterie volant en mille éclats.

Après quelques jours passés à Phnom-Pênh, la mission se remit en route. Elle vit bientôt défiler sur sa gauche les cases de Compong-Luong (le *Rivage royal*), une des anciennes capitales du pays, et se dresser à l'horizon les *Quatre Collines*, avec leur couronnement de pyramides aiguës, tombeaux des derniers rois du Cambodge. Vers le soir elle mouillait à Compong-Chnang (le *Marché des Marmites*) et y prenait les pilotes dont elle avait besoin avant de s'engager dans le dédale d'arroyos et de cours d'eau qui communiquent avec le Toulé-Sap ou Grand-Lac, centre de la vaste dépression que la nature a creusée au milieu des immenses plaines boisées du Cambodge. Cette petite mer d'eau douce est un vaste réservoir de vie animale : des caïmans flottent immobiles sur ses eaux et des troupes de lamantins viennent bruyamment respirer à la surface. De quelque côté que l'œil se porte, il n'aperçoit que des myriades de pélicans qui cinglent, en troupes serrées, dans toutes les directions, tantôt rentrant leur long cou, tantôt l'allongeant pour saisir quelque proie : des nuées de cormorans, de canards, de sarcelles rasant l'eau ; des bandes de hérons et d'ibis cachés au

milieu des joncs ; d'aigrettes blanches perchées sur les arbres de la rive et qui, de loin, ressemblent à d'énormes boules de neige. Toute cette gent volatile s'agite, se déplace, pousse des cris aigus ; elle communique une incomparable animation à une scène que son étendue et son cadre de puissante végétation rendent déjà grandiose.

Au moment de l'année où M. Delaporte arrivait au Toulé-Sap, on ne voyait d'ailleurs sur ses rives ni un être humain, ni une barque sur sa nappe d'eau. A l'époque des basses eaux, c'est à dire pendant les mois de février et de mars, le lac et les cours d'eau ses tributaires, deviennent autant de viviers dans lesquels on pêche aisément des quantités de poissons prodigieuses, et l'on n'estime pas à moins de 50,000 le nombre des pêcheurs qui exploitent alors le seul Toulé-Sap. Ce chiffre donne une idée du trafic auquel doit donner lieu la fourniture du matériel des barques, du riz, du bois, du sel, ainsi que la vente du poisson dans ces pêcheries gigantesques. Ce poisson se prépare sur place : on sépare la tête de laquelle on extrait de l'huile et on enlève les entrailles ; on fend le reste en deux, on l'aplatit, on le saupoudre de sel ou de cendre de palmier à défaut de sel, et on le fait sécher. Le poisson ainsi préparé, entre pour beaucoup dans l'alimentation des Chinois, des Siamois, des Annamites, des Cambodgiens, et à Saïgon il vaut 36 francs le picul, c'est-à-dire les 60 kilogrammes. Un métis portugais, du nom d'Alexis, sale en moyenne annuelle 900,000 kilos de poisson, et les vend sur place de 16 à 17 francs le picul ; il paie au fisc 600 barres d'argent (48,000 fr.), et tous ses frais payés, il réalise une quarantaine de mille francs, qu'il partage avec un associé. Cette association se fait d'ordinaire entre patrons de nationalité différente, arrangement qui facilite à la fois et la

conduite des hommes et l'exploitation elle-même.

C'est à l'extrémité occidentale de cette grande nappe lacustre, sur le territoire de Siam, que se trouve Ongkor, ou Angkor, la plus vieille capitale du pays, et que sont disséminés, dans un rayon de 200 à 400 kilomètres les plus remarquables débris de l'antique civilisation Kmer : immenses *Ponteays* (citadelles), larges chaussées, ponts et canaux et *Sras* (étang) sacrés, *wat* (temples,) *Preasats* (tours) et pyramides commémoratives. Le temps dont il disposait ne permettait point à M. Delaporte d'explorer toutes ces ruines ; il décida de se borner à celles qui étaient le plus accessibles par eau, et il commença par l'amas de *Pontey-Prea-Khan* (la citadelle de la divine épée. Il embrasse une superficie de 5 kilomètres carrés, et n'est rien moins que le squelette d'une de ces fastueuses résidences royales dont le sol cambodgien était couvert jadis. L'enceinte fortifiée de cette ville renfermait un palais, un harem, des jardins, d'immenses communs, en un mot tout l'attirail complet d'une cour de l'Orient. « A la place d'honneur trônait la divinité : on l'adorait dans un temple central, surmonté de neuf hautes tours à étages, aux pieds desquelles s'étalaient de vastes caravansérails pour les pèlerins et des monastères entourés de pièces d'eau et d'arbres sacrés. Autour de la grande ponteay, se groupaient d'autres constructions, telles que forts, sanctuaires, pagodes édicules de tout genre, dont les colonnades gisantes et les galeries écroulées représentent, en dehors du massif principal, une zone secondaire de débris. »

Les ruines mêmes d'Ongkor gisent au nord du Toulé-Sap et se divisent en deux groupes principaux : les restes du grand temple (*Ongkor-Wat*) et ceux de la ville elle-même, qui était encore très-florissante au XVIII^e^ siècle, mais qu'à cette époque les Birmans prirent d'assaut et saccagèrent de fond en comble. Une belle terrasse, en forme de croix, lon-

gue de 250 mètres et pavée d'immenses pierres bien rejoïntoyées, précède ce temple. Elle est flanquée, à chacun de ses quatre angles, de deux énormes lions sculptés dans le granit, et l'on y accède par quatre beaux escaliers qui en occupent toute la largeur. De cette terrasse part une chaussée longue de 230 mètres et large de 9, qui traverse le fossé, large de 200 mètres, dont le temple est entouré et qui conduit à son enceinte principale. Cette enceinte offre un développement de 3,350 mètres sur ses quatre faces quadrangulaires, et est percée de trois entrées principales, surmontées de tours dont la base forme un arc de triomphe et que flanquent à chaque angle d'autres tours percées d'arches pour le passage des chars.

Une double rangée de colonnes et un mur garni de fausses fenêtres à barreaux en pierres sculptées forment la façade. La chaussée la traverse, et, continuant encore entre deux petits lacs et deux sanctuaires, elle conduit à une deuxième terrasse plus haute que l'autre, plus décorée et supportée par une colonnade d'une élégante sculpture. Elle mène à l'édifice lui-même, qui consiste en trois rectangles concentriques et disposés en étages tout autour desquels un immense bas-relief déroule des scènes religieuses, tel que l'enfer et le paradis bouddhiques, le combat du roi des singes contre le roi des anges, etc., etc. Le second et le troisième étage sont à colonnades, et des tours s'y adossent à leurs angles ; on monte de l'un à l'autre par douze escaliers de quarante-deux marches, et l'on atteint la cour centrale, sommet de tout l'édifice et son *sanctum sanctorum*. Là, se dressent quatre statues regardant les quatre points cardinaux ; les gradins des escaliers montrent des dragons fantastiques; les toits sont sculptés. Là on se trouve dans une véritable forêt de 1,800 colonnes, hautes de quatre pieds et presque

toutes monolithes, carrées ou rondes, mais couvertes de sculptures aussi variées qu'élégantes, dessinées dans le goût le plus pur.

Ce tabernacle renferme une statue du Bouddha, présent du dernier roi de Siam, que desservent de pauvres talapoins dispersés dans la forêt voisine, et qui voit de loin en loin quelques fidèles se prosterner à ses pieds. Mais, pour parler comme Mouhot, « que sont ces dévotions comparées aux solennités d'autrefois, alors que les princes et les rois de l'extrême Orient venaient en personne rendre hommage à la divinité tutélaire d'un puissant empire ; que des milliers de prêtres couvraient de leurs processions les gradins et les terrasses de ce temple immense ; que du haut de ses vingt-quatre coupoles le son des cloches répondait au carillon des innombrables pagodes de la capitale voisine de cette Ongkor la grande, dont l'enceinte, d'un pourtour de quarante kilomètres a pu contenir autant d'habitants que les plus peuplées métropoles de l'Occident ancien ou moderne ! »

Les ruines de cette capitale, — *Ongkor-Thom*, — se trouvent à six ou sept kilomètres d'Ongkor-Wat. Un bout de chaussée, en partie détruite et franchissant un fossé tout bordé de blocs de colonnes, de lions et d'éléphants, conduit à la porte de la ville, monument composé d'une tour centrale qu'entourent quatre tourelles, et que flanquent deux autres tours avec galeries qui se relient ensemble. La tour centrale est surmontée de quatre têtes dans le goût égyptien et partout chargée de sculpture. L'édifice tout entier est construit en pierres de grès, et la muraille d'enceinte elle-même est formée de blocs de concrétions ferrugineuses. Le même appareil se retrouve dans ce qui reste du palais royal : ses galeries et ses tours sont bâties en grès, tandis que son triple mur d'enceinte l'est en

blocs de concrétions ferrugineuses. Ces murs, encore intacts, sont couverts, sur toutes leurs parois, de bas-reliefs formant quatre séries superposées, dont chacune représente un roi assis à la façon orientale, les mains posées sur la moitié d'un poignard et entouré d'une cour de femmes. D'autres bas-reliefs figurent des combats; on y remarque des enfants à la longue chevelure nouée en torchon et des sauvages de l'Est à l'étroit langouti.

Ces figures sont chargées d'ornements, tels que longs pendants d'oreilles, colliers et bracelets; elles n'ont pour tout costume qu'un léger langouti, et leur tête est surmontée d'une haute coiffure terminée en une pointe que l'on dirait faite de perles, d'ornements d'or ou d'argent. Elles le cèdent toutes en beauté à la statue dite du *roi lépreux*, dont la tête est un admirable type de noblesse et de régularité. Le port est majestueux, les traits fins et doux; une petite moustache recouvre la lèvre supérieure, et une longue chevelure bouclée retombe sur les épaules ; mais le corps est nu et sans ornement d'aucune sorte [1].

Les ruines d'Ongkor sont les plus belles et les mieux conservées; mais ce ne sont point, tant s'en faut, les seules dont l'ancien royaume de Cambodge ou de Khmer soit jonché. Ces ruines sont disséminées sur un grand nombre de points de cet État, qui est resté si célèbre dans les traditions locales qu'elles lui attri-

[1] Les ruines d'Ongkor n'ont pas été décrites seulement par Mouhot; on en doit une ample description, écrite et figurée à notre grande expédition de 1866 pour l'exploration du Mékong. On en trouve aussi une peinture succincte, mais qui, dans sa concision même frappe davantage l'esprit, dans l'ouvrage de M. Lemire : *Cochinchine française et Royaume de Cambodge* (Paris, Chalamel 1877). Enfin, il y a la description de M. Delaporte lui-même. Nous avons fait usage du tout dans notre résumé.

buent cent vingt provinces tributaires et une armée de cinq millions d'hommes. A quelle époque, à quelles dynasties faut-il rapporter ces splendides vestiges, si étonnants par eux-mêmes, et plus étonnants encore par le contraste qu'ils accusent entre le Cambodge actuel et le Cambodge ancien? C'est ce qu'il ne faut pas demander au Cambodgien de nos jours: le questionne-t-on sur les temples d'Ongkor, il en attribue l'édification à *Prha-Renn*, le roi des anges, au roi des géants, ou bien encore à Bua-Sivisithiwong, ce *roi lépreux* dont la statue est l'une des merveilles d'Ongkor-Thom et qui, comme on l'a dit, pour obtenir des Dieux sa guérison, fit bâtir Ongkor-Wat. Mais certains indices permettent de voir dans ces monuments les restes d'une civilisation importée et d'origine indienne. La figure du roi lépreux rappelle essentiellement le type ayran ; les bas-reliefs semblent inspirés par la mythologie indienne ; les statues colossales du Bouddha, taillées dans le roc, ont une analogie frappante avec les colosses de Bâmian dans l'Asie centrale, et, dans leur ensemble, ces constructions ressemblent singulièrement aux édifices bouddhiques de Java. Aussi est-il bien probable, comme le dit M. Vivien de Saint-Martin, notre éminent géographe, qu'elle doivent appartenir à l'époque de la grande prospérité du bouddhisme dans l'Inde, qui fut aussi le temps de sa grande propagation au dehors, ce qui nous ramènerait au troisième ou au deuxième siècle avant Jésus-Christ.

La nature indolente, le caractère léger et insouciant des Siamois les destinaient tout particulièrement à subir l'ascendant de l'Occident. Il serait puéril de ne pas savoir reconnaître que cet ascendant moral et commercial est aujourd'hui en la possession de l'Angleterre. Inutile d'ajouter que nos habiles et infatigables voisins,

passés maîtres en fait de colonisation et de tentatives d'annexions profitables, ne négligent rien pour conserver et accentuer la position qu'ils ont acquise : d'autant qu'ils sont jaloux de voir le Cambodge soumis à notre protection. Mais à côté des Anglais à Siam, n'y a-t-il pas place pour la France ? Évidemment oui, et nous croyons, sans mesquine jalousie, sans arrière-pensée d'annihiler telle ou telle influence, il y a possibilité, il y a lieu de créer une large place aux intérêts Français. Notre grande situation au Cambodge rend la chose presque facile. Que la France soit parfaitement représentée à Siam et d'heureux résultats ne tarderont pas à se produire.

C'est donc avec un sentiment tout patriotique que, comme conclusion de cette trop succinte notice sur le royaume de Siam, nous exprimons notre grande satisfaction de l'heureux choix qui vient d'être fait pour occuper le poste, aujourd'hui si important, de consul et de commissaire de la République Française près S.M. le Roi de Siam. Le nouveau titulaire, le dr J. Harmand, médecin de la marine, secrétaire général de la *Société des études coloniales*, l'explorateur distingué du Tongking et de l'Indo-Chine semblait prédestiné pour cette haute fonction. La connaissance parfaite du pays qu'il a exploré dans tous les sens, la fermeté bien connue de son caractère, la dignité naturelle de sa personne et ajoutons aussi le souvenir de la vigoureuse façon avec laquelle il capturait ou coulait les pirogues armées qui lui faisaient obstacle lors de ses explorations, lui assurent de la déférence et du respect à la cour de Bangkok. Une diplomatie dont l'énergie n'empêchera pas la finesse et la sage entente des intérêts français fera le reste.

LE CAMBODGE

—

Physiquement le Cambodge se compose de plusieurs massifs montagneux et de la grande vallée du Mékong, fleuve qui, par ses atterrissements et ses innondations régulières, est pour ce pays ce que le Nil est pour l'Egypte. Le nom de Mékong par lequel on désigne aujourd'hui ce puissant cours d'eau, qui est la vie et la richesse du Cambodge et de la Cochinchine française, est d'origine laotienne. Les Cambodgiens eux-mêmes, l'appellent *Tonb'Tôme*. (grand fleuve.) Les Européens le désignaient autrefois sous le nom de Cambodge, du nom du peuple, (*les Kampouchéa* ou Khmër), qui occupait ses bouches, à l'époque où les Portugais pénétrèrent dans ces mers. Le Mékong, après avoir reçu, principalement sur sa droite, les grands affluents de son bassin élargi, se précipite, par une série de chutes et de rapides d'un aspect grandiose et terrible, du Laos dans le Cambodge, en suivant à peu près une direction rectiligne, du N. au S. Puis il tourne brusquement au

S. O., comme pour tomber perpendiculairement dans le golfe qu'il a comblé de ses alluvions; mais avant de se heurter à la chaîne occidentale longeant le golfe de Siam, il tourne au S-E. et va se jeter dans la mer, par six grandes embouchures.

Chaque année, le Mékong déborde et ses eaux, conduites par des canaux naturels, se ramifient et se répandent dans tout l'intérieur du pays. C'est de juin à septembre que les eaux s'élèvent, et elles regagnent leur plus bas niveau d'octobre à février. L'inondation n'a lieu dans toute sa force qu'au Cambodge. Plus bas, en Cochinchine, elle est affaiblie par ses nombreuses irrigations et par la vaste superficie qu'elle a déjà couverte. Le Cambodge qui en septembre ressemblait à une mer immense, parsemée d'îles, devient en mars, une vaste plaine sablonneuse, semée çà et là, de flaques d'eau. Les rives du fleuve et ses îles présentent alors une succession de côtes rongées et escarpées, du côté où porte le courant, et en pente douce de l'autre côté. Parmi les tranchées naturelles, qui font communiquer le fleuve avec les parties inondées, les moins importantes, plus élevées que le niveau des basses eaux, assèchent complétement et l'indigène, qui, quelques mois auparavant, parcourait ce chemin dans sa légère pirogue, peut le suivre alors dans une charrette.

En dehors de la vallée du Mékong, le Cambodge présente plusieurs chaînes, ou massifs de montagnes, et de nombreux pics isolés. Vers le 14e degré de lat. N., une chaîne de montagnes, ou plutôt une ligne de, hauts plateaux, connus sous le nom de *Pnôm Dangrëk*, (Monts du Fléau,) court parallèlement à l'équateur, et sépare le bassin moyen de Mékong, des nombreuses rivières peu importantes qui se jettent à l'E. dans la mer de la Chine. Le mot chaîne est impropre, pour

représenter ce dédale de montagnes, peu élevées du reste, qui se croisent dans toutes les directions, donnant naissance à un grand nombre de sources, de ruisseaux, de torrents, dont le cours, longtemps indécis, finit par se déverser soit à l'est dans les rivières de la Cochinchine, soit à l'ouest dans les affluents du grand fleuve. Toute cette région est couverte d'une forêt sans limites, dans laquelle, la cognée du sauvage, fait quelques éclaircies, bientôt recouvertes, par la vigoureuse végétation des pays intertropicaux. La chaîne Cochinchinoise descend du N. au S. et serre de près la mer de Chine, sur les bords de laquelle elle détache de nombreux et courts contre-forts, qui font de la côte d'Annam un rivage très-accidenté.

Le Cambodge est soumis aux pluies périodiques de la zone tropicale, qui partagent l'année en deux saisons : la saison sèche, de septembre à mai, la saison pluvieuse, de juin à novembre. Comme tous les pays placés dans des conditions analogues de chaleur et d'humidité, le Cambodge offre un climat dangereux à l'Européen ; les fièvres et l'anémie y sont pour les Blancs, les conséquences d'un séjour prolongé. C'est surtout la région forestière qui est le siége de ces fièvres terribles que redoutent les indigènes, et dont il est rare qu'un Européen se guérisse, une fois qu'il en a été atteint. C'est vraiment malheureux au point de vue économique, car ces forêts abondent en essences précieuses, gommes, laques, etc ; il ne leur manque que des bras pour les exploiter, et surtout de faciles débouchés, pour devenir une grande source de richesse [2].

Le Cambodge, à l'époque de sa grandeur, occupait

[1] Ces détails sont empruntés à l'excellente notice du capitaine d'infanterie de marine Aymonier intitulée: *Géographie du Cambodge.*

tout le littoral, depuis le Binh-Thuan, alors appelé le Ciampa, jusqu'au Siam, c'est-à-dire du 101° au 107° degré de longitude, et dans l'intérieur, il s'étendait au nord jusqu'au Laos, c'est-à-dire du 8° au 15° parallèle septentrional. Le Siam était sous sa domination et ne se constitua en pays indépendant que sous le roi Prâ-Ruang, qui modifia l'alphabet cambodgien jusqu'alors en usage dans son pays et en fit l'alphabet Thaï. Le Ciampa, ou pays des Chams, séparait le Cambodge de l'Annam, et pour le premier c'était là un mauvais voisinage, comme on s'en aperçut au XVII° et au XVIII° siècle, pendant lesquels les Annamites enlevèrent successivement les provinces de Baria, de Bienhoa, de Saïgon, de Mitho, de Vinh-Long, de Chaudoc et d'Hatien (1658-1715). Les rois de Siam à leur tour s'emparèrent des provinces situées à l'ouest du grand lac, Battabang et Onkhor, ou plutôt les confisquèrent (1809-1813), et, de fait, ils gouvernaient le Cambodge depuis un demi-siècle, par l'intermédiaire de leurs délégués, lorsque les Français, en s'établissant dans la basse Cochinchine, remplacèrent les Annamites dans leurs droits au protectorat du pays et en assurèrent l'autonomie.

Ce qu'on sait de l'ancien Cambodge se réduit, en somme, à fort peu de chose. Comme dit M. Louis Delaporte, quelque importantes que puissent être les bibliothèques des couvents de Siam, du Laos et du Cambodge lui-même, on ne peut guère s'attendre à en voir sortir de nouveaux documents historiques, et d'autre part, les auteurs du XVII° siècle — Ribadenera, de Rhodes, Christoval de Jaque, San Antonio, les Jésuites, Van Wusthof, Oléarius, — missionnaires pour la plupart, n'ont parlé qu'incidemment de ce pays, et ne nous apprennent rien sur les premiers temps de son histoire. La *Chronique Royale du Cambodge*, conservée autant par la tradition orale que par les documents écrits,

jusqu'au commencement de ce siècle et dont nous devons deux versions, différentes l'une de l'autre, à l'infortuné commandant de l'Expédition française du Mekong et au savant voyageur allemand Bastian ; *La Chronique Royale* nous fait cependant sortir du domaine de la légende et des traditions poétiques. Au moment où elle commence, la ville d'Ongkor n'avait pas encore cessé d'être le siége de la puissance royale : on était alors au commencement du XIV^e^ siècle, et le royaume Kmer était toujours riche et puissant. Ongkor-Thom était entourée de ses fortifications et ses environs étaient couverts de splendides édifices. Mais cette prospérité ne devait plus durer qu'environ un demi-siècle, et en 1752, le roi de Siam, Phra Rama Thibode, en s'emparant de cette ville, ouvrait pour le Cambodge, cette série de guerres extérieures et de dissensions intestines au milieu desquelles devaient sombrer sa tranquillité, sa richesse et son indépendance même.

Même au temps de la plus grande prospérité, il se trouvait au Cambodge de vastes marécages, et des espaces couverts de forêts, impénétrables repaires de bêtes fauves. Les Rizières occupaient la plaine fertile et la population agricole y habitait des cases exhaussées sur pilotis : les lacs et les cours d'eau, extraordinairement poissonneux, fournissaient un précieux appoint à son alimentation. Le commerce intérieur se faisait surtout par des caravanes ; elles traversaient les interminables plaines du pays sur de grandes chaussées, élevées au-dessus des inondations, et franchissaient les rivières torrentueuses sur des ponts, aux arches si étroites que d'une pile à l'autre, il n'y avait point place pour le passage d'une barque. Chaque centre important de population était en même temps une résidence première : le centre en était occupé par le temple en pierre avec ses dépendances — pagodes aux

ailes planes, ombragées d'arbres sacrés; cloîtres et cellules aux moines; préaux et salles d'étude des novices; bibliothèques etc., etc. Tout à côté, s'élevait la demeure du prince lui-même, avec ses vastes salles de réception et d'attente; ses colonnades peintes et dorées aux riches draperies et son belvédère aérien; ses pavillons de plaisance surmontés de toits en brique coloriées et de flèches incrustées de mosaïques faites d'or, de glaces et de pierres nuancées. Derrière se trouvaient le gynécée, ses jardins et ses appartements secrets. Puis, c'étaient les magasins royaux et les ateliers des artisans attachés au palais. Enfin à l'extérieur de l'enceinte, on voyait les habitations des fonctionnaires et des gens de leur suite, les casernes des gardes, les écuries des éléphants de guerre et les remises pour les chars.

Les boutiques des marchands garnissaient les chaussées, ou bien s'alignaient sur les grands boulevards. Ceux-ci servaient d'emplacements pour les marchés; c'était là que les commerçants venus de la Chine, des grandes îles du Sud-Est, de Ceylan, de l'Inde, peut-être même de l'Arabie, se donnaient rendez-vous, pour y trafiquer les produits de leurs pays respectifs contre les parfums, les bijoux, les pierres précieuses, l'ivoire, les bois incrustés, les animaux rares du Cambodge. Ce commerce devait affecter des proportions considérables, car les dominateurs de l'Indo-Chine regorgeaient de richesses. Ils déployaient un grand luxe dans leurs passe-temps et leurs plaisirs, comme dans leur vie officielle, ils affectionnaient les représentations théâtrales, dont les mystères brahmaniques faisaient le fond; ils s'émouvaient à l'audition des malheurs de la belle Sita et du triomphe du grand Rama, les héros favoris des bas-reliefs de ces temples qu'ils faisaient bâtir par des milliers d'esclaves. Cependant, les combats de coq, de

porcs et probablement de bêtes fauves étaient leurs plaisirs préférés, ainsi que les courses de chars attelés de Zébres, de Buffles et aussi, si on en croit les sculptures, de cerfs et de panthères.

Mais, c'était surtout dans les cérémonies religieuses et les fêtes publiques que les monarques Kmers déployaient tout le faste asiatique. Les figurations sculpturales des monuments donnent une idée de la magnificence qui marquait leurs entrées solennelles. Des cavaliers, armés de lance, ouvraient la marche aux sons des trompes et des gongs qui résonnaient sous les coups de mimes, les frappant en dansant, et qu'accompaguaient le bruit des piques, s'entrechoquant avec les boucliers. Venaient ensuite les archers, costumés de vestes brodées, avec de courtes jupes ouvertes par devant et coiffés de casques en métal repoussé figurant des becs d'aigle, des têtes de vautour, des hures de sangliers, des gueules de singe grimaçantes ; les fantassins revêtus d'armures et armés de la double épée suspendue au baudrier croisé, de l'épieu, de la lance à six pointes, du trident, de la scie dentelée et d'une hache. Derrière les cohortes guerrières, s'avançaient plusieurs centaines de femmes ; les unes le front ceint d'un diadème, la tête couverte d'une mitre ouvragée à jour, les cheveux séparés en longues nattes tombantes ; les autres portant une large coiffure entremêlée de lin et de feuillages. Elles étalaient à l'envi toutes sortes de bijoux — pendants d'oreilles, colliers ciselés, bracelets en forme de serpents, animaux doubles et enlacés comme des lianes autour des chevilles et des jarrets ; — elles portaient des vases en métal où brûlaient des parfums, agitant des éventails et déployant au vent des oriflammes eclatantes [1].

[1] *Voyage au Cambodge*, chap. XI.

Dans son état actuel, le royaume de Cambodge a pour limites au N.-O. et au N. le royaume de Siam ; au N.-E. et à l'E. la Cochinchine ou royaume d'Annam, au S. la Basse-Cochinchine ou Cochinchine française, à l'O. le golfe de Siam. Il est compris entre 10° 3' et 13° 30' de latitude N., et il s'étend en longitude depuis le 10° 30' environ à l'E. du Méridien de Paris, jusqu'aux environs du 104e méridien. Sa plus grande étendue du S.-O. au N.-E., est à peu près de 500 kilomètres, sur 225 de largeur. On peut évaluer sa superficie à 100.000 kil. carrés, approximativement le sixième de la superficie de la France. Selon les chiffres officiels communiqués au protectorat en janvier 1874, le total de la population du royaume serait de 945,954 hab., ce qui représente une densité de moins de 10 hab. par kil. carré. Les deux tiers de cette population sont indigènes, le reste étant des Malais, des Chinois, des Annamites auxquels se trouvent mêlés quelques descendants de ces Portugais qui pénétrèrent dans le pays en 1566. Les Chinois, comme partout où ils s'établissent, se montrent très-industrieux et commerçants fort habiles ; mais ils trouvent des concurrents redoutables dans les Malais. On rencontre aussi quelques villages de *Chams* ou *Thiames*, chassés de leur pays par les Annamites pendant le XVIe siècle et descendant d'une émigration malaise qui s'était fixée dans la basse Cochinchine. Ces Chams élisent eux-mêmes les chefs qui les gouvernent ; ils sont mahométans et ne s'allient qu'entre eux. Il y en a cependant qui se sont mélangés avec les Cambodgiens ; ceux-ci professent le Bouddhisme, ainsi que l'attestent les nombreuses statues en bronze ou en pierre de Somana-Cudon (nom local de Cakiamouni) qu'ils ont laissées dans les montagnes du littoral.

Il va sans dire que le gouvernement est un gouvernement tout à fait absolu. Le roi peut choisir et désigner

son successeur parmi ses enfants ou ses frères ; il est le maître souverain de la vie de ses sujets, comme de leurs biens. Autour de lui, tout le monde, grands ou petits, se tiennent à genoux et les mains jointes. A la tête des provinces et des districts, il y a des mandarins qui n'ont pas besoin, comme dans la Chine et dans l'Annam, de passer des examens littéraires, et qui tiennent leurs titres du bon plaisir du prince seul. Ils sont d'ailleurs soumis au contrôle et à la fréquente visite de délégués royaux, vrais *missi dominici* qui parcourent les provinces, rendent la justice et règlent les impôts. Ces impôts sont affermés aux Chinois qui pressurent les populations, et les irritent ainsi contre le gouvernement lui-même. Certes, c'est là un triste et odieux régime qui n'a pas même le mérite de garantir la paix et la stabilité aux peuples condamnés à le subir, puisque les annales du Cambodge ou du Siam, tout comme celles de l'Annam et de la Chine, montrent ces États sans cesse en proie à de grands troubles intérieurs et à de profondes convulsions intestines. Mais n'est-ce pas chose piquante, quoique naturelle, qu'il s'appuie là-bas sur ces mêmes arguments qu'ont développés Hobbes au XVII^e^ siècle et le comte Joseph de Maistre de nos jours ? Que le lecteur veuille bien écouter l'anecdocte suivante.

C'était sous le roi Phra-Naraï, qui régna en Siam de 1657 à 1683. Un talapoin vint un jour le prier de modérer ses rigueurs à l'endroit du peuple. Le roi ne répondit rien, mais il fit don au religieux d'un gros singe, qu'il lui ordonna de laisser libre dans la maison et maître d'y faire tout ce qui lui plairait. Le singe brisa tout ce se qui trouvait à sa portée ; il égratignait et mordait les visiteurs, et ces visiteurs, égratignés ou mordus, ne revenaient pas ; ils n'apportaient plus d'offrande. Le talapoin, à bout de patience, revint chez le roi et le supplia de reprendre un hôte aussi incommode. « Com

« ment, lui répliqua Phra-Narai, vous ne pouvez sup-
« porter les méchancetés d'un singe, et vous me de-
« mandez de supporter celles d'une multitude bien
« autrement rusée que lui. Allez. Je serai bon pour les
« bons, méchant pour les méchants. » Le talapoin se retira : l'histoire ne dit pas si auparavant il argua de la connaissance du bien et du mal et du libre arbitre humain.

Oudong « la victorieuse » était l'ancienne capitale du royaume. Elle est située à quelques kilomètres de l'affluent du Mékong qui lui vient du Grand Lac, et, quand on s'y rend de ce côté, on trouve sur la gauche un petit sentier aboutissant à des montagnes boisées et couvertes d'édifices. L'une d'elles porte une grande pagode carrée d'une construction massive et disgracieuse, mais dans l'intérieur de laquelle trône, sur un immense autel, une statue du Bouddha haute de quinze mètres et toute dorée. Des ruines, des débris de colonnes, de chapiteaux taillés, de pierres taillées et sculptées couvrent tous ces sommets ; un dieu nègre habite un temple voisin de celui d'un dieu au visage cuivré, revêtu de la simarre indienne. Ailleurs une vache couchée, aux cornes d'or, fait songer au bœuf *Nandy* des brahmanes. Des pyramides à base quadrangulaire se dressent au milieu d'un bois ; le soubassement de l'une d'elles offre une quadruple rangée d'éléphants qui font saillie et qui semblent porter sur leur dos le poids de l'édifice. Sur ces piédestaux s'élèvent des dômes superposés qui vont en diminuant de grosseur et se terminent en aiguille. Les Cambodgiens les appellent *prea-cheadey*, — terre-sainte — et ils prétendent qu'ils recouvrent la cendre de leurs anciens rois.

La situation de la ville elle-même dans une plaine basse, marécageuse et que le Mékong inonde fréquemment, n'est nullement heureuse : aussi le roi actuel l'a-t-

il abandonnée en 1866, et Oudong « la victorieuse » n'est plus qu'une citadelle et un poste militaire. La localité où il s'est transporté est, comme nous l'avons déjà indiqué, Phnum-Penh, que sa position sur le Mékong à l'endroit où il reçoit la rivière d'Oudong, avait déjà rendue le grand bazar du Cambodge, l'entrepôt où ses divers produits — riz, sésame, maïs, coton, soie, cochenille, indigo, gomme-gutte, laque, peaux, cornes, poivre, arek, etc., — viennent s'accumuler pour de là se diriger sur la Cochinchine. La ville renferme environ douze mille habitants, sans compter une population composée de Cambodgiens, mais surtout de Chinois et d'Annamites, qui vit sur des bateaux toujours prêts à lever l'ancre, si elle redoute les conséquences de quelqu'un de ses nombreux méfaits. Dans l'île qui fait face à Phnum-Penh, les Français possèdent une concession territoriale, et il y a toujours un stationnaire de notre marine militaire sur le fleuve.

Par l'ensemble des traits et de la physionomie les Cambodgiens ressemblent aux Siamois et aux Anamites, leurs voisins, c'est-à-dire qu'ils offrent le type générale de la famille mongolo-tibélaine, sauf quelques particularités qui n'ont pas été suffisamment spécifiées jusqu'ici. Ils portent d'habitude les cheveux courts, si ce n'est dans les classes supérieures où l'on laisse à l'occiput un toupet à la mode siamoise. Hommes et femmes leur costume se compose du *langouti*, tissu qu'ils enroulent et nouent au-dessus des reins, les femmes le laissant retomber comme un jupon et les hommes au contraire le relevant et le fixant par derrière. Chez les hommes, le buste reste nu, ou bien ils y jettent négligemment une sorte d'écharpe, tandis que les femmes se couvrent le haut du corps avec une tunique en coton ou en soie, jeunes filles, elles portent leur cheveux longs, et les coupent dès qu'elles se marient. En guise d'orne-

ment, elles passent dans leurs oreilles des rouleaux de bois ou d'ivoire qui ont jusqu'à deux centimètres de diamètre, ce qui allonge bientôt d'une façon démesurée le lobe de l'oreille, et lui donne un air tout-à-fait disgracieux.

Au moral, les Cambodgiens ne sont pas aussi fourbes, aussi serviles et aussi malpropres que les Annamites : ils ont même un fond d'orgueil naturel et de patriotisme dont une direction intelligente pourrait aisément tirer parti. Ils sont très superstitieux, et leur mythologie mêle plusieurs des extravagances de l'Inde à la doctrine bouddhique Leurs anges — *Tivâdas* — exercent, comme les Vaçuns du brahmanisme, une action puissante sur la pluie, la foudre, les astres, les montagnes, les forêts ; ils leur élèvent de petites niches dans l'intérieur de leurs maisons et sur les arbres des grandes routes. Ils révèrent et craignent aussi une foule d'êtres surnaturels, saints, génies, serpents, qui vivent sous la terre. On dit d'ailleurs leurs bonzes plus austères dans leur conduite et plus attachés à leurs devoirs professionnels que les talopins du Siam, et on doit tout au moins leur savoir gré de ce qu'ils font, à défaut du gouvernement, pour répandre l'instruction parmi leurs ouailles. Cette instruction se borne, il est vrai, à la lecture et à l'écriture : les garçons seuls en profitent, et les jeunes filles croupissent dans une complète ignorance.

Les Cambodgiens paraissent en outre très apathiques et profondément paresseux. Ces gens naissent pauvres, ils meurent pauvres, à côté de richesses souterraines et de champs d'une fertilité incomparable. Il y a eu un moment, par exemple, où le coton a menacé de manquer presque entièrement en Europe aux millions d'ouvriers vivant de sa mise en œuvre ; c'était lors de la guerre civile d'Amérique, et certes l'Angleterre se fût estimée fort heureuse de pos-

séder alors ces plaines de la vallée du Mékong dans lesquelles le précieux arbuste vient à merveille. Ses industrieux colons les auraient eu vite couvertes de plantations cotonnières. A cette époque, cependant, il n'y avait au Cambodge de cultivées en coton que l'île de Ko-Sutin et quelques bandes de terrain sur les rives du Mékong. C'étaient des propriétés royales, et leur propriétaire s'était aperçu qu'en les louant à des planteurs, à raison d'une livre pesant d'argent par lot d'environ un hectare, il faisait une spéculation splendide. Depuis, cette culture s'est étendue dans l'intérieur des terres, mais sur une faible échelle, et le Cambodge est bien loin de compter encore parmi les marchés de production de cette riche matière première.

Les forêts situées sur les hauteurs abondent en essences précieuses, en beaux bois de construction, en arbres résineux et gommeux très-recherchés du commerce, en plusieurs sortes de bois tinctoriaux. Les montagnes renferment de nombreux dépôts d'or, de plomb argentifère, de zinc, de cuivre et surtout de fer. Tout cela demeure inexploité, et comment en pourrait-il être différemment, lorsque les rois et les mandarins s'enrichissent par la spoliation ou la concussion, lorsque tout l'impôt pèse sur le producteur et le cultivateur? Plus il produit, plus il paye ; aussi, déjà enclin à la paresse par suite d'un climat énervant, trouve-t-il dans l'avidité du fisc une autre raison de caresser ce vice. Moins il travaillera, moins il déboursera, et il agit en conséquence. Ce n'est pas chose extraordinaire en ces pays que le voyageur, en traversant un district, y voie de belles cultures, et qu'à son retour il ne rencontre plus que de grandes herbes, des villages abandonnés, des clôtures à terre et des huttes en ruines. Il s'enquiert de ce qui s'est passé, et on lui répond que les habitants, sous le coup d'une oppression intolérable, ont émigré en masse.

C'est ce qui arriva, il y a une vingtaine d'années, aux Thiâmes des environs d'Oudong et de Phnum-Penh. Accablés d'impôts et d'exactions par le mandarin dont ils dépendaient, en proie à une misère si affreuse que beaucoup mouraient de faim, ils se résolurent, au nombre de plusieurs milliers, à passer en Cochinchine. Le roi donna des ordres pour arrêter leur marche ; mais toute la population cambodgienne, mandarins en tête, s'était enfuie dans les bois à la nouvelle de leur exode. Rien ne leur eût été plus facile que de s'emparer de la capitale, restée sans défenseurs ; mais ils ne se livrèrent à aucune violence, ils ne commirent aucun dégât, aucun acte répréhensible. « Nous n'en voulons point au peuple », disaient-ils sur leur passage.« Qu'on nous laisse paisiblement partir et nous respecterons les propriétés. » Et, de fait, ils ne se saisirent pas même d'une seule des larges embarcations qui étaient amarrées près des marchés, s'abandonnant au cours du fleuve dans leurs frêles et misérables pirogues.

Deux autres cultures également susceptibles d'un grand développement et qui demeurent à l'état rudimentaire, sont celles de l'indigo et de la canne à sucre. Le peu d'indigo que l'on récolte est employé sur place à la teinture des étoffes dont Phnum-Penh est le marché, et il se passera du temps sans doute avant que le sucre du Cambodge soit coté sur les marchés européens, tant le système employé pour le fabriquer est primitif et défectueux. Les cannes sont écrasées entre deux gros cylindres verticaux en bois dur, munis de dents d'engrenage, que des buffles mettent en mouvement. Le sucre tombe dans un puits en maçonnerie ou bien dans des troncs d'arbres creusés et mis en terre. Le jus ou vesou se transvase dans de grandes cuves en fer très évasées, où on le fait bouillir à l'air libre pour qu'il ne s'altère pas et que le sucre se concentre ; on renferme ensuite

ce sucre dans des pots en terre de forme cylindrique, et on le livre à la consommation. Il a une teinte brun-foncé ; il est humide, sirupeux et renferme beaucoup de mélasse. Parfois, on le purifie avec de l'argile détrempée. Les Cambodgiens ont aussi du sucre terré, du sucre candi, et, en dehors de celui qu'ils retirent de la canne, ils extraient du palmier *Tam-Denot* un sirop qu'ils font bouillir dans les tubes de bambou mêmes qui ont servi à le recueillir. Ils obtiennent ainsi un vin fort agréable au goût, le résidu de l'évaporation fournissant un sucre non cristallisable qui se vend sous forme de tablettes noires et superposées.

Dans un autre palmier, le *lan* du Laos, ce n'est plus la tige qu'on utilise, mais les feuilles. Elles servent de papier à écrire sur lequel les caractères se tracent avec un stylet en fer, affectant la forme d'un soc de charrue, et avec une encre faite de noir de fumée et d'huile de bois. On passe cette encre sur la feuille de palmier et l'on essuie la surface, de façon que l'encre demeure dans les rainures creusées par le stylet. Trente ou quarante de ces feuilles percées d'un trou, dans lequel on passe un cordon de soie, composent ordinairement un manuscrit cambodgien. Ces manuscrits ne sont pas rares, parait-il, dans les bonzeries, chez les chefs, voire chez les particuliers, et, comme l'écriture en est beaucoup moins compliquée que l'écriture chinoise, il y aurait là de quoi tenter et récompenser peut-être le zèle studieux de quelque orientaliste qui se proposerait de faire dans le pays un séjour quelque peu prolongé. Cette écriture court de gauche à droite, comme l'écriture européenne; elle est phonétique et se compose de vingt-quatre caractères primitifs qu'en emploie seuls et de trente-trois lettres ou caractères qui se modifient d'une trentaine de façons pour former des syllabes, au moyen de signes uniformes affectés à chacun de ces caractères. Quant à

la langue elle-même, elle diffère totalement du chinois et de l'annamite, et il faut bien moins de temps pour l'apprendre que cette dernière. Le manque d'article ou de déclinaison, de singulier et de pluriel, de nombre, de même que la nécessité de recourir à certaines particules pour la formation du passé et du futur des verbes, ne laissent pas cependant d'en rendre la construction difficile.

Le tissage est la grande industrie du Cambodge : c'est dans le pays même que se fabriquent ces vestes courtes à boutons d'or et d'argent ou de verre, que portent les hommes, ces ceintures dorées dont se ceignent les mandarins, ces langoutis dans lesquels s'enveloppent les deux sexes, ces longues robes serrées à la taille et ouvertes à la poitrine que traînent les femmes. Ces tissus sont souvent en soie et coûtent fort cher. Leur fabrication est le fait exclusif des femmes, et une fille cambodgienne qui l'ignorerait, courrait grand risque de ne point se marier. C'est une industrie tout à fait domestique, selon l'usage des peuples primitifs, chez qui les hommes libres dédaignent les arts manuels et en abandonnent l'exercice aux esclaves et aux femmes. Même dans la Grèce civilisée et parvenue à l'apogée de sa gloire, chaque grande maison, comme on dirait aujourd'hui, formait un petit monde économique. Les meubles, les ustensiles de ménage, les vêtements communs se fabriquaient dans ces ateliers intérieurs dont Homère trace une peinture embellie, et que Xénophon nous montre à l'œuvre dans la maison du riche Istomachus.

Un hangar que l'on rencontre près de chaque case sert d'atelier aux tisseuses cambodgiennes. Le métier à leur usage est des plus simples, et le type s'en trouve répandu dans toute la région montagneuse, depuis l'Assam jusqu'à la Cochinchine. Une extrémité de la chaîne est attachée à des chevilles fichées en terre, tandis que

l'autre est fixée sur la trame par une large courroie de cuir qui se boucle au dos de l'ouvrière, assise à terre et les jambes allongées. Un long morceau de bois maintient ouverts les fils de la chaîne, de sorte que la navette qui se manœuvre des deux mains passe facilement entre eux[1]. Cet appareil primitif se monte et se démonte aisément. L'étoffe en cours d'exécution peut s'enrouler autour du métier ; celui-ci s'emporte sous le bras, de sorte qu'il n'est pas rare de voir des femmes cambodgiennes continuer pendant une halte de voyage la confection d'une étoffe commencée au logis.

Ce n'est point du dehors que les Cambodgiens font venir la soie de leurs beaux langoutis : ils récoltent cette soie, sur leur propre sol, si propice au mûrier que l'industrie séricicole devrait être chez eux très-florissante. Il s'en faut bien qu'il en soit ainsi, ce qui peut s'expliquer en partie par l'excès même des précautions qu'ils prennent dans l'éducation des vers à soie. Ils ne se contentent pas d'isoler les étagères sur lesquelles les vers sont déposés de façon à les garantir des fourmis et des insectes : ils les placent sous des moustiquaires afin de les dérober aux morsures moins des moustiques eux-mêmes que d'une sorte de mouche appelée *lan*. Persuadés que certaines émanations nuisent à leurs élèves, ils ne laissent pas les chevaux s'approcher trop près des cases qui les contiennent, et ils changent d'éleveurs au moins tous les deux ans, l'odeur du corps ou de la transpiration du même individu les incommodant à la longue, prétendent-ils. Ils affirment encore qu'un tigre venant à passer dans une plantation de mûriers, les vers qui se nourrissent des feuilles de ces mûriers meurent en peu de temps. Pour prévenir cet accident, on jette une dent de

[1] Dr Anderson : *Mandalay to Momiem* (de Mandalay à Momiem), récit des expéditions du major Sladen et du colonel Browne à la Chine occidentale.

tigre dans un vase d'eau ; on y met tremper les feuilles pendant une heure, et il n'y a plus rien à craîndre, à moins toutefois que l'heure de trempage ne soit dépassée. Pour préserver les vers à soie de la maladie, les Cambodgiens suspendent aussi sur eux une excroissance tirée du mûrier, ou bien encore ils placent un aimant sous les étagères.

*
* *

Placé aujourd'hui sous le protectorat français, le Cambodge, ne sera-t-il pas un jour, par suite de quelque nécessité politique et par la force même des choses, annexé purement et simplement à notre grande colonie Cochinchinoise ?

Nous ne sommes pas dans le secret de l'avenir ; mais si l'événement doit un jour se produire, ce sera pour le plus grand bénéfice des Cambodgiens eux-mêmes, et d'autre part cette annexion ne paraît pas faite pour nous créer des difficultés nouvelles. Les provinces de Saïgon, de Baria, de Bienhoa, de Mytho, de Ving-Long, de Bassac, de Chaudoc et d'Hatien, que, de 1859 à 1867, les amiraux Rigault de Genouilly, Page, Bonard, de La Grandière conquirent successivement ; ces provinces appartenaient originairement au Cambodge que les Annamites en avaient dépouillé, et leurs habitants se sont très bien façonnés au pli de la domination française. Point fanatiques, point batailleurs, ils ont facilement accepté qu'on les délivrât des caprices de leurs princes et dés rapines de leurs mandarins, d'autant plus qu'on a respecté leur vieux système communal et qu'on les a laissés libres d'être jugés à leur choix, selon la loi française ou la loi annamite, celle-ci purgée seulement des peines atroces qu'y avait introduites le fondateur de la première dynastie annamite, ce Bo-Ling, qui nourris-

sait des tigres et qui avait fait placer dans la cour de son palais une chaudière en bronze avec cette étiquette : « les coupables seront dévorés ou cuis. » C'est à peu près l'alternative qu'on voit, dans une caricature célèbre, un ministre de l'ancienne monarchie poser à des dindons qui personnifient le bon peuple français : « Mais nous ne voulons être ni bouillis ni rôtis ! » s'écriaient-ils, et l'homme d'État de leur répondre qu'ils sortaient de la question. De même, les sujets de Bo-Ling n'avaient aucun goût soit pour la dent du tigre, soit pour l'eau bouillante de la chaudière ; mais cet excellent prince ne connaissait pas de moyen plus court et plus sûr de faire respecter la loi, et il ne demandait l'avis de personne là-dessus.

Les conditions climatériques du Cambodge sont analogues à celles de la Cochinchine française, et jamais l'Européen ne s'acclimate complétement dans notre possession, bien que ce soit un des pays intertropicaux les moins malsains et que le taux de mortalité y soit moindre qu'au Sénégal, à la Martinique, à la Guadeloupe, à la Guyane et à Mayotte. Mais une atmosphère à la fois humide et chaude, fréquemment saturée d'humidité, l'affaiblit et l'énerve ; puis, ces parages sont fort lointains, et les Français ne sont pas de grands migrateurs. Heureusement, il n'est pas besoin, dans le cas donné, de leur présence pour coloniser le sol, cette besogne étant déjà faite, puisque la terre est déjà cultivée par les indigènes et que l'exploitation de ses produits appartient aux Chinois, qui sont capitalistes. Les exploitations industrielles, les armements maritimes, les opérations de banque, les agences internationales de commission : tel est là-bas l'élément réservé à l'Européen, et le grand rôle qui lui incombe est le rôle d'un intermédiaire entre la colonie et l'Europe. Il n'est pas nécessaire que nous prenions en Cochinchine racine dans le sol comme aux

Antilles ou en Algérie. Il suffit de nous assimiler les indigènes, et cette assimilation n'exigera pas, ainsi qu'en beaucoup d'autres lieux, des croisements entre les deux races, des unions entre le jaune et le blanc.

Aussi bien la question de savoir s'il faut maintenir le protectorat du Cambodge, ou bien annexer le pays à nos provinces Cochinchinoises revient-elle à cette autre question, plus vaste, celle de la consolidation de notre domination dans ces parages et de la transformation de ces établissements florissants sans doute, mais un peu en l'air s'il est permis d'ainsi dire, en un empire Cochinchinois par l'annexion du Cambodge, du Tongkin et sans doute aussi, par la seule force des choses, des débris de l'Annam. Pour notre compte, la seconde de ces solutions nous paraît la seule rationnelle et le fait seul, dont nous avons aujourd'hui la certitude, que le Tongkin sert de trait d'union entre la Cochinchine française et la Chine occidentale nous l'impose impérieusement, ainsi que le démontrera un prochain avenir.

FIN

14 DAY USE
RETURN TO DESK FROM WHICH BORROWED

LOAN DEPT.

This book is due on the last date stamped below, or on the date to which renewed.
Renewed books are subject to immediate recall.

30Oct'64LB

REC'D LD

OCT 16'64-3 PM

Univ. Michigan

INTER-LIBRARY LOAN

JAN 13 1969

LD 21A–40*m*-11,'63
(E1602s10)476B

General Library
University of California
Berkeley

RETURN TO the circulation desk of any
University of California Library
or to the
NORTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
Bldg. 400, Richmond Field Station
University of California
Richmond, CA 94804-4698

LL BOOKS MAY BE RECALLED AFTER 7 DAYS
month loans may be renewed by calling
(415) 642-6233
year loans may be recharged by bringing books
to NRLF
enewals and recharges may be made 4 days
prior to due date

DUE AS STAMPED BELOW

JUN 27 1989

OCT 21 1999
SENT ON ILL

JUN 04 2001
U. C. BERKELEY